

nouveau prix  
700 fc / 4 euros

numéro 62 - avril 2007

les vents n'ont pas de frontière, l'information non plus

# quelle maison pour demain ?

## notre dossier

Ghettoisation et crise du logement social à Maore, après 30 années d'expérimentations controversées. Précarité de l'habitat dans l'Union, après des décennies d'immobilisme...

L'archipel vit une période charnière dans le domaine du logement. L'enjeu est de taille : la maison comorienne est au centre des problématiques socio-culturelles. Comment éviter les ghettos ? Comment offrir un toit à tous ? Quelle architecture pour répondre aux mutations sociales ?

migrations  
**Maore,**  
le nouvel espoir  
des réfugiés  
africains

Les Africains du continent sont de plus en plus nombreux à échouer à Maore. Après un parcours semé d'embûches, via la Tanzanie, Ngazidja et Ndzuani, ils y vivent au jour le jour, en attendant d'obtenir l'hypothétique statut de réfugié.



A Mwali, en avril 2006 :  
un partisan de Sambi,  
peu avant son élection.  
L'un des slogans du  
président de l'Union  
était : "Un toit pour  
tous".

**RELIGION**  
Pourquoi  
les chiites font peur

**EDUCATION**  
"Tous bénévoles",  
la dernière  
trouvaille de Bacar

**HISTOIRE**  
1947 : la révolte  
malgache réprimée  
dans le sang

reportage à la Réunion  
**Rwanda,**  
le bidonville  
de transit  
des Mahorais



# Découvrez le Monde avec Kenya Airways



Mauritius ————— Code sharing with Air Mauritius  
Seoul ————— Code sharing with Korean Air

Dès maintenant Kenya Airways vous offre deux fois par semaine de très bonnes correspondances vers Dubai, Johannesburg, Bujumbura, Cairo, Addis Ababa, Mumbai, Bangkok et Guangzhou en transitant par Nairobi. Pour plus de détails, contactez Ario Comoros ou votre agence de voyage.



[www.kenya-airways.com](http://www.kenya-airways.com)



## sommaire (62)

### 4 ENTRE NOUS

LE JOURNAL DES LECTEURS  
DES NOUVELLES DE... ahmed ouledi  
HORIZONS DIVERS jiri bartos, l'espion séducteur  
PORTRAIT TYPE sad-ouma, la diaspora en images

### 8 FAUT QU'ÇA SORTE

où il est question de coloniale et de gouverneur  
PRESSE-PAPIER SMC a tout compris

### 11 RUE DES INCONGRUS

"Tous bénévoles", la dernière trouvaille de Bacar

### 12 NOUVELLES DU FRONT

### 16 GROS PLAN

en lettres capitales (3/4)  
FOMBONI

### 20 DÉCRYPTAGE

20 AFRICAINS Maore, le nouvel espoir des réfugiés  
23 ENVIRONNEMENT les ordures de moroni  
24 RELIGION qui sont vraiment les chiites  
27 JUSTICE l'affaire des hydrocarbures  
28 ANNIVERSAIRE il y a 20 ans, la coulée de Singani

### 30 GÉOPO

zimbabwe mugabe, du héros au zéro

### 32 OCÉAN INDIEN

histoire la répression de madagascar en 1947

### 34 ALTERNATIVES

et si on revenait au troc...

## 36 DOSSIER quelle maison pour demain ?

36 un rôle primordial dans la société  
38 maore : 30 ans d'expérimentations  
40 la mixité, un impératif  
41 quid du logement social à maore ?  
42 la politique de sambi  
43 mwali dans la folie des "chaudières"

### 44 HORS-PISTE

reportage rwanda, un quartier mahorais  
de la réunion  
sur la toile google, un ami qui vous veut du bien

### 50 LES MAUX DE LA FIN

religieuses francofolies



Mensuel indépendant de l'archipel des Comores édité par la  
SARL BANGWE PRODUCTION  
Deuxième année - numéro 62  
BP 5311, Moroni, Ngazidja, Union des Comores  
Tel. Moroni : (00 269) 76 17 97 - (00 269) 36 17 97  
Tel. Mamoudzou : 02 69 21 93 39  
e-mail : kashkazi2005@yahoo.fr / www.kashkazi.com  
Directeur de la publication : Kamal Eddine Sandou  
Rédactrice en chef : Lisa Giachino  
Rédaction : Rémi Carayol, Ahmed Abdallah, Naouerdinne Papamwene, Daan-Oumi Msouli  
Collaborateurs : Nassuf Djallani, Souef Elbadawi, Le Quotidien de la Réunion, Syifa International, Eric Tranios, Mohamed Tofihri  
Impression : Graphica Imprimerie, Moroni - (00 269) 73 59 65

# L'Histoire pour avancer, pas ressasser

par Rémi Carayol

LES ANNIVERSAIRES N'ONT PAS MANQUÉ en ce mois de mars 2007. Celui dont nous parlions dans notre précédente édition : les 29 ans du soulèvement des lycéens de Moroni contre l'administration coloniale, en mars 1968. Ceux que nous évoquons dans ce numéro : il y a 30 ans, le Kartuala déversait une monumental coulée de lave qui détruisait le village de Singani ; il y a 60 ans, l'insurrection malgache était réprimée dans le sang par la France, qui n'avait alors pas encore accepté de donner à ses protectorats et colonies leur liberté l'a-t-elle un jour accepté ? Il y a ceux enfin dont nous ne parlons pas dans cette édition, mais dont les retombées sont plus universelles encore : l'indépendance du Ghana, première colonie d'Afrique noire à gagner sa liberté, en mars 1957, grâce notamment à son leader, l'un des chantres du panafricanisme, Kwame Nkrumah ; et la naissance de la Communauté économique européenne (ancêtre de l'Union européenne), le 25 mars 1957, quand à Rome, l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, l'Italie, les Pays-Bas et la France ont décidé de se donner les moyens de vivre ensemble. Il est d'ailleurs saisissant qu'à quelques jours d'intervalle, un pays se libérait du joug colonial, tandis que six autres décidaient de vivre en commun.

POURQUOI RAPPELER TOUT CA ? Voici plus d'un an, nous évoquions déjà les massacres de la France à Madagascar en 1947 (*Kashkazi* n°2). A l'époque, certains hommes politiques mahorais qui, n'acceptant aucune critique envers un pays qu'ils souhaitaient tant rejoindre, qu'ils sont prêts à ignorer tous ses travers, nous avaient reproché d'évoquer ces événements dramatiques. Nous préchions la haine envers la France, disaient-ils. Parce que nous osions rappeler des faits passés -dont aucun historien ne nie la réalité- peu glorieux, nous avions forcément pour ambition de délégitimer. Parce que nous faisions de l'histoire sans relayer le discours officiel -celui-là même qui fait de Napoléon un héros national quand le reste de l'Europe, dont justement on vient de célébrer la naissance, le permet comme l'un des pires hommes d'Etat de l'ère moderne-, nous ambitionnions de nuire. A un pays, un peuple.

De même, lorsque nous avons abordé des sujets tels que l'esclavage dans l'archipel, certains se sont sentis agressés. Pourquoi soulever à nouveau ces questions ? Ils veulent dresser les uns contre les autres ! pouvait-on entendre.

Pourquoi rappeler que mes ancêtres ont été les maîtres des ancêtres de mon voisin ? Parce que c'est l'histoire, tout simplement, et qu'il ne s'agit pas de la sélectionner comme on zappe devant la télé. L'histoire est un tout, ne prendre que ce qui nous semble recevable, c'est s'aliéner une partie de son être, c'est vouer la vie en communauté à l'échec. Car derrière l'histoire, il y a les histoires, celles qui se transmettent de pères en fils, et qui créent des liens... ou des rancœurs.

Parler du passé dans cet archipel revient souvent à déranger. On préfère oublier plutôt que de garder une rancune mal venue dans de si petits territoires. C'est pourtant indispensable... Car qui ne connaît pas son passé peut sombrer dans les pires travers.

La France en sait quelque chose, elle qui se trouve confrontée depuis une décennie aux fruits de son passé, ceux que les médias appellent si facilement "les descendants d'immigrés". Deuxième, troisième génération. En tentant d'oublier son passé colonial, la France, pays des "droits de l'Homme" comme aiment à rappeler ses ardents défenseurs -les autres ne le sont pas ?- a refusé de regarder son histoire en face. Parce qu'une partie de son passé fait de sang et d'humiliations n'est pas valorisante, elle a choisi de la mettre de côté, en espérant qu'un coup de vent l'entraînerait dans les caniveaux de l'oubli. Aujourd'hui, elle en paye les pots cassés. Les Noirs -Antillais ou Africains- et les Arabes, veulent connaître leur histoire. Déboussolés par un monde dont ils ne voient aucun débouché, ils se retournent vers leur passé pour comprendre ce qu'ils font là. Et lorsqu'ils apprennent que leurs ancêtres n'étaient pas des Gaulois mais des hommes et des femmes exploités, esclavagisés pour certains, torturés pour d'autres -bref, tout ce qu'on ne leur apprend pas à l'école de la République sensée délivrer ses pages d'Histoire-, ils ne comprennent plus. Ils veulent savoir, mais on leur refuse la vérité. Alors ils s'éner�ent, ne respectent plus l'autorité qui leur ment. Contrairement aux arguments des opposants à ce qu'ils appellent la "repentance" -ce que nous appelons nous tout simplement l'Histoire-, l'Etat n'est pas en péril lorsqu'il accepte de critiquer son passé. Au contraire.

"Les oubliés de l'histoire nationale exigent que leur existence soit inscrite dans le récit national et à ne pas les écouter on prend le risque de voir tous les révisionnismes, toutes les manipulations, toutes les fausses repentances s'épanouir", remarquent les historiens Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Françoise Vergès (1). La nature a horreur du vide ; l'homme aussi. Si l'on ne dit pas ce qu'il s'est passé, d'autres s'en chargeront... "Ce n'est pas une demande culturelle", poursuivent nos historiens, "mais une demande politique de réparation historique qui est nécessaire : ces histoires, esclavage et colonisation, ne sont pas des chapitres marginaux dans l'histoire de France, ils sont constitutifs de cette histoire." Refuser d'entendre le désir de vérité des jeunes "issus de l'immigration", "c'est encourager l'arrogance".

QUI SAIT EN FRANCE QU'HAÏTI a été la première colonie française à gagner son indépendance, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle ? Qui connaît les crimes de l'administration coloniale française au Cameroun en 1955 ; à Madagascar en 1947 ? Une minorité. Pourquoi rappeler tout ça ? Parce qu'il le faut, tout simplement. Pas pour le plaisir de remémorer des souvenirs douloureux -pour les deux parties la plupart du temps. Pas pour "vendre". Ni même pour remplir. Non. Nous pensons qu'il faut parler du passé pour éviter d'en arriver aux pires des situations, celles où une partie de la population se sent trahie par sa propre nation, car elle lui a caché la vérité. Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, l'Allemagne post-nazi aurait dû s'écrouler. Quel pays aurait pu supporter un tel passif ? Pourtant, elle s'est relevée très rapidement. Certes, des facteurs externes l'y ont aidée, mais le procès de Nuremberg, où furent jugés les dirigeants du nazisme dès 1945, et un travail de mémoire quasi immédiat, ont permis au peuple allemand de regarder en face son passé ; et ainsi de l'assumer pleinement. En France, c'est l'inverse qui s'est passé au lendemain de la fin de l'empire colonial. Les autorités ont fermé les portes de la mémoire, pensant qu'elles ne s'ouvriraient plus jamais.

DANS LA RÉGION, CETTE PROBLÉMATIQUE s'est également posée. Certains pays ont réussi à la dépasser. La Réunion et Maurice connaissent aujourd'hui une bonne partie de leur histoire, ce qui permet aux générations actuelles de l'accepter, et de s'accepter. Chose pas facile dans deux îles dont la constitution même renvoie à la Traite négrière. A Madagascar, il a fallu 20 ans pour que la répression de 1947 soit enfin considérée. Mais aujourd'hui encore, des pans de cette histoire restent flous. Certains refusent ainsi de regarder ce passé où des Malgaches ont tué d'autres Malgaches, où des résistants se sont affrontés à des collaborateurs. Dans l'archipel, celui que nous qualifions "de l'oubli" il y a quelques mois, deux facteurs jouent en défaveur de la recherche historique. Un facteur culturel, qui consiste à déconsidérer le passé, voire l'effacer quand il ne valorise pas telle personnalité, telle ascendance familiale, tel clan politique ou religieux. Pourquoi regarder en arrière ? Pourquoi réveiller les vieux démons ? Il est trop petite, l'archipel trop étroit, pour se permettre un tel luxe... Un facteur politique aussi. Le séparatisme mahorais puis anjouanais ont joué du manque de savoir historique pour développer des thèses sur les divergences entre les gens des quatre îles, qui seraient plus importantes que les ressemblances. Maore subit particulièrement cette situation, où l'on apprend aux jeunes générations qu'elles n'ont rien à voir avec les Comoriens, que leurs ancêtres, depuis toujours, les craignent, que la France a été accueillie à bras ouverts en 1841. Tant qu'il n'y aura pas de véritable travail scientifique, ces assertions seront aussi acceptables que d'autres. Tant que les historiens ne se seront pas penchés sur la période essentielle des années 60-70, les arguments des sécessionnistes basés sur des témoignages et des légendes -ainsi que sur des vérités, également-, seront aussi recevables que ceux de leurs opposants. (2)

De même, tant que l'histoire enseignée aux enfants de Maore, mais aussi des Comores indépendantes, ne sera pas essentiellement celle de leurs ancêtres, mais celle comme c'est le cas actuellement d'un continent lointain, la marche de la société sera handicappée.

Il ne s'agit pas de considérer l'histoire pour ressasser et réveiller les haines ancestrales. Il s'agit de travailler et démocratiser l'histoire pour avancer, justement, en connaissance de cause, et éviter que ne se réveillent -ou soient créées de toutes pièces-, des rancœurs qui, en d'autres contrées, ont abouti à des massacres.

(1) *La République coloniale*, N. Bancel, P. Blanchard, F. Vergès, Albin Michel, 2003

(2) Notons à ce sujet la réalisation par les Archives départementales de Maore d'une brochure pédagogique destinée aux collégiens et lycéens, sur l'histoire du rattachement de Maore à la France (1841-43).

## POURQUOI LE PRIX DE kashkazi AUGMENTE

CETTE ÉDITION DE KASHKAZI, LA 62<sup>me</sup> DEPUIS QUE LE TITRE EST NÉ EN AOÛT 2005, la 5<sup>me</sup> depuis qu'il est passé au rythme mensuel en décembre 2006, voit son prix augmenter. Le journal passe de 600 à 700 francs comoriens à Ngazidja, Ndzuani et Mwali ; de 3,50 à 4 euros à Maore ; et de 4,50 à 5 euros à la Réunion et en France. Les tarifs de l'abonnement augmentent en conséquence. Cette hausse regrettable ne correspond ni à une volonté délibérée de la part de la rédaction d'enrichir plus de bénéfices - nous n'en faisons pas -, ni même à la raison d'être de la société éditrice. Notre objectif premier est de permettre à toutes les bourses, à tous les citoyens de s'informer. Dans un contexte où le pouvoir d'achat est faible, où les salaires sont bas et/ou irréguliers, il nous est douloureux de demander à nos lecteurs de plus en plus fidèles de payer plus cher un même produit.

CEPENDANT, NOUS Y sommes contraints par des facteurs qui, hélas, nous échappent. En effet, les ventes de *Kashkazi* n'ont jamais été aussi bonnes. Depuis le démarrage de la nouvelle version mensuelle, le taux d'inventus est inférieur à 1% dans les quatre îles de l'archipel, quand il est habituellement entendu qu'un journal peut tolérer un taux d'inventus de 10%. Ce résultat s'explique par une assiduité remarquable de nos lecteurs - bien souvent, 10 jours après la sortie du journal, il ne reste que quelques exemplaires ici ou là -, et s'accompagne de nombreux messages de soutiens, en provenance d'un peu partout (La Réunion, France, Allemagne...).

Pourtant, malgré ce succès lié à notre indépendance, nous nous trouvons dans l'incapacité d'augmenter le tirage actuel - une mesure pourtant urgente. Le coût

du surplus au niveau de l'impression nous est en effet impossible à surmonter ; les ventes supplémentaires nous permettraient à peine d'assurer le montant, à condition d'obtenir un même taux d'inventus, ce qui est envisageable, mais aléatoire.

LA STRUCTURE ÉCONOMIQUE de *Kashkazi* fonctionne sur deux socles : les recettes publicitaires financent l'impression et uniquement l'impression (ce dans le but de ne pas concéder trop de place à la publicité et de ne pas dépendre uniquement d'elle) ; les ventes financent les autres frais (salaires, télécommunications, déplacements, etc). Mais depuis le début de la version mensuelle (et de cette structure), le nombre de publicités est déficitaire. Nous avons à chaque fois dû puiser dans les recettes des ventes, et ainsi réduire les salaires déjà faibles des cinq journalistes (désormais six avec un nouveau correspondant à Mwali) qui composent la rédaction.

A quoi est dû ce déficit ? A deux raisons essentielles. La première est liée à la situation économique des Comores indépendantes. Les entreprises y sont aussi fragiles que le tissu économique, et elles ne peuvent que rarement se permettre d'acheter des encarts publicitaires. Ceci, nous le savions lorsque nous avons lancé la version mensuelle. Mais nous comptions sur la quadrichromie proposée sur trois pages consacrées aux annonces et sur un démarc-

ge actif pour toucher les entreprises situées à Maore, qui jusque-là nous avaient ignoré.

HÉLAS, NOUS SOMMES OBLIGÉS de reconnaître que pour l'heure, le milieu économique mahorais nous boude. Après mûre réflexion, nous pouvons dire qu'il s'agit d'une censure. Pas politique certes, mais économique - ce qui est pire, car il s'agit d'une censure silencieuse. En effet, nous avons redoublé d'efforts ces derniers mois pour sensibiliser les entreprises. Nous avons régulièrement contacté chargés de communication et dirigeants. Mais on nous répond sans cesse par des "plus tard" ... ou on ne nous répond pas. "Il n'est pas dans son bureau. Il est en communication", s'entend-on dire.

Et pour cause : qui oserait nous avouer la vérité ? A savoir que *Kashkazi* fait l'objet d'une censure de la part du pouvoir économique mahorais. Ainsi, le mot a été donné par les patrons les plus influents de ne pas donner un sou à ce journal - de même, il s'agit de la même logique, qu'aucune administration d'Etat ne s'y est abonnée. Nous dérangeons, donc nous devons mourir. Le tissu économique local est assez restreint pour faire respecter cette règle, et quiconque y contrevenait serait mal vu.

COMMENT EXPLIQUER, sinon, que des opérateurs téléphoniques qui prennent trois pages chaque semaine, dans chaque hebdomadaire, n'en prennent aucune dans *Kashkazi*, qui touche pourtant un lectorat important ? Alors que dans ce domaine, les entreprises se livrent à une guerre de la communication sans précédent, financé par milliers d'euros les autres titres, *Kashkazi* est ignoré. Certains - dont des directeurs de journaux, qui ne gènent pas pour nous dénigrer en coulisses - avancent l'argument du lectorat trop faible. Argument invalidé par la place prise au sein de la société par *Kashkazi* depuis quelques mois. Argument surtout invalidé par le fait que certains médias très peu lus (on pense à un magazine télé) bénéficient eux aussi de cette "rente".

Les annonceurs nous ignorent, si leurs chargés de com' ne nous répondent pas, c'est parce que la vérité est inavouable. "Mon patron ne vous aime pas, et les autres non plus. Votre ligne éditoriale ne correspond pas à ce que nous souhaitons." Voilà la vraie raison. Le pouvoir économique de Maore, qui ne supporte pas la critique d'un système dont ses leaders - tous ne sont pas à mettre dans le même sac - sont les premiers bénéficiaires, veut notre mort.

Ironie du sort, ce sont actuellement les annonceurs des Comores indépendantes - entreprises privées,

sociétés d'Etat, organismes internationaux - qui, malgré toutes les difficultés économiques du pays, nous permettent de continuer à informer nos lecteurs de Maore. Tous ne sont pas toujours d'accord avec *Kashkazi*. Mais soit par nécessité de communiquer, soit parce qu'ils ont compris l'importance d'une presse indépendante, ils nous ont accordé leur confiance et nous permettent, au même titre que les lecteurs, d'exister.

GRÂCE À EUX et malgré tout, nous persisterons à travailler en toute indépendance. Nous préférions informer librement, quitte à mourir, plutôt que de vivre confortablement en subissant les désiderata des pouvoirs en place. Qui sait, peut-être que des annonceurs, à Maore, oseront franchir le pas...

LA RÉDACTION

## Lettre

## PERMETTEZ À

JE M'APPELLE OMAR, SAÏD, DAOUD, ABDALLAH... VOUS ME CONNAISSEZ TOUS. Le Hasard m'a fait naître vers 1975 et il paraît que je suis comorien. Mais je n'ai pas voté, je n'ai rien demandé à personne... En fait, j'oubiais de vous dire que je suis né à Majunga, d'une mère française par le droit du sol et d'un père français aussi pour les mêmes raisons. Mais tous deux, jouets de l'histoire de la décolonisation, se sont un jour retrouvés l'un malgache et l'autre comorien. Comme beaucoup d'autres. Et moi, au milieu de tout ça, qui suis-je ? Je maîtrise bien la langue française, j'étais un bon élève dans mon école. Une école de Ndzuani, où mes parents m'ont emmené lorsqu'on leur a dit qu'ils étaient forcément comoriens. Mais je n'ai pas pu finir mes études secondaires car je me suis rebellé contre l'obligation pour les élèves de payer la craie pour pouvoir entrer en classe. Et mes parents étaient trop pauvres pour m'envoyer dans un autre collège à l'autre bout de l'île. Alors, j'ai décidé de partir vers une culture que je comprenais mieux et dont je parle la langue.

Je suis aujourd'hui un citoyen du monde : papier malgache, papier comorien et je vis et travaille à Maore depuis plus de quinze ans, mais on me dit que je suis "sans papiers".

Je suis pourtant un honnête travailleur et je n'ai jamais commis de délit sinon celui de ne pas avoir voulu subir le sort misérable que l'histoire des hommes m'avait attribué. Je me suis marié suivant la loi coranique, j'ai deux enfants que j'éleve dignement et à qui j'apprends moi-même les rudiments de la lecture et de l'écriture. Un de mes enfants est même déjà scolarisé par la République française qui ne me demande pas de payer la craie.

MA JEUNE FEMME et moi-même pratiquons la contraception car nous voulons assurer à ces enfants un avenir meilleur que ne le fut le nôtre. (Les "sans-papiers"

## A propos des difficultés de Sambi

## LE SÉPARATISME N'A RIEN À VOIR

UNE RÉACTION À L'ARTICLE "LES BONS SENTIMENTS NE FONT PAS UN BON GOUVERNEMENT" (N°61)

J'AI LU À LA PAGE 29 [DU NUMÉRO 61 DE KASHKAZI] DANS L'ARTICLE "Les bons sentiments ne font pas un bon gouvernement" les paroles d'un futur candidat à la présidence de Ngazidja : "La présidence de l'Union ne m'intéresse pas. Je me rends compte que j'aime plus mon île". Et KES de conclure : "Le séparatisme a bel et bien fait son œuvre."

En réalité, l'opinion de ce futur candidat pour l'île de Ngazidja se heurte plutôt à deux obstacles majeurs qu'il doit connaître (peut-être) : d'abord, il y a l'ampleur du coût, une élection au niveau national coûte extrêmement cher. En 1989 (et je suis bien placé pour le dire) la campagne du candidat que j'avais soutenu avait coûté au moins plus de 80 millions de francs comoriens. Et ce n'était qu'un premier tour... Actuellement, ça se compte par centaines de millions. Ensuite, il se pose une question beaucoup plus subtile. Je vais me prendre en exemple. Je fais partie de cette génération qui a connu l'époque du lycée unique de Moroni qui était un lieu extraordinaire de rencontres entre les enfants des quatre îles des Comores. Il m'est

impossible jusqu'aujourd'hui de me rendre dans n'importe quelle région des Comores (y compris Maoré) sans rencontrer des camarades de promotion de ces années-là.

Ensuite, j'ai travaillé pendant 17 ans à Moroni où j'ai élargi mes connaissances à travers d'autres amis, des collègues, des politiciens... de toutes les îles encore une fois.

Voilà pourquoi il sera toujours difficile à la nouvelle génération de faire campagne au niveau national. Elle aura peut être l'argent mais la constitution d'un réseau à travers des amis de promotion, des collègues de travail, des amis politiques, leur fera toujours défaut.

Le séparatisme n'a rien à voir.

N.B : j'ai toujours été un anti-séparatiste. Les institutions actuelles, je ne demande pour ma part qu'à les abroger. Je ne retiendrais que le principe de la tournée qui est une garantie pour l'Union mais également pour l'équilibre entre les îles.

MOUAYAD (ndzuani)

**ouverte d'un "apatriote" à ses frères mahorais**

# MES ENFANTS DE MENER UNE VIE DIGNE

UN "SANS PAPIERS FRANÇAIS" VIVANT À MAORE DEMANDE UN MINIMUM DE RECONNAISSANCE. PAS PLUS.

ne sont pas forcément des lapins). Comment est-ce que je nourris ma petite famille ? Grâce à la générosité de diverses personnes qui me confient des responsabilités et m'offrent un salaire décent pour de menus services. Mais toujours plane sur moi l'ombre de votre loi incarnée par la PAF, d'honnêtes officiers qui ne font que leur travail : la chasse à l'homme, à la femme, à l'enfant.

On me dit que c'est vous, honorables citoyens français de Maore, qui avez voulu cet état de choses. Mais je ne comprends pas pourquoi. Je vous ai été bien utile pourtant lorsque vous m'employiez il y a quelque temps encore à construire vos belles maisons en m'offrant votre "protection" sous votre dalle de béton mais aucun salaire décent. Souvenez-vous donc des menaces que vous proférez à mon égard lorsque j'osais vous demander un peu d'argent pour acheter du riz : "Si tu m'embêtes, je te fais expulser..."

Et aujourd'hui encore, savez-vous où je

vis avec ma famille ? On nous dit "clandestins". Or, je ne vis pas caché, tout le monde me voit. J'habite chez l'un d'entre vous bien installé dans la société mahoraise, propriétaire de terrains et de maisons, électeur, commerçant... un citoyen au-dessus de tout soupçon qui héberge géné-

dans nos pauvres maisons et à en faire sortir tout le monde avant de fermer à clef : "Tu reviendras chez toi quand tu auras les sous." Alors, nos maigres biens séquestrés, nous survivons comme nous le pouvons en essayant de ne pas commettre de délits car nous souhaitons avant tout

nir voir mon propriétaire, cet homme "bien pensant" pour lui faire rouvrir ma porte après trois ou quatre jours d'errance.

ET POURTANT, JE RÉVÉ encore de m'installer honnêtement sur cette belle terre de Mayotte et d'avoir un jour des

"papiers français". Mais vous, mes frères mahorais qui m'hébergez si gentiment, vous refusez de me don-

ner le précieux "Certificat d'hébergement" dont j'ai tant besoin au prétexte que cela pourrait attirer la PAF vers chez vous, mais surtout susciter l'attention des services fiscaux. Mais comment donc ? Vous êtes de bons citoyens, et nous sommes frères de sang et de culture. Je ne vous souhaite aucun mal. Je voudrais simplement avoir le droit de mener une vie normale après quinze ans de peur au ventre quotidienne.

Faudra-t-il un jour que nous tous, les Damine, les Yssouf, les Samina, les Hadidja des bas-fond de Mamoudzou et d'ailleurs, nous donnions vraiment nos noms et adresses aux autorités pour qu'ils viennent vérifier que nous avons bel et bien un hébergement et que nous participons de la vie de Mayotte sans être des parasites ? Et pour que cesse enfin cette hypocrisie ?

Réveillez-vous mes frères mahorais. Ne dites plus que VOUS avez bien voté lorsqu'il le fallait. Vous êtes tout autant que moi les jouets du sort. Vous avez simplement eu la chance de naître sur la bonne île au bon moment. Mais nous sommes tous des voyageurs, descendants des mêmes lignées, héritiers du même passé... Alors, mes frères, cessez de me traiter comme un sous-homme et permettez au moins à mes petits enfants de mener une vie digne.

UN LECTEUR ANONYME (maore)

## Comme un miroir narcissique d'une élite QUEL RÔLE POUR L'ÉCRITURE ?

A QUI PROFITE VRAIMENT L'ÉCRIT ? S'INTERROGE LE LINGUISTE MLAÏLI CONDRO

A MAYOTTE, ON ÉCRIT, J'ALLAIS DIRE "AUSSI", SAUF QU'À UN MOMENT où à un autre, une question dont on croyait pouvoir faire l'économie s'impose de façon déstabilisante. En effet, dans le contexte de la société mahoraise, la décision ou l'acte d'écriture conscient posent immédiatement la question de sa justification sémiologique et de son efficacité sociale.

Comment l'écriture peut-elle faire signe et signifier au sein de la vie sociale mahoraise ? Surtout lorsqu'on peut caractériser cette société mahoraise par ce que l'anthropologue américain

J. Goody appelle la littératie restreinte, qui est repérée par une pratique réduite de l'écriture et une circulation limitée de l'écrit. Ce qui ne signifie pas que l'écrit y tient un rôle mineur ; il y est même ce qui garantit la vérité et sanctifie la parole inscrite.

Une fois, en ayant dans sa vision cette situation de littératie restreinte et la pratique littéraire africaine en langues européennes, le poète zoulou Mazisi Kunene a pu expliquer l'acte d'écriture des auteurs africains en disant qu'"une sorte de mandarinat s'est développé en Afrique, pur produit de l'idéologie coloniale qui permet qu'un humble écrivain africain prenne une importance démesurée. Le but de cette politique est de produire - et produire est un mot significatif sous ce rapport -, une élite africaine qui ait à rechercher sa reconnaissance en

Europe."

En d'autres termes, cette écriture de l'intranquillité - parce qu'utilisant une langue étrangère, dont le processus d'acquisition rappelle en permanence son origine située hors de soi - est préoccupé par le regard de l'autre, l'Européen, maître d'hier et critique souverain d'aujourd'hui. C'est ainsi qu'elle tentera de s'opposer à lui ou, au contraire, de se faire accepter, en croyant, par exemple, qu'"un texte littéraire n'avait de la valeur que s'il se faisait accréditer en tant que tel par un Occident magnanime".

SANS RECONDUIRE ce schéma de positionnement littéraire dans le contexte de la société mahoraise d'aujourd'hui, il semble qu'on peut y signaler une modalité de présence de l'écrit qui s'en rapproche à certains égards. En effet, dans la société mahoraise actuelle, la littérature (comoriennes), la presse écrite et l'écrit anonyme (souvent pamphlet) semblent se diffuser comme des miroirs narcissiques pour une petite élite instruite. Il ne s'agit pas d'affirmer que ces littératures reflètent, dans une attitude d'autosatisfaction, l'univers et le langage de cette élite mahoraise (entendons celle qui habite cet espace mahorais), mais d'observer qu'elles se déplient comme un des éléments signifiants et distinctifs de son identité sociale. Ainsi échouent-elles à être ce qu'elles prétendent être ou à être, c'est-à-dire des écritures qui intè-

grerent entièrement la société mahoraise. Des écritures qui l'informent et qu'elle reçoit en son sein, donc qui la transforment.

EN RÉALITÉ, L'ÉCRITURE n'est pas là pour répéter ce qui a déjà été dit et informé, énoncé dans l'espace de l'oralité, mais "pour risquer autre chose". Dans ce sens, la question de l'écriture dans la société mahoraise doit concerner la part de conscience que l'individu et la société peuvent avoir de leur propre volonté culturelle et politique, en organisant leurs systèmes de communication par exemple, en produisant des œuvres susceptibles de porter leur mémoire au-delà des temps, en proposant des discours autres et des mondes possibles. En outre, dans le contexte de littéracie restreinte mahorais, la décision ou l'acte d'écriture doivent être portés à chaque fois par un mouvement de translation et traduction qui cherche des moments et des formes de rencontres entre le monde de l'écrit en langue française et celui de l'oral en langues comoriennes, pour que les idées véhiculées par l'écrit soient partagées et discutées, d'une manière ou d'une autre, par toute la société, pour que l'écriture libère la parole de ses pesantes sociales et pour qu'en échange, elle cesse d'être le sceptre d'une petite élite instruite.

MLAÏLI CONDRO (enseignant, maore)

## De l'accueil des touristes à Moroni KARIBU NGAZIDJA

QUAND L'IMMIGRATION S'EN MÈLE...

QUELQUES MOTS POUR TÉMOIGNER du "nouveau parcours du combattant" de deux muzungu fraîchement arrivés pour visiter la Grande Ile pendant une dizaine de jours. Dès l'arrivée à l'aéroport, ils payent 15 euros par tête pour un visa de cinq jours. Leurs passeports scannés et restitués sans aucune information supplémentaire, les voilà partis vers de nouvelles aventures, mais ils découvrent qu'il faut renouveler les visas ! Finis les plaisirs du tourisme, les voilà en quête du bureau concerné. Après trois ou quatre visites infructueuses, ils trouvent enfin, grâce à l'aide d'un aimable passant, le service des visas.

Stupéfaction ! Il faut remplir une troisième fiche d'information (une dans l'avion, une à l'aéroport, plus une au bureau). On leur réclame 12.000 fc par tête et, comble de la suspicion, on exige en plus deux photos d'identité. Les passeports ne seront pas restitués immédiatement mais uniquement le lendemain afin de les vérifier. Comme ils manifestent leur mécontentement face à un tel accueil, l'officier de service les somme avec autorité de se tailler, de s'asseoir et d'exécuter sur le champ les prérogatives. Pour couronner cette bienvenue, un autre agent leur lance : "On ne vous a pas demandé de venir ici !"

Après avoir allégé leur porte-monnaie et s'être bien faits sermonner, pénauds, ils partent se faire "tirer le portrait". Le lendemain, de bon matin, ils prennent le taxi pour tenter de récupérer leurs passeports. Heureusement, "l'efficacité" du bureau leur a permis de les obtenir.

Moralité : vaut-il la peine de venir dépenser ses devises à Ngazidja ou ailleurs quand on sait qu'il faudra débourser environ 90 euros pour deux personnes et supporter l'anomie de quelques fonctionnaires zélés rémunérés par perfusion du FMI ? Si les touristes étaient persuadés que cet argent servait à la construction d'hôpitaux ou à la réfection des routes, ils n'y verrraient aucun inconvénient, mais avouons qu'il est permis d'en douter. Heureusement, l'ambition et la générosité des citoyens leur a réchauffé le cœur et donné l'envie de fraterniser. A bientôt ou à jamais !

UNE LECTRICE ANONYME

Page réalisée par  
SOURAYAT SAID MOHAMED  
(lycée Said Mohamed Chelikh),  
ADINANE BRAHIM  
et ABDALLAH HALIFA  
(collège de Mbouéni)  
(financement :  
UNICEF)

# GRANDIR SANS SON PERE

**NOUS SOMMES DES CENTAINES A ETRE ELEVES SEULEMENT PAR NOTRE MERE. PAS FACILE !**

**CHER PAPA,**

Je t'écris cette lettre pour te faire part de mes soucis. Durant mon enfance, j'ai grandi sans père et fait face aux critiques de mes copains(es) quand tu m'as abandonné(e). J'aimerais d'abord savoir pourquoi tu m'as abandonné(e). Durant toute ces années, j'ai toujours été là à t'attendre. Les nuits, je rêvais que tu étais venu et que tu me prenais dans tes bras en me disant : "Je suis là ma puce, ne t'en fais pas", et moi

je te suppliais de ne pas partir, de rester là avec moi, et tu me promettais que tu ne partais plus... Au réveil, tu n'étais plus là. A l'école, quand on nous demandait de parler de notre père, moi, je ne trouvais rien à dire et mes copines se moquaient de moi. J'étais devenue si timide que tout le monde avait peur de moi. Du coup, j'ai commencé à me sentir seul(e) et à voir la vérité en face en me disant que tu ne viendrais jamais et que je devais me contenter de l'amour de Maman, qui m'a

toujours aimé(e). Mais tu sais Papa, un enfant a toujours besoin de ses deux parents pour bien avancer dans son éducation. Nous, on n'y est pour rien. C'est pas parce que tu as quitté ma mère que tu ne dois pas t'occuper de tes enfants. Eux, ils ont besoin de toi.

**SI TU NE VEUX PAS VOIR** ta femme, c'est facile, tu n'as qu'à te charger de partager l'éducation, et si tu ne veux pas voir ton enfant, tu te charges de l'écolage, et

la mère du reste ! Notre Maman n'a aucun moyen de nous acheter quelque chose à manger, encore moins des fournitures scolaires. Il y a trois ans que tu es parti et j'ai triplé la classe de CM2. Une mère ne peut pas tout faire à elle toute seule, or je suis sûr(e) que demain si je travaille, tu viendras réclamer ta part et je serai obligé de te la donner car le grand Dieu a dit : chacun doit remplir ses obligations. Si tu n'as pas fait les tiennes c'est ton problème, moi je dois faire les miennes. □

## ENFANT ABANDONNE, MERE SEULE, PERE FAUTIF : NOUS AVONS INTERROGÉ LES PROTAGONISTES

**D'APRÈS LES REGISTRES** des parquets des tribunaux, le nombre d'enfants abandonnés par leur père est faible : 18 cas enregistrés en 2003, 8 en 2004 et 13 en 2005. Des chiffres ridicules aux yeux de tous les enfants victimes d'abandon par leur père ! "L'éducation d'un père dans un foyer est primordiale dans la vie d'un couple, car l'enfant qui n'a pas été élevé par ses deux parents, se sent très abandonné et finit par avoir un complexe d'abandon et d'infériorité vis-à-vis de son entourage", témoigne Amir Soudjaye. "Je trouve que l'affection parentale, c'est très important pour un enfant, ça l'aide à grandir bien et à étudier bien. Mais c'est pas parce qu'on n'a pas été élevé par notre père qu'on doit se laisser aller, on doit tenir le coup et lutter contre ça ! Le conseil que je donnerais aux pères, c'est de ne pas laisser leurs enfants, qu'ils travaillent ou non, qu'ils doivent partager la vie et les idées avec leurs enfants, et bien les comprendre."

**D'APRÈS LES SONDAGES** que j'ai faits pendant une semaine, j'ai constaté que l'abandon des enfants par leur père est beaucoup plus fréquent aux Comores, que ça donne une haine et une rancune de l'enfant envers le père, et que ça a de grandes conséquences sur les familles. Les mères, pour s'en sortir dans cette situation, utilisent tous les moyens possibles pour arriver à élever leurs enfants. Une mère nous fait part de son expérience : "Je faisais la



baby-sitter dans une maison de Français pour nourrir mes enfants, qu'ils ne manquent de rien, et qu'ils puissent étudier comme les autres. J'ai beaucoup souffert pour y arriver, mais pour mes enfants, je devais tout faire. A présent je me sens vraiment content d'avoir pu élever mes enfants seule jusqu'à ce qu'ils fassent l'université et je me dis que demain, ils s'occuperont de moi. Quand les enfants ont atteint l'âge de la maturité et ont demandé à connaître leur père, cela m'a fait vraiment mal au cœur."

**POUR FINIR, J'AI INTERROGÉ** un père pour essayer de comprendre pourquoi il avait abandonné ses enfants. Il m'a avoué : "Ça me fait mal au cœur d'avoir abandonné mes enfants, c'est mon devoir de les élever. Je regrette, mais c'est trop tard car je les ai abandonnés et je ne peux pas reculer. C'est vrai que les enfants ne m'ont rien fait, mais c'est la faute de leur mère."

## QUE DIT LA CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT ?

Il existe un texte appelé **Convention des droits de l'enfant**, signé par les chefs de nombreux pays (les Comores ont signé en 1993), qui **défend nos droits** dans le monde entier. Voici ce qu'elle dit, dans son article 18, à propos du rôle des parents envers leur enfant : "Les Etats parties s'emploient de leur mieux à assurer la Reconnaissance du principe selon lequel les deux parents ont une responsabilité commune pour ce qui est d'élever l'enfant et d'assurer son développement. La responsabilité d'élever l'enfant et d'assurer son développement incombe au premier chef aux parents ou, le cas échéant, à ses représentants légaux. Ceux-ci doivent être guidés avant tout par l'intérêt supérieur de l'enfant." En clair, cela veut dire que nos **DEUX parents**, père et mère ont le **devoir de s'occuper de nous**, et que le gouvernement doit tout faire pour qu'ils assument leurs responsabilités. Cela veut dire aussi que notre éducation est plus importante que tout le reste... même les disputes entre nos parents !

des nouvelles de...

## Ahmed Ouledi

Sa nouvelle exposition nous plonge dans la vie des étudiants comoriens en France, au bon vieux temps de l'ASEC.

**AHMED OULEDI N'EST PAS SEULEMENT DOCTEUR** en biologie, spécialiste des moustiques, randonneur aimant partager les belles balades, militant écolo et collectionneur curieux. Parmi ses grands plaisirs figure celui d'exhumier des vieux clichés, histoire de rappeler au bon souvenir de la génération aujourd'hui aux affaires ses rêves et engagements passés...

Après une exposition, consacrée en 2006 au Moroni des années 60-70, ce passionné d'histoire remet ça avec une centaine de photos et des journaux rassemblés autour du thème des étudiants comoriens en France de 1960 à 1980. « La venue [en France] des stagiaires et étudiants en nombre significatif s'opère dès l'adoption, en 1961, de la loi

d'autonomie interne et administrative », écrit-il. « Ils s'installent préférentiellement dans les villes de Bordeaux, Paris et Toulouse. Les bacheliers sont surtout ceux arrivant du lycée Gallieni de Madagascar puis ceux fraîchement sortis, à partir de 1966, du nouveau lycée de Moroni. L'écrasante majorité des scolaires de l'époque sont nés de parents aisés ou notables. » Rapidement, le mal du pays les pousse à s'organiser. « Malgré des bourses conséquentes et des conditions acceptables d'installation, [ils] vivent mal le froid et la solitude. L'éloignement, la nostalgie et l'imperative nécessité de défendre leurs intérêts matériels et moraux gagnent progressivement la majorité de ces jeunes arrivants. » C'est

la naissance de l'ASEOCF. L'association, créée en 1966 à Aix-en-Provence, deviendra par la suite l'Association des stagiaires et étudiants des Comores (ASEC) et constituera, estime Ouledi, « le point de départ de l'unité organique de l'élite comorienne ». L'ASEC « a connu dans son existence plusieurs périodes et l'un de ses temps forts se situe en 1971, au cours de son septième congrès, quand ses militants votent le principe de l'indépendance mais également son ancrage au mouvement révolutionnaire international ». Matchs de foot, danses folkloriques ou congrès associatifs... l'exposition fait revivre ces moments où le besoin de se retrouver, la culture communautaire et la découverte du combat politique, se mêlaient pour créer un moule dont sont issus une grande partie des actuels hommes politiques et cadres de l'administration. On retrouve au fil des photos les visages juvéniles, et les têtes chevelues de candidats aux prochaines élections (Idriss Mohamed), de figures politiques (Mouzawar Abdallah), de personnalités rangées à Maore. L'expo se tiendra à partir du 23 avril à l'Alliance franco-comorienne de Moroni. Une conférence intitulée « Revenir au Comores, pour quoi faire ? » est prévue le 27 avril.

LG



### horizons divers

## L'espion qui séduisait les secrétaires "ennemis"

**DANS LES** années 1950, la Sécurité d'Etat tchécoslovaque (STB) réfléchissait avec zèle à la manière d'avoir accès à des informations provenant des ambassades des "Etats impérialistes ennemis". Elle a fini par trouver un moyen efficace : le sexe. Dans son livre intitulé *De dangereux rêveurs. La gauche austroallemande et la Tchécoslovaquie*, qui vient de paraître [en République tchèque], l'écrivain Petr Hruba consacre plusieurs pages à cet aspect méconnu de l'histoire de la Tchécoslovaquie communiste.

D'après les conclusions de Hruba, "le plus grand séducteur au service de la police secrète communiste fut Jiri Bartos, alias Viktor". Ses principales cibles : les secrétaires et les épouses des diplomates anglophones. "Son rôle consistait à séduire les employées de l'ambassade britannique et, une fois au lit, à accéder aux dossiers secrets", révèle Petr Hruba.

Or les prudes agents de la police secrète ne mentionnaient jamais cet aspect de leurs activités dans les rapports, désignant pudiquement Viktor par l'expression "agent de société". Il n'y avait pourtant aucun doute sur le contenu réel de son travail. "Il était utilisé comme agent de société pour lier des contacts et instaurer des relations sentimentales avec des employées de l'ambassade de Grande-Bretagne", est-il précisé dans le dossier de la STB. Ailleurs, dans les notes d'archives de la police politique, on tombe sur la définition officielle, dans le jargon si particulier de ce corps de métier, de ces gigolos par comme les autres : "Un agent ayant pour fonction la mise en place de relations sentimentales ou sexuelles avec des femmes intéressant le service."

Avant son recrutement par la STB, le 27 mars 1959 à

l'âge de 26 ans, Bartos travaillait dans un musée de Prague. Laborantin de formation, toujours selon les notes de la STB, il était "assez mal noté à son travail". (...) Bartos se retrouve dans la ligne de mire de la police secrète, en particulier à cause de sa relation suivie avec Margot Milner, une intime du secrétaire de l'ambassade britannique à Prague. Puis de suspect il est promu au rang de collaborateur jusqu'au 15 février 1968, date à laquelle son dossier est archivé. (...)

La STB aura utilisé ses services tout au long des années 1960. Bartos était pour eux la recrue idéale, et cela pour plusieurs raisons : il parlait couramment anglais, savait se comporter en homme du monde et connaissait les bonnes manières. Une note de l'époque souligne ses atouts : "Originaire d'une famille de fonctionnaires, il fréquente des personnes ayant un penchant pour la culture occidentale (il va souvent dans les bars à vin)." Et puis il avait d'autres dons. La STB a rapidement découvert quel joker elle tenait entre ses mains : la plupart des femmes à qui Viktor accordait ses faveurs ne tarissaient pas d'éloges pour lui. "Une employée du service de presse de l'agence de voyages ouest-allemande Neckermann a même souhaité l'inviter en Allemagne de l'Ouest pendant deux mois. La STB, craignant que Bartos reste à l'étranger, ne l'a pas autorisé à partir", écrit Hruba. La STB était en effet prévenue d'une probable tentative de fuite de Bartos à l'Ouest par une de ses nombreuses amantes délaissées. Finalement, le service ne pourra pas empêcher son départ : Bartos prit le chemin de l'émigration après 1968, pour ne jamais réapparaître.

Jiri Reichl et Vaclav Drchal (Lidové Noviny)  
Traduction : Courrier international



SOEUF ELBADAWI

### portrait type

## Mohamed Saïd-Ouma la diaspora en images

La démarche volontaire,  
le sourire suspendu, le  
regard en binocles,

Mohamed Saïd-Ouma est l'archétype du Comorien universel. Cosmopolite et affamé d'histoires en images. Enfance réunionnaise, adolescence française. Avec une seconde vie arrachée au Londres des ouvriers immigrés et des parents qui entretiennent eux-mêmes un drôle de rapport avec leur pays d'origine. "Je suis un comorien de l'extérieur. Je suis le fruit de vies 'éclatées'. Mon père a fui son île à 11 ans pour échapper à des oncles qui le maltraitaient. Ma mère est née à Majunga et a fait sa vie à La Réunion." Trente-sept ans bientôt et toutes ses dents. Ce jeune réalisateur est de ceux qui renouent avec le pays ancestral, tout en participant du monde ailleurs. Au risque du grand

écart. "L'essentiel de maintenant est cet écartement, parce que c'est ma matière de travail."

**L'essentiel est ailleurs.  
A-t-on quelque chose à faire ensemble ?  
Si oui, comment ?**

Enfant de la diaspora, le pays des parents lui tient "lieu" de fantasmes. "Les Comores travaillent mon imaginaire. Je n'y ai pas d'ancre physique précis. Je m'y sens chez moi, quels que soit l'île ou le village. Pour une raison mesquine d'ailleurs, car je sais que je n'y suis que de passage.

Mais plus que mon fantasme des îles, c'est un pays du possible et de l'ouverture depuis que je m'intéresse à son histoire." Ce rapport se traduit en une quête effrénée d'images du Sud. Mohamed travaille pour le Festival du Film d'Afrique et des îles à la Réunion, où il montre "des images faites par nous-mêmes, faites par ceux qui sont les plus proches de nous, physiquement et géographiquement, c'est-à-

dire les cinéastes africains". Une manière pour lui de s'interroger sur l'Autre avant de présenter son propre travail, qu'il produit dans un contexte de grande précarité : "Travailler l'image aux Comores n'a de sens que si c'est fait en dehors des structures existantes, car nous sommes en territoire vierge".

Actuellement, il met la dernière touche à son "manifeste d'images en mouvement" entre Saint-Gilles et Sainte-Marie de la Réunion, où il réside. "Je l'appelle comme ça car je ne trouve pas d'autres mots." Il s'agit d'un film sur l'imaginaire éclaté d'un enfant de la diaspora. Une réalisation qui s'inscrit avant tout dans une dynamique indiano-céane, même s'il est vrai que le rêve d'une identité régionale se trouve quelque peu malmené de nos jours par des esprits retors. A La Réunion comme ailleurs... Avec ses cases qui divisent et opposent. Les Malbars, les Cafres, les "Bankomor", les Côtiers ou encore les gens des hauts plateaux à Madagascar. "A mon retour dans la région, j'ai été surpris par toutes ces catégorisations. Mais le naturel est très vite revenu au galop et je vis ça de façon transversale. Ce sont des cases politiques et sociologiques qui permettent aux professionnels de la démagogie de rameuter des voix et aux ethnologues et autres sociologues d'avoir droit à la parole. Après, nous, qui ne sommes que la base de cette pyramide, on s'en fout un peu. L'essentiel est ailleurs. A-t-on quelque chose à faire ensemble ? Si oui, comment ?" Un discours qui aimerait contribuer à consolider les liens entre les pays de la zone. A l'heure où la coopération régionale bat de l'aile. "Le jeu est faussé au niveau de la coopération culturelle, celle que je connais. Car si aujourd'hui je désire tourner un long métrage avec un minimum de sécurité financière dans la région, en faisant travailler des comédiens et techniciens de la région, il n'y a pas d'institution capable de m'aider à le faire, sauf peut-être en allant voir du côté sud-africain. Avec beaucoup de réserves néanmoins, parce que les sud-africains sont malheureusement tournés vers Hollywood."

SOEUF ELBADAWI

## un brin téléphoné

LU DANS *LE MAHORAS* DU 6 MARS 2007 (n°137) : "A partir du 28 avril 2007, tous les portables de Mayotte passeront au 06 39, un pas de plus vers le droit commun et la départementalisation." Deux remarques... 1- Parce qu'on change de numéro, on avance vers le département ! Nous qui pensions que seuls les législateurs avaient ce pouvoir, nous voilà penauds... Bref, puisque *Le Mahorais* le dit, c'est que c'est vrai... Nous propo-

sions dans ce cas à ce que, dès le 28 avril 2007, les propriétaires d'un portable appellent le plus possible "n'importe qui pour n'importe quoi" sans arrêter quête à exploser leur forfait (ce qui ne sera pas sans ravis les opérateurs téléphoniques) afin, soit-on jamais, que "Le Département", épais par cette preuve d'amour de la part des Mahorais, descende de son piédestal et arrive au galop. Peut-être que dès mai 2007, Maore deviendra ainsi département

grâce à cette leçon de militantisme actif. 2- A considérer que ce changement de téléphone marque une étape décisive dans la marche vers le département, nous ne pouvons que constater à quel point le département... complique les choses. Fini en effet le bon vieux 0269 facile à retenir. De là à en faire un symbole de cette course au département qui complique considérablement la vie, il n'y a qu'un pas que nous n'oserais franchir. Trop téléphoné !

## suivez mon regard

"POUR QU'UNE INSTITUTION SOIT CRÉDIBLE, il faut qu'elle fasse son travail dans les règles de l'art. Sinon, les citoyens auront l'impression qu'elle est injuste." Ce n'est pas un membre du collectif de soutien à Mohamed Aly qui parle, mais bien le substitut du procureur, Thomas Michaud. Dite en public, devant un parterre d'administrateurs et de journalistes, quelques semaines après l'étrange arrestation du directeur financier de la collectivité, cette phrase ressemble très fort à une pique envers certains de ses collègues, voire envers l'institution toute entière. C'est qu'au sein de la Justice "mahoraise", des magistrats ont de plus en plus de mal à supporter certaines pratiques et certaines amitiés entre juges, avocats, et autres chefs d'entreprises...

## autocritique

LES POLITIQUES ET LES ACTIONS DU FMI EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE sont ambiguës et confuses. Ce n'est pas le plus extrémiste des militants altermondialistes qui affirme ça, ni même le président zimbabwéen mis à l'index de la communauté internationale, Robert Mugabe. Cette conclusion somme toute guère surprenante émane... d'un rapport issu du Fonds monétaire international lui-même, en l'occurrence de son organe de contrôle interne. "Le principal message de cette évaluation est que le Fonds doit être plus clair et plus impartial au sujet de ce qu'il a entrepris de faire, et plus assidu, transparent et responsable dans la mise en œuvre de ses engagements", résume cet organe, dont l'étude porte sur 29 pays et couvre la période 1999/2005. Il stigmatise notamment le rôle du FMI dans la mobilisation de l'aide, l'analyse des scénarios alternatifs et l'évaluation de l'impact social des politiques macro-économiques. Lucide... Reste plus qu'à agir: l'autocritique, c'est bien; sa prise en compte, c'est mieux.

## grosse pierre

CHIHABOUDDINE BEN YOUSSEF, CANDIDAT AUX LÉGISLATIVES DE MAORE, a une définition bien à lui de l'expression "jeter la pierre sur l'autre". Dans un entretien accordé au *Mahorais*, le troisième candidat (pas un de plus) estampillé MDM de ces élections affirme : "Je ne jette jamais la pierre sur l'autre." Quelques lignes plus haut, il s'en prenait pourtant en ces termes à l'un de ses rivaux, Zainadine Daroussi : "Je respecte beaucoup l'homme, mais [...] j'ai été déçu de ses idées." Quant à un autre rival, Abdoullatif Aly, il lui reproche ceci : "Cet homme a juste voulu ressortir du lot en créant ce courant pour se rendre intéressant mais sans avoir réellement des idées concrètes." Ce n'est plus une pierre, c'est un rocher !



## si ça, c'est pas de l'efficacité !

RÉGULIÈREMENT, LES VICTIMES DE LARCINS SE PLAIGNENT à Maore de l'inefficacité des forces de l'ordre pour retrouver les voleurs. Les circonstances de l'arrestation de Mohamed Aly (lire Kashkazi n°61) apportent une preuve contreire. Le 12 février dernier, il n'a fallu que quelques

heures aux forces de l'ordre pour installer micros et vidéos dans la maison de Jean L'Huillier, à Majicavo-Larnir, et pour se planquer dans un seau quelle salle de la maison du chef d'entreprise. En effet, la plainte du démenteur a été posée ce jour-là à 12h40 au commissariat.

Mohamed Aly était arrêté "la main dans le sac", ou plutôt sur l'enveloppe, à 17h30. Moins de cinq heures pour installer un tel matériau et faire venir le "corrupteur" ! A moins de penser qu'il s'agissait d'un coup monté depuis longtemps, on ne peut qu'applaudir le professionnalisme...

## avec lui, tout est possible

ALORS QUE DANS UN DE CES ÉLANS DÉMAGOGUES QU'IL AFFECTE, Nicolas Sarkozy écrit aux Mahorais à quel point il les aime -sans les connaître- et leur promet mons et merveilles après avoir refait l'histoire à sa sauce dans une lettre de circonstances largement reprise par la presse locale, il semble ne pas éprouver les mêmes sentiments à l'égard de la direction de la chaîne de télévision publique France 3 -par ailleurs l'une des moins complaisantes à son égard, si cela est possible actuellement dans le paysage médiatique français et mahorais. Comme le révèlent *Le Canard enchaîné* et le syndicat CGT, l'ex-ministre français de l'Intérieur voudrait s'il est élu "...virer toute la Direction..." de France 3. Est-ce parce qu'il s'estime maltraité par les

## vengeance

SAMEDI 24 MARS, UN BRACONNIER a été fatidiquement puni à Mwali. Trois hommes et deux tortues marines roulaient entre Hoani et Fomboni lorsque l'un des animaux a donné à un passager une violente gifle qui l'a fait tomber du véhicule. L'homme est mort d'un hémorragie cérébrale à la suite de sa chute. Ses deux comparses ont pris la fuite pour déposer leurs proies avant de revenir s'occuper du blessé - trop tard.

## au piquet

LES MINISTRES DE SAMBI ont été mis au piquet le 7 mars. Au moment de tenir leur conseil hebdomadaire, habituellement présidé par Aha, celui-ci les a congédies, leur intimant l'ordre d'aller faire leur conseil ailleurs puisqu'ils n'avaient toujours pas réglé le problème des ordures. Ça rigole pas à Béit-Salam.

## LE CHIFFRE QUI TUE

# 96,3 milliards

Soit le montant en euros des **profits des 40 plus grosses sociétés françaises** (membres du CAC 40 à la Bourse de Paris) en 2006. En 2005, ils s'étaient élevés à 85 milliards - soit une hausse de 11,3% en un an. Inutile de préciser que les salaires, eux, n'ont pas connu une telle progression. Pas plus que l'emploi dans ces groupes.

"Il n'est donc pas étonnant", remarque *Le Monde diplomatique*, "que les profits grimpent cinq fois plus vite que la production de richesses (2% de croissance en 2006)". L'argent accumulé va ainsi directement dans le portefeuille des actionnaires : les dividendes qui leur seront versés devraient atteindre 38 milliards d'euros, soit une augmentation de 20% sur l'exercice 2005. Selon l'économiste Naser Mansouri-Guilani, "pour chaque euro investi, 75 centimes vont aux actionnaires". Quel monde idéal...

## Quand Washington formait son futur cauchemar

DIPLOMATIK'

### Dans la rubrique "tel est pris qui croit prendre", une nouvelle preuve vient confirmer que les Etats-Unis sont les spécialistes en la matière. On savait depuis longtemps que Washington avait permis à Oussama Ben Laden de se procurer un véritable arsenal militaire, dans les années 1980, avant qu'il ne devienne son ennemi numéro 1. *The Boston Globe* nous a appris récemment que les Etats-Unis avaient également eu un rôle dans la formation des experts nucléaires iraniens, dans les années 1970 - experts qui représentent aujourd'hui la pire menace pour la paix, selon le discours occidental en vigueur.

**"Dans les années 1970, un partenariat stratégique entre Washington et le chah d'Iran a permis à de nombreux étudiants iraniens de se former aux technologies nucléaires au prestigieux MIT. Plusieurs d'entre eux ont ensuite mis leurs connaissances au service de la République islamique",** révèle le journal américain.

"Les jeunes Iraniens sont arrivés à Cambridge durant l'été 1975, dans le cadre d'un partenariat historique entre leur gouvernement et le Massachusetts Institute of Technology (MIT) visant à former la première génération de scientifiques iraniens spécialisés dans le nucléaire. Ce programme qui devait à l'origine symboliser l'amitié entre les deux peuples est vite devenu l'exemple type de partenariat aux conséquences imprévues. Quatre ans à peine après le démarrage du programme, le chah d'Iran était en effet renversé pour être remplacé par une théocratie islamique. Les étudiants, qui comptaient aider le chah à bâtir un vaste réseau de centrales nucléaires, ont alors dû choisir entre l'Amérique et l'Iran. Leur décision a sans doute changé le cours de l'histoire. Au moins trois d'entre eux se sont consacrés à la mise sur pied du programme nucléaire iranien, que Washington s'efforce aujourd'hui de combattre." L'un d'eux, Mansour Haj Azim, est devenu l'un des chefs de file du programme nucléaire iranien et, selon un rapport, le responsable d'un site soup-

onné d'être destiné à des fins militaires. Près des deux tiers des anciens étudiants iraniens du MIT ont fait le choix inverse et travaillent aujourd'hui aux Etats-Unis, certains au sein de la Commission arménienne de réglementation nucléaire ou dans des entreprises de défense américaines.

"Le parcours de ces Iraniens remet en perspective la question des ambitions nucléaires de l'Iran et le face-à-face actuel entre Washington et Téhéran", analyse *The Boston Globe*. "Les jeunes étudiants, arrivés dans le Massachusetts à une époque de grand optimisme à propos de l'énergie atomique, sont devenus des hommes d'âge mûr au beau milieu des craintes de prolifération nucléaire. C'était un magnifique programme", regrette Mohammed Moghimi, qui vit aujourd'hui à Newton, dans le Massachusetts. Si l'histoire avait évolué différemment, "nous aurions à l'heure actuelle cinq ou six centrales nucléaires civiles en service en Iran, ou même plus".

**Aujourd'hui, la secrétaire d'Etat américaine, Condoleezza Rice, remet en doute l'utilité pour l'Iran de posséder des réacteurs nucléaires, puisqu'il dispose selon elle d'une des plus importantes réserves de pétrole au monde. Pourtant, en 1974, les responsables américains avançaient l'argument inverse et incitaient Téhéran à investir ses bénéfices pétroliers dans la coûteuse technologie nucléaire américaine... C'est ainsi qu'en mars 1974, le chah d'Iran annonçait son intention de construire plus de vingt réacteurs en faisant valoir qu'ils couvriraient les besoins énergétiques nationaux et permettraient d'exporter plus de pétrole. Cinq ans plus tard, il était chassé du pouvoir par les forces révolutionnaires au service de l'ayatollah Khomeini. Les étudiants iraniens ont alors dû décider de leur avenir.**

**"Certains avaient des affinités avec la République islamique et étaient plutôt contents de la situation", se souvient Moghimi. "D'autres soutenaient le chah et étaient en colère." La Maison Blanche en faisait partie.**

RC

# “I have a dream” revisité dans un lycée de Maore La coloniale dans toute sa splendeur

LE TEXTE qui suit a été écrit fin 2006 par des lycéens mahorais, élèves de 1<sup>re</sup> au lycée professionnel de Kaweni, très certainement guidés par un ou plusieurs enseignants “bien intentionné(s)”, à l’occasion des 30 ans du Conseil général de Maore. Voici le texte... “La coloniale” dans toute sa splendeur !

“JAI FAIT UN RÊVE... Mayotte sans la République française. Il y avait moins d’hôpitaux, pas ou peu de dispensaires. On ne pouvait soigner les malades faute de matériel, de médicaments et de personnel qualifié. Les femmes accouchaient à la maison, sans suivi médical. La mortalité infantile était très élevée.

J’ai fait un rêve... Mayotte sans la République française. Les écoles étaient rares et toutes payantes. L’éducation, la scolarisation n’étaient pas très développées et n’étaient pas une priorité. Il n’y avait aucun espoir de poursuite d’études en métropole. J’ai vu ma grand-mère. J’ai vu que la culture des champs était plus importante que la Culture des hommes. J’ai vu que la culture des femmes n’avait pas de sens.

J’ai fait un rêve... Mayotte sans la République française. J’ai vu que les mots liberté, égalité, fraternité n’avaient pas de sens. J’ai vu que la justice, que les lois étaient différentes. J’ai vu les mariages forcés. J’ai vu des jeunes filles mariées très jeunes, trop jeunes... J’ai vu la dépendance des femmes par rapport à leur mari. J’ai vu qu’elles avaient peur d’être délaissées, j’ai vu leur manque de formation...

J’ai vu la misère, le manque de moyens financiers pour que l’île se développe. J’ai vu l’absence d’infrastructures. A force de voir, j’ai fermé les yeux.

A force de rêver, j’ai eu envie de pleurer. Les larmes m’ont réveillée. Et là, j’ai vu la réalité. Mayotte est dans la République française.

Depuis 1956 des hommes et des femmes, qu’ils soient connus comme Zéna Mdéré, Monsieur Marcel Henry ou anonymes se sont prononcés pour le maintien de l’île dans la République française. Avec le Conseil Général et l’Etat français, Mayotte se développe et avance. Parfois à peines pas, parfois à pas de géants. Nous sommes des Français du bout du monde, avec nos spécificités. La République nous a apporté beaucoup : l’île ne cesse d’évoluer. Chaque année, de nouveaux établissements scolaires sortent de terre. Les enfants sont scolarisés de plus en plus jeunes. La formation des jeunes est assurée. Des avancées sociales ont eu lieu : création de la sécurité sociale, bus scolaires sur toute l’île, bourses scolaires permettant la poursuite d’études en métropole ou sur l’île, aide financière avec la continuité territoriale. Des tabous sont tombés (comme le viol), des libertés apparaissent (fin des mariages forcés). Le progrès est en marche, beaucoup reste encore à faire. Les mentalités vont changer, vont évoluer. Depuis 30 ans, beaucoup de travail a été accompli. Des étapes ont été franchies. Nous souhaitons donc un joyeux anniversaire au Conseil Général de Mayotte.”

LE TON DIGNE de l’époque coloniale des années 1930 – ainsi que le style très messianique (les prêtres adorent les répétitions), que les plus ardents missionnaires n’auraient pas renié, et qui vise à faire croire à de jeunes élèves que seule la France est capable de leur apporter le bonheur, montre à quel point certains professeurs s’inscrivent dans l’anthéanisme de toute pensée critique et dans l’acceptation du fait colonial, à savoir que le Noir a besoin du Blanc pour progresser. L’œuvre coloniale guidée par un racisme qui voulait se faire passer pour universalisme a, depuis ses débuts, consisté dans la destruction de toute confiance chez le colonisé, notamment dans sa capacité à s’en sortir lui-même. Comme l’indiquait Albert Memmi en 1955 (Portrait du colonisé, Corréa, 1957) :

“CE DÉLIRE DESTRUCTEUR du colonisé étant né des exigences du colonisateur, il n’est pas étonnant qu’il y réponde de si bien, qu’il semble confirmer et justifier la conduite du colonisateur. Plus remarquable, plus nocif peut-être, est l’écho qu’il suscite chez le colonisé lui-même. Confronté en constance avec cette image de lui-même, proposée, imposée dans les institutions comme dans tout contact humain, comment n’y réagirait-il pas ? (...) Il finit par la reconnaître (...) Ce mécanisme n’est pas inconnu : c’est une mystification.”

AINSI CE TEXTE PRÉTÉ à des lycéens mais -on s’en doute- pensé par des enseignants, s’inscrit dans cette logique raciste qui, dans le passé, a abouti aux pires avilissements. Il emprunte pour cela la rhétorique classique du discours colonial universitaire, selon lequel la République, qui a le devoir d’aider les peuples non-civilisés, est leur seule source d’émancipation possible. En 1931, un membre du Parti radical, Albert Bayet, proclama lors du congrès de la Ligue des droits de l’Homme un manifeste devenu célèbre. La comparaison avec ce qui a été écrit 75 ans plus tard dans un lycée de Maore nous semble intéressante...

“APPORTER LA SCIENCE aux peuples qui l’ignorent, leur donner routes, canaux, chemins de fer, autos, télégraphe, téléphone, organiser chez eux des services d’hygiène, leur faire connaître enfin les droits de l’homme, c’est une tâche de fraternité [...] Le pays qui a proclamé les droits de l’homme, qui a contribué brillamment à l’avancement des sciences, qui a fait l’enseignement laïque, le pays qui, devant les nations, est le grand champion de la liberté, a [...] la mission de répandre, partout où il le peut, les idées qui ont fait sa propre grandeur [...]. Il faut nous considérer comme investis du mandat d’instruire, d’élever, d’émanciper, d’enrichir et de secourir les peuples qui ont besoin de notre collaboration.”

RC



j’ai été choqué par des dérives xénophobes qui ont révélées certaines déclarations. Ces attitudes ne sont pas seulement inadmissibles, ne sont pas seulement contraires aux valeurs de notre République, elles compromettent cette unité de la société mahoraise qui seule permettra de relever le défi qui l’attend (...) J’ai de même été choqué par la mise en cause de certains services de l’Etat et encore par les attaques personnelles visant certains chefs de services qui mènent ici un travail difficile, avec détermination, courage et un parfait désintéressement. Ces attaques sont également inadmissibles.”

PAR LA SUITE, M. BOUVIER reconnaîtra toutefois qu’au-delà “de cette première impression à laquelle il est de mon devoir de ne pas m’arrêter, [il a] conscience que beaucoup d’inquiétudes exprimées correspondent aux grands enjeux qui

caractérisent aujourd’hui la société mahoraise.” On peut toutefois s’interroger quant à cette intervention. D’abord sur la forme : le préfet représente-t-il toujours une sorte de super-gouverneur comme il l’était autrefois -il n’y a pas si longtemps- pour sermonner ainsi la population ? Nulle part en France -outremer compris-, un représentant de l’Etat ne s’exprime ainsi pour réagir à des événements. Et pour cause : le préfet a pour mission d’assurer la sécurité d’un territoire, pas de diriger son évolution. De même, nulle part ailleurs un préfet se permettrait de vilipender une partie de la population, à la manière du père Fouettard... Nombre de téléspectateurs ont comparé son intervention à celle de Jacques Chirac quelques jours auparavant, sur les chaînes de télévision françaises. Sauf que M. Bouvier, lui, n’a pas été élu. Il a juste été nommé dans un territoire qui fait encore -cette intervention le prouve-

## presse-papier

### SAÏD MOHAMED CHEIKH A TOUT COMPRIS... (IL EST ABONNÉ)

**OU QU’IL SE TROUVE, SAÏD MOHAMED CHEIKH** doit être abonné au *Messagger*. Je ne vois pas d’autre explication, il est beaucoup trop bien informé pour un mort. Loin de moi l’idée d’offenser la mémoire de l’ancien président du Conseil de gouvernement des Comores, décédé en 1970. Mais si vous avez lu comme moi le dernier *Messagger* paru en mars à Moroni, vous aussi devez vous poser des questions.

Comment Said Mohamed Cheikh pourrait-il savoir, autrement, que tous les maux de Ngazidja sont imputables à son président, Mzé Soulé Elbaki, et présentier que le salut de l’île se trouve dans l’élection de Said Larifou ? Lisez plutôt. Dans une “fiction” d’anthologie, *Le Messagger* a fait revenir l’ancien leader politique pour l’interroger sur “la crise qui secoue son île depuis 2002” et la “faillite de son œuvre”. Cheikh s’y promène de nid de poule en tas d’ordure, déplorant la décadence de Moroni, et à la présence d’espri de désigner le coupable de ce chaos : “C’est la faute à l’exécutif de l’île.” Plus loin, il précise son analyse : “El-bak ne m’étonne pas”, nous dit-il comme s’il le croisait chaque semaine chez Nassis (2). “Il est resté le même, spécialiste de l’agité prop, maché et iconoclaste (...) Avec lui le débat semble réduit à la seule compétition.” Mais le chef des Verts ne se contente pas de proférer des critiques, il nous apporte ses conseils. Le texte s’achève sur une question du *Messagger* : “Monsieur le président, en tant que sage, et si on vous demande de donner vos conseils sur le choix pour le futur président de l’île !” Et Said Mohamed Cheikh de

répondre : “Le sage c’est Allah, mais lorsqu’il y aura un grand nombre de candidatures, analysez le nom „Said“ qui vous paraît le plus efficace.” Pas de doute, le défunt président a dû lire l’entrevue de Said Larifou sur la page d’à côté, et contempler son visage plein de confiance, placardé à la une du journal sous le titre “Si j’étais élu...” Quand je vous dis qu’il est abonné !

**Peut-être reçoit-il aussi** *Le destin des Wangazidja*, mais n’est-il pas fan de coupé-décalé, sinon il nous aurait conseillé de voter pour un autre „Said“, avocat lui aussi. Si tous les hommes politiques agissaient comme Me FAHAM ! s’expliquait en effet *Le destin des Wangazidja* dans son premier et pour l’heure unique numéro, en janvier dernier. “Car celui-ci grâce à ses actions volontaristes et à son implication remarquable dans les grandes questions qui préoccupent la jeunesse comorienne, est (...) le candidat idéal, le sauveur incontesté.” Qu’a donc fait Maître Fahami pour mériter ces lourdes tâches de la part d’un journal qui ressemble à s’y méprendre à de la propagande -les avocats candidats en semblent friands ? Il a “donné un sens à la vie et à la carrière musicale” du chanteur Djibane Dio, en utilisant ses entrées à l’ambassade de France pour l’ aider à obtenir un visa. On comprend que Said Mohamed Cheikh, qui en est sans doute resté au twabac, ne se soit pas laissé séduire...

LG

(1) *Le Messagger* n°2, mars 2007

(2) Restaurant/café/boulangerie très fréquenté à Moroni

(3) *Le destin des Wangazidja* n°1, janvier 2007

## monsieur le gouverneur a dit...

L’IMAGE TÉLÉVISÉE PARAÎT ANACHRONIQUE, PRESQUE PATHÉTIQUE. Le nouveau préfet de Maore, Vincent Bouvier, qui n’a pas tardé à monter de quel bois il se chauffe, et quelle haute idée il se fait quant à son rôle dans l’île, est au centre. Seul. Au second plan, le drapeau français. Dans un décor digne des allocutions du président de la République -tout en solennité, voire en intimidation-, M. Bouvier, au cours de cette intervention sur RFO -sans journaliste- issue d’une autre dimension, rappelle les Mahorais à leurs “devoirs”.

“A la lumière des événements qu’a connu Mayotte ces dernières semaines, les propos qui ont été tenus, les revendications qui ont été exprimées, et après un mois de présence, j’ai donc cru nécessaire de vous adresser un message”, dit-il, avant de sermonner les manifestants et leurs propos racistes et xénophobes. “A bien des égards,

ceci : “Les premières ébauches de la doctrine coloniale républicaine voient le jour : c’est avec la réalité des colons qu’il faut composer car ceux-ci sont proches, même s’ils sont esclavagistes, des citoyens français. La solidarité entre originaires de l’Europe est plus forte que la solidarité avec les opprimés.”

Aujourd’hui, l’escravage a changé de forme et les opprimés le sont moins. Il n’empêche, on retrouve dans cette intervention cet état de solidarité communautaire. Comme l’indique l’ouvrage précité, ce n’est pas du racisme, c’est le fondement même de la République coloniale qui impose ces comportements. L’analyse du très à droite Denis Hermann dans *Les Nouvelles de Mayotte* ne s’y trompe pas : “Vincent Bouvier ne tolèrera pas que l’on marche sur les pompes de la République”. C’est ça, la démocratie...

RC

## Un nouveau programme pour 2008-2012

### la phrase à méditer

**“Travailler en dehors du foyer nous permet d'être entreprenantes et d'évoluer socialement.”**

Extrait de *L'enquête sur la violence basée sur le sexe aux Comores* (lire ci-dessous)

### le chiffre

**37%**

C'est le nombre de femmes ayant accouché dans une structure sanitaire publique aux Comores en 2004. La même année, 72,7% des femmes enceintes s'étaient rendues à une consultation prénatale.

### Aux lecteurs

**Vous avez des questions à poser, des commentaires à faire, des critiques à exprimer, un débat à engager après avoir lu cette page ?**

**Cet espace est pour vous.**

**Envoyez-nous vos réactions par courrier à : UNFPA, Hamramba, BP648, Moroni, ou par internet à djamaliddine@unfpa.org**

Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) a lancé la préparation de son cinquième programme quinquennal pour les Comores, qui se déroulera de 2008 à 2012. Le quatrième programme de pays pour l'Union des Comores, qui se termine cette année, avait un budget de 3,4 millions de dollars américains, soit plus d'1,2 milliards de francs comoriens. Ce programme a couvert deux domaines : la santé de la reproduction, et la stratégie de population, développement et genre. Cinq districts sanitaires de concentration (Mitsamihouli, Mbéni, Fomboni, Domoni et M'remani), couvrant 30% de la population totale du pays, ont bénéficié des activités en faveur de la santé de la reproduction. Par contre, le volet planification familiale couvrait l'ensemble des 17 districts sanitaires des trois îles.

Parmi les réalisations de ces quatre dernières années, des plans annuels d'action ont été mis en place dans chacune des îles pour appliquer la stratégie nationale d'Information, éducation et communication en Santé de la reproduction, de même que des protocoles d'accord signés par les gouvernements des îles et les partenaires de terrain pour la mise en œuvre des activités planifiées. L'information, la contraception, le dépistage des maladies sexuellement transmissibles ont été rendus plus accessibles aux jeunes grâce à l'appui technique et logistique fourni aux Centres d'information et d'animation des jeunes (CIAJ). Une stratégie de sécurisation des produits contraceptifs a été élaborée, ainsi que des modules de prise en charge des urgences obstétricales. Les soins obstétricaux d'urgence ont aussi été améliorés grâce à un renforcement du plateau technique. Sans oublier la distribution de produits contraceptifs, y compris les préservatifs masculins et féminins.

Sur le plan statistique et institutionnel, l'UNFPA est intervenu pour renforcer les capacités en matière de formulation, gestion et coordination des politiques et programmes de population et genre. Un appui technique et financier a été apporté à la réalisation du RGPH 2003, un document qui comprend 14 rapports d'analyse thématique dont ceux relatifs à la situation des femmes aux Comores, aux jeunes et adolescents, à la pauvreté non monétaire, et à la mortalité maternelle. Le Code de la Famille a été finalisé et adopté. Enfin, un réseau national des jeunes en population et développement, avec des antennes au niveau de chaque île, a été créé et a participé aux forums nationaux et régionaux.

Pour préparer les futures activités et demander leur financement, l'agence de l'UNFPA a établi un



Réunion autour du Programme Pays de l'UNFPA. En haut : Benoît Kalasa, Directeur Pays de l'UNFPA pour les Comores, entouré du Commissaire au Plan et du Représentant de l'Unicef.

“Programme de pays” qui résume les grandes orientations des cinq prochaines années. Ce document, établi en partenariat avec le gouvernement comorien, soumis à tous les partenaires sur place, aux autres agences des Nations Unies, à des conseillers régionaux de l'UNFPA et au directeur Pays de l'UNFPA pour les Comores, Maurice et les Seychelles, sera examiné en juin au siège de l'organisation. Le Conseil d'administration, composé des pays donateurs membres des Nations Unies, décidera ou non de financer les orientations proposées. S'il donne son aval, un Plan d'action sera alors réalisé.

Le programme pour 2008-2012 comprend trois grandes composantes : Santé de la reproduction, Stratégie de population et développement et enfin Genre. L'aspect Information éducation communication sera pris en compte de façon transversale.

L'une des nouveautés du programme par rapport au précédent devrait consister à rendre plus autonomes les structures qui mettront en œuvre le plan d'action, notamment dans la gestion des budgets. Ces structures sont étagées – Commissariat général au Plan, Directions de la Population et du développement, de la Statistique, de la Santé familiale, de la Promotion du genre et de la Santé, ministères des îles autonomes ou associatives - l'Ascof, le Réseau Femmes et développement, Cap, auxquels devrait s'ajouter le Croissant rouge. La composante Santé de la reproduction visera l'amélioration de l'accès, la qualité et l'utilisation des services médicaux et de prévention, avec un accent particulier chez les femmes et les jeunes. Elle prévoit de renforcer les plateaux techniques des districts de concentration et des Centres Hospitaliers Régionaux en mettant à leur disposition des kits pour les urgences obstétricales. Le programme aidera l'Ecole de Médecine et de Santé Publique à uniformiser la formation des paramédicaux en santé de la reproduction. Une distribution à base communautaire de préservatifs masculins et féminins est aussi proposée.

La composante Population et développement visera à améliorer les données statistiques dont dispose le pays et à renforcer les capacités des ONG et associations en matière de gestion de projets, tout en contribuant à l'émergence d'un environnement socio-culturel et législatif favorisant les droits des femmes ainsi que la lutte contre la violence basée sur le sexe. Il est prévu, entre autres, la mise en place au niveau de chaque île des structures d'accueil et de prise en charge des femmes et des jeunes filles victimes de violence.

## Violences envers les femmes, un tabou tenace

Le 9 novembre 2005, la ville de Moroni était sous le choc après le meurtre par son mari d'une femme comorienne de 38 ans. Dans la revue à mi-parcours de l'UNFPA, en novembre 2005, un homme a fait part de son indignation et a recommandé que le problème soit priorisé dans la suite des activités de l'organisme. L'idée d'une étude sur la violence basée sur le sexe, permettant d'avoir une connaissance du problème au niveau du pays, a été lancée.

En réponse à cet appel, le gouvernement de l'Union des Comores, avec l'appui financier et technique de l'UNFPA, a organisé une consultation nationale sur ce thème. En mai et juin 2006, une enquête a été menée à Ngazidja, Ndzuani et Mwali auprès de 300 femmes de milieux urbains et ruraux, ainsi que des cadi et magistrats.

Les résultats montrent que la femme comorienne quels que soient son âge, sa position sociale et son niveau scolaire, est victime de pratiques discriminatoires liées à son sexe et est exposée à toutes sortes de violences : physiques, psy-

ques et économiques. Les discussions avec les femmes ont porté sur leurs conditions de vie et de travail, leur place dans la société, les violences conjugales, les viols, la prostitution.

D'une façon générale, les femmes rencontrées se plaignent que leur travail est peu valorisé. Leurs activités rurales ne sont pas l'objet d'attention au même titre que celles des hommes. Durant toute l'enquête, les femmes n'ont pas cessé de répéter que le manque de scolarisation leur fait défaut et a fait d'elles des femmes soumises. Le travail à l'extérieur de la maison ou du champ est au contraire très valorisé par les femmes qui voient là le moyen d'échapper à la dépendance vis-à-vis des hommes :

*“Nous nous sentons utiles, moins dépendantes, épaulées, et puis nous pourrons prendre la charge de nos enfants si le mari s'en va ou si nous divorçons.”*

La violence conjugale prend selon l'enquête de plus en plus d'ampleur aux Comores. Une violence souvent due à cause des tabous, mais que 70% des femmes interrogées ont eu à subir sous

une forme ou une autre. *“Nos mariés nous délaissent, ne nous donnent pas d'argent, et quand on refuse de faire des rapports sexuels avec, ils nous battent et nous insultent et nous menacent de nous quitter”*, se plaignent certaines d'entre elles.

Les participantes ont indiqué qu'une grande variété d'incidents peut déclencher des agressions physiques qui les humilient. Leur époux exerce parfois une violence de nature économique entraînant une privation de moyens. *“J'ai un bac+2 et mon mari m'interdit de travailler, a placé nos enfants dans sa famille et m'empêche de suivre leur scolarité”*, témoigne une femme.

Peu d'entre elles signalent ces incidents parce qu'elles ont toujours appris à ne pas s'opposer à l'autorité de l'homme. Les cadi et magistrats interrogés confirment cette tendance. *“Nous n'avons jamais jugé de cas de violences conjugales, les femmes vont plutôt chez le cadi parce qu'elles redoutent que les juges mettent leur mari en prison”*, déclare un

magistrat. Pourtant, d'après les cadi, *“les femmes viennent rarement se plaindre des violences subies parce que nous ne sommes pas habilités à juger les cas de violences”*.

Démunies, les femmes et surtout les jeunes filles le sont aussi face aux viols. Beaucoup sont découragées par l'impunité dont bénéficient les auteurs d'abus sexuels et la tendance des familles à étouffer les affaires. Concernant la lenitudo de traitement des dossiers, les magistrats expliquent que certaines affaires demandent des enquêtes approfondies. Ils disent aussi que les juges subissent des pressions et qu'il leur arrive d'annuler la procédure par peur d'être limogés. *“On essaie d'appliquer les peines mais beaucoup de familles passent par des procédures extra-judiciaires”*. Parmi les propositions des femmes pour remédier à ces problèmes, *“soumettre au parlement un projet de loi sur la protection contre les violences domestiques et contre la discrimination des femmes”*, et *“veiller à ce que les lois soient appliquées de façon impartiale”*.

# “Tous bénévoles”, la dernière trouvaille de Bacar

par Lisa Giachino et Naouerdinne Papamwegne

LE GOUVERNEMENT DE NDZUANI a beau être critiqué de toutes parts, on ne peut lui enlever son exceptionnelle créativité. S'il existait un Trophée international de la trouvaille politique, Mohamed Bacar et ses hommes monteraient sûrement sur le podium des inventeurs de Machines à-bâillonner-la-contestation, dans la catégorie "Micro-territoires" bien-sûr. Leurs modèles pourraient être brevetés et vendus à d'autres semi-dictatures, pour aider d'autres despotes en mal d'autorité à museler leur population. Qui sait, de plus grands pays encombrés par les droits sociaux et leur sacro-sainte "démocratie" pourraient même s'y intéresser, sous l'empire d'apprentis sorciers comme Sarkozy (le candidat à la présidentielle française, pas le ministre de l'Intérieur anjouanais surnommé ainsi) ? Voilà qui relancerait l'exportation à partir du port de Mutsamudu, remplaçant avantageusement la vanille après l'époque bénie des cultures de rente, et fournirait aux barons de l'île très autonome de nouveaux subsides dans lesquels les syndicalistes, les autorités nationales ou l'Union européenne ne viendraient pas fourrer leur nez... Mais trêve de rêveries. Nul besoin d'inventer de telles bêtises, la réalité est tellement plus déconcertante...

ON SAVAIT LE RÉGIME BACAR particulièrement imaginatif depuis que ses sbires avaient vulgarisé, le plus sérieusement du monde, le principe selon lequel "ce n'est pas bien d'être un bon journaliste à Anjouan" (lire Kashkazi n°60 du mois de février). Ces derniers temps, le colonel et son entourage se sont cependant surpassés jusqu'à concevoir une formule des plus astucieuse : "Bénévole (éventuellement) payé vaut mieux que fonctionnaire sans salaire." Ça a l'air simple comme ça, mais il fallait y penser !

De quoi s'agit-il exactement ? Pour remonter à la source de cette idée de génie, il faut évoquer un autre tour de magie de l'exécutif anjouanais. Voilà déjà quelques mois que les salaires des enseignants de l'Union tombent régulièrement grâce à un mécanisme de concertation entre les exécutifs insulaires et national - le versement par les îles de recettes à la Banque centrale conditionnant chaque mois le déblocage des fonds nécessaires. "Anjouan était même le bon élève de ce système", observe Salim Soulaïmaïna, responsable du Syndicat des enseignants au niveau national. Seulement voilà : les autorités de Ndzuani n'ont semble-t-il pas résisté à la tentation de profiter de l'aide allouée par l'Union européenne (UE) pour réaliser quelques "économies". Ainsi, quand l'UE a financé le paiement de deux mois d'arrérés de salaire au personnel éducatif des trois îles, le versement des recettes anjouanaises à la Banque centrale n'a pas eu lieu. Tout s'est passé comme si le gouvernement Bacar voulait substituer l'un des deux mois versés par l'Union européenne au salaire "normal" versé régulièrement. Pourquoi ? Interrogé par notre correspondant à Ndzuani, le ministre de l'Education de l'île n'a pas souhaité lui répondre, sous prétexte que celui-ci manquait de "réserve".

Toujours est-il que les instituteurs et professeurs anjouanais ont exigé d'être traités à la même enseigne que leurs collègues des autres îles, et de percevoir leur "troisième mois". Le 12 février 2007, à l'appel de leurs syndicats, plus de 200 enseignants entrent en grève, faisant preuve d'un culot que le *Bacar's band* ne pouvait laisser impuni sans faillir à sa réputation. Une série de mesures toutes plus ahurissantes les unes que les autres ont donc été prises pour réduire à néant le front professionnel. Pour commencer, Youssouf Abdallah et Souleimane Combo, tous deux enseignants et responsables syndicaux, ont été suspendus de leur poste et généralement mis à la disposition de la fonction publique - donc écartés du système éducatif. Classique. Suite logique de cette décision, le ministre anjouanais a refusé de débuter la réunion entre les ministres de l'Education des îles et de l'Union, du 16 au 19 mars, tant que ces deux représentants des enseignants n'auraient pas été remplacés... par des hommes désignés par ses soins, cela va de soi.

LES SANCTIONS AURAIENT PU S'ARRÉTER LÀ si le régime Bacar avait simplement eu affaire à quelques syndicalistes turbulents. Faire faire les meneurs de grève, ça le connaît. Malheureusement

pour lui, il était confronté cette fois-ci à des dizaines de contestataires bien décidés à parvenir à leurs fins. Qu'à cela ne tienne : il suffisait de se débarrasser de TOUS les grévistes. C'est là que les fameux bénévoles sont entrés en scène...

En effet, comment n'avait-on pas pensé plus tôt ? La solution était là, sous les yeux des dirigeants depuis des mois déjà. Des mois qu'elle était testée à petite échelle dans des écoles manquant d'enseignants, sans que personne ne sache (du moins, espérons-le) qu'elle permettrait un jour de remédier (sois-disant), dans la joie et la bonne humeur, à la paralysie du système scolaire. Rien de plus sympathique en effet qu'un bénévole : à la fois découragé par le chômage et plein d'espoir quant à une éventuelle embauche, manquant souvent de formation et d'expérience pour le poste qu'il occupe, parfois nommé par copinage, il n'a rien à gagner à revendiquer et tout à perdre à ouvrir sa bouche. Comme il n'est pas censé être payé, il est peu regardant sur ses conditions d'exercice et son efficacité. Et si un jour il touche un salaire, sa joie lui fera oublier le reste. Le fonctionnaire rêvé, sauf que ce n'est pas un fonctionnaire !

Fort de cette trouvaille, Ibrahim Djaé, le ministre de l'Education, s'est donc fendu d'un arrêté remplaçant les grévistes -c'est-à-dire la grande majorité des enseignants- par des bénévoles. Selon ses dires, cette décision vise à donner "une bonne correction une fois pour toutes" aux instituteurs et professeurs qui, "depuis les anciens gouvernements, de 1975 à nos jours, ont toujours l'idée d'organiser des grèves puis de percevoir leurs salaires. Ce n'est pas loyal". Quelle déloyauté, en effet, que de réclamer son salaire ! Pour bien montrer de quel bois il se chauffe, le gouvernement a dépêché des soldats devant les guichets de la Poste avec comme mission d'empêcher les grévistes de percevoir leur salaire de janvier - précisons que les enseignants ont travaillé au mois de janvier, la grève ayant débuté le 12 février. Ces salaires ont par ailleurs été promis aux gentils bénévoles, qui font plus ou moins acte de présence dans les écoles et dont certains ont commencé à encaisser ce modeste pactole.

Rien de plus sympathique qu'un bénévole : à la fois découragé par le chômage et plein d'espoir quant à une éventuelle embauche, manquant souvent de formation et d'expérience pour le poste qu'il occupe, parfois nommé par copinage, il n'a rien à gagner à revendiquer et tout à perdre à ouvrir sa bouche.

ELLE VA ÊTRE BELLE, l'école, à Ndzuani ! Le ministre reconnaît ne pas savoir à combien se chiffre le nombre de ces remplaçants de fortune tombés dans les classes par hasard. Sans frais de transport, sans formation, sans encadrement, sans aucune certitude et perspective d'avenir, beaucoup ne se rendent dans les établissements que deux fois par semaine. Certains ont fait des études, d'autres non. C'est le cas par exemple de cette mère de famille d'une quarantaine d'années qui s'interroge : est-ce vrai qu'elle sera payée pour se rendre dans un autre village, elle qui n'a jamais enseigné et s'occupait jusqu'à présent de son foyer familial ? Si oui, c'est une véritable aubaine : elle a juste eu à suivre le mouvement et à profiter du statut de son mari, une autorité locale, pour être acceptée sans présenter le moindre dossier !

Seuls trouble-fête, les élèves, que les tours de magie de Bacar n'ont pas encore réussi à rendre idiots, et qui voient bien la différence entre des enseignants de métier -même mal formés, même démotivés- auxquels ils ont affaire d'habitude, et les individus qui atterrissent devant eux comme ils arriveraient sur la planète Mars. A Domoni, ils ne se sont pas privés de le faire remarquer aux pauvres bénévoles. A Ongoujou, dans le Nyumakele, ils ont même fait grève à leur tour, considérant que leur région connaît suffisamment de retard en matière d'éducation pour "ne pas jouer au chat et à la souris avec [des] profs" absenteistes.

Reste plus qu'à trouver des élèves bénévoles... Les élèves ne sont pas payés !? Vite, une idée !

## no comment

"La France est un Etat. L'Etat n'a pas de sentiments. La France est à Mayotte parce qu'elle a des intérêts. Arrêtons donc de mentir aux Mahorais. La France ne quittera pas Mayotte tant que ses intérêts vitaux exigent une présence ici."

**BACAR ALI BOTO**, candidat (ADC) à l'élection législative de Maore, lors d'une conférence de presse.

"Le pays est comme un immense kwassa. On ne sait pas où on va, mais on y va."

**YOUSSOUF MOUSSA**, dirigeant du Front démocratique, à propos des Comores.

"Les îles de l'océan Indien sont à la merci des forces de la nature et de celles créées par des êtres humains, et de ce fait, elles doivent résister à ces forces et faire de la région une zone de paix et de sécurité et aussi renforcer la coopération dans tous les domaines."

**MARC RAVALONANANA**, président de Madagascar, lors de sa visite officielle à l'île Maurice le 12 mars.

"Je vous ai dit que c'est notre candidat et en plus c'est mon beau-frère. Donc je le soutiens."

**INI NADHOIM**, vice-président de l'Union des Comores, à propos du candidat de la mouvance présidentielle M. Abdoullahab, au scrutin de Ngazidja, dans *La Tribune des Comores*.

"La formation doit être porteuse d'espoir et une voie de secours, non un puits dans lequel les entreprises puissent une main d'œuvre gratuite."

**CHIHABOUDINE BEN YOUSSEF**, candidat (dissident MDM) à l'élection législative de Maore, dans *Le Mahorais*.

"Il faut arrêter de raconter n'importe quoi. Les plages de Mayotte sont sales, avec du sable noir. Ajoutez à cela que le billet d'avion de Paris est largement moins cher pour se rendre aux Seychelles ou à Maurice, et vous comprendrez que Mayotte ne peut pas tout miser sur le tourisme."

**SAID AHAMADI DIT RAQS**, candidat (PSM) à l'élection législative de Maore, dans *Le Mawana*.

"Ma théorie, au vu de ce qu'il se passe ici, c'est que la dictature la plus bête fonctionne mieux que le chaos le plus total."

**UN TRAVAILLEUR HUMANITAIRE** vivant dans l'archipel, à propos de la situation qui règne à Ndzuani (la dictature) et Ngazidja (le chaos).

"[Il s'agit] d'enterrer le séparatisme à Mirontsy, le village où il y avait eu le plus d'écho. Un peu comme le nazisme et la ville allemande de Nuremberg. Il y a été, il y a été jugé, il y a été banni."

**UN PARTICIPANT** du congrès constitutif du Parti populaire anjouanais, qui succéda à l'Organisation pour l'indépendance d'Anjouan, cité dans *Al-watwan*.

# en mars 2007

## on parle d'élections, d'égalité, d'élections et d'élections

A L'APPROCHE D'UNE ÉLECTION, avez-vous remarqué à quel point le monde est beau et plein d'avenir ; les propositions sociales et justes ; les sentiments printaniers, voire passionnels ? Ainsi ces dernières semaines, les Mahorais ont pu se rendre compte à quel point les candidats à l'élection présidentielle française les apprécient. Le premier à déclarer sa flamme fut Nicolas Sarkozy, quelques jours seulement avant la venue dans l'île du seul candidat à s'y être pour l'heure

déplacé, François Bayrou. Plutôt opportun... Mais comme il est semble-t-il timide -il n'a pas l'air, comme ça, avec ses diatribes anti-racaille-, il n'a pas osé le leur dire en face : dans une "Lettre aux Mahorais", l'ex-ministre de l'Intérieur qui aime à stigmatiser dans ses meetings ceux qui "égorgeront les moutons dans la baignoire" (suivez mon regard), a avoué qu'il n'aimait pas seulement sa femme, Cécilia. "Je n'ai pas encore pu venir ici

vous voir", écrit Sarkozy -ou l'un de ses communicants. "Mais je fais ici la promesse que, si je suis élu, l'un de mes premiers déplacements, en tant que président de la République française, se fera à Mayotte et à La Réunion." Selon le candidat de l'UMP, les Mahorais sont "l'incarnation même de la fidélité à la France".

qu'ils ont rejointe "librement et bien avant d'autres". Joli travail de communication, de flatterie, et de révisionnisme historique -le mot "librement" restant à prouver. Mais "si je vous écris", continue-t-il, "ce n'est pas pour vous faire de belles promesses qui seront oubliées au lendemain de l'élection". Quelles sont-elles ? Tout d'abord, "je ne laisserai personne, dans cette région du monde, contester votre appartenance à la France". Ensuite, "si le Conseil général me le demande, je vous consulterai sur la départementalisation de votre île (...). Cette évolution devra se faire progressive et de façon adaptée". Enfin, "l'Etat vous doit la sécurité (...). Je sais à quel point vous avez souffert d'une immigration clandestine massive qui a désorganisé la société dans laquelle vous vivez." Le candidat évoque également dans sa lettre l'éducation, le

### LE JOURNAL DU MOIS

logement et l'économie : "Je considère qu'il est fondamental de réaliser le port en eau profonde et la piste longue de l'aéroport". Voilà, comme il le dit, "c'est ma façon de vous aimer".

UN AUTRE QUI A LE CŒUR GROS comme ça, c'est François Bayrou. Le candidat de l'UDF, lui, est venu le dire sur place, qu'il les aime, les Mahorais. Texto : "Je vous aime et suis heureux que vous soyez un visage de la France. Si je suis élu, la République donnera à Mayotte les moyens d'avoir le développement économique et la qualité de l'environnement auxquels vous aspirez depuis longtemps, en demandant à devenir un département français." Au cours d'une visite de trois heures samedi 24 mars, François Bayrou s'est exprimé dans l'enceinte du Conseil général, reçu par le président Olli, le sénateur Giraud, et le maire de Mamoudzou Hassan Abdallah. Accueilli par des centaines de femmes, mais aussi des dizaines d'instituteurs mécènes (lire par ailleurs), le possible "troisième homme" a affirmé que s'il est élu, il défendra "les projets des Mahorais pour qu'ils deviennent département". Répondant aux manifestants, "la clé pour un avenir construit de l'île, tout comme de la France, c'est l'éducation !" a-t-il dit. "Les Mahorais doivent apprendre le français et nous devons renforcer le système éducatif dans les écoles primaires et secondaires (...). Nous vous donnerons les moyens. Les promesses seront respectées". Bayrou a également parlé de tourisme, d'économie (donc de l'aéroport) et d'environnement. Peu avant ce déplacement, le candidat centriste avait abordé à la Réunion un autre sujet : l'immigration. Il a ainsi confirmé qu'il était favorable à une adaptation du droit du sol, "à Mayotte et en Guyane", pour que "l'attribution de la nationalité française soit conditionnée par autre chose que par la naissance dans un hôpital". Autrement dit, Bayrou s'oppose au droit du sol que l'ex-ministre de l'Outremer, François Baroin (devenu ce mois-ci ministre de l'Intérieur), avait lui aussi récusé, en 2005.

Reste à François Hollande, dont la venue est programmée début avril, à déclarer lui aussi sa flamme au nom de sa candidate qu'il représentera : Ségolène Royal. Le premier secrétaire du Parti socialiste rencontrera ses partisans, qui ont fondé un comité de soutien organisé autour d'Ibrahim Aboubacar (PS) et Jean-François Hory (Parti radical de gauche).

ON NOTERA QU'AUCUN DES DEUX CANDIDATS n'a abordé la question qui, pour l'heure, mobilise sinon les politiques, du moins les citoyens à Maore : l'égalité sociale. Nous en parlons longuement le mois dernier à l'occasion de l'affaire Mohamed Aly. Le mouvement né de son incarcération, s'il s'est amenuisé après sa libération, n'est pas mort. Mercredi 14 mars, à l'appel des syndicats Cisma-CFDT et CGT-Ma, du collectif

## Les enseignants de Maore dans un conflit longue durée

Lundi 2 avril, les instituteurs ont entamé leur troisième semaine de grève. Toujours motivés.

LES enseignants du premier degré depuis le 21 mars ont entamé lundi 2 avril leur troisième semaine de mouvement sans interruption. Plus motivés que jamais : "A partir d'aujourd'hui, nous durcissons officiellement le mouvement", a lancé Rivonala Rakotondravalo, secrétaire général du Syndicat des enseignants (SE-CGTMa), avant de recevoir les acclamations des quelque 200 instituteurs présents sur place.

Le mouvement avait débuté en douceur, lundi 19 mars, devant les portes du vice-rectorat. Mais rapidement ce matin-là, des échauffourées ont éclaté entre les forces de l'ordre et les grévistes, qui étaient entrés dans les locaux du vice-rectorat alors que des collègues passaient des examens. Plusieurs manifestants ont été repoussés à coups de matraques ; l'un d'eux a été arrêté par la police et, selon lui, roué de coups jusqu'au commissariat -il a été ensuite conduit à l'hôpital. Cet incident qui rappelle celui de 2004, lorsque les enseignants en grève pour réclamer l'intégration dans la fonction publique d'Etat avaient été expulsés du vice-rectorat *manu militari* par les forces de l'ordre, a eu le mérite -ou le défaut, c'est selon- de mobiliser plus fortement les enseignants. Dès le lendemain, ils étaient plusieurs centaines à manifester dans les rues de Mamoudzou. Deux jours après, ils étaient environ 500. Depuis, ils sont quotidiennement 150 à 250 à se retrouver chaque jour devant le vice-rectorat, et à organiser des actions : fermeture d'écoles, sensibilisation dans les classes et les villages, barrages des routes -qui ont abouti à l'intervention de la police le 28 mars, après des barrages qui ont duré 2 heures au sud et au nord de Mamoudzou. Le taux de grévistes est cependant plus important que le nombre de manifestants ne pourrait le laisser croire. Alors que les autorités affirment que le mouvement est minoritaire, le SE annonce un taux de 95% de grévistes. Une chose est sûre : depuis lundi 26 mars, la grande majorité des écoles de Grande Terre est fermée. Certaines mairies comme celle de Koungou, et certains directeurs ont pris la décision

de fermer les écoles étant dans l'incapacité d'assurer la sécurité des enfants. D'autres écoles sont fermées de fait. "Dans mon école", raconte un directeur d'un établissement de Ouangani, "tous les enseignants font grève sauf un. Le lui ai demandé, en accord avec l'inspecteur, de ne pas venir tant que le mouvement ne serait pas terminé."

SELON LE VICE-RECTORAT, des parents d'élèves et des enseignants non-grévistes se sont plaints de violences lors du passage des grévistes dans les écoles. "Si vous ne fermez pas l'école, on crève les pneus de vos voitures", dit avoué entendu un enseignant. Des parents affirment que leurs enfants ont été "piétinés". Les leaders du mouvement réfutent ces accusations. Dans ce contexte où les manifestants sont très remontés -certains sont partisans d'employer la manière forte, énervés par l'omniprésence des forces de l'ordre-, le dialogue avec les autorités est délicat. Celles-ci campent sur leurs positions. Lors d'une conférence de presse à laquelle le *Kashkazi* n'a pas été invité -une vieille habitude, le vice-recteur, qui en a appelé à la responsabilité de chacun et a dénoncé les violences prétées à certains grévistes, a répété ce qu'il dit depuis deux semaines : il ne peut rien faire pour aucune des revendications des enseignants. Ceux-ci réclament la majoration de la DS1 (une prime) à hauteur de 25%, "au même titre que les autres instituteurs". Le vice-recteur dit avoir transmis la requête au ministère. Autre revendication : l'indexation des salaires des instituteurs à l'instar des autres fonctionnaires en poste dans les DOM-TOM et des fonctionnaires expatriés. Selon la préfecture, il faut pour cela un décret difficile à prendre en cette période pré-électorale. Dernière des principales revendications : les enseignants réclament la titularisation des quelque 300 contractuels engagés avant 2003, qui ne possèdent que le Bac, et qui n'ont aucune chance selon les textes de loi -il faut avoir Bac +2- d'être un jour intégrés, ni par la voie interne, ni par la voie exter-

ne. Le vice-rectorat s'est engagé à étudier les cas un à un. Enfin, l'éternelle revendication de la table ronde réunissant l'ensemble des acteurs pour améliorer les conditions de travail est toujours repoussée. Le préfet propose une réunion thématique. Autant de réponses qui ne satisfont pas les grévistes, prêts à aller jusqu'au bout. "On ne peut plus reculer", affirment les plus motivés. "Après trois semaines de grève, on est allé trop loin, et cela fait trop longtemps qu'on nous prend pour des cons." Les enseignants sont régulièrement en grève depuis quatre ans -à noter que ce mouvement est le plus suivi depuis de nombreuses années. Mais leurs revendications sont rarement prises en compte.

RC



Lundi 19 mars, premier jour de grève. Le vice-recteur face aux grévistes.

# Manœuvres louches à la Cour constitutionnelle

L'ancien président Abdallah Sourette a été destitué en violation totale des textes de loi.

**LA** Cour constitutionnelle de l'Union des Comores a connu un mois de mars bouillonnant en changeant par deux fois de président. Après la destitution d'Abdallah Sourette, Mohamed Hassanaly a assuré l'intérim avant l'élection par une partie de ses pairs, quelques jours plus tard, de Mouzawar Abdallah.

Tout commence par une correspondance adressée à titre individuel par le président de la République à tous les membres de la Cour, sauf son président, Abdallah Sourette. Dans cette lettre datée du 26 février 2007, le chef de l'Etat interpelle les conseillers : "Le président de la cour a cru devoir émettre un avis personnel sur la question litigieuse [sur le bac d'Anjouan, ndlr] et ce, en violation flagrante des règles de fonctionnement de la haute juridiction", soutient Ahmed Abdallah Sambi dans cette missive à laquelle est jointe une copie de la correspondance. Dans sa lettre datée du 25 septembre 2006, Sourette répondait au ministre de l'Education de Ndzuanian, en lui donnant raison quant à l'organisation d'un examen propre à l'île. "L'enseignement primaire et secondaire, technique et professionnel, y compris leur suivi et leur évaluation relève de la compétence des îles, sous réserve du droit de tous les Comoriens à un égal accès aux établissements de leur choix dans n'importe quelle île de l'Union des Comores", annonçait aux autorités anjouanaises le président déchu. C'est sur la base de cette prise de position écrite que Sambi a renvoyé l'affaire aux conseillers de la cour pour "étude".

Séparation des pouvoirs oblige, aucune

disposition réglementaire ne prévoit de saisine de la sorte. Cette lettre du président a pourtant déclenché un ensemble d'opérations toutes plus suspectes les unes que les autres. Sur les sept membres de la haute juridiction, cinq se sont réunis le 9 mars en l'absence du président et de son premier conseiller, Abdoulmadjid Youssouf, pour statuer sur le cas de Sourette. L'assemblée de cinq membres a constaté la démission d'office du président pour "faute grave", en application de l'article 13 de la loi organique portant organisation de la

laissant entendre qu'il ne serait alors pas le seul à partir...

Toujours est-il que la haute cour a enchaîné avec une autre violation de la loi organique : la personne devant assurer l'intérim du président sortant était en effet le doyen d'âge du bureau, Abdoulmadjid Youssouf. Or, celui-ci s'était désolidarisé de la démarche entamée par ses collègues. Voilà sans doute qui explique pourquoi les membres présents ont utilisé l'article 7 du règlement intérieur de la Cour pour nommer Mohamed Hassanaly. Cet article n'avait

membres suffisait. Ils entrent ainsi en contradiction avec la Constitution de l'Union qui prévoit la nomination de sept conseillers par les différentes autorités du pays et la désignation du président "par ses pairs".

**AHMED ABDALLAH SOURETTE** déchu, les portes de la Cour lui sont par ailleurs fermées alors qu'il est toujours membre de cette instance - Mohamed Bacar, président de l'île de Ndzuanian, lui a renouvelé sa confiance. L'ancien président crie "au complot" organisé par les services de la présidence de l'Union et certains conseillers à la Cour, notamment Mohamed Hassanaly. Si le fait qu'il ait commis une faute n'est d'une manière générale pas contesté, il est difficile de ne pas voir dans cette affaire l'élimination d'un "gêne".

Peu avant la lettre de Sambi, la Cour avait déclaré constitutionnelle une loi de l'Assemblée nationale qui prévoyait que les présidents des exécutifs des îles démissionnent avant de se porter candidats à leur propre succession. Cette décision suivait de près la dénonciation - toujours par la Cour - des accords liant l'Etat à la société Al-Marwane, qui gère la manutention du port. Est-ce une coïncidence si le président de l'Union a choisi ce moment pour sortir des tiroirs une lettre vieille de huit mois ?

Voilà en tous cas mise à mal la crédibilité d'une assemblée censée, justement, garantir la confiance des Comoriens dans un fonctionnement juste de leurs institutions.

AA et LG

## Le Conseil général sauve la SMART

CEST certainement la subvention qui fera le plus de bruit cette année. Le 14 mars dernier, la commission permanente du Conseil général de Maore a, sur demande du président Said Omar Olii, validé le plan de sauvetage de la SMART. La collectivité s'engage à verser à l'entreprise d'accordage et de transbordement en quasi-faillite, une subvention de 500.000 euros ; elle se porte également caution auprès des banques pour des emprunts pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros. Cette subvention est accompagnée de contraintes imposées à la direction de l'entreprise. Une convention devra être signée entre les deux parties, qui devra comprendre un plan de redressement étalé sur trois ans, qui devrait aboutir au licenciement de plusieurs dizaines d'employés, trop nombreux et sous-utilisés - la direction se refuse à les licencier pour des raisons sociales. Parmi les premières mesures, Jean-Claude Henry et Marcel Henry, fondateur de la société en 1977, perdent la gérance et la cèdent à Arlette Henry - condition sine qua non pour que le Conseil général participe au redressement. Le premier conserve toutefois la direction de la logistique. D'autre part, la SMART (accordage) et la TRANSMART (transbordement) fusionnent, tandis que l'utilisation de la subvention devra être justifiée et contrôlée. Dernier point : le moratoire sur les tarifs des opérations de manutention, bloqués depuis 1991, est abrogé : la SMART pourra augmenter ses tarifs. Dans le même temps, Marcel Henry a cédé une partie de ses actions à la Coopérative ouvrière réunionnaise, qui entre à hauteur de 34 % dans le capital. Depuis trois ans, les comptes de l'entreprise qui possède le monopole de l'accordage au port de Longoni étaient au rouge. La société, qui doit autour de 500.000 euros à la Chambre de commerce et d'industrie, 338.000 à MIM (Maintenance industrielle mahoraise) et 300.000 euros à la Caisse de sécurité sociale de Mayotte, était en cessation de paiement. L'aide du Conseil général est arrivée à point nommé - dix jours avant la comparution de la société devant le tribunal de commerce, qui aurait pu décider de sa liquidation. Suite à cette participation du CG la présidente du tribunal, Gwéola Joly-Coz, a décidé de donner une dernière chance à l'entreprise. Du côté des patrons, on encaisse mal. Certaines ne comprennent pas pourquoi l'argent public sert à renflouer les caisses d'une entreprise mal gérée, alors qu'un repreneur privé - en l'occurrence Ida Nel - se proposait de relancer l'entreprise. A noter que cette subvention intervient après l'affaire Mohamed Aly, arrêté en février pour trafic d'influence passif (lire Kashkazi n°61). L'une et l'autre semblent intimement liées, M.Aly étant l'un des protagonistes de ce soutien apporté par le Conseil général à la famille Henry.

RC

••• tif de soutien à Mohamed Aly, du collectif des femmes leaders de la vie publique, environ 1.500 personnes ont marché dans les rues de Mamoudzou pour réclamer l'égalité des chances entre Mahorais et Français. Parité économique et sociale, augmentation des salaires du public et du privé, assurance maladie et allocations sociales plus élevées, indexation des pensions et retraites sur celles de l'Hexagone, accès au logement social, règles touchant au foncier dont sont exclus nombreux de Mahorais : les revendications sont légion, et répondent à la phrase de Boinali Saïd, secrétaire général de la Cisma : "Les Mahorais ne sont pas des sous-citoyens de la République". Selon lui, "on attend du Mahorais qu'il fasse preuve d'une certaine docilité en échange du développement qu'on promet de lui apporter. Pour mener à bien cette mission civilisatrice et exclusive de l'Etat, on se veau plus Mahorais que nous tous, seul détenteur de la pensée. Face à ce discours [entretenu] par le préfet lors d'une allocution télévisée digne d'un président de la République, lire p.9, ndlr], nous opposons l'égalité réelle, la construction de la parité, quitte à l'arracher." A priori semblable aux mouvements nés dans les autres territoires d'outre-mer il y a quelques années, cette mobilisation est avant tout guidée par le désir de disposer des mêmes droits que les autres Français. La marche du 14 mars s'est déroulée sans heurts, accompagnée par la grève des chauffeurs de taxi et des instituteurs. Une autre grève générale devait avoir lieu mercredi 4 avril - alors que nous avions déjà bouclé cette édition. Nous y reviendrons plus en profondeur le mois prochain.

(EDA), n'avaient pas fait de blessés. Une information erronée : quatre personnes ont été victimes des tirs. Parmi elles, Anli Boiboina, 29 ans, touché à la gorge et à la clavicule. Kaissoir Thouéni, blessé sous la plante du pied, Bacar Soilih, 17 ans, qui a reçu une balle dans le dos, et Mabuya, une fille de 15 ans blessée au genou gauche. Chaque blessé a reçu en dédommagement de ces bavures militaires une somme de 100.000 fc (200 euros) et une promesse non tenue d'être évacuée vers un hôpital hors de l'île. Tous ont dépensé plus de 100.000 fc depuis leur hospitalisation à Hornbo. Ils ont finalement fui l'hôpital car leurs familles ne parvenaient plus à couvrir les dépenses médicales. Seule Mabuya a été transportée en kwassa vers Maore....

■  
RETOUR À LA CASE POLITIQUE, mais dans l'Union cette fois. Environ 200 personnes ont répondu à l'invitation du congrès organisé dimanche 18 mars par l'Organisation pour l'indépendance d'Anjouan (OPIA) pour annoncer sa transformation en Parti populaire anjouanais. Presque toute l'île de Ndzuanian était représentée par des notables ainsi que par les jeunes qui avaient soutenu ce mouvement depuis sa création, au milieu des années 90. Ce rassemblement sonnait comme un épilogue à l'épisode séparatiste, mouvement dont les témoins ont affirmé leur volonté de défendre les "intérêts d'Anjouan" à l'intérieur du cadre constitutionnel comorien. Invités à prendre la parole, les représentants de l'Organisation pour les droits des Anjouanais sans papiers français n'ont cependant pas manqué de réclamer l'organisation d'un référendum demandant aux Anjouanais s'ils souhaitent un rattachement à l'ancienne puissance coloniale... auquel l'animateur du congrès a répliqué en substance que le sujet n'était plus d'actualité. Le parti a décidé de se préparer aux prochains scrutins, notamment la présidentielle de l'île, et a désigné comme chef de son bureau

Salim Ali Bagulam, qui continue d'arborer le drapeau français sur son toit et a été arrêté pour la dernière fois en mars 2004 par les autorités de l'île, qui l'accusaient de fomenter des troubles sociaux et politiques. Le secrétaire général du parti, Sofiaoui Said Ali Makami, explique les raisons du "réveil" du parti : "On a décidé de restaurer ce parti pour pouvoir en bloc défendre les intérêts anjouanais. Ce qui nous a touchés, c'est de voir la notabilité de Ngazidja organiser une assemblée générale exigeant la tenue des élections aux dates prévues, la destitution du président de la cour constitutionnelle, la mise en place des compétences dans les îles, ça nous a ouvert les yeux... On s'est dit qu'on était endormis", nous a-t-il déclaré.

AUTRE REVENANT : le RDR (Rassemblement pour la démocratie et le renouveau), qui constituait la mouvance présidentielle au temps de Djohar, avait à l'époque de la "réconciliation nationale" fusionné avec la CRC (Convention pour le Renouveau des Comores), autre mouvance présidentielle, d'Azali cette fois. Est-ce parce qu'aucune mouvance présidentielle d'envergure n'est née de l'élection de Sambi ? Le RDR a à tous cas décidé de voler à nouveau de ses propres ailes et l'a annoncé au cours d'une conférence de presse. Considérant que la situation politique et institutionnelle actuelle est une impasse, il demande la "mise en veilleuse du processus électoral et la tenue préalable des Assises Nationales devant : évaluer la réconciliation nationale ; aplatis les zones d'ombre et de contradiction contenues dans les lois fondamentales de l'Union et des îles ; étudier les conditions pour une restauration de la crédibilité de l'Etat dans l'optique d'une redynamisation des conclusions de la Conférence de Maurice".

POLITIQUE TOUJOURS, le président de l'Union a procédé le 22 mars à un remaniement ministériel. On n'enregistre aucun départ mais quatre nouveaux venus. Les

••• DANS NOTRE DERNIÈRE ÉDITION, nous écrivions que les affrontements entre la gendarmerie anjouanaise et la population de Domoni, suite au refus des habitants de voir installer des compteurs à carte imposés par la Société d'électricité d'Anjouan

••• giste aucun départ mais quatre nouveaux venus. Les ministres sont désormais dix sans les deux vice-présidents. Hassane Ahmada, responsable des Finances et de l'économie, a vu son ministère scinder en deux. Mohamed Ali Soilih, un ancien de la politique comorienne, s'est en effet vu proposer les Finances et le budget, lui laissant l'Economie et la promotion de l'emploi. Mmadi Ali a perdu l'essentiel de son portefeuille de la Justice au profit de l'avocat Mourad Said Ibrahim. Il ne lui reste que les Affaires islamiques mais il récupère le département de l'Information et de la communication, anciennement dévolu au vice-président Idi Nadhoim. Houmadi Abdallah s'empare du casse-tête de l'Energie et de l'eau au détriment de Nailane Mhadjji, qui garde toutefois l'habitat et l'urbanisme. Fouad Mhadjji, ancien chef du cabinet civil à la présidence, devient ministre de la Promotion de l'investissement. Quant à la seule femme du groupe, Siti Kassim, elle garde intact son ministère de même que le porte-parole du gouvernement en charge de l'Education nationale. Abdourohim S. Bacar. "L'effectif a augmenté. C'est une façon de ne pas trop concentrer de secteurs au sein d'un même ministère et cela pour des raisons d'efficacité et de rentabilité. Ce sont les résultats qui priment et qui comptent", a déclaré le président de la République 24 heures après avoir dévoilé le nouveau gouvernement. Cette nouvelle équipe était attendue depuis longtemps. La dissolution était prévisible depuis que le chef de l'Etat avait annoncé "qu'il était mal servi et parfois trahi". Trois jours après l'installation de cette nouvelle équipe, Sambi s'est envolé pour l'Arabie saoudite, au sommet des Etats arabes.

NOUS ÉVOQUIONS RAPIDEMENT LA LIBÉRATION de Mohamed Aly plus haut. Le directeur général adjoint en charge du

développement au Conseil général est sorti de la prison de Majicavo en toute discréction lundi 12 mars, un mois après son arrestation, suite à la demande effectuée par ses avocats. Ce qui ne signifie pas que l'affaire de trafic d'influence passif dont il est au centre (lire Kashkazi n°61) est close. Après deux semaines de repos -et de silence médiatique-, M. Aly a repris ses fonctions au sein de l'institution territoriale. Il a pu toutefois raconter sa version des faits à ses proches, qui en gros, dit ceci : lorsqu'il est arrivé au domicile de Jean L'Huillier, le patron auquel il aurait, selon ce dernier, demandé une somme d'argent en échange d'une subvention, le directeur de Mayotte Déménagement se tenait debout, armé et accompagné de son chien. Il lui aurait tendu une enveloppe que Mohamed Aly n'aurait pas osé refuser ; c'est là que les gendarmes seraient intervenus. Quoi qu'il en soit, le procès -sil a lieu- nous permettra d'en savoir plus sur cette affaire où règne de nombreuses zones d'ombre, et dans laquelle des personnes haut placées semblent avoir trémpé. Jean L'Huillier a lui aussi été libéré après trois semaines de prison. Il avait été condamné à un mois d'emprisonnement au début du mois de mars pour avoir tiré sur la porte de son concurrent, Demeco. ■

ON N'EN PARLE PLUS -ET POUR CAUSE, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires est proche de zéro-, mais le chikungunya n'a pas été oublié par tout le monde. Alors que l'épidémie a été évitée cette année dans la région, une douzaine d'équipes de l'Institut Pasteur continuent à se mobiliser pour lancer des recherches sur les différents aspects de l'infection. Ainsi, deux chercheuses ont travaillé sur des moustiques élevés en insectarium à partir de lar-

ves prélevées la Réunion et à Maore. "Nous avons mimé une infection en laboratoire et à partir de là, nous avons pu trouver la souche virale", explique Anna-Bella Failloux. Les premiers résultats ont déjà été obtenus. Une autre équipe de chercheurs a mené une étude pour mieux comprendre l'origine et l'évolution du virus. Elle démontre que les souches virales de l'océan Indien sont proches entre elles et apparentées aux souches d'Afrique de l'Est, Centrale et du Sud, et isolées entre 1952 et 2000. Les virus ayant émergé dans les îles de l'océan Indien ont donc été importés depuis le continent africain. On s'en doutait dès l'année dernière. Mais les chercheurs, sont allés plus loin et ont trouvé des "signature moléculaires", de véritables empreintes génétiques du virus. Elles n'étaient pas présentes au départ dans le virus, mais elles sont devenues prédominantes à partir de septembre 2005 dans les souches réunionnaises, précédant donc de peu l'explosion épidémique. Les scientifiques suggèrent que cela serait à l'origine d'une adaptation au moustique *Aedes albopictus*. Cela a influencé la multiplication du virus chez le moustique vecteur. Un vaccin est toujours en cours d'élaboration.

SANTÉ TOUJOURS : L'ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE Médecins du Monde est en mission exploratoire à Maore depuis un mois et demi. Après la venue de deux de ses membres en 2006 à la demande de médecins opérant sur l'île, inquiets des conditions d'accueil des malades depuis la mise en place de la Sécu et des soins payants pour les "étrangers", TONG a missionné Stéphanie Lafarge, coordinatrice médicale, pendant six mois, afin d'évaluer la situation. Disposant de deux locaux à Kawéni et Koungou, elle est chargé de recueillir les témoignages de ceux qui viennent la voir, ■••

# 35 prétendants pour les présidentielles

Dans les trois îles de l'Union, les QG commencent à s'agiter. A Ndzuani, six candidats organisent un front anti-Bacar.

ILS sont en tout 35 prétendants à la candidature pour les présidentielles de chacune des trois îles de l'Union des Comores, qui doivent se tenir les 10 et 24 juin prochains : 20 pour Ngazidja, 10 pour Ndzuani et 5 pour Mwali (lire la liste page suivante). Le dernier mot revient à la Cour constitutionnelle, qui doit valider les candidatures. En attendant le verdict de la haute juridiction, un cas fait couler beaucoup de salive : celui du colonel Abeid, qui a déposé son dossier à Moroni mais est candidat à Ndzuani où il a conduit le régime séparatiste pendant deux ans et se trouve aujourd'hui *persona non grata*. La question de la validité des candidatures anjouanaises se pose d'autant plus que le colonel Bacar a imposé l'obtention de parrainages pour pouvoir se porter candidat. Une loi taillée sur mesure était donné qu'il est le mieux placé pour se procurer toutes ces signatures. En réponse, six des neuf autres candidats à la présidentielle de Ndzuani, ont monté un bloc contre lui, exigeant "la formation d'un gouvernement de transition insulaire". "Le Président Mohamed Bacar était pour un mandat de cinq ans, à compter du 14 avril 2002 (de son investiture), au 14 avril 2007 inclus", écrivent-ils dans un communiqué commun issu de leur rencontre à Sîma, dans le fief de Mohamed Djaaafar, candidat malheureux à la présidentielle de l'Union en 2006.

"AUTREMENT DIT, le 14 avril 2007 à zéro heure (minuit) est la date du terme de son mandat. Par conséquent, il ne peut en aucun cas, se prévaloir d'aucune prérogative de l'exécutif de l'île autonome d'Anjouan. Il se crée alors une situation de vide institutionnel. Et malheureusement, aucune disposition de transition n'est prévue par les textes de lois fondamentales et législatives en vigueur. En vue de palier ces lacunes, nous demandons de former un gouvernement de transition insulaire dans lequel tous les candidats qui se sentent concernés par ce grand événement seront représentés".



Candidature du colonel Abeid (au centre), déposée à Moroni parce qu'il est interdit de séjour à Ndzuani, sera-t-elle acceptée ?

A Ngazidja, la fièvre pré-électorale a pris le dessus sur la vie quotidienne. Il ne se passe pas un jour sans qu'un prétendant ne lance officiellement sa candidature. Les petites réunions des QG se transforment rapidement en meetings. Cette situation amène la

dent de la commission électorale. Sur le terrain, les rencontres en grande pompe se multiplient. L'un des habitués de cette course, Said Ali Kemal, a semble-t-il lancé ce qui sera le cheval de bataille de sa campagne : "Il faut tout séparer pour

région par Youssouf Said, actuel vice-président de l'Assemblée nationale. Autre habitué des élections, Mtara Maecha, ne sera pas seul à Mitsamihuli, car Abbas Mohamed Dahalani est de la partie. L'ancien ministre des Finances et président de l'Assemblée, Mohamed Said Mchagama, a lui introduit sa candidature depuis son lieu de retranchement, dans la commune de Mohoro. Mohamed Abdoulwahab a quitté le cabinet du président pour défendre les couleurs de la mouvance présidentielle. Sans oublier bien-sûr Soule Elback, qui va défendre ses et ongle son fauteuil tant convoité. Même son de cloche chez Mohamed Fazul à Mwali, qui doit faire face à quatre autres candidats, et pas des moindres. L'ancien chef du cabinet civil à la présidence, le richissime homme d'affaires et armateur Mohamed Ali Said, ne va pas lui laisser la

"Aucun candidat ne doit réunir des gens sur une place publique, encore moins utiliser des affiches et photos à caractère électoral. Tout candidat contrevenant verra l'application de la loi. La campagne sera ouverte officiellement le 30 avril", martèle le prési-

mission électorale à monter au créneau. "Aucun candidat ne doit réunir des gens sur une place publique, encore moins utiliser des affiches et photos à caractère électoral. Tout candidat contrevenant verra l'application de la loi. La campagne sera ouverte officiellement le 30 avril", martèle le prési-

tâche facile. Les candidats s'échauffent au moment où les exécutifs des îles livrent une guerre au gouvernement de l'Union par déclarations interposées.

APRÈS LA CONFÉRENCE commune des exécutifs des îles, qui ont fustigé la destitution du président de la Cour constitutionnelle (lire page précédente), les trois présidents se sont retrouvés le 17 mars à Mwali pour afficher clairement leur mécontentement sur ce qu'ils appellent "une obsession à inféoder politiquement les organes législatifs et juridictionnels". "La bonne gouvernance économique et financière se heurte cruellement à une nouvelle culture inquiétante de gestion des finances publiques qui, si elle persiste, expose le pays à des ruptures des négociations avec nos partenaires bi et multilatéraux, ainsi que les institutions de Bretton Woods", affirme cette déclaration. La réplique du gouvernement de l'Union n'a pas tardé à venir. Deux jours après, son secrétaire général envoyait un pavé dans la mare, s'attaquant en prélude au président Bacar. "Faut-il rappeler que le Président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi est arrivé au pouvoir par la voie démocratique, à la suite d'élections libres et transparentes ? On ne peut pas dire de même de tous les Chefs des exécutifs des îles. On se souvient, en effet, que l'un d'entre eux est arrivé au pouvoir par un coup d'Etat, pour ensuite se légitimer par des élections", rappelle Mohamed Bacar Dossar qui vient d'accéder au poste de directeur de cabinet chargé de la Défense à la présidence de l'Union. Selon lui, Sambi veille simplement "au fonctionnement régulier des institutions".

Quant à l'affaire Al-Marwan, "la mise en application des arrêts de la Cour constitutionnelle, notamment l'arrêt relatif à la société Al-Marwan, se heurte à la rupture unilatérale du dialogue par les exécutifs des îles, décidée et publiée par le communiqué du 17 décembre 2006", soutient-il.

AHMED ABDALLAH

••• Français ou pas. L'objectif est d'établir un diagnostic de la situation. "La position de Médecins du Monde est conforme ici à celle qui est la sienne au niveau national", a expliqué lors d'une visite de quatre jours son président, le docteur Pierre Micheletti. "Nous sommes dans une phase exploratoire qui aboutira à un état des lieux. Si nous estimons que nous pouvons apporter quelque chose, alors nous nous installerons ici, mais cela se fera en complément et en concertation avec les autorités." Médecins du Monde est particulièrement attentif aux problèmes de santé et aux entraves faites aux malades -entraves d'ordres financier, administratif, culturel, géographique... "Après le diagnostic, nous formulerais des recommandations aux institutions, car Médecins du Monde n'a pas à se substituer aux pouvoirs publics. Nous viserons à faire appliquer le droit existant. S'il est encore tôt pour le dire, nous avons l'impression qu'ici, toutes les règles du droit français ne s'appliquent pas." Selon Stéphanie Lafarge, "il est encore trop tôt pour se prononcer sur la situation. Je ne suis qu'au début du recueil de données. Je n'ai pas noté de la part des institutions de réticence, au contraire". A noter que cette installation provisoire sur laquelle nous reviendrons a pour but, également, d'anticiper une éventuelle installation de l'ONG dans les autres îles de l'archipel. Médecins du Monde est déjà présent à la Réunion et Madagascar.

MADAGASCAR JUSTEMENT, qui vit une terrible saison cyclonique. Dernier en date, le cyclone Indlala n'a pas été le moins dououreux : son passage au nord de la Grande Île, entre le 15 et le 17 mars, a fait 80 morts, 3 disparus et 105.052 sinistrés (essentiellement des sans-abris), selon le dernier bilan communiqué par les autorités malgaches. Indlala est le sixième cyclone - et le plus meurtrier - à avoir traversé Madagascar depuis décembre 2006. Cet énième coup dur n'a pas entrayé pour autant la marche vers le référendum sur la révision constitutionnelle prévu le 4 avril à Madagascar. Les électeurs malgaches devaient répondre ce mercredi par oui ou non à la question quelque peu orientée : "Acceptez-vous ce projet de révision de la Constitution pour le développement rapide et durable par région, afin d'améliorer le niveau de vie des Malgaches ?" Cette révision prévoit la suppression des six provinces autonomes et propose un renforcement des pouvoirs du président, qui pourra légitimer par ordonnance "en cas d'urgence ou de catastrophe". Autre mesure qui ne doit pas faire plaisir du côté de Paris : le projet prévoit d'introduire l'anglais comme langue officielle du pays - la langue française est en net recul depuis quelques années - et de faire disparaître de la Constitution le terme d'Etat laïque. Marc Ravalomanana, le président, a d'ailleurs lancé sa campagne de soutien en faveur du "Oui" à l'occasion d'une cérémonie ecclésiique. Du côté des opposants à la révision constitutionnelle, un "comité national pour le non" s'est constitué, composé d'une douzaine de partis. La Constitution malgache date de l'indépendance en 1960 ; sa dernière révision remonte à 1998.

■  
ON NE SE QUITTERA PAS SANS ÉVOQUER un phénomène rare car échappant aux lois de la politique : les 20 et 21 mars derniers, l'archipel a connu une forte montée des eaux. Si la marée était prévue particulièrement haute ces jours-ci, la houle a démultiplié ses effets. Dans deux villages de Ngazidja, les vagues ont atteint les habitations. En plein après-midi, les habitants de Chindini, à l'extrême sud de l'île, et Mbachilé, se sont soudain retrouvés les pieds dans l'eau. Mbachilé, proche de la cité d'Iponi a été inondé à 75% et 80% le deuxième jour. L'eau de mer charriant des coraux et du sable a endommagé 44 maisons. "C'est la digue construite en 1969 qui a cédé. Elle était partiellement détruite depuis des années", explique Mmadi Mouigni Daho, président de l'association de la jeunesse de Mbachilé. A Ndzuani, une dizaine de villages de l'ouest ont été victimes d'une grosse vague le mercredi vers 16 heures. Parmi les plus touchés : Vassy et Bimbini, où des maisons en dur ont été emportées. Si on ne recense aucun victime, les dégâts sont lourds : une mosquée, une école privée ainsi que des épiceries ont été détruites. Selon le maire, certains habitants ont "tout perdu". Quant à l'île de Mwali, elle a vu six de ses villages touchés, en particulier Nyumachua et Itsamia. Sur la plage d'Itsamia, les sites de ponte des tortues ont été ravagés : environ 2.000 œufs déterrés et plus de 775 nids asphyxiés. "Il n'y a aucun survivant", annonce l'association du village.

LA RÉDACTION

**kiosque** des articles de nos confrères qui méritent le détour

## A LA RÉUNION, LE DIFFICILE QUOTIDIEN DES FEMMES MAHORAISES

PAR JEAN-FABRICE NATIVEL, *TÉMOIGNAGES*

LES MOTS DE CONCLUSION DE LA JOURNÉE DE LA FEMME orchestrée par l'Association Cultures et Traditions des Comores (ACTC), au CASE de La Rivière des Pluies à Sainte-Marie, en ont surpris plus d'un. Alors que jusque-là, tout laissait à penser que la femme mahoraise était bien traitée par des interventions diverses et bien éducorées, la réalité est toute autre.

La vérité certes dérange ! Amina Housseine, présidente active d'ACTC, la dévoile. Cette journée dédiée à la femme attire nombreuses d'entre elles à Mayotte. Elles osent enfin parler de leurs problèmes. "Dès le plus jeune âge, elles sont conditionnées", regrette-t-elle. L'urgence est de trouver dans les meilleurs délais pour ces filles un mari. Même s'il a plusieurs femmes. L'avis de ces dernières ne compte pas. "Elles font avec". Elles sont là, bonnes à mettre au monde des enfants. On prie pour qu'elles aient un homme. Lorsque le voeu est exaucé pour certaines d'entre elles, une vie difficile

débute. Constat : la violence physique mais aussi la violence morale sont monnaie courante. Les insultes sont décomées, elles ne répondent pas. Elles ne travaillent pas. Enfin si, elles travaillent à la maison, à la préparation des repas, aux tâches ménagères. Mais ce qu'elles effectuent là n'est pas du travail !

Le divorce des femmes est mal vu. Dans pareille situation, elles sont traitées par tous les hommes et regardées de travers par les autres femmes. Elles culpabilisent. Elles ont peur que d'autres séduisent leurs maris polygames. Et puis, un homme qui prend soin de sa femme prête aux moqueries. Il est appelé "bonjour madame". Si bien que dès qu'il arrive à la maison après une journée de travail, il va retrouver ses amis. Cela a jeté un froid dans la salle. Masséane Allaoui, spécialiste des traditions et coutumes culturelles comoriennes, nourrit le débat d'un autre point de vue. D'une manière générale, les Comoriennes participent à la vie électora-

le et associative. Quelques-unes sous l'influence de leur mari ! Cependant, dans les processus de décision, elles ont du mal à prendre leur place. Mariées très jeunes, elles ne peuvent entreprendre de longues études universitaires. Combien d'entre-elles sont dans cette situation ? Dans le cas où elles pourraient leur formation en France par exemple, la pression est bel et bien présente. Le mariage revient sur le tapis. Les prétendants choisis par les proches ne manquent pas. Elles ne plient pas devant toutes ces intimidations. Du moins, certaines d'entre elles. L'invitation à cette fête est l'occasion de découvrir d'autres cultures et de rencontrer ces Mahorais, Comoriens\* et Anjouanais. Le moment de constater que l'on a tout faux sur ces personnes. Les préjugés tombent et les amitiés naissent.

*Témoignages, lundi 12 mars 2007*

\* Comprendre Grand-comoriens, Ndlr

## Liste des candidats aux élections présidentielles des îles de l'Union des Comores

### MWALI (5 candidats)

Said Mohamed Fazul, Abdallah Said Sarouma, Fouad Mohadji, Mohamed Ali Said, Abou Djabir.

### NDZUANI (10 candidats)

Said Abeid, Mohamed Bacar, Mohamed Djanfari, Ibrahim Mohamed Allaoui, Abdallah Mohamed, Moussa Toybou, Bacari Abdou, Abdou Said Ali, Bastoine Soulaimane, Sondi Abdou Latuf Soilih.

### NGAZIDJA (20 candidats)

Kamar Ezzamane, Me Said Larifou, Youssouf Said Soilih, Houmedi Msaidié, Docteur Mtara Maecha, Said Ali Kemal, Abdou Raouf Ahmada, Mohamed El Kabir, Mzé Soulé Elbak, Mohamed Said Mchangama, Ibrahim Ali Mzimba, Ahmed Mohamed Elhad, Me Fahamí Said Ibrahim, Idriss Mohamed, Abbas Mohamed Dahalani, Mohamed Abdoulohab, Hachim Achraffi, Maoulida Mabrouk, Said Habob Bacar, Assany Mfougoulié.

## Liste des candidats à l'élection présidentielle de la République française (12 candidats)

Arlette Laguiller (LUTTE OUVRIERE), Olivier Besancenot (LIGUE COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE), José Bové (GAUCHE ANTILIBÉRALE), Gérard Schiavardi (SOUTENU PAR LE PARTI DES TRAVAILLEURS), Marie-George Buffet (PARTI COMMUNISTE), Dominique Voynet (LES VERTS), Ségolène Royal (PARTI SOCIALISTE), François Bayrou (UNION POUR LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE), Nicolas Sarkozy (UNION POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE), Frédéric Nihous (CHASSE, PÊCHE, NATURE ET TRADITIONS), Philippe de Villiers (MOUVEMENT POUR LA FRANCE), Jean-Marie Le Pen (FRONT NATIONAL).



## Electricité Maintenance Climatisation

Energie et conversion d'énergie  
Energies nouvelles et renouvelables  
Formation professionnelle et technique

AGENT SDMO, SCHNEIDER ELECTRIC, SGTE POWER

MINI ZONE MAVOUNA, BP 1331 MORONI, COMORES - TEL : (269) 73 09 51 / 13 84 - FAX : 73 51 15 - e-mail : [adcener@snpt.km](mailto:adcener@snpt.km)

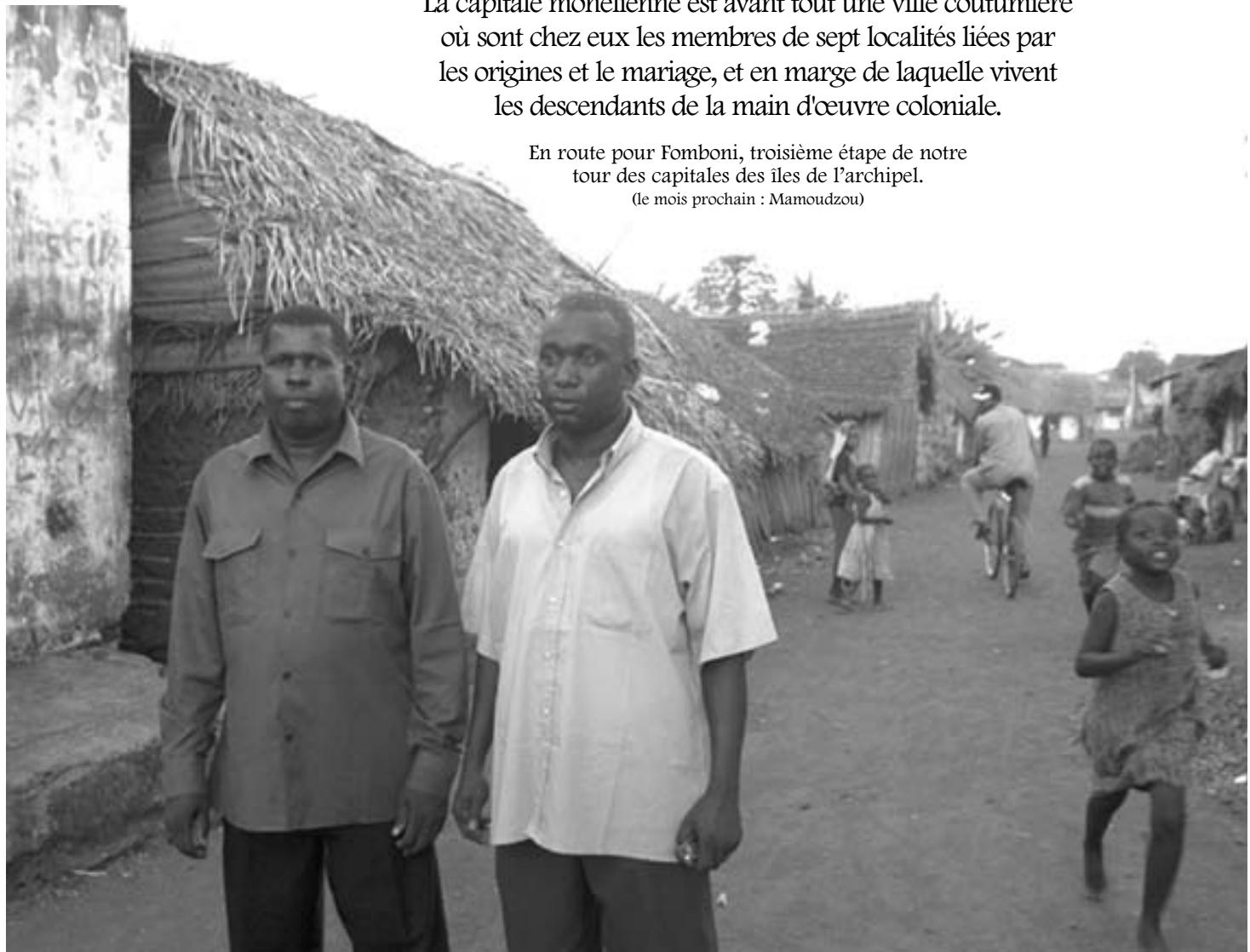
**gros plan** en lettres capitales <sup>[3]</sup>

# FOMBONI

## la ville aux sept villages

La capitale mohéienne est avant tout une ville coutumière où sont chez eux les membres de sept localités liées par les origines et le mariage, et en marge de laquelle vivent les descendants de la main d'œuvre coloniale.

En route pour Fomboni, troisième étape de notre tour des capitales des îles de l'archipel.  
(le mois prochain : Mamoudzou)



**LE REGARD** d'un étranger de passage sur une ville est souvent en décalage avec celui que portent sur elle ses habitants. C'est particulièrement vrai pour Fomboni, qui cache bien plus d'histoires à demi enfouies que son visage de bourgade minuscule et son air de tourner en dérision le mot "capitale", ne le laissant penser. Pour le visiteur, Fomboni, c'est ce mélange d'argile, de feuilles et de vieilles pierres qui s'étend de chaque côté d'une longue avenue, depuis la Poste et l'hôpital jusqu'au terrain de foot et l'hôtel Akmal, en passant par un palais de justice sans doute parmi les plus modestes au monde, une brigade de gendarmerie où ne peut plus calme, une grande place où des ânes vivent leur vie d'âne sans la moindre pudeur, sans oublier le marché bordant la mer autour duquel tournent les taxi-brousse. Fomboni, c'est encore ce lieu étonnant où il suffit de s'asseoir dans l'un des deux points stratégiques de la ville -devant le marché ou l'hôpital- pour voir apparaître la personne que l'on cherche. Où les habitudes des uns

sont si familières aux autres que les chauffeurs et passagers des minibus, qui tournent plus d'une heure dans la capitale avant de partir pour les villages, savent qui attendre, où trouver celui qui doit récupérer ses clés, où déposer un bébé, à qui est destiné ce cabri sous le siège. C'est justement parce que tout est petit et que les hommes se connaissent bien que le moindre lieu est lourd de sens.

**DERRIÈRE LA ROUTE**, DU CÔTÉ opposé à la mer, Mjimbia semble incarner la manière dont les gens de l'extérieur -pas seulement les étrangers, mais aussi certains Comoriens qui répètent bêtement que "les Mohéliens ont des voitures mais préfèrent se déplacer en âne"- se représentent la vie "à la mohélienne". Cases de terre battue bien alignées, mosquées sans prétention entourées d'herbe, un pont sur une rivière, des bancs à l'ombre de grands arbres. Pas de bruits de moteur mais de la musique à

la mode qui s'échappe des murs d'argile. La plupart des Mohéliens qui vivent ici seraient pourtant bien en mal de prétendre jouer les ambassadeurs de l'île, de peur de se voir rire au nez. Kaambi Nourou, l'ex-Grand cadi, tout juste retraité, les classe dans la septième et dernière génération de peuplement de l'île, *mafanyahazi* (les travailleurs). Autant dire des Mohéliens de seconde zone...

Comme deux autres quartiers de Fomboni, Mjimbia est né de l'importation de main d'œuvre par les colons. "La Société Comores Bambao avait placé des quartiers de domaine au milieu de ses terres", explique Salim Djabir. "Ils faisaient notamment de la citronnelle. Les Anjouanais ont été introduits il y a très longtemps, dès les premiers colons. Ils n'avaient pas le droit de construire et s'ils partaient, c'était pour un autre village de domaine. Ils sont restés dans des conditions difficiles jusque dans les années 60. C'est sous l'autonomie qu'ils ont pu respirer un peu. Car aupar-

**"Selon nos grands-pères les enfants deviendraient des délinquants ou des sacouards s'ils allaient à l'école"**

ravant ils n'avaient pas la possibilité de s'instruire. Tout le monde travaillait, hommes, femmes, enfants. Ils allaient à la boutique de la société où on leur donnait du riz, des vêtements, du savon qu'ils ne pouvaient pas aller chercher ailleurs."

Mjimbia n'était alors pas relié au vieux centre de Fomboni par l'actuelle avenue bordée d'habitations, mais constituait un village à part, coupé de la vie "autochtone". Les traces de cette existence marginale sont loin d'être effacées. "Ils n'ont pas pu s'intégrer réellement", poursuit Salim Djabir. "Les Mohéliens les ont souvent considérés, et aujourd'hui encore un peu, comme les remplaçants des esclaves. C'est vrai qu'ils étaient presque venus dans les mêmes conditions. La différence était que les colons n'avaient pas droit de vie ou de mort sur eux, c'est tout. Jusqu'à nos jours, cette population est restée très marginalisée et mène une vie précaire. Quelques cas rares ont pu s'en sortir et devenir instituteurs ou commerçants. Sinon, ils vivent grâce aux terres que leur ont laissées les colons et en étant la main d'œuvre par excellence pour la construction des routes ou des adductions d'eau..."

**LE NOMBRE D'ENFANTS** déscolarisés reste cependant très important. "Ils vont au champ, vendent des sachets ou traînent", indique le maire de Fomboni. "Pauvres, illétrés, ils sont très complexes." "Nous sommes très arrêtés intellectuellement", disent d'eux-mêmes Boina Said, plombier, et Ahmed Souffou, chef de cabinet à la présidence de l'île, tous deux issus du quartier. "La plupart des gens vivent de l'agriculture de subsistance."

Les deux hommes ne s'en prennent cependant qu'aux propres faiblesses du quartier pour justifier la situation de Mjimbia. "Selon nos grands-pères les enfants deviendraient des délinquants ou des sacouards s'ils allaient à l'école", disent-ils. "Mais nous, on a eu la chance d'y aller." Ahmed Souffou fait même partie de cette nouvelle génération qui, à l'instar du président de l'île, Mohamed Fazul, fait frémir certains "Mohéliens de souche" attachés à leur suprématie. Ancien préfet, Tamadouni Bacar est ainsi de ceux pour qui partager les décisions collectives avec des descendants de quasi-esclaves est des plus irritant. "Avant, les gens de banlieue ne

s'intéressaient pas à instruire leurs enfants, tandis que les Fomboniens, qui envoyait leurs enfants à l'école, étaient obligés de payer les gens de banlieue pour cultiver. Aujourd'hui, ils vont à l'école et ce n'est plus possible", dit-il sur le ton du regret.

Un autre notable réputé très conservateur va plus loin : "Ils ne connaissent rien aux problèmes de Mohéli. Ils sont mohéliens, d'accord, mais qu'ils ne prennent pas part aux élections ! Pour eux, une élection n'est qu'un moyen de subsistance."

Même réaction chez Tamadouni Bacar : "Fazul s'est permis de nommer n'importe qui comme ministre", sous-entendu : "Des gens de la banlieue."

BOINA SAID et Ahmed Souffou connaissent bien ces rancœurs. "On vit avec eux, mais avec précaution car ils nous infligent une certaine humiliation en nous disant : 'Vous êtes des descendants d'Anjouanais.' Pourtant, on se sent mohélien, c'est là qu'il y a le problème ! Nous sommes très nombreux par rapport à eux, et nous pouvons prendre les devants. C'est ça qu'ils ne veulent pas."

Les quelques réussites personnelles de

Mjimbia, qu'elles soient politiques, économiques ou sociales, n'en laissent pas moins la population du quartier exclue de ce qui, aux yeux des Fomboniens les plus traditionnels, fonde leur véritable appartenance à l'île : le *shungu* (système coutumier) des *madzalihana na ntsi wa anda na*

**"Nous sommes très nombreux par rapport à eux, et nous pouvons prendre les devants. C'est ça qu'ils ne veulent pas"**

*mila* (les Mohéliens de souche).

Assise devant son épicerie, Mariamou Said Ali mesure comme chaque après-midi le degré de pauvreté de ses voisins. Au jour le jour, les mères de famille envoient leur fille chercher la stricte quantité d'ingrédients nécessaires pour le repas du soir. "Un demi kilo de sucre, c'est 200 fc [40 centimes d'euro, ndlr]. Un quart, 100 fc. Et bien on est obligé de diviser encore par deux", s'exclame-t-elle après avoir versé un fond de sucre dans la timbale d'une gamine qui lui tient 50 fc. "Et l'hui- le ! Je remplis des petites bouteilles de 25 cl, mais c'est encore trop, je suis obligée de les diviser." Ça ne manque pas : une autre petite

## Sept générations de peuplement

### L'ANCIEN GRAND CADÍ RECENSE SEPT "GÉNÉRATIONS" de

Mohéliens suivant leur statut, leurs origines et leur période d'arrivée. Les premiers sont bien sûr les *madzalihana na ntsi wa anda na mila*, les Mohéliens de souche" intégrés au *shungu* de Fomboni. Les *madzalihana na ntsi tout court* appartiennent eux au sud de l'île, qui possède son système coutumier à part. Viennent ensuite les *masujaya ma watwani*, les soldats Grand-comoriens venus en renfort sur l'île au temps des sultans. *Mamuhadjirina matwasi ma watwani* désigne les membres de la famille du sultan de Maore Boina Combo, venus se réfugier à Mwali au XIX<sup>e</sup> siècle. *Mashangiria yezzi*, les soldats de Ramanetaka, ont fondé les villages de Wallah et Mireneni. *Wangua na warima* correspond aux esclaves installés sur les hautes terres du plateau Djando. Enfin, *mafanyahazi*, les travailleurs anjouanais des plantations, présents surtout dans la région de Fomboni.



Ci-dessus, un des célèbres ânes de Fomboni.  
Page de gauche : Boina Said et Ahmed Souffou, deux habitants de Mjimbia, un quartier d'anciens ouvriers de plantations.

# gros plan en lettres capitales

••• pas : une autre petite fille vient en recueillir quelques gouttes dans une boîte de concentré de tomate.

Nous sommes pourtant dans le vieux Fomboni, le Fomboni de pierres, dont subsistent des fragments du *ngome* (rempart) qui le protégeait des invasions. Ses habitants possèdent et ont toujours possédé des terres, ce qui a motivé à la fin

Djoiezi, Mlambenda et Hanyamwada. Capitale à l'origine plus coutumière que politique, située dans une région propice et fertile, entre la mer et la forêt, elle s'est retrouvée au centre d'un système qui s'est perpétué jusqu'à nos jours. "Deux raisons majeures ont poussé les localités à se rassembler", estime Salim Djabir. "D'abord, il leur fallait construire une muraille de protection

*pour se regrouper face aux invasions. Ensuite, il y a eu des invitations réciproques entre les différents clans du nord, de l'est et de l'ouest*", qui ont abouti à l'intégration des localités dans un même *shungu*, système coutumier qui régit notamment les mariages. Seule la région de

Nyumachua, au sud, a fait bande à part. Soit que ses chefs aient préféré garder leur propre système coutumier, soit que l'éloignement géographique les ait finalement conduits à s'isoler.

POUR LES SEPT AUTRES villages, Fomboni est devenu le lieu de rencontre où tous se trouvent sur un pied d'égalité. "Chaque personne qui appartient à ces sept villages se proclame de Fomboni", lance le Grand cadi. "Un monsieur de Hanyamwada qui vient à la mosquée du vendredi, personne ne se demandera qui il est." "Aux Mohéliens qui n'étaient pas de la région, on a accordé des espaces à l'intérieur du *ngome*. Des sortes d'ambassades où ils ont construit une maison pour réaliser les cérémonies", explique Salim Djabir. Si l'est difficile de dater ces constructions, il est probable qu'elles soient contemporaines du rempart, à l'époque des razzias malgaches. "En cas d'attaque, les gens pouvaient se réfugier dans les fortifications et avaient une maison où s'installer. Les villageois du système pouvaient choisir de faire leur Grand mariage chez eux, ou à Fomboni. S'ils le faisaient à Fomboni, on emmenait la mariée dans la maison du clan."

Des familles se sont installées sur place et, occupant la maison commune, servaient de relais avec le village. Leurs descendants sont toujours là. Certaines occupent le foyer coutumier en respectant les règles d'autrefois, d'autres se le

sont accaparé ou ont reconstruit sur son emplacement, d'autres encore l'ont vendu comme s'il leur appartenait... D'autres membres du clan les ont rejoints, donnant au vieux centre son caractère de "fédération de villages". Mais aucun des occupants de ces maisons ne peut refuser d'y accueillir les cérémonies coutumières du clan, qui continuent de s'organiser collectivement autour d'un patrimoine matériel commun. "Chez nous, on prépare dans un petit coin", témoigne Trounra Aboubacar. "Toutes les maisons n'existent plus, mais le nom reste." Le clan continue aussi d'entretenir un lot de vaisselle commune. "Quand on va donner les cadeaux à la femme, on fait une sorte de prime en fonction de la valeur des cadeaux. Si c'est l'or, on peut donner par exemple 100.000 fc (200 euros, ndlr). Avec cet argent, le clan achète ses bols, verres, bassines, cuillères..." De quoi inviter les sept clans sans coup férir.

Si elle a renforcé la solidarité entre les sept villages qui continuent de se marier et s'inviter entre eux, cette organisation a condamné toutes les "pièces rapportées" à créer leur propre système parallèle... ou à évoluer hors de toute appartenance coutumière. Il faut être du *shungu*, auquel on peut accéder par son père ou par sa mère, pour se marier à Pangahari -la place sur laquelle donnait le palais royal aujourd'hui détruit-, où

*risque de durer."*

Enseignante et mère de huit enfants, Mariamou Said Ali n'est ainsi pas prête à renoncer à son appartenance pleine et entière au clan. "Je dis à mes garçons qu'ils peuvent épouser la fille qu'ils aiment. Mais mes filles doivent épouser quelqu'un du *shungu*. Sinon, tu ne peux pas faire le mariage traditionnel, tu n'as pas d'honneur. Je ne pourrais pas être avec mes collègues, ce serait un problème pour moi de ne pas me mêler avec mes camarades." Concédant que les couples "mixtes" sont de plus en plus nombreux, Mariamou admet "qu'on le fait, mais on n'est pas satisfaits. C'est un peu dégoûtant puisque tu ne peux pas faire le mariage sur Pangahari !"

LE *SHUNGU MOHÉLIEN* a pourtant intégré des éléments extérieurs quand ceux-ci ont su comment s'y fondre. Au temps des sultans, des Grand-comoriens sont venus prêter main-forte à Mwali contre Ndzuan. On les appelle *masuja ma watwani* (les défenseurs du pays). La tradition rapporte qu'à l'issue des combats, les Mohéliens leur ont demandé de rester. Selon le Grand cadi, ceux qui se trouvaient à Fomboni se sont mariés avec des Mohéliennes et ont donc fusionné avec le *shungu*. Salim Djabir affirme lui qu'ils ont reçu un emplacement à l'intérieur du *ngome*, mais n'ont pas pu accéder au système

**"C'est un peu dégoûtant puisque tu ne peux pas faire le mariage sur Pangahari !"**

l'on fait asseoir les mariés sur un lit et où l'on offre des feuilles de bétel dans des trousseaux d'écolier. "Les Mohéliens de souche à Fomboni gardent une sorte de système endogamique", observe Salim Djabir. "Les jeunes continuent. Les garçons comme les filles privilégiennent les personnes appartenant au système. Mohéli est une île d'accueil, mais il existe cette identité des Mohéliens d'origine qui se cherchent et se maintiennent par des mariages privilégiés. Et ça

de mariages. Les autres ont en tous cas fondé quatre villages -Itsamia, Bangoma, Mirengoni et Mbatse- où ils ont fait venir leurs femmes, et ont jusqu'à présent un système coutumier distinct. Si les mariages "inter *shungu*" sont relativement rares, les descendants de Grand-comoriens ont réussi à trouver leur place. Parmi eux par exemple, Kaambi Nouro, l'ancien Grand cadi, qui explique les mariages endogamiques par la volonté de conserver les terres à l'intérieur du clan, et par le fait que "tu peux faire quelque chose de grandiose mais qui ne représente rien dans l'endroit où tu le fais", c'est-à-dire qu'un mariage hors du *shungu* est accepté, mais ne donne aucun droit social.

Les Malgaches de Ramanetaka (*mashangiria yez*, les gardes du pouvoir) se sont eux aussi complètement fondus dans la masse. A Fomboni, seuls leurs noms et certains traits physiques les distinguent des autres habitants, indique Salim Djabir. "Ramanetaka leur avait recommandé de se convertir. On peut expliquer leur intégration par le fait que c'était des Merinas et qu'il n'y a pas eu de continuité d'immigration, contrairement aux Sakalaves de Mayotte."

LES DESCENDANTS de travailleurs anjouanais sont donc les plus marginalisés. Pour Djabir, leur mise à l'écart tient surtout à leur niveau socio-économique. "C'est sûr que les gens des quartiers pauvres ne peuvent pas épouser les Mohéliennes de souche. Mais ça changera quand ils accéderont à l'instruction et à la richesse. Il est arrivé que des Anjouanais venant de Mutsamudu soient intégrés par le mariage." En attendant des jours meilleurs, Boina Said, Ahmed Souffou et quelques hommes de leur âge de Mjimbia ont décidé de créer leur propre *shungu*. D'après leurs dires, le but est de dissuader les filles d'aller épouser ailleurs, en s'entraidant pour assurer une dot minimale de 500.000 fc (1.000 euros) par mariage. Pour Salim Djabir, c'est surtout parce qu'ils "n'étaient pas invités dans les festins de mariage des autres". Fomboni, ses ânes, ses vieilles pierres, et son univers impitoyable...

LISA GIACHINO



# De la fondation aux bombardements

Née lorsque les villages mohéliens se sont regroupés, la ville a été mise en ruine par les tirs français à l'époque de Djumbe Fatima.

**SI LA** région de Fomboni a été occupée dès le début du peuplement des Comores, vers la fin du VIII<sup>me</sup> et au IX<sup>me</sup> siècle, la ville elle-même n'a été fondée que beaucoup plus tard. Les vestiges retrouvés témoignent cependant d'une activité importante dans plusieurs localités parmi lesquelles Bandares-Salam, "un *mot perse qui indique le port*"; Mrodewa, "en face de l'actuel parlement, une sorte de township où il y avait des artisans et où on a trouvé pas mal d'outils pour tisser le coton et des tessons venant des pays riverains et même de Chine"; Kombani, Uvanga, Mlembeni, Mafumburi...

"Cet ensemble de localités en sont venues à se rassembler à l'appel de Kombani et Uvanga", indique Salim Djabir, qui effectue des recherches sur l'histoire de l'île. Selon lui, ce regroupement correspond à la période où de nombreux villages mohéliens ont été abandonnés. "On pense que les gens de la région, pour se protéger des invasions malgaches [aux XVIII<sup>me</sup> et XIX<sup>me</sup> siècles, ndlr] et des maladies contagieuses, ont pris la décision de quitter les villages anciens. C'est à ce moment-là que Fomboni aurait été créée. Le phénomène a été général : les gens se sont aussi regroupés à Nyumachua et Djoiezi." M. Djabir relève cette "sorte de décision générale de tout l'île" au "système du roi sagoutier" qui prévalait selon lui à Mwali. "L'île est restée pendant longtemps dans le système coutumier traditionnel", affirme-t-il. "Le sultanat est très tardif. Même si des chercheurs avancent qu'il y a eu des sultans à partir du XVI<sup>me</sup> siècle, dans la tradition orale on ne reconnaît pas la valeur de ces rois."

**L'ÎLE RETIENT EN REVANCHE** le pouvoir du roi sagoutier, yézi ya mfaume msambu. "Je le situe peut-être autour du XI<sup>me</sup> siècle. C'est ce qui a fait l'union de Mohéli. A un moment donné l'île était divisée en cinq régions (djera). Chaque région déléguait des représentants de trois niveaux : coutumier, musulman, et sorcier. Ils se retrouvaient dans une région autour de l'arbre sagoutier pour prendre les décisions de l'île. Quand ils retournaient dans leur région, ils ne voudraient pas dire quelle personne avait recommandé telle chose. Ils disaient donc : 'Le sagoutier a recommandé...' C'était une sorte d'anonymat."

Ces prises de décision collégiales expliquent selon Djabir qu'aucune véritable capitale n'ait émergé dans l'île et que le rôle de Fomboni ait été d'abord coutumier. "Même une ville à l'époque très développée comme Mwali Mdjini n'a pas été reconnue comme capitale", souligne-t-il.

Il faut attendre la conquête de l'île par le Malgache Ramanetaka pour que la ville devienne le centre administratif et coutumier. Le roi-guerrier élargit la place publique, construit un palais qu'il fait garder par des soldats, une mosquée et un cimetière royal.

Mais la ville n'a pas gardé grand-chose de cette période royale, ni de ses années de prospérité. "Elle devrait avoir le visage d'une vraie médina,

embossée à quelques 1.300 mètres au large, se trouvaient tout à fait hors de leur portée. La première canonniade sembla avoir duré un peu moins d'une heure de feu nourri. Par la suite, Empis fit réduire la fréquence du tir. Le petit fort fut rapidement éventré et le feu eut tôt fait de se propager aux pailloles avoisinantes (...) Les fusiliers de la compagnie de débarquement incendièrent la case de Sultan ben Saleh ; ils ne rencontrèrent que fort

**"Il y avait des gens riches avec la traite négrière (...) Mais elle a subi des destructions pendant la guerre"**

une ville ancienne", affirme Salim Djabir. "Il y avait des gens riches avec la traite négrière et les activités de commerce diverses. Mais elle a subi des destructions pendant la guerre avec Anjouan, puis les razzas malgaches, et enfin une destruction totale par les bombardements sous Djumbe Fatima. Les maisons de valeur ont été détruites et la ville a perdu son visage du XVII<sup>me</sup>-XVIII<sup>me</sup> siècle. Pour reconstruire tout ça, il fallait du temps. Mais la plupart des gens ont fui vers les régions de montagne, abandonnant leur maison détruite. La ville a en plus essayé les tirs des tirailleurs sénégalais qui ont fait trente morts en 1902 [pour réprimer une révolte de travailleurs, ndlr], ainsi que la guerre civile quand Abderhemane a été tué..."

Le premier bombardement a lieu en 1867, au moment de la rupture entre Djumbe Fatima et Joseph Lambert. Ayant pris conscience d'avoir été dépossédé par le colon, qui l'avait convaincu de lui céder toutes les terres de l'île pour 60 ans, la reine abdique en faveur de son fils pour éviter d'avoir à exécuter le contrat. Les autorités françaises installées à Maore s'en mêlent et la somment de respecter ses engagements. L'ultimatum des Français "resta lettre morte", écrit l'historien Jean Martin (1). "Aux dires de Lambert, le gouvernement mohélien était persuadé que la menace de bombardement ne serait point exécutée. Le lendemain, dimanche 24 novembre vers six heures du matin, l'Indre et le La Bourdonnais ouvraient le feu sur le petit fortin de Ramanetaka. L'artillerie de la reine demeura silencieuse ; elle ne se composait d'ailleurs, à quelques exceptions près, que de médiocres bombardes et couleuvrines tout juste bonnes à saluer les navires de guerre. De toute manière, les bâtiments français,

peu de résistance, la bourgade ayant été déserte par ses habitants. La reine, son entourage et ses guerriers s'étaient enfuis en direction de Oualla par un sentier de brousse (...) Les trois navires laissèrent Fomboni dans un état de désolation ; quelques rares habitants revinrent timidement et s'employèrent à reconstruire leurs cases..."

DIX ANS PLUS TARD, la marine française vole à nouveau au secours de Lambert en tirant sur la ville. "Le 3 juin, le commandant du Volta fit ouvrir le feu et la pauvre bourgade

fut incendiée tout comme elle l'avait été trois ans auparavant", rapporte Jean Martin. "Il n'y eut pas de victimes car la localité avait été déserte par ses habitants au cours de la nuit précédente. Lambert craignit un temps que le feu n'atteignît son habitation. Le lendemain, les guerriers mohéliens commandés par Abdallah Moussalim détruisirent les plantations du duc d'Imérina et brûlèrent les cases de Mremani, village où résidaient ses ouvriers. M. de Coaptont répliqua en bombardant le quartier du sud-ouest, le seul qui eut été épargné par l'incendie de la veille. Le 6 août le capitaine de frégate fit mettre à terre deux colonnes de tirailleurs : cette petite troupe s'empara sans coup férir du fort de Ramanetaka qui, éventré par les obus, avait été évacué par ses défenseurs."

Laissez en ruine après avoir été utilisé comme école sous la colonisation, le palais royal sera finalement détruit. "La population a jugé utile de l'achever", sourit Salim Djabir. De nombreuses maisons, dont ne parle pas Jean Martin, qui n'évoque que des "paillettes", n'ont-elles pas été achevées ? Leurs traces sont encore visibles aujourd'hui, au sein de la ville.

LG

(1) Jean Martin, Comores, quatre îles entre pirates et planteurs, L'Harmattan, 1983

Ci-dessous,  
la place  
Pangahari,  
sur laquelle  
donnait  
autrefois le  
Palais royal.

**CENTRE INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT ET DE RECHERCHE**  
- CIDR COMORES / dpt SSPS -

## OFFRE DE STAGE AVEC PERSPECTIVE D'EMBAUCHE

Le CIDR est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) française, qui appuie les sociétés et leurs institutions dans leur développement organisationnel. Son département SSPS (systèmes de santé et prévoyance sociale) met notamment en œuvre des programmes d'assurance santé volontaire à gestion communautaire au Bénin, en Guinée, au Mali, en Ouganda, au Kenya, en Tanzanie et aux Comores.

Dans le cadre de la poursuite de son programme d'appui intitulé "Réseau de mutuelles de santé et de sécurité sociales villageoises", le CIDR Comores cherche deux animateurs dits "agents mutualistes" (AM) - pour le développement de ses activités sur Anjouan et Mohéli.

Les femmes sont vivement encouragées à postuler.

### Pré requis :

- Nationalité comorienne
- Maîtrise du Shindzuani pour le poste basé à Anjouan, du Shimwali pour le poste basé à Mohéli
- Bac + 2 minimum (sciences sociales, droit ou finances notamment)
- Français courant
- Expérience de travail significative en relation avec l'activité en objet.

### Profil :

- Potentiel de développement professionnel important
- Travailleur et engagé
- Qualités relationnelles

### Poste :

L'agent mutualiste appuiera la population dans la mise en place de mutuelles de santé. Il assurera le suivi des activités en soutien aux responsables des organisations créées, et auprès des prestataires de soins partenaires.

Les travaux associés seront fondamentalement :

- a) L'organisation et la conduite du SIC (sensibilisation / information / communication)
- b) La formation (responsables de mutuelles, personnel des formations sanitaires, autres partenaires)
- c) La médiation (appui à la contractualisation entre les mutuelles et les partenaires)
- d) Le suivi administratif des recours
- e) Le suivi financier de l'activité d'assurance maladie
- f) L'appui post-montage (appui au gestionnaire de la mutuelle, à son CA, à l'organisation des AG)

### Contrat :

Après une période de **stage de 3 mois** (d'essai et de formation) et en cas de satisfaction partagée quant à la collaboration établie entre l'agent, le CIDR et les partenaires, un contrat d'embauche sera proposé.

Les candidatures (**lettre de motivation accompagnée d'un CV**) seront écrites à l'attention de : "Chargé de Programme CIDR-SSPS Comores". Elles devront être déposées au secrétariat du CIDR à Hamramba, Moroni, immeuble "D.K.", route de l'hôtel "Le Moroni" (tél : 73-91-94), ou auprès de Boutiquant à Domoni Anjouan (tél : 32 90 42) avant le 15 Avril 2007. Seuls les candidats retenus pour un premier entretien obtiendront une réponse. Toute personne qui n'aura pas reçu de réponse au 30 Avril 2007 devra considérer que sa candidature n'a pas été retenue. Toute approche du CIDR par le candidat hors de la procédure ci-dessus mentionnée sera contreproductive.



## Maore, la porte de tous

Depuis cinq ans, l'île sous administration française est connue en Afrique continentale. De nombreux réfugiés. Comment sont-ils arrivés ? Quelles filières ont-ils emprunté ? Comment



### ALORS QUE

le Comité du tourisme de Maore tente de gagner une place dans le lot déjà très fourni des destinations touristiques "de rêve", c'est auprès d'un autre public que l'île sous administration française s'est fait un nom. Une notoriété malgré elle, dont les autorités locales se passeront volontiers. Mais comment y échapper ? Un filot de prospérité -c'est du moins ce qu'on croit depuis le continent- et des lois françaises -parmi lesquelles celle qui octroie le statut de réfugié politique- à moins de trois heures à vol d'avion d'une des régions les plus traumatisées du monde ? Une aubaine pour les centaines de milliers d'Africains qui, chaque année, fuient leur pays pour tenter de trouver, comme ils disent, "un peu de sécurité". Pas plus. Comme l'explique Ely (1), réfugié rwandais à Maore depuis deux ans, "vous pouvez dire ce que vous voulez, qu'il n'y a pas à manger, pas où dormir. Que la vie est difficile. Quand quelqu'un est en danger, il ne cherche qu'une chose : un endroit où il sera en paix."

En 2001, lorsque le Secours catholique a commencé à les accueillir, ils n'étaient que deux. Puis le bouché-à-oreille a fonctionné. Dans les zones où se trouvent des camps de réfugiés (en Ouganda, au Kenya, en Tanzanie), le nom de Maore est régulièrement cité, affirment ceux qui y vivent aujourd'hui.

La porte dérobée de la France, comme l'a qualifiée le quotidien français *Le Monde*, est désormais connue. Des réseaux plus ou moins bien organisés, plus ou moins éphémères aussi, se sont constitués, à partir de la Tanzanie pour certains, et ont commencé à informer les "âmes en peine" de l'existence d'un "eldorado" dans le canal du Mozambique. Récemment, dix réfugiés ont été arrêtés par deux usurpateurs qui se faisaient passer pour des agents du HCR (Haut Commissariat aux Réfugiés, organisme des Nations unies). Contre 6.000 euros, ils devaient gagner les côtes mahoraises ; leur route s'est arrêtée à Ngazidja (lire page suivante). Dans l'Union, s'il ne semble pas exister de réseau digne de ceux qui se sont constitués dans d'autres zones de migrations (aux Canaries ou entre l'Albanie et l'Italie), certains se sont spécialisés dans le passage des demandeurs d'asile. Ils les hébergent, les nourrissent, et les font passer -en kwassa-, parfois même, ils les rackettent, pour des sommes pouvant aller jusqu'à 300 euros par personne.

Bien connus, ces passeurs se situent à Ngazidja et Ndzuani. Ils guettent les arrivées d'avions et de bateaux en provenance du continent (essentiellement de Zanzibar et Dar-es-Salaam), et récupèrent les demandeurs d'asile qui, souvent, ne connaissent

personne sur place. "Le collimateur [le nom donné à ces intermédiaires, ndlr]", nous explique un passeur, "c'est la personne qui est en liaison directe avec les deux réseaux de Moroni et Mutsamudu. Il est toujours avec son téléphone pour prendre les critères de ces gens qui arrivent. Il est souvent de

"Ce sont des personnes bien souvent qualifiées, qui risquent donc de concurrencer les Mahorais sur le marché local."

UNE ASSISTANTE SOCIALE

permanence au port de Mutsamudu pour les accueillir. C'est lui qui leur permet de franchir la barrière de la police aux frontières, parce que ce n'est pas facile pour un Africain. En général, il dit que c'est de la famille, ou que c'est pour faire du commerce." Il touche en moyenne 10.000 fc (20 euros) pour chaque personne amenée chez le passeur.

Actuellement, ils sont près de 160 à Maore, à solliciter régulièrement l'aide du Secours catholique, situé à deux pas de l'Eglise, au centre de Mamoudzou. En 2002, la préfecture avait enregistré 120 demandes d'asile ; en 2005, ce chiffre était passé à 194. Depuis le début de l'année, ils sont en

tout comme Ndzuani n'est qu'un passage vers Maore, tout comme Zanzibar n'est qu'un passage vers Ndzuani. Une vie de passages. Voilà à quoi ressemble le quotidien des réfugiés...

Ils sont Burundais, Rwandais, Congolais. Des hommes et des femmes, jeunes, la plupart du temps seuls ou en couple, qui ont fui les guerres ou les persécutions de l'Afrique des Grands lacs. Mais on trouve également deux Ivoiriens et un Nigérian. Ce qui prouve qu'ils viennent de plus en plus loin... et que l'île est donc de plus en plus connue. "Moi, j'ai vécu pendant un an dans un camp de réfugiés en Ouganda. C'est là-bas qu'on ma appris l'existence de Mayotte", affirme Venerand Patrick

Ci-dessus : Oussein Assoumane, au premier plan, avec d'autres demandeurs d'asile, en 2004. La plupart ont depuis quitté l'île pour la France.

# les espoirs des réfugiés

de la région des Grands lacs y viennent afin d'obtenir l'asile et, pourquoi pas, recommencer leur vie en France. Survivent-ils à Maore, sans aide substantielle ? Témoignages.

Munyazkiwe, Marc (1), venu de Côte d'Ivoire, a quant à lui décidé de venir dans l'île depuis le Ghana. "C'est quelqu'un qui m'en a parlé. Moi, je ne connaissais pas du tout."

Leurs histoires sont toutes les mêmes, mais chacune est différente. Ils ont fui, où ils pouvaient, ont bûclé dans un pays l'imitrophe au leur, puis ont appris l'existence de l'archipel des Comores d'abord, de Maore ensuite. L'attrait de la France... Martin Ntamukunzi habitait Kibuye, à l'est du Rwanda. C'est, dit Ousseine, un Burundais, "le papa des Africains" à Maore. "Je suis arrivé le 24 juillet 2004", dit-il. Ceux qui l'avaient précédé ne sont plus là. "J'ai passé une année à Kampala [capitale de l'Ouganda, au nord du Rwanda, ndlr]", dit Martin. "J'avais quelques réserves financières. Je faisais de la politique au pays. C'est pour ça que j'ai dû fuir : parce que je critiquais le président. Un jour j'ai dit à la BBC que son régime était une dictature. Depuis, j'étais menacé." A Kampala, "j'ai acheté une maison et j'ai fondé un bar-dancing. Mais je ne me sentais pas en sécurité. L'Ouganda, c'est le repère des membres du FPR [Front patriotique rwandais, le parti de Kagame qui a été fondé par d'anciens réfugiés rwandais en Ouganda, dans les années 80, ndlr]. Je risquais à tout moment de me faire tuer. Je ne pouvais pas aller au Kenya, car des réfugiés rwandais avaient été tués un peu avant. Je ne pouvais pas non plus aller en Tanzanie, qui renvoyait tous les réfugiés au Rwanda à l'époque. Et puis, le FPR a infiltré toutes les administrations tanzaniennes. On m'a alors parlé de Mayotte. Ce sont des blancs qui m'en ont parlé. Ils m'ont dit que c'était français, et que je pourrais y demander l'asile. C'est ce qui a motivé mon choix." Martin prend alors l'autobus jusqu'à Dar-es-Salaam, puis le bateau direction Zanzibar. Sans aide. De Zanzibar, il arrive à Ngazidja, puis à Ndzuani. C'est seulement dans la dernière des étapes de son périple qu'il se fait aider. "Avant, je me suis débrouillé seul. Je n'ai pas eu d'affaire à des réseaux. D'ailleurs, je ne pense pas qu'il y en ait." A Ndzuani, Jimmy, connu pour faire régulièrement passer des Africains du continent, le prend en charge. "Je suis resté un mois à Mutsamudu. Je ne connaissais personne, donc je dormais à l'hôtel. Ce n'est que les trois derniers jours que j'ai rencontré Jimmy. Il m'a fait payer la traversée 150 ou 200 euros, je ne me rappelle plus. [alors qu'elle coûte en moyenne 100 euros pour les Comoriens, ndlr]."

Arrivé à Maore, Martin ne connaît personne. On le dirige vers le Secours catholique, "mais à l'époque, ils nous ont refoulés. Avant, ils acceptaient tout le monde, mais ils ont eu des problèmes avec la préfecture", qui voyait en cette association un appel d'air aux migrations africaines. Martin, qui avait encore des réserves financières, a finalement trouvé une maison. Sa demande d'asile a été rapidement acceptée, mais il est resté car, dit-il, il devait faire venir sa famille. Récemment, son dernier fils l'a rejoint. Le foyer est désormais au complet.

VENERAND, QUI A LUI aussi obtenu le statut, a suivi un parcours similaire. La fuite, Kampala, Nairobi, Dar-es-Salaam, Zanzibar et Ndzuani. "Quand j'ai fui, je ne connaissais pas l'existence de Mayotte. Ce n'est qu'en Tanzanie que l'on m'a parlé de cette île française. Au début je n'y croyais pas. J'ai cherché à me renseigner. C'est pour ça que je suis resté un mois à Zanzibar. J'avais besoin d'être convaincu." Avec sa femme, ils décident finalement de tenter leur chance. Seuls. "Nous sommes arrivés à Moroni en avion. C'est là que j'ai rencontré

trquelqu'un qui m'a dit qu'il m'aiderait à passer." Contre 600 euros pour deux personnes, ils sont nourris et logés pendant deux semaines à Moroni, puis à Mutsamudu, avant de prendre le kwassa. Ses deux premières nuits à Maore, il les a passées chez des Mahorais qui connaissaient leur passeur. "Le troisième jour, ils nous ont dit qu'on ne pouvait pas rester, qu'il fallait payer. On est venu à la Mission catholique, et ils nous ont donné des matelas. On est retourné chez les Mahorais qui nous ont acceptés, mais ils nous ont dit : 'Vous êtes des Africains comme nous, mais il faut participer, nous aider.' Deux mois après, on est parti. J'ai un peu travaillé, mais on vivait sur la solidarité des gens, notamment ceux qui vont à l'Eglise."

Les demandeurs d'asile bénéficient d'une maigre aide du Secours catholique (des bons alimentaires).

Lorsque cet ancien militant du RDR, le parti d'Allassane Ouattara, opposant à Laurent Gbagbo, a été tué en 2005, pour échapper aux escadrons de la mort. "Ils ont fait une descente chez moi. Heureusement, j'étais parti quelques minutes avant (3)" - il a pris le parti de ne pas tenter l'aventure des Canaries. Avec un de ses amis, "on est parti au Ghana. Lui voulait aller vers le nord, vers l'Espagne. Mais moi je ne voulais pas. 'C'est trop dangereux', je lui disais. C'est au Ghana qu'une personne m'a parlé de Mayotte. Je me suis dit que c'était moins risqué."

LE GHANÉEN QUI LUI A PARLÉ de Maore lui explique tout : par où passer, comment... Avant de traverser toute l'Afrique, Marc appelle sa mère pour qu'elle lui envoie de l'argent : 3.000 dollars. "J'ai

réexaminer son dossier. En attendant, il galère. "Je ne travaille pas. Des employeurs m'ont dit qu'ils aimeraient bien m'embaucher, car j'ai des compétences, mais je n'ai pas le droit." Marié selon la loi coranique à une mahoraise qui ne travaille pas, il vit de la solidarité de métropolitains qui, régulièrement, lui donnent un peu d'argent. "L'aide du Secours catholique ne suffit pas. Comment voulez-vous nous nourrir avec 30 euros par trimestre ?"

Marc est l'un des six demandeurs d'asile à vivre en Petite Terre - la grande majorité sont installés à Cavanis et Mtsapere, où les loyers sont moindres. Régulièrement, il retrouve ses "collègues d'infortune", pour parler du pays... ou des difficultés rencontrées à Maore. Intégration délicate, problèmes matériels, refus de l'Ofpra incompris...

Ramzani Fund Ndagijimana habite une maison à quelques mètres de chez Marc. "C'est un ami qui m'héberge. Je n'ai pas les moyens de payer un loyer", dit-il, amer. Son histoire, il l'a faite taper à l'ordinateur par des amis wazungu qui l'aident. "Sans eux, je ne pourrais pas manger. Ils me donnent des petits boulots à faire. Quand ils partent en vacances, je garde leur maison. Le jour où je devrai monter à Paris pour passer devant l'Ofpra, ils me payeront mon billet. Ils sont très généreux."

Ramzani a fui le Congo en janvier 2004. Son ethnique, les Banyamulenge, est régulièrement victime de massacres. "Toute ma famille a été tuée", dit-il. Lui-même a été torturé avant d'être libéré, puis a échappé à la mort en fuyant de sa maison par la fenêtre, lorsque des miliciens attaquaient. Il s'est d'abord réfugié en Ouganda, à Ruthuru, chez son oncle. "Mais je ne pouvais pas aller dans un camp de réfugié. On n'y est pas en sécurité. Il y a régulièrement des massacres", affirme-t-il. Grâce à son oncle, il embarque dans un camion, en toute discréction, direction Dar-es-Salaam. "Je suis allé chez un ami à lui. C'est lui qui m'a parlé des Comores. Il m'a dit que c'était calme. •••

## PARIS

Parmi les difficultés rencontrées par les demandeurs d'asile, figure celle qui consiste à se rendre à Paris, afin de défendre leur cause. En cas de refus de leur dossier, il leur est possible de faire un recours. Mais celui-ci s'effectue à Paris. Se posent deux problèmes. Le premier est de payer un billet d'avion aux alentours de 1.000 euros - une somme qu'ils sont incapables de gagner. Le second est de payer (par avance) les frais d'avocats, pour les représenter, fixés en moyenne à 500 euros. Des avocats pas forcément honnêtes : A., qui a fait le voyage en France en 2005, a eu la surprise d'apprendre que le siège n'avait pris connaissance de son dossier que cinq minutes avant l'audience... Elle a été déboutée.

**"L'aide du Secours catholique ne suffit pas. Comment voulez-vous nous nourrir avec 30 euros par trimestre ?"**

MARC, UN DEMANDEUR D'ASILE IVOIRIEN

Chaque semaine, l'association Solidarité Mayotte leur propose en outre des repas et des denrées. Après, il faut se débrouiller. "Mais on n'a pas le droit de travailler tant que la réponse n'est pas arrivée", se plaint Marc. "C'est un importe quoi. On nous dit : 'Vous pouvez rester, mais vous ne pouvez rien faire pour vivre.' A Maore depuis un an et demi, il n'a quasiment jamais travaillé : "juste quelques bricoles ici ou là".

Marc a pendant longtemps présenté la particularité d'être le seul demandeur d'asile originaire de l'Afrique de l'ouest. Depuis quelques semaines, il a été rejoint par un autre Ivoirien, et un Nigérien. Tous ses camarades de fuite, en 2005, ont pris la direction inverse : le désert, le Maroc, le mur de Ceuta, l'Espagne... ou l'échec.

quitté Accra [la capitale ghanéenne, ndlr] en février 2005. Je suis passé par le Nigeria. De là-bas, j'ai appelé mon frère pour qu'il m'envoie mon extrait de naissance, mon casier judiciaire, mes cartes du RDR. J'avais besoin de preuves. Puis Ouguida, un homme qui m'a aidé au Nigeria, m'a fourni un laissez-passer pour le Kenya. J'ai pris l'avion. Là-bas, j'ai pris le bus pour la Tanzanie. De Dar-es-Salaam, j'ai pris le bateau pour Zanzibar, où j'ai pris le bateau pour Anjouan."

A peine arrivé à Ndzuani, Marc appelle Jimmy, visiblement connu de loin : "C'est le Ghanéen qui m'en avait parlé", affirme-t-il. Le 29 mai 2005, trois mois après son départ d'Accra, il touchait les côtes mahoraises. Depuis, Marc s'est vu refusé l'asile politique. Il partira bientôt à Paris pour faire

## 6.000 DOLLARS POUR UN VOYAGE INCERTAIN VERS MAORE

Le 16 janvier 2007, la police aux frontières de l'Union a refoulé dix personnes pour "usurpation d'identité". Parmi ces expulsés, Adrien, un Rwandais victime d'un réseau opérant depuis la Tanzanie.

ADRIEN FAIT PARTIE DE CES NOMBREUX RWANDAIS qui cherchent à quitter leur pays. Son objectif : rejoindre la France. Fonctionnaire, il a contacté quelques connaissances qui lui ont fait découvrir une filière organisant les départs des candidats à l'émigration à partir de Kigali et impliquant deux responsables du Haut Commissariat aux Réfugiés à Kigali et à Kampala. Le lien établi, Adrien est orienté vers Benjamin Mutebwa Mwadaza, un Congolais. Sous un faux nom comorien, Karim Saandi Mohamed, Benjamin affirme qu'il est "le représentant du HCR à Mayotte" et qu'il "peut nous faire rentrer là-bas", explique Adrien, qui a rencontré le Congolais à Dar-es-Salaam. "C'est lui

qui devait nous prendre en charge à partir de ce point." Après négociation, Benjamin promet à ses clients, six adultes et quatre enfants, de les emmener jusqu'en France. "Il m'a dit qu'on devait partir de Kampala pour nous rendre directement en France. En cours de route, il a changé d'itinéraire et nous a proposé de passer par Dar-es-Salaam puis Mayotte". Le réseau facture le service 6.000 euros (12 millions fc) dont "un premier versement de 5.100 dollars à Kigali". "Le reste, on devait le remettre à Benjamin à Dar-es-Salaam pour effectuer les formalités de visa" explique Adrien, qui affirme qu'à aucun moment, le groupe n'avait été informé qu'il allait venir jusqu'à Moroni.

"Quand on a embarqué, on pensait qu'on allait en France et voilà qu'on s'est retrouvé à Moroni".

Benjamin, alias Karim Saandi Mohamed, parle comorien et "nous a conduit dans une famille qui devait nous héberger deux jours, avant de reprendre le voyage". A son arrivée à l'aéroport de Moroni, le groupe ne demande qu'un visa de trois jours, confirme un responsable de la police aux frontières comorienne. "Nous sommes finalement restés deux semaines à Moroni dans une maison où on devait payer un loyer de 50 euros par jour" ajoute Adrien. Passé le délai du visa, le service d'immigration a commencé à s'inquiéter mais

n'engagera des recherches qu'après deux semaines. "C'est là qu'ils ont découvert le pot aux roses" déclare Adrien. La police lance une enquête sur ce réseau et place ces candidats à l'immigration sous contrôle judiciaire en attendant une décision de reconduite à la frontière. L'enquête a révélé que le réseau, qui avait menti sur toute la ligne, faisait venir les candidats à l'immigration à Moroni, les acheminait à Ndzuani et organisait leur arrivée à Maore par kwassa. "Quand j'ai appris que le voyage se ferait par bateau, j'ai refusé de pour suivre l'aventure", expliquait en février dernier Adrien. Il serait actuellement à Kigali.

KES

# décryptage migrations

... qu'il n'y avait pas de guerre. Il connaissait ces îles parce qu'il avait un ami commerçant comorien. Mon oncle de l'Ouganda a alors commissionné un ami anjouanais, qui m'a fait venir à Anjouan, et qui m'a dit d'y rester. J'ai demandé l'asile, mais il m'a été refusé. On m'a dit : "Les Comores ne fournissent pas d'asile, nous n'a-

"L'aide du Secours catholique ne suffit pas. Comment voulez-vous nous nourrir avec 30 euros par trimestre ?"

MARC, UN DEMANDEUR D'ASILEIVOIRIEN

vons pas d'accord avec l'ONU. On va vous rapatrier." J'ai dit que ce n'était pas possible, que j'avais fait la mort. Ils m'ont alors donné un mois ou deux pour trouver une autre destination. Ce n'est pas toujours aussi simple. Je connais des Africains qui ont été mis en prison. Mais moi j'y ai échappé. C'est là qu'un ami m'a parlé de Mayotte. J'ai payé 150 euros et j'ai pris le kwassa. Je suis arrivé le 9 février 2006."

DEPUIS, "JE MANGE, JE DORS... Je n'ai pas de travail. Normalement, avec mon récépissé comme quoi j'ai fait une demande d'asile, j'ai le droit de travailler, mais les employeurs me demandent une carte de séjour." Ramzani regrette également les difficultés à s'intégrer. "Entre Africains, on est solidaires, mais les Mahorais nous ignorent. Pour eux, on est des Africains, ils nous méprisent. Surtout qu'on est catholiques." "On est tous perçus comme des catholiques. Mais certains sont musulmans", affirme Martin. C'est le cas d'Osseine Assoumane. Ce Burundais est l'un des plus anciens demandeurs d'asile installé sur l'île. Arrivé en juin 2004, il s'est vu refusé une première fois sa demande ; il attend

le recours. Osseine habite une chambre à Cavani Mamoudzou. Commu pour héberger régulièrement des Africains, le lieu est également habité par une autre Burundaise, elle aussi en attente de recours. Récemment, un Rwandais qui exerce la profession de chauffeur de taxi les a quittés, pour s'installer dans une maison individuelle. Tous deux vivent au jour le jour. Lui enchaîne les travaux clandestinement. Osseine a une double particularité. La première : il est musulman. "La plupart des Africains ici sont catholiques", dit Martin. "Ils bénéficient de la solidarité des gens qui vont à la messe, mais ont du mal à s'intégrer dans la société mahoraise." Pour Osseine, ça a été plus facile. "Quand je suis allé pour la première fois à la mosquée, les gens m'ont tous regardé bizarrement. Ils ne croyaient pas qu'un Africain pouvait être musulman." A deux reprises, sa religion lui a permis de trouver un toit. "Quand je suis arrivé à Mayotte, je savais pas où aller. Un homme avec qui j'avais pris le kwassa m'a hébergé une nuit, puis m'a dit d'aller chercher une maison. Il m'a amené dans un bar où il y avait souvent des Africains. Mais c'est un Mahorais qui m'a hébergé, quand il a entendu mon nom musulman. Il m'a posé des questions pour me tester, puis il m'a proposé de m'héberger. Je suis resté chez lui six mois !"

A Ndzuani déjà. Osseine avait pu se rendre compte de cet atout. "Quand je suis arrivé à Anjouan depuis Zamzibar, je ne connaissais personne. J'y ai d'abord passé trois jours en prison. Ils m'ont fouillé, je ne sais pas ce qu'ils cherchaient [Martin, qui était à ses côtés lors de notre rencontre, pense qu'ils cherchaient de l'argent, ndlr]. Mais je n'avais rien. Plus un sou. Alors ils m'ont libérés. Au port, j'ai demandé où se trouvait la mosquée. J'y suis

allé. J'ai demandé de l'aide à l'imam. Il m'a posé des questions, pour vérifier ma religion, puis lors de la prière, il a parlé de mon cas. On m'a dit : "On est pauvres, on ne peut pas t'héberger". Mais un homme s'est proposé."

LA DEUXIÈME particularité d'Osseine est son parcours. Contrairement aux autres, qui ne se sont pas plus à Ndzuani, sa route a bien failli s'y arrêter. "Le gars qui m'a hébergé était un joueur de foot. Il allait souvent y jouer. Je le suivais. Puis je me suis entraîné avec son équipe. J'étais bon j'ai fait partie de l'équipe nationale cadet du Burundi. C'est là qu'ils se sont intéressé à moi. Ils m'ont proposé de jouer pour eux jusqu'à la finale de la coupe. En échange, ils m'ont dit qu'ils feraient tout pour m'aider à aller à Mayotte. Je savais déjà que j'irais à Mayotte, car aux Comores, il n'y a pas d'asile." Au fil des mois, et des matches, Osseine se sent de mieux en mieux. "Je me suis pris" dit-il simplement. "Nous les Africains, on ne part pas de notre pays pour le plaisir", le coupe Martin. "On cherche la sécurité. Alors quand on la trouve, on est bien."

Ce sont les nouveaux amis d'Osseine qui l'ont rappelé à l'ordre. "Une fois que nous avons gagné la coupe, ils m'ont dit qu'il était temps que je parte. Ce sont eux qui m'ont payé le kwassa. Depuis, je les appelle régulièrement." A Maore, le foot lui a également permis de gagner, un temps, sa vie. "Je jouais à Pamandzi, je gagnais 250 euros par mois, et j'étais logé." Mais deux blessures successives le poussent à arrêter. Depuis, il galère. C'est que la vie de réfugié n'est pas simple. Il y a les difficultés rencontrées par tous les réfugiés du monde : éloignement, crainte de représailles -Ely et Marc n'osent pas révéler leur nom pour cela-, déracinement... La peur pour la famille restée sur place

est également omniprésente. "Quand je veux avoir des nouvelles de mes proches, j'appelle un ami en Belgique, qui appelle au Rwanda. Il ne faut pas que les autorités sachent que je suis encore en contact avec ma famille. Officiellement, je les ai abandonnés, il faut que ça le reste", regrette Ely. Le président du Secours catholique se souvient de la réaction de la famille d'un demandeur d'asile qui s'était noyé dans le lagon en 2006. "On avait appelé chez lui, au Burundi pour leur demander s'ils voulaient qu'on rapatrie le corps. Ils nous ont dit qu'il ne fallait absolument pas, sinon la police saurait qu'il était resté en contact avec eux."

En outre, l'accueil des institutions est parfois déshonorant. "Moi à la Dass [Direction des affaires sanitaires et sociales, ndlr]", affirme Venerand, "on m'a déjà demandé pourquoi je ne rentrais pas chez moi ! J'ai dit que ce n'était pas ses affaires, mais c'est blessant. Les gens croient quoi ? Si on est venu ici, ce n'est pas pour le plaisir, c'est parce qu'on a voulu sauver notre peau." Martin note en outre un brin de xénophobie chez les Mahorais. "Ils nous traitent comme des chiens. Pour eux, être un Africain, c'est digne de mépris. Un jour, il y avait un problème avec un voisin. J'ai appelé la police. Quand les policiers sont arrivés, ils ont dit : "Vous êtes un Africain, vous n'avez pas à vous mêler des affaires d'ici". Que répondre à ça ?" "On est considéré comme des sous-hommes", pense Marc.

A cela s'ajoute le stress qui accompagne l'installation dans l'île. Ely, secrétaire du Secours catholique qui a obtenu le statut, le résume ainsi : "Quand on arrive ici, on n'a rien. Généralement, tout l'argent qu'on avait a été dépensé pour le voyage. En plus, on ne connaît personne chez qui aller. Pendant quelques jours, le temps de faire notre demande d'asile à la préfecture, on est sans-papiers, il faut donc se cacher. Avant d'aller à la préfecture, il faut se procurer une adresse, c'est indispensable. Il faut également se nourrir, sans argent." Les bons aliments de quelques associations d'entraide ne suffisent pas. Viennent les tâches administratives. "Il faut faire des photocopies, appeler au pays pour se faire envoyer des documents, et effectuer la demande d'asile auprès de l'OPFRA [Office français de protection des réfugiés et apatrides, lire ci-dessous, ndlr]. Toute cette période est consacrée à ça. On est obnubilé par le statut. C'est seulement quand on l'a qu'on peut commencer à recommencer une nouvelle vie", affirme Ely. La période la plus difficile est celle qui suit l'entretien avec l'OPFRA. "Là, on ne vit plus. Quand je suis allé chercher la réponse à la Poste, j'étais très stressé. Si l'enveloppe est lourde, c'est qu'ils ont retourné le dossier, donc que c'est un refus. Si elle est légère, c'est bon. La mienne était légère."

ELY EST ARRIVÉ en avril 2005 à Maore. Quelques mois auparavant, il avait fui le Rwanda pour l'Ouganda. "Mais là-bas, on est aussi menacé. J'ai cherché un endroit où je pouvais vraiment trouver la sécurité. C'est la première chose qu'on cherche quand on fuit. Je suis parti en Tanzanie. Je comptais me rendre aux Seychelles. C'est là qu'on m'a parlé de Mayotte. Je me suis débrouillé pour venir aux Comores. J'ai d'abord dormi à l'hôtel, mais je n'avais pas d'argent. Quelqu'un est venu me voir, il m'a proposé de me faire passer à Mayotte pour 450 euros. Je suis resté deux semaines chez lui, puis je suis resté un mois à Anjouan. C'était la misère, il n'y avait rien à faire."

S'il a eu la chance d'être considéré comme un "vrai" réfugié politique -ce n'est pas le cas de tous, même si à Maore, la plupart des demandeurs d'asile sont effectivement des réfugiés pour raisons politiques et non économiques, affirment les acteurs associatifs-, les difficultés ne se sont pas arrêtées là. Il a fallu recommencer sa vie. "J'ai dû chercher du travail, mais mon diplôme d'ingénieur agronome ne me sert à rien ici. Il n'est pas reconnu. Et puis l'intégration dans la société est délicate."

Malgré tout, aucun ne regrette d'être venu. Et s'ils n'encouragent pas leurs amis restés au pays à les rejoindre, aucun ne jure qu'il les empêchera. "On ne leur dit pas de venir, on sait que ce n'est pas bon, qu'il n'y a pas la place pour tous", assure Ely. "Mais si quelqu'un a le choix entre la vie ici et la mort là-bas, que puis-je dire ?"

RC (avec NEP)

## NOTES

- (1) Prénom d'emprunt
- (2) Source : HCR
- (3) Extraits tirés de l'article qui lui était consacré, dans Kashkazi n°22

# A Ngazidja, des réfugiés en escale

Sur la route de Maore ou d'une autre destination, ils vivent tant bien que mal.

DANS UNE CHAMBRE DE 16 M<sup>2</sup>, des rideaux sont suspendus pour séparer les uns des autres occupants. La salle est prête à craquer, de bagages, de gens. A peine reste-t-il la place pour poser une table et une chaise. Cinq personnes se partagent cette pièce sans ouverture. Les Mazombo y vivent depuis que leur statut de réfugié leur a été refusé à deux reprises par le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR), il y a un an. La promiscuité n'est qu'un grain de sable dans le désert des difficultés que traverse cette famille congolaise installée aux Comores depuis 2005. "Il y a certes des problèmes en tous genres, mais nous vivons au moins en sécurité. Dans ce pays, nous avons un minimum d'assurance. Nous savons que nous ne serons pas massacrés ou persécutés. Il n'y a pas l'insécurité qu'on a vécue chez nous et à Kigali", martèle Mousangé, l'aîné de la famille.

La situation des Mazombo est un cas rarissime dans l'Union. Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (Pnud) qui représente le HCR, un seul dossier de demande d'asile est étudié pour l'heure. Il s'agit de Blaise et de son petit garçon qui ont quitté leur Rwanda natal depuis 2000, et qui, comme les autres, déclarent être à "la recherche de sécurité". "Dans mon pays, mon père est emprisonné illégalement. On l'a jugé dans un tribunal populaire et personne n'a témoigné contre lui mais on l'a coûtré. Il y a souvent des règlements de comptes et des persécutions notoires. Au Kenya où j'ai été en exil, c'est encore plus grave. On nous pouvait pour nous renvoyer à Kigali", déplore Blaise, qui vient de perdre sa femme qui était restée au pays. Ces demandeurs d'asile viennent principalement de la région des Grands lacs. La sécurité certes, mais le swahili et le français sont aussi des facteurs qui séduisent un grand nombre d'entre eux. La présence de Maore et la proximité avec les autres îles de l'océan Indien attirent les réfugiés qui veulent rallier le vieux continent. "Nous, on n'a jamais voulu venir aux Comores. C'est vraiment le hasard qui nous sommes ici en ce moment. La famille a voulu rejoindre l'île Maurice. Dans ce pays, on a entendu parler d'un bureau du HCR", affirme Zabilima Mazombo. Quant à Blaise, "ce sont des amis du pays qui [lui] ont

parlé des Comores". Si aujourd'hui, le nombre de demandeurs d'asile a diminué, il fut un temps où l'afflux était croissant. A tel point que la police a, un moment, soupçonné l'existence d'un réseau de passeurs. "En vertu d'un accord qui lie la Tanzanie aux Comores, les citoyens de cet État peuvent franchir nos frontières avec des laissez-passer. Parfois, certaines personnes arrivent avec des faux documents", souligne le commissaire Abou Achirafi, directeur de la Sûreté du territoire. Ainsi, Blaise est entré au pays avec des faux papiers tanzaniens avant de se déclarer demandeur d'asile. "Je ne pouvais pas voyager avec mes vrais papiers. Si j'avais déclaré ma vraie identité, j'aurais peut-être été renvoyé chez moi. J'ai déboursé plus de 20.000 shillings [12 euros, 6.000 fc, ndlr] pour obtenir une carte d'identité tanzanienne. Heureusement que moi et ma famille parlons bien le swahili. A l'arrivée au port, on n'a eu aucun problème."

Depuis les années 1980, les étrangers qui arrivent en tant que demandeurs d'asile sont rapidement mis en contact avec le Pnud. C'est cette institution des Nations unies qui prend toutes les garanties avant de laisser descendre les supposés réfugiés. "Avant de les mettre en relation avec le Pnud, nous faisons une enquête interne, ne serait-ce que pour quelques heures. C'est une fois qu'on est convaincu qu'on appelle les Nations unies", dit le directeur de la Sûreté nationale. Ce contrôle effectué par les services d'immigration n'est toutefois pas très efficace. Certaines personnes y échappent mais elles sont vite repérées. "Des Nigérians et d'autres d'Afrique de l'ouest viennent se présenter en tant que Sierra Leonais ou Libériens. Mais avec nos tests et l'entretien qu'ils obtiennent avec le bureau de Pretoria [en Afrique du Sud, ndlr], ils sont rapidement détectés. Une fois qu'ils sont repérés, ils s'évaporent dans la nature", affirme Sandia Said Tohir, en charge des réfugiés au Pnud.

La vie des demandeurs d'asile ressemble à un chemin de croix. Les difficultés d'ordre financier et social s'accumulent dans un pays où ils n'ont presque pas de revenus. Les demandes de travail lancées par ces réfugiés n'aboutissent jamais. Les uns comptent

momentanément sur le Pnud pour subvenir à leurs besoins, alors que d'autres doivent chercher ailleurs pour survivre. "Les réfugiés dont le cas est en étude perçoivent 72 dollars [53 euros, 26.000 fc, ndlr] comme indemnité mensuelle. C'est une sorte d'aide de subsistance en attendant que Pretoria fixe leur sort", indique Sandia Said Tohir. Alors que Martin doit se débrouiller avec quelques miettes pour survivre et s'occuper surtout de l'éducation de son enfant, les Mazombo, eux, dépendent de l'église. La Mission catholique assure un minimum de subsistance moyennant quelques travaux de jardinage et d'assainissement dans les lieux de culte. Comme la famille s'est agrandie avec l'arrivée de trois nouveaux depuis 2005, le pasteur garantit la scolarisation des plus jeunes, deux jumeaux et un petit garçon.

Si la famille Mazombo refuse l'offre que le Pnud lui a faite d'être rapatriée vers son pays, certains ont, dans le passé, accepté cette option. Après le refus du HCR, le Pnud facilite le retour en fournisant les moyens pour se réinstaller. D'autres repartent de leurs propres moyens vers d'autres horizons. Car la vraie destination, pour la plupart d'entre eux, n'est jamais les Comores. Les îles ne constituent qu'une escale avant de rallier l'Europe ; les réfugiés vont le plus souvent à Ndzuani pour gagner clandestinement Maore. "Tant que les services d'immigration ne sont pas bien installés dans l'île d'Anjouan, on ne peut pas contrôler les mouvements des étrangers convenablement", explique Abou Achirafi.

Mais cette escale comorienne est parfois une réussite. Le début d'une nouvelle vie. Certains obtiennent la reconnaissance du HCR. "Une fois que le statut de réfugié est reconnu par Pretoria, on déclenche un processus de réinstallation. On lance des demandes à travers le monde et les pays désireux se manifestent. Cela dépend de la qualité du réfugié. Une chose est sûre : les réfugiés reconnus par le HCR ne restent pas aux Comores. D'ailleurs le pays n'a pas ratifié la convention sur les réfugiés. L'Etat n'a pas les moyens d'assurer à ces personnes une vie normale", finit S.Said Tohir.

AHMED ABDALLAH

# Déchets ménagers de Moroni : une gestion à la sauvette

Plus aucun village ne veut accueillir les ordures de la capitale sans plan de traitement. Mais au lieu de s'intéresser aux moyens de traiter les déchets ménagers, la priorité officielle reste de trouver un site...

**IL N'Y A** pas plus pollué que Moroni dans l'archipel. La capitale de l'Union étouffe sous les déchets ménagers. Au rythme irrégulier des ramassages, les sites de dépôt sont débordés. Devant les habitations, la situation est critique. Cette insalubrité est la conséquence directe de la fermeture de la décharge de Séléa, au sud de Moroni. La commune de ce village, soutenue par les localités environnantes et toute la région de Bambao, a décidé en décembre 2006 de mettre fin à l'utilisation du site pour protester contre ses conséquences néfastes. Les mouches, les rats et les mauvaises odeurs ont envahi le village, "très exposé aux maladies liées à l'insalubrité", explique le maire de Séléa, Ahmed Saandi, pour justifier le choix des habitants. "A côté de la nuisance liée à l'arrivée des insectes, on a constaté que des enfants étaient nés avec des malformations. On a pris connaissance d'une étude qui a été réalisée dans la région et qui fait état de plusieurs dangers. Un père de famille a été retrouvé mort dans les déchets, probablement tué par les chiens qui entourent le site. On n'a trouvé que les os 10 jours après sa disparition."

Ouverte en 1981, la décharge est désormais livrée à elle-même. Aucun traitement digne de ce nom n'est appliqué pour réduire les risques. L'incinérateur datant des années 2000 n'est qu'un vieux souvenir. Il n'a pas supporté les 20 tonnes de déchets ménagers quotidiens que produit la région de Moroni. Sans clôture, le site attire toutes sortes d'animaux. Pendant ce temps, les ordures s'entassent au risque de polluer la mer, située à 150 mètres...

Séléa avait lancé en novembre dernier un ultimatum menaçant de fermer la décharge si rien n'était fait. Les autorités sont restées impasibles. Il a fallu attendre l'avant-dernier jour du délai fixé, soit le 14 décembre, pour voir l'une des sociétés supposées gérer le site intervenir. "J'estime que le problème se trouve ailleurs. Le traitement, on en a fait à Moindzaza en envoyant des gens pour désinfecter régulièrement. Lorsqu'on a reçu l'ultimatum de Séléa, on a déplacé un engin pour déblayer. Le village a décidé de fermer malgré nos efforts", se plaint madame Said Abdereman, à qui est confiée la gestion des ordures de la capitale.

LA FERMETURE de la décharge a mis en exergue le dysfonctionnement de tout un système. Les actions de l'Etat en vue d'assainir Moroni n'ont jamais abouti faute d'un plan approprié. Au début de l'année, alors que le site de Séléa était fermé et que les tas d'ordures poussaient un peu partout, le



*"Toutes les ordures sont conduites au même endroit sans le moindre tri. Nous sommes dans le seul pays au monde où les déchets ne sont pas triés à l'avance", confirme Denis Lesueur, responsable du nouveau Programme de coopération décentralisée de l'Union Européenne, qui est à plusieurs reprises intervenue sur le ramassage des ordures. Depuis longtemps, la gestion des déchets se résume à la collecte. Le suivi des détritus, considéré comme secondaire, n'a bénéficié que de maigres budgets. Pourtant, entre 2002 et 2004, le site avait connu un minimum de traitement. Appuyés par une ONG étrangère, des jeunes de la région avaient monté une association pour le recyclage des ordures organiques. Mais ce compost n'a pas fait long feu, comme si rien n'avait été planifié pour assurer sa pérennité. "Une fois que les ordures arrivaient, elles étaient triées. Les ordures biodégradables*

*arrivée, est venu tout changer", prétend le maire de Séléa. "Il a déplacé l'hôtel pour l'envoyer ailleurs. Par cet acte, on a compris que la région peut seulement recevoir des ordures, mais pas un hôtel. Donc, au cas où on trouve un terrain d'entente, on devra rouvrir le site en même temps que la pose de la première pierre de l'hôtel."*

**LE REFUS DE SÉLÉA** a contaminé les autres villages de la région, qui rejettent à leur tour tout projet de site sur leur périmètre. "Il n'y a aucune garantie de traitement. Les ordures ramassées à Moroni sont actuellement déposées sur la piste de l'ancien aéroport de la capitale. Ce site est entouré de plusieurs institutions et écoles alors que l'Etat ne fait aucun effort pour le traiter. S'il n'arrive pas à gérer la décharge qui est à Moroni, on ne parle pas de celle qui existait à Séléa", martèle le maire.

Le geste du président Sambi saisissant une pelle sans toucher du doigt le fond du problème, est à l'image de la gestion des déchets au niveau national. Les autorités n'ont jamais cherché de solution durable. "J'avoue que le problème des ordures n'est jamais considéré comme tel. On n'a jamais étudié en profondeur cette question car il n'y a pas eu de crise grave avant. C'est actuellement que la situation est critique", reconnaît Abdourohim Said Bacar, porte-parole du gouvernement. A chaque fois, la gestion des ordures est considérée au cas par cas. On attend le déclenchement d'une épidémie comme celle du choléra -16 cas en février dernier, pour se mettre au travail. "En 2002, on a mis en place une cellule d'urgence pour faire face au choléra. Cette cellule avait monté le plan d'urgence pour assainir Moroni. Mais après que le choléra est passé, il n'y a jamais eu de suivi", déclare Soilih Mohamed Soilih, en charge de cette question au niveau de la commune de Moroni.

**"Le ramassage ne pose pas beaucoup de difficultés. C'est le manque de traitement qui fait qu'on en est là."**

AHMED OULEDI, BIOLOGISTE ET MILITANT ÉCOLOGISTE

président de l'Union, en jogging, est descendu sur le terrain. Accompagné des militaires, Sambi a nettoyé les marches et certaines places, posant un acte médiatique en mettant de côté le vrai problème : le traitement. "Le ramassage ne pose pas beaucoup de difficultés. C'est le manque de traitement qui fait qu'on en est là. Tout se mélange et tout se brûle alors que certains déchets sont récupérables pour être recyclés. Il manque un travail de tri pour faciliter la tâche des ouvriers du site", lance Ahmed Ouledi, enseignant chercheur à l'université des Comores et militaire de l'association écologiste Ulanga, qui a mené plusieurs études sur la question.

*étaient transformées en engrain. Chaque troisième mois, on pouvait gagner 500.000 francs [1.000 euros, ndlr]. La vente des engrains nous permettait de vivre en attendant le versement tardif de nos salaires", explique un ancien chef du site. Au-delà du problème du traitement lui-même, il se pose une difficulté liée au manque criant de matériel et de personnel adéquats. Aucun agent de traitement n'est formé pour faire face à ces tonnes d'ordure. Des considérations qui dépassent l'aspect technique viennent aussi compliquer les choses. "Il y avait un hôtel qui devait se construire par ici, à proximité de la décharge. Mais le vice-président Nadhoim, à son*

C'est justement ce plan d'urgence qui avait confié à l'entreprise de l'ex-chef d'état-major, Campagnard, la gestion des ordures, et notamment le traitement qui n'a été réalisé que de manière dérisoire. "Il était toujours fait avec nos moyens. Ce n'est pas maintenant qu'on a fait 15 mois sans être payés qu'on va assurer un traitement de qualité", assène madame Said Abdereman, gérante de cette entreprise. Malgré ses arrivées de facture, la société avait continué la collecte sans assurer de traitement. Elle a même importé un camion de ramassage approprié, mais qui est toujours en douane.

Pendant ce temps, la commune de Moroni s'estime écartée d'une réflexion qui la concerne directement. "En tant que maire de la capitale, on a demandé ce contrat qui lie l'entreprise et l'Etat comorien mais jamais nous ne l'avons vu", souligne Soilih Mohamed Soilih. "Personne n'est capable de parler des termes de ce contrat parmi nous interlocuteurs au gouvernement."

A l'époque du plan d'urgence, un cabinet allemand avait proposé une étude pour sortir définitivement du cercle infernal des déchets, mais le gouvernement l'avait refusée, l'estimant trop chère. Plusieurs méthodes sont pourtant envisageables. "On peut demander aux foyers de faire un tri depuis la maison. Certains déchets sont transformés en engrain pour les agriculteurs. Les autres peuvent passer au recyclage des plastiques et ferrailles. La deuxième option consiste à ensevelir les ordures. Cette technique utilisée à Maurice permet de rendre fertiles des terres volcaniques", explique Ahmed Ouledi. En attendant qu'une réflexion soit menée, les notables se sont emparé du dossier. Les tentatives du gouvernement ayant échoué, ils parcourent l'île à la recherche d'un lieu dont les habitants accepteront d'accueillir les ordures.

AHMED ABDALLAH

Ci-dessus : une manifestation de femmes réclamant le ramassage des déchets, à Moroni, en mars 2007.

► + LOIN

Lire à ce sujet  
Kashkazi n° 60  
(septembre 2006)

# Chiisme : l'islam comorien

Récemment, des ulema ont mis en garde devant la montée du chiisme aux Comores.

Qui sont ces chiites comoriens, sur lesquels leurs détracteurs tiennent un discours caricatural ?

LE 28 JANVIER

dernier à Moroni, une cinquantaine d'adeptes célébraient la mort de Hussian, petit-fils de Mahomet, conformément au culte particulier que les chiites voient au descendants du prophète. Une première aux Comores où le culte musulman d'obédience chiite était jusque là l'apanage des communautés indiennes, les quelques Comoriens convertis restant très discrets. La nouvelle est sur le coup passée quasiment inaperçue. Dans un très court article, l'hebdomadaire *Al-watwan* remarquait à l'époque que "jusqu'ici, aucune réaction n'a été enregistrée par rapport à cet événement inédit." (1)

Deux semaines plus tard, un groupe d'ulema renommés se réunissaient pourtant dans la capitale pour dénoncer dans les termes les plus alarmistes et les plus caricaturaux, ce qu'ils décrivent comme un danger pour l'archipel. "Il n'est pas exclu que demain, vous entendiez qu'une bombe a explosé dans telle ou telle mosquée ou que tel ulema a été tué", lançait Aboubacar Abdallah Djamaillâïf, selon le bimensuel *La Tribune des Comores* (2). "Pour les chiites si vous tuez quelqu'un le jour de l'Id El Kâbir, c'est comme si vous avez tué un animal", a renchéri le Dr Abdoulhakim Mohamed Chakir (2).

Tous ont insisté sur la distinction entre les communautés indiennes, notamment aga-khaïniennes et bohras, implantées depuis des décennies dans l'archipel sans problème de cohabitation, et les "nouveaux chiites", étran-

gers et Comoriens, coupables selon eux de prosélytisme. Très peu sont cependant capables d'apporter des précisions sur l'identité, le nombre, les activités et l'état d'esprit de ces musulmans, au-delà du stéréotype sur un chiisme militant violent et extrémiste, aujourd'hui véhiculé dans le monde entier. Il est vrai que le poids de la norme sociale, qui sanctionne toute déviance du "droit chemin", n'incite que l'infime minorité de Comoriens ayant emprunté cette voie à s'afficher.

S'IL EST INQUIET quant aux conséquences de ses paroles, Mouhadjine Ahmed Abdallah se dit obligé de franchir le pas et ainsi de se dévoiler, en tant que responsable du centre culturel islamique (soutenu par l'ambassade d'Iran à Madagascar) qui a ouvert à Zilimadjou, un quartier du sud de Moroni, en septembre dernier. Parti étudier en Libye après le bac, il s'est converti à l'âge de 25 ans. "J'ai eu des conversations avec des chiites, ils m'ont orienté et montré des livres, j'ai fait des recherches et rencontré des professeurs", explique-t-il. De retour à Ndzuani, il s'est perfectionné auprès d'un professeur lui-même

"Ici à Ngazidja, on ne prêche pas car la société est différente. Il y a les notables et les fundi qui jouent un grand rôle."

UN MILITANT DU CHIISME

récemment converti, avant d'être appelé à gérer le centre culturel. Après une absence de plusieurs semaines, il s'apprête à relancer les activités, en sommeil depuis l'intervention des ulema. Avec, assure-t-il, une consigne stricte : pas de prosélytisme. "On n'enseigne pas le chiisme. On accueille des jeunes qui ont quitté l'école depuis l'enfance, des maçons par exemple. Ils viennent apprendre le français, l'anglais, l'arabe." "J'ai appris à faire des factures", témoigne un jeune maçon indifférent aux enjeux religieux. Des enfants suivent également les cours de lecture du Coran, selon l'habituelle méthode d'apprentissage par cœur "et selon le rite chaféen" en vigueur aux Comores, précise Mouhadjine. Installé au premier étage d'une maison particulière, le "centre culturel islamique" est constitué de trois modestes pièces : une salle de prière, une salle de cours vide à l'exception d'un tableau noir et

de chaises, et un bureau. "Même si les jeunes veulent apprendre le chiisme, on n'accepte pas. Ce n'est pas notre but", répète le jeune dirigeant, assis derrière son ordinateur et ses livres de théologie, l'air sage dans son polo et son jean. Il n'en demeure pas moins que la salle de prière, que les élèves - une vingtaine actuellement - traversent pour accéder aux cours, est fréquentée par des croyants chiites, et qu'une partie des enseignants bénévoles sont convertis à ce courant minoritaire.

L'autre structure connue regroupant des Comoriens chiites à Ngazidja est l'association Athakalayn, créée officiellement en 2003 par Mohamed Mladjao. Ses objectifs : "Faire apprendre à lire le Coran, le retenir et bien le comprendre, redresser l'homme, revivifier les tawârikh", énumère Mohamed Mladjao. Et surtout, "aimer le prophète et sa sainte famille", principe essentiel de la foi chiite (lire page suivante). Cet enseignant et père de famille, installé à Caltex (un quartier populaire de Moroni), remonte à la prise du pouvoir en Iran de l'ayatollah Khomeiny, dont les portraits décorent le salon de sa maison de tôle, pour expliquer l'évolution de sa foi. C'était en 1979.

malgré des heurts avec les autorités insulaires. Des parents d'élèves disent être conscients du contenu des enseignements, mais ne pas voir comment interdire à leurs enfants de suivre leurs camarades. Cependant, la diffusion des idées chiites se fait surtout par la vente de DVD proposés à un prix symbolique : 150 fc (30 centimes d'euros).

Un jeune militant explique cette disparité entre les îles par le poids - plus fort qu'ailleurs - de la noblesse traditionnelle et religieuse à Ngazidja. "Ici à Ngazidja, on ne prêche pas car la société est différente. Il y a les notables et les fundi qui jouent un grand rôle." Si dans les deux cas, les croyants chiites sont soutain plus visibles, c'est non pas parce que le président Sambi les soutient, comme l'affirment ses détracteurs, mais parce que sa personnalité d'homme religieux les a mis en confiance, souligne ce garçon.

La célébration de l'Anchoura et le mouvement des ulema ont cependant suivi de près une réunion internationale des chefs musulmans qui s'est tenue du 21 au 23 janvier à Doha, au Qatar. Face aux conflits entre sunnites et chiites qui déchirent notamment l'Irak, les participants ont demandé aux uns et aux autres de renoncer à toute propagation de leur mouvement dans les pays où ils sont minoritaires. Cette recommandation a eu un fort écho aux Comores, où elle sert d'argument à certains ulema "anti-chiites" et a calmé le jeu chez les chiites tentés par le prosélytisme. "On a changé notre stratégie au moment de cette résolution", indique un jeune de Ndzuani. "On n'a pas besoin de beaucoup de gens pour être chiites. On vit seulement notre religion comme on le souhaite."

Malgré ces déclarations de bonnes intentions, la méfiance reste de mise dans certains milieux religieux comoriens. Il faut dire que le centre culturel islamique entretient autour de lui un certain flou, propre à stimuler l'imagination. En louant cette maison de Zilimadjou, l'ambassade d'Iran à Madagascar répond à une sollicitation de l'association Athakalayn, qui souhaitait disposer d'un espace de culte et d'enseignement. Des malentendus ont fait que les membres de l'association ne fréquentent finalement pas le centre, passé sous la responsabilité d'autres personnes.

PLUSIEURS SOURCES indiquent qu'un Irakien installé aux Comores a joué un rôle majeur dans l'installation du centre, et intervient encore largement dans son fonctionnement. Quand nous l'avons rencontré, celui-ci a nié assumer la moindre responsabilité dans l'établissement. "J'y allais tous les jeudis comme d'autres et ça fait trois mois que je n'y ai pas mis les pieds", a-t-il assuré.

Mahmoud Abdallah Ibrahim aurait quant à lui "envoyé" sur place le jeune responsable du centre. Le religieux n'a cependant pas voulu répondre à nos questions. Il semble qu'en cette période pré-électorale, les autorités anjouanaises guettent le moindre de ses faux pas pour réagir.

Quant à Mouhadjine Ahmed Abdallah, le responsable lui-même, il paraît dans l'incapacité de fournir des éléments précis sur l'existence officielle du centre. "Quand les autorités de Ngazidja sont venues me voir, elles m'ont demandé les statuts", explique-t-il. "Je me suis alors renseigné et j'ai appris qu'il existe bien des statuts. Mais je ne les ai pas vus." L'ambassade iranienne se contente par ailleurs de payer la location de la maison et de fournir des livres, laissant les bénévoles locaux organiser les activités qui leur paraissent adéquates.

## L'islam version officielle

DIFFICILE DE SAVOIR À QUEL COUPANT APPARTENAIENT LES PREMIERS MUSULMANS qui ont débarqué sur les côtes comoriennes il y a des siècles. Dissidents vaincus fuyant vers un horizon meilleur, beaucoup étaient certainement chiites, indique l'historien Damir Ben Ali. L'islamisation de la côte est-africaine a cependant été réalisée par des sunnites, ce qui explique l'appartenance des Comores, officialisée sous la colonisation, au courant majoritaire. Des chiites comoriens développent cependant un discours dans lequel ils rattachent des éléments du patrimoine historique à leur mouvement. L'emblème de l'île de Ndzuani (une main et une lune blanches sur un fond rouge) est selon eux la preuve de la présence

chiite aux Comores. Un argument balayé par Damir Ben Ali : "Cet emblème date du XIX<sup>e</sup> siècle. Anjouan a pris celui du sultanat d'Oman, chiite, pour être sous sa protection." Ces nouveaux convertis rappellent également la proximité entre les pratiques soufi des confréries comoriennes et le caractère mystique de leur propre foi pour affirmer que "la voie des Comores est le chiisme". Une lecture qui ignore la grande diversité prévalant au sein des deux courants, de même que celle qui, de l'autre côté, accuse les chiites d'être à la source de tous les conflits. Cette "affaire" a en effet provoqué chez certains un réflexe identitaire qui tend à nier le droit d'être à la fois comorien et d'une

autre obédience que sunnite. Le journal *La Tribune des Comores* reflète cette tendance avec des titres tels que : "Le Chiisme provoque la colère des Comoriens" ; et : "Nos Oulémas sur la ligne de front", qui laissent penser qu'un mouvement national conscient fait corps derrière les ulema - ce qui ne semble pas être le cas. Il est à noter que l'on accole toujours à l'islam comorien les mots "sunnite" et "tolérant", comme si le sunnisme garantissait le caractère pacifique et religieux de l'islam à l'inverse du chiisme. C'est oublier que les sunnites sont dans le monde au moins aussi souvent à l'origine de violences que les chiites, en Irak par exemple, depuis la fin du régime de Saddam Hussein.

LG

# à l'épreuve du dialogue

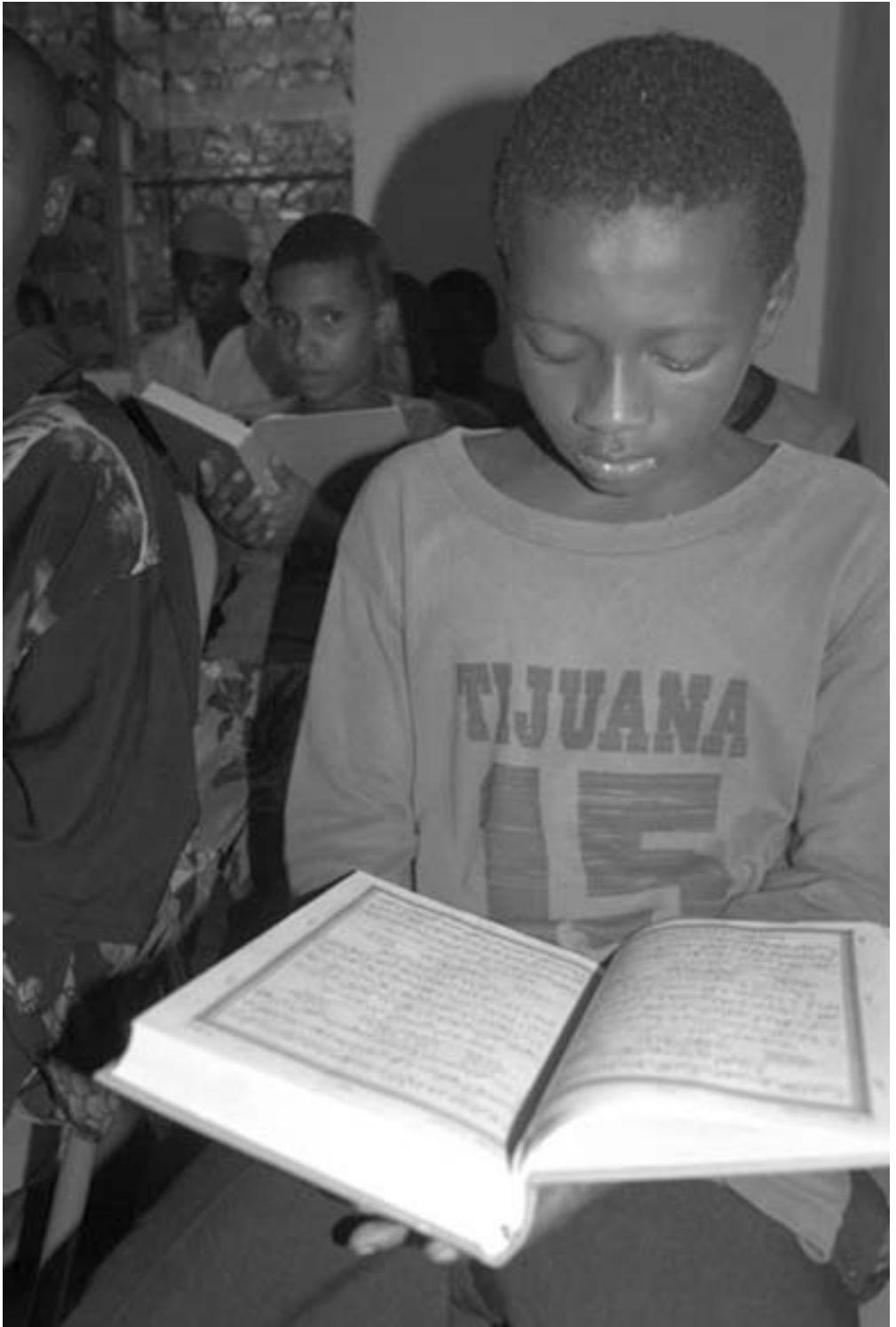
Voilà qui explique en partie l'inquiétude de certains ulema comoriens, qui ont exigé la fermeture du centre. A la suite de leur action, les autorités de Ngazidja se sont rendues sur place, semble-t-il pour arrêter le responsable. Celui-ci se trouvait alors à Ndzuani.

LA RÉACTION DES CHEFS religieux paraît cependant disproportionnée au vu du petit nombre de Comoriens chiites, de leur faible audience et de leur absence globale d'agressivité. Quant aux "étrangers" coupables d'après eux de prosélytisme, ils se comptent sur les doigts d'une main et semblent peu influents. La petite "crise" du mois de février a révélé une tendance à se retrancher derrière le dogme et le refus du dialogue d'une partie des responsables de l'islam. C'est que les convertis chiites font figure d'Iconoclastes avec leur apprentissage souvent autodidacte et leur foi qui sort des sentiers rebattus aux Comores. Au-delà des différences de rite, leur changement de voie remet en cause l'inaugurabilité des deux principaux pôles de l'islam comorien ayant voix au chapitre dans les mosquées : les vieux religieux traditionnels, et les jeunes imams formés dans les pays arabes.

Ces derniers sont les plus virulents. Forts de leurs connaissances, certains souhaitent "expliquer" aux Comoriens combien le chiisme est dangereux, n'hésitant pas dans leurs discours à fourrer tout le monde, des extrémistes aux mystiques, dans le même sac. Pour eux, la confrontation aboutira inévitablement au conflit en raison des intentions profondes des chiites. "Nous réfutons la confrontation d'idées parce que les chiites ont la conviction qu'il faut éliminer les sunnites, que l'on doit verser leur sang, alors que les sunnites disent seulement que les chiites sont des kafir", annonce le Dr Abdoulhakim Mohamed Chakir, chef du département des études islamiques de la faculté Imam Chafion. "Leurs convictions expliquent les conflits religieux au Proche Orient... Pour vivre dans la paix, le dialogue est nécessaire", se reprend toutefois le docteur. "D'autant que c'est le seul moyen de faire comprendre à votre interlocuteur ce qu'est l'islam. Mais ce sont eux qui refusent le dialogue et recourent à la violence."

AFIN DE PROUVER leur caractère malveillant à l'égard des sunnites, les détracteurs des chiites avancent deux aspects de la doctrine et du culte des imamis ou duodécimains - l'école chiite dominante en Iran-, décrits par le Dr Abdoulhakim comme "les plus méchants". Tout d'abord, les imamis sont encouragés à dissimuler leurs véritables croyances afin de "se protéger" (*tagiyah*). Une attitude qui trouve sans doute son explication dans les persécutions subies par les chiites tout au long de l'histoire islamique, mais qui fait dire au Dr Abdoulhakim qu'"ils cachent leur jeu". Autre aspect critiqué : les duodécimains lancent souvent des excommunications publiques (*baraa ou tabarru*), des calomnies (*sabb*) et des insultes (*lam*) sur les rivaux du gendre du prophète Ali, considéré comme l'héritier légitime de Mahomet -des personnages généralement réverés par les sunnites tels que la veuve de Mahomet, Aïcha, les trois premiers califes et tous les disciples du prophète qui n'ont pas été reconnus comme partisans d'Ali. Ces actes trouvent leur apogée en Iran, dans la commémoration annuelle du meurtre du second calife Omar I<sup>e</sup>. "Les chiites tuent des enfants qui se nomment Omar, Aboubacar ou Aïcha", avertit du coup le docteur en religion, comme si la violence sanguinaire guidait les actes de tous les chiites.

•••



Enfants apprenant le Coran selon le rite chafite, en vigueur aux Comores, au centre culturel islamique de Moroni, dont les jeunes élèves ne sont pas chiites.

... de dissidence religieuse, d'amorcer un dialogue avec ses représentants et, le cas échéant, de dénoncer en connaissance de cause les dangers que le développement de ce courant chiite peut dissimuler, les ulema montent au

“Les chiites comoriens ne savent pas ce que c'est que le chiisme. Je leur demande de se rapprocher de nous.”  
A.M.CHAKIR, CHEF DU DÉPARTEMENT DES ÉTUDES ISLAMIQUES DE LA FACULTÉ IMAM CHAFION

créneau ont donc préféré tenir aux Comoriens un langage simpliste. Il faut dire que la tradition islamique du pays prépare ne guère le croyant au débat contradictoire. Malgré l'ouverture et le mysticisme apportés par les pratiques soufi, la pensée religieuse dominante aux Comores se situe dans la

tradition sunnite de simplification du message et de transmission de génération en génération, considérant toute pensée novatrice comme une menace pour l'ordre établi (lire ci-dessous).

Agacés par un système où la forme du rite prenait souvent le pas sur le fond, les wahabites, formés notamment en Arabie Saoudite, avaient pourtant bousculé le train-train des vieux imams. Mais visiblement, beaucoup d'entre eux

se révèlent à leur tour incapables de dépasser ce qui leur a été inculqué comme la voie "juste". Pour le Dr Abdoulhakim, "les chiites comoriens ne savent pas ce que c'est que le chiisme. Sinon ils ne suivraient pas. Je leur demande de se rapprocher de nous pour qu'on leur explique. Ce

sont les étrangers qui sont en mission ici qui comprennent."

DES PROPOS QUI ONT LE DON d'agacer Mohamed Mladjao : "Pourquoi me forcer à apprendre ce que tu as appris ? Je ne suis pas ton enfant, je ne suis pas bête ! Permettez-nous d'apprendre ce qu'il se passe dans le monde. Laissez-nous chercher dans l'histoire islamique. Qu'ils viennent avec leurs livres, et je peux mener un débat avec eux ! Les gens d'Arabie Saoudite [où le chiisme est décrié par l'islam officiel, ndlr] qui sont à l'origine du scandale n'ont pas d'autres connaissances que ce qu'on leur a appris. Même si nous n'exissons pas aux Comores, les chiites existent dans le monde, ils prennent part aux réunions de la Ligue arabe. Pourquoi ne pas laisser la porte ouverte, laisser les Comoriens

apprendre et choisir ?"

Pour le Dr Abdoulhakim, toute ouverture représente un danger. "Si quelqu'un veut introduire le chiisme, c'est qu'il cherche la confrontation. Les Comores sont sunnites, on n'a pas le droit de changer. Si on introduit deux ou trois courants aux Comores, ce sera la fin de la paix." La "tolérance" tant vantée de l'islam comorien aurait-elle ses limites ? La référence du Grand mouti, absent lors de la conférence des ulema, à prendre position dans ce débat -il n'a pas souhaité répondre à nos questions- laisse penser que des religieux ont conscience du danger des condamnations hâtives.

LISA GIACHINO (avec NEP)

(1) *Al-watwan* n°977, 2 février 2007

(2) *La Tribune des Comores* n°14, 20 février 2007

(3) Prénom d'emprunt

## Sunnisme/Chiisme : entre luttes de pouvoir et querelles religieuses

La querelle de succession surgie à la mort du Prophète a accouché d'un islam officiel figé et d'une multitude de communautés dissidentes, explique l'historien Ali Djaim.

LA "PREMIÈRE RUPTURE" OU "FITNA" QUI A DONNÉ LE CHIISME, est issue d'une série d'événements historiques qui ont ébranlé à jamais l'unité de la communauté musulmane. "La cause profonde de ces crises tenait au vide laissé derrière elle par la trop puissante personnalité d'un chef politique et religieux -Mahomet- qui n'avait point prévu de son vivant les modalités de sa succession", souligne Dominique Sourdel (1), qui précise qu'à la disparition du Prophète de l'islam, le 8 juin 632, "rivalités et appétits divers ne pouvaient que se donner libre cours parmi ses anciens disciples, confrontés à la difficulté de se mettre d'accord sur le nom d'un remplaçant choisi dans leurs rangs". "Par ailleurs", commente Roger Caratini (2), "comme le chef de la Umma est à la fois chef religieux "imam" et chef politique, et que l'ambition est largement répandue parmi les hommes, la tentation sera grande, pour les uns et pour les autres, de prendre la succession de Mahomet comme imam suprême des croyants et, éventuellement, d'accompagner cette tentation, si l'on y cède, d'une innovation "bid'a" religieuse. Lorsque cette innovation sera trop grande, la communauté se divisera et il y aura schisme et formation de sectes : tantôt ce sera la nouveauté religieuse qui engendrera la division, tantôt, au contraire, ce sera l'ambition politique qui engendrera la création de secte". Ainsi s'explique la profusion des courants politiques et religieux et autres sectes qui sont à tiroirs, de l'islam naissant jusqu'à nos jours.

A l'époque, la plus grave cause de dissensions décula de l'évitement du cousin et gendre du Prophète, Ali, qui, de l'avis des chiites, détiendrait le droit exclusif de succéder au Prophète. Les droits de Ali, soutient Dominique Sourdel, que lui-même ne s'était point avisé de défendre, resteront d'abord méconnus jusqu'à ce que sa réaction tardive mais violente, et la véhémence passionnée avec laquelle il accomplit ses premières interventions politiques, aboutissent à un fanatisme croissant chez les membres de son parti "chi'a". Le "chiisme", forme latinisée de chi'a, est en effet le parti de ceux qui refusèrent d'admettre la légitimité politique des Califes Umayyades, qui ont régné sur le monde musulman de 661 à 750, suite à l'as-

sassinat du quatrième Calife Ali, et celle des califes Abbassides, qui ont gouverné les différentes provinces de l'empire musulman jusqu'à leur chute, en 1258. Loin de former une unité, le chiisme a donné naissance à une pléiade de mouvements qui n'ont cessé de se disputer l'identité de l'iman légitime. Trois principales tendances, le Zaydisme, l'Imamisme et l'Ismâéisme, se sont distinguées avec des conceptions divergentes sur l'imamat et développant chacune sa propre doctrine théologique.

Le chiisme, quelle que soit la forme qu'il a adopté et les tendances qui s'y sont constituées, repose sur un triple credo qui peut se résumer ainsi : 1) Je crois qu'il n'y a qu'un seul Dieu ; 2) Je crois que Mahomet est son Prophète ; 3) Je crois que Ali et ses descendants sont les successeurs (califes) légitimes de Mahomet en tant qu'Imams des musulmans.

Une question qui reste à élucider, est de savoir comment ce mouvement politique qu'était le chiisme à ses débuts, est devenu un mouvement religieux, au point de se distinguer de la doctrine officielle de l'islam, le sunnisme. Nombre d'orientalistes répondent que le chiisme n'ayant jamais pu se réaliser politiquement, "les chiites ont mobilisé leur énergie pour se différencier des musulmans qui acceptaient le califat umayyade, et que cela a débouché sur des spéculations religieuses tellement inattendues que, lorsque la principale revendication politique des chiites fut satisfait par l'avènement des Abbassides, descendants d'Ali-Abbas, de la famille des Banu Hachim qui est le clan d'Ali, [les Abbassides] n'eurent de cesse de lutter contre leurs innovations et instaurer le sunnisme".

A leur avènement en 750, les califés Abbassides encouragèrent les savants et les ulema, en réaction contre ce qu'ils considéraient comme une déviation de l'islam orthodoxe (chiisme et autres sectes de tendances jugées pernicieuses), à fixer les règles religieuses de l'islam en se fondant sur le Coran, sur la Sunna et sur le consentement unanime, le consensus "ijma", de la communauté. L'importance accordée à la sunna explique que l'islam orthodoxe s'appelle "sunnîya", ou "sunnisme" en français, concept formé à par-

tir du mot sunna, qui signifie "coutume" au sens de disposition particulière. La Sunna est l'ensemble des traditions particulières rapportées au Prophète, et dont la collecte s'est étalée sur plusieurs siècles. En effet, à la mort du Prophète, ses compagnons se sont préoccupés non seulement de fixer le Coran par écrit, mais aussi de consigner soigneusement ce qu'on pourrait appeler le "non-dit" du Livre Saint, à savoir les actions, les comportements particuliers, les allusions verbales, les paroles de la vie quotidienne, les réticences et les silences du Prophète. Et c'est bien l'ensemble de tous ces éléments qui constitue la "coutume du Prophète" ou sa "sunna" alors que les récits et témoignages relatifs aux éléments de cette sunna forment ce qu'on appelle le Hadith, qui est donc l'en-

confuse était donc simplifiée" et allait continuer d'évoluer jusqu'à ne plus autoriser aucun effort personnel de réflexion, "ijtihad", susceptible d'encourager des tendances opposées à ce qui est considéré comme "l'islam officiel et orthodoxe".

L'adhésion à cet islam sunnite confine les juristes musulmans et la majorité des musulmans sunnites à un rôle ne les réduisant qu'à suivre les avis de leurs prédecesseurs, fondateurs des quatre "écoles juridiques", et à déterminer les conditions d'application d'un droit déjà élaboré et figé, à savoir la "shari'a", version sunnite. Et c'est bien cela qu'on appelle la "fermeture de la porte de l'effort de réflexion" que d'aucuns voient comme l'une des causes du déclin de la

"Le chiisme représente une incarnation de l'islam spirituel et ésotérique, au même titre que le soufisme sunnite."

semble des récits retenus par les contemporains de Mahomet ou par leurs successeurs immédiats, relatifs aux "sunan" ou traditions du Prophète.

C'est à tort, soutiennent certains spécialistes du chiisme, que celui-ci est accusé de tous les maux depuis le Moyen-Âge, avec les actions terroristes des "fameux Assassins d'Alamut" dont ils ne sont pas les seuls auteurs et responsables, puisque les sunnites à la même époque en ont commis autant, jusqu'aux événements dramatiques actuels du Moyen-Orient qui font la une des journaux. Pour Daniel Smet (3), "à travers ces faits d'actualité, le chiisme se révèle comme une forme d'islam rigoriste, intransigeante, fanatique et intégriste. Cette image est pourtant en contradiction flagrante avec le chiisme traditionnel, qui fait preuve d'une grande richesse intellectuelle". Car, le chiisme représente une incarnation de l'islam spirituel et ésotérique, au même titre que le soufisme sunnite, ouvert aux autres religions et ayant donné naissance à une riche tradition philosophique, toujours vivace, alors qu'avec le sunnisme "la situation précédemment si

civilisation musulmane. Pour Roger Garaudy (4), en islam, "le déclin a commencé lorsque, sous prétexte d'orthodoxie religieuse, juristes et théologiens, préoccupés en période de crise par la subversion politique, se mirent à suspecter toute innovation en quelque domaine que ce soit." En définitive, "sunnisme" et "chiisme" se valent sur plusieurs aspects d'ordre dogmatico-théologique, cependant que leur différence demeure une question d'interprétation du Livre Sacré et de rapport de force numérique dû à des aléas historiques, qui donnent 90% des sunnites et 10% de chiites répartis dans le monde.

ALI DJALIM, enseignant d'Histoire à l'Université des Comores

(1) D. et J. Sourdel, *La civilisation de l'islam classique*, Les Grandes civilisations, Arthaud, Paris, 1983.

(2) Roger Caratini, *L'islam, cet inconnu*, Michel Lafon, 2001.

(3) Daniel Smet, *Le Chiisme, messianisme islamique*, Le Point Hors-série N°5, Nov-Décembre 2005.

(4) Roger Garaudy, *Grandeur et décadences de l'islam*, Alphabeta et Chama, Paris, 1996.

# Trouble affaire aux Hydrocarbures

Rien n'est bien clair dans l'affaire judiciaire qui touche la Société comorienne des hydrocarbures et Nestair. Ni la gestion de Salim Ben Ali, ni les faits qui lui sont reprochés par la justice, ni même l'attitude du gouvernement.

**UNE** entreprise qui vend à une autre sa propre marchandise et partage avec elle ses propres clients... L'idée paraît surréaliste. C'est pourtant ce qui est arrivé à la Société comorienne des hydrocarbures (SCH), dont le principal dirigeant, Salim Ben Ali, a été placé en détention le 19 mars et inculpé pour "escroquerie, détournement de deniers publics et complicité" en même temps que Yassine Houmadi, son plus proche collaborateur, et Raveloson Solo, le directeur de la société malgache Nestair, avec qui la SCH et le gouvernement comorien avaient contracté des accords.

L'affaire est cependant loin de la simple escroquerie fomentée par un directeur véreux et un homme d'affaires opportuniste. Elle est au contraire si confuse qu'il est aujourd'hui très difficile de savoir si Salim Ben Ali et Raveloson Solo ont outrépassé les contrats qui les liaient ou si ces contrats eux-mêmes sont en cause, et quels sont les faits exacts sur lesquels se base la justice, dont l'enquête est en cours, pour les accuser de détournement de deniers publics.

Revenons au 14 octobre 2006. Hassane Ahmada, le ministre des Finances de l'Union, signe alors avec la société Nestair un contrat de bail commercial lui permettant de stocker dans les cuves de l'entreprise publique, son propre carburant destiné à l'exportation. Ce contrat ouvre également une faille dans le monopole de la SCH en autorisant la distribution par Nestair "de combustible et produits pétroliers aux consommateurs", à condition que "les produits pétroliers vendus directement par Nestair à des consommateurs locaux [soient] assujettis aux mêmes taxes, taux et conditions commerciales en vigueur pratiquées par la Société comorienne des hydrocarbures".

Le 15 février, un protocole d'accord est signé par le président de la commission de gestion de la SCH, Salim Ben Ali, et visé par les deux ministres

distribution et délégué du personnel. "Il y a 17 stations dans l'archipel. Ils en ont choisi 4 ou 5 pour M. Solo."

Difficile cependant de distinguer le fournisseur Nestair du fournisseur SCH : leur carburant est stocké dans les mêmes cuves, et Nestair emploie les véhicules et le personnel de son partenaire. Au sein des services de la SCH, nous n'avons trouvé aucune trace qui distinguerait les livraisons de l'une ou de l'autre des deux entreprises. Le chef de dépôt gère les flux, entrées et sorties, sans savoir où vont les quantités prélevées et comment. Le directeur commercial dit ne voir nulle part le nom de Nestair dans sa base de données, où sont saisies toutes les opérations à partir de leur bordereau. "Je n'ai aucun changement dans la liste des clients habituels", dit-il. Nous n'avons pas pu accéder au service comptabilité, où il est fort possible que des documents — et notamment la facture évoquée par la note de Salim — retracant ces opérations soient consignés. Enfin, sur les responsables des cinq stations services de Moroni que nous avons visitées, un a été formel sur le fait qu'il a été livré par la SCH, et non par Nestair. Les quatre autres disent tout simplement n'avoir vu aucune différence dans leur livraison et leur facturation qui pourrait leur indiquer un changement de fournisseur.

OR, C'EST SEMBLE-T-IL sur ce qu'il s'est passé au cours de cette opération que la justice fonde ses accusations contre les trois hommes. *"On leur reproche d'avoir détourné des fonds dans l'exécution du contrat"*, indique le procureur de la République. Mais là encore, les faits reprochés —maître Larifou parle d'une "jumée de suspicion"— manquent de clarté. *"Il n'y a pas eu de plainte"*, précise le procureur. *"Nous avons eu des informations que nous avons vérifiées et recoupées avant d'ouvrir une enquête."* Selon lui, *"le contrat ne*



société collégialement avec Yassine Houmadi, un autre haut fonctionnaire, et deux agents de la société. Mais rapidement, ceux-ci s'estiment écartés des décisions par le duo Salim-Yassine. *"Toutes les actions devaient être prises collégialement, mais deux personnes agissaient seules au nom de cette commission. Ils ne nous rendaient compte de rien"*, affirme l'un d'eux, Moussa Chihabidine. *"Nous avons été nommés le 7 août. C'est à partir de novembre qu'il nous a éloignés."* Quelques semaines après la signature du contrat de bail avec Nestair.

Le constat est quasiment unanime : *"Il [Salim] dirigeait seul. Il pensait être directeur général. Personne ne savait rien. Il passait par-dessus la tête des chefs de service."* Réalité ou froide d'un personnel agacé par la perte de ses priviléges ? Rencontré quelques jours avant son arrestation, Salim Ben Ali avait affirmé que les salariés se liguaient contre lui parce qu'il rétablissait la discipline et appliquait des règles rigoureuses. *"Il a remercié plus de 25 personnes"*, affirme le chef des ressources humaines, Hachim Said Hassan. *"On est maintenant une centaine. Il voulait prendre des mesures avant la mise en place du Conseil d'administration. Les gens s'y opposaient."* A son arrivée, la commission avait en effet suspendu le Conseil d'administration. La nomination du nouveau CA se faisait attendre, autre preuve de l'autoritarisme du dirigeant aux yeux d'une partie du personnel. La mise à l'écart des deux employés membres de la commission de gestion ne pouvait que creuser plus encore le fossé entre Salim et les salariés. *"L'affection des agents s'est faite sans nous"*, rapporte ainsi Moussa Chihabidine.

CETTE ATTITUDE de Salim n'efface pas pour autant les interrogations quant au rôle joué par le gouvernement dans cette affaire. Si l'argument avancé pour justifier le contrat —rentabiliser les espaces de stockage et nouer un partenariat avec un autre fournisseur— peut convaincre, pourquoi avoir créé par ces contrats ambiguës une situation

de flou propice à tous les abus ? En quoi le prêt de 47.000 euros consenti par Nestair pour le réaménagement des cuves justifie-t-il de partager le monopole d'Etat avec la société malgache ? D'autant plus que *"nous avions la possibilité de financer nous-mêmes ce projet. En 2002-2003, nous avons financé à 20% un projet d'1,6 milliard de fc [3 millions d'euros, ndlr] pour de nouvelles cuves"*, indique un cadre de l'entreprise.

SI SALIM A PU déraper seul, les autorités sont donc indiscutablement liées aux conditions de ce dérapage. L'ont-elles lâché au dernier moment pour pouvoir faire marche arrière ? C'est l'hypothèse avancée par maître Fahami, l'avocat de Salim Ben Ali. *"Il n'a fait que se conformer à ce que le ministre a signé"*, assure-t-il. *"J'ai l'impression que c'est un bouc émissaire. Peut-être qu'ils se sont rendu compte que ça ne pouvait pas passer et ont voulu se rétracter car ça allait à l'encontre du monopole d'Etat."* L'attitude du président de la commission quelques jours avant son inculpation

**"Il n'a fait que se conformer à ce que le ministre a signé. J'ai l'impression que c'est un bouc émissaire."**

MAÎTRE FAHAMI, AVOCAT DE SALIM BEN ALI

tion laisse croire à cette éventualité. *"Tout le monde est contre moi mais je sais que ce que je fais est bien et que le gouvernement le sait aussi"*, avait-il averti comme s'il pressentait des remous à venir. *"Il s'est cru intouchable et protégé jusqu'au dernier jour"*, disent des salariés de la SCH.

Les deux ministres impliqués dans les contrats doivent être entendus prochainement par le juge d'instruction. Le changement de gouvernement —dont aucun membre n'a souhaité s'exprimer— a retardé la procédure, indique le procureur. Coïncidence ? Deux des trois ministres qui voient leur portefeuille allégé sont Hassane Ahmada et Nailane Mhadj, qui perdent respectivement la responsabilité des Finances, et de l'Energie...

LISA GIACHINO

**"Deux personnes agissaient seules au nom de cette commission. Ils ne nous rendaient compte de rien."**

MOUSSA CHIHABIDINE, UN MEMBRE DE LA COMMISSION DE GESTION

res de tutelle, des Finances et de l'Energie. Il concerne le réaménagement des cuves en vue d'augmenter la capacité de stockage en gasoil. Nestair s'engage à financer les travaux à titre de prêt, pour un montant de 47.550 euros (24 millions fc). Mais c'est l'article 4 du document qui va aboutir, par un enchaînement de conséquences, à l'arrestation des trois hommes : "Afin de permettre la mise en œuvre rapide du contrat, les deux parties se sont convenus, de mettre à la disposition de la Société Nestair immédiatement après la signature du présent protocole, une quantité minimale de 300 m<sup>3</sup> de produits pétroliers, facturés au coût de revient, et dont le règlement interviendra avant la dernière échéance de la SCH avec le fournisseur."

DÈS LE LENDEMAIN, le 16 février, Salim Ben Ali adresse au chef du service des ventes de la SCH une note interne lui demandant de "mettre à la disposition de Nestair et ce, dès ce jour, la quantité de 300 m<sup>3</sup> de produits pétroliers (250 m<sup>3</sup> d'essence et 50 m<sup>3</sup> de gasoil), en vue d'honorer son contrat. En collaboration avec le service comptabilité, une facture au coût de revient des produits devra lui être adressée immédiatement après".

Nestair commence alors à fournir certaines stations en carburant—l'avocat de Raveloson Solo, maître Larifou, le confirme. *"Le président [de la commission] a donné des instructions à mes subordonnés de livrer ces produits aux stations"*, indique Aboubacar Said Salim, directeur de la

Ci-dessous, une station essence de Moroni. Nestair était habilité à "distribuer des produits combustibles aux consommateurs locaux", selon le contrat signé avec la SCH.

	<b>UNION DES COMORES</b> Ministère des Finances et du Budget, de l'Economie, du Plan, chargé de la Promotion de l'Emploi		<b>UNION EUROPEENNE</b> Délégation de la Commission Européenne chargée des Comores à Maurice Fonds Européen de Développement
--	---	---	---

**Programme de Coopération Décentralisée (PCD)**  
Projet 9 ACP COM OO8 (9ème FED) - Cellule de Gestion du (CDG)

**AVIS DE RECRUTEMENT**

**LE MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET,  
ORDONNATEUR NATIONAL DU FED AUX COMORES**

Recrute pour les besoins de la CDG  
**UN (E) ASSISTANT (E) COMPTABLE**

Dans le cadre du fonctionnement de la Cellule de Gestion du " Programme de Coopération Décentralisée " financé par la Commission Européenne sur les ressources du 9ème FED (Projet n° 9ACP COM 008), le Ministre des Finances et du Budget, Ordonnateur National du FED, recrute un(e) Assistant(e) Comptable pour cette Cellule de Gestion (CDG).

**1. DESCRIPTION DES TACHES**

Placé sous la tutelle fonctionnelle du Comptable, l'Assistant(e) comptable de la CDG devra :

- Préparer les ordres de paiements et de recettes ;
- Tenir à jour les journaux de caisse, de banque, des achats, des opérations diverses, etc. ;
- Elaborer périodiquement les documents comptables ci-après :

  - Journaux ;
  - Grand livre des comptes ;
  - Balance des comptes ;
  - Etc.

- Contribuer à l'élaboration des mémoires ;
- Contribuer à l'élaboration des devis programmes ;
- Exécuter toute autre activité qui pourraient lui confier le Comptable dans le cadre de ses fonctions

**2. PROFIL**

- Niveau BTS en finances & comptabilité ou diplôme équivalent
- 3 à 5 ans d'expérience dans un projet financé par le FED
- Bonne utilisation des logiciels courants de comptabilité

**3. QUALITÉS**

- Rigueur, dynamisme, discrétion et esprit d'initiative
- Efficacité, Concentration et application

- Souplex et adaptabilité

**4. Lieu de travail**

Le lieu de travail est la Maison des Projets, boulevard de la Corniche, Moroni, Union des Comores.

**5. La durée du contrat**

Le contrat est à durée déterminée de 12 mois tacitement renouvelable à entrée en vigueur d'un nouveau Devis Programme, jusqu'à la fin de la convention de financement. Le présent contrat n'est pas de tacite reconduction d'une convention à une autre convention.

Le contrat est de droit comorien.

Les dossier de candidature (CV dactylographié, lettre de motivation manuscrite, copies certifiées conformes à l'original des diplômes, attestations de travail, fiche individuelle d'état civil) sont à adresser sous enveloppe fermée avec les mentions " ne pas ouvrir " et "recrutement d'un(e) Assistant Comptable de la Cellule de gestion du Programme de Coopération Décentralisée en Union des Comores" au plus tard le 26 avril 2007 à 12 h à l'adresse suivante : Cellule de gestion " Programme de Coopération Décentralisée en Union des Comores " Maison des Projets, boulevard de la Corniche, BP 2463 , Moroni - Comores.

**6. Date de prise de fonction**

Le candidat retenu devra prendre service vers le 02 mai 2007  
N.B : Pour plus d'information, appelez le 75 20 78.  
Seuls les candidats retenus seront contactés.

P/Le Ministre des Finances et du Budget, Ordonnateur National du FED  
Le Régisseur du Programme de Coopération Décentralisée



**L'EUROPE FÊTE 50 ANS DE  
PARTENARIAT AVEC LES PAYS ACP**

Par Louis MICHEL, Commissaire européen au Développement et à l'Aide humanitaire

En jetant un regard en arrière sur le parcours de l'intégration européenne, il apparaît que rien n'est plus intimement lié aux principes et aux objectifs de l'Union Européenne que la politique de coopération au développement et nos relations avec les pays ACP.

(...) Suite à la signature du Traité de Rome le 25 mars 1957, ceux qui étaient encore à l'époque des Pays et des Territoires d'Outre Mer ont été associés à l'Europe naissante et à son développement, en bénéficiant du premier Fonds Européen de Développement (FED). Vinrent ensuite la décolonisation progressive et la conclusion des deux Conventions de Yaoundé, suivies dans le temps par les cinq conventions de Lomé. En juin 2000, nous sommes parvenus à la signature de l'Accord de Partenariat de Cotonou, en concordance avec les avancées de la construction européenne d'une part et le contexte international de l'autre.

Qu'est-ce qui a changé au cours de ces derniers 50 ans ? Tout d'abord, les acteurs. Nous étions six Etats membres du côté européen et 18 du côté ACP à signer la Convention de Yaoundé en 1963 ; nous sommes aujourd'hui 27 du côté européen et 78 du côté ACP. Les ACP qui depuis 1975 sont un groupe institutionnel doté d'un secrétariat permanent.

Ensuite, les ressources disponibles. Elles étaient de 570 millions d'euros en 1957 pour le premier FED et représenteront 22,7 milliards d'euros pour le 101ème

FED, qui couvrira la période 2008-2013 et est actuellement en cours de ratification.

Mais ce qui a changé encore plus radicalement est la nature même de nos relations : nous sommes passés de l'approche purement économique et commerciale des premières années, fortement caractérisée et influencée par un Tiers-mondisme paternaliste et moralisateur, à une approche fondée sur le dialogue politique entre partenaires égaux (...)

(...) Nos relations commerciales sont aussi en train de changer. Force est de constater que 30 ans de système de préférences n'ont pas abouti à une intégration correcte de nos partenaires dans le commerce mondial. Nous sommes en pleine négociation des Accords de Partenariat Economique, dont l'objectif premier est celui du développement. Avec les garde-fous et l'accompagnement nécessaires, ces APE seront des moteurs d'intégration régionale et de compétitivité, dont les pays ACP ont tant besoin.

Cet anniversaire est donc une étape majeure, non pas pour jeter un regard complaisant sur notre passé, mais pour se pencher sur les perspectives, nouvelles et prometteuses, qui s'ouvrent à notre partenariat dans un contexte international marqué par un regain d'intérêt pour la politique de développement, comme instrument privilégié pour promouvoir la paix et la prospérité partagée.

	<b>UNION DES COMORES</b> Ministère des Finances et du Budget, de l'Economie, du Plan, chargé de la Promotion de l'Emploi		<b>UNION EUROPEENNE</b> Délégation de la Commission Européenne chargée des Comores à Maurice Fonds Européen de Développement
--	--	---	--

**Programme de Coopération Décentralisée (PCD)**

Projet 9 ACP COM OO8 (9ème FED) - Cellule de Gestion du (CDG)

**AVIS DE RECRUTEMENT**

**LE MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET, ORDONNATEUR NATIONAL DU FED AUX COMORES**

Recrute pour les besoins de la CDG

**UN (E) ANIMATEUR (ICE) ANTENNE**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de financement n° 9495/COM du 20/02/2006 intitulée "Programme de Coopération Décentralisée" (COM/003/04) financé par la Commission Européenne sur les ressources du 9ème FED (Projet n° 9ACP COM 008), le Ministre des Finances et du Budget, Ordonnateur National du FED, recrute un(e) Animateur (ice) d'Antenne dans chacune des îles de l'Union des Comores (Anjouan, Mohéli et Ngazidja).

**1. DESCRIPTION DES TACHES**

Placé sous la tutelle hiérarchique du Régisseur, l'Animateur(trice) d'Antenne est chargé de :

**- Sur le plan des activités techniques transversales :**

L'Animateur(trice) d'Antenne devra s'employer à faciliter la collaboration et la coordination entre les différents partenaires du projet au niveau de son île. A cet effet, elle veillera pour :

- Mettre en œuvre la stratégie du projet et les nouvelles dispositions résultant des comités de pilotage et adapter les orientations du projet à l'évolution du contexte ;
- Coordonner, suivre les activités du PCD mises en œuvre sur le terrain ;
- Soutenir, conseiller et appuyer les porteurs de projets (subventions, micro réalisations...) ;
- Participer à l'évaluation des offres des appels à proposition ;
- Assurer le secrétariat des comités d'évaluation des appels à proposition et autres comités... .

- Organiser, suivre, conseiller dans la mise en œuvre et évaluer les activités subventionnées ;

- Fournir les informations demandées à l'occasion d'enquêtes, d'informations complémentaires mises en œuvre par le projet ;

- En relation avec le Régisseur et les spécialistes ;

- Effectuer la liaison entre le projet et les autres partenaires sous

l'aspect stratégique et technique ;

**- Assurer la promotion des activités du projet**

**- Sur le plan des activités techniques spécifiques :**

La démarche préconisée devra permettre d'aboutir aux résultats suivants :

**- Composante 1 : Collectivité décentralisée**

Les instances politiques décentralisées fonctionnent dans les règles de la démocratie et répondent aux besoins de la population.

L'animateur(trice) devra particulièrement assister la spécialiste "développement institutionnel" pour les organisations et le suivi des concertations intersectorielles au niveau des communautés.

**- Composante 2 : OSC**

L'animateur(trice) devra particulièrement assister la spécialiste "développement institutionnel" pour les organisations de mise en réseau des OSC.

**- Composante 3 : Appui aux initiatives de développement local**

L'animateur(trice) devra particulièrement assister, si nécessaire, le spécialiste "développement local" dans l'organisation des réunions des mairies en région pour la sélection des micro réalisations, subvention inf. à 10.000 euros à financer ;

L'animateur(trice) pourra donner son point de vue argumenté sur la pertinence des choix des communes où élaborer des PDC.

**- Composante 4 : Appui aux communes dans la gestion des déchets solides**

Les (agglomérations de) communes assurent la bonne gestion des déchets solides.

Il/ Elle, si nécessaire et sur demande de la CdG, pourra apporter occasionnellement sa contribution, en appui au spé-

cialiste en développement local/gestion communautaire et le Régisseur du Projet, au pilotage de la Composante N°4 relative à la gestion des déchets.

L'animateur(trice) devrait particulièrement assister, si nécessaire, le spécialiste "développement local - point focal gestion des déchets" dans l'organisation des missions relatives à la composante.

**2. PROFIL**

**a) Profil requis**

- Diplôme d'études supérieures (au moins BAC + 3) ;

- 3 à 5 ans d'expérience dans un projet financé de préférence par le FED ;

- Expérience sur des projets en développement local et une connaissance du milieu des OSC serait un plus ;

- Bonne maîtrise du français avec une capacité rédactionnelle indispensable ;

- La connaissance des Comores est indispensable et particulièrement sur l'île concernée.

**b) Critères d'évaluation supplémentaires**

- Expérience de gestion ;

- Dynamisme et capacité de communication ;

- Expérience professionnelle en animation ;

- Connaissance des procédures FED, de la gestion du cycle des projets de développement, et de l'approche intégrée du cadre logique ;

- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels usuels (tableur, traitement de texte, PowerPoint, courrier électronique) ;

- Capacité de communication en comorien.

**3. Lieu de travail**

L'Animateur(trice) d'Antenne du PCD sera recruté au niveau de chaque île (Anjouan, Mohéli et Ngazidja). Le lieu de travail est

le local affecté au PCD dans chaque île. L'Animateur(trice) d'Antenne du PCD sera également amené à effectuer des déplacements sur l'ensemble du territoire national, en dehors de son île d'affectation.

**4. La durée du contrat**

Le contrat est à durée déterminée de 12 mois tacitement renouvelable à entrée en vigueur d'un nouveau Devis Programme, jusqu'à la fin de la convention de financement. Le présent contrat n'est pas de tacite reconduction d'une convention à une autre convention.

Le contrat est de droit comorien.

Les dossiers de candidature (CV dactylographié, lettre de motivation manuscrite, copies certifiées conformes à l'original des diplômes, attestations de travail, fiche individuelle d'état civil) sont à adresser sous enveloppe fermée avec les mentions " ne pas ouvrir " et "recrutement d'un(e) Animateur (rice) d'Antenne du Programme de Coopération Décentralisée en Union des Comores" au plus tard le 26 avril à 12 h à l'adresse suivante : Cellule de gestion " Programme de Coopération Décentralisée en Union des Comores " Maison des Projets, boulevard de la Corniche, BP 2463 , Moroni - Comores.

**5. Date de prise de fonction**

Le candidat retenu devra prendre service vers le 02 mai 2007.

**N.B : Pour plus d'information, appelez le 75 20 78.  
Seuls les candidats retenus seront contactés.**

P/Le Ministre des Finances et du Budget, Ordonnateur National du FED

Le Régisseur du Programme de Coopération Décentralisée

# SINGANI 1977

## chronique d'une coulée de lave

Athoumani Ahmed avait 18 ans quand le Karthala a détruit son village. Trente ans après, il raconte dans ce récit émouvant l'éruption, la fuite des villageois, leur retour sur les lieux...

“

IL Y A TRENTÉ ANS JOUR POUR JOUR, SINGANI (à 19 km au sud de Moroni, Ngazidja) enregistrait la dernière éruption volcanique du XX<sup>e</sup> siècle aux Comores. Aucune perte humaine, Allah soit loué. Les dégâts furent matériels mais considérables certainement. Le

5 avril 1977, une coulée de lave jauillit des basses pentes du Karthala, à peine 1 km au-dessus des maisons de Singani qui en fut victime... Trente ans après, les scories marquent encore le paysage d'un large territoire nu de toute végétation. La croûte volcanique n'est cependant pas restée un *no man's land*. Les villageois sinistrés ont reconstruit et continuent à reconstruire sur les cendres laissées par les fournaises d'un jour, ce jour inoubliable... Ce jour où, sous nos yeux, nos champs fertiles furent foulés, nos sols broyés, nos maisons englouties, nos espoirs dissipés et nous-mêmes évacués, loin de notre *mother land* bien aimée. Nous avons vu alors que des gens atteints de maladies "incurables" venaient, pendant de longues semaines, s'installer à proximité voire sur la lave encore chaude, inhalez les odeurs de souffre qui s'en dégagèrent. Ils avaient la forte croyance que cela allait les guérir des oreillons ou des rhumatismes...

Le soir du 4 avril 1977, de petits séismes sont ressentis. Le phénomène se reproduit vers minuit, puis vers 10 heures du matin le lendemain. Ce dernier essaie sismique qui dure près d'une heure au total, fissure quelques citerne d'eau, certains murs des maisons délabrées ont cédu, des objets sont tombés des tables. Mais qui aurait cru ? C'est mardi : un jour pas comme les autres. La matinée s'annonce belle ; radieuse sont les rayons du soleil. Tout le monde vaque à ses occupations, en majorité paysannes. A califourchon sur le dos de leur mère, des bébés reviennent du dispensaire villageois, pleurent. Normal ! Ils viennent d'être vaccinés. Le bruit des écoliers en récréation se fait entendre de loin. (...) Mais soudain, cette belle journée sournoise tourne au pire. Une obscurité de fin du monde tombe. Vite il se met à pleuvoir, un véritable déluge. Un vent violent se déchaîne tout à coup. Des nuées d'oiseaux se repient.

Puis le sol se met à vibrer plus fort encore. Des grondements de tonnerre amplifient le secteur. Des éclairs zébrent le ciel... il est midi. Comme mille canons lancés à la fois, un bruit sourd retentit là-haut. Tout le monde croit à un krash d'avion sur le Karthala. Naïfs ! Des paysans, fuyant à grandes enjambées, descendent en criant, essoufflés et surtout effrayés : "Alerte ! Alerte ! Sauve qui peut ! Oui c'est le volcan, il est à nos trousses, malheur !"

Au-dessus des cimes des arbres, s'élève un panache de cendres noires de 1.000 mètres de hauteur. Une fissure de 200 mètres de long vient de s'ouvrir dans une dépression marécageuse appelée "Marom", à 360 mètres d'altitude. Un rideau de lave d'une dizaine de mètres de haut jauillit de la pente en amont de la fissure pendant qu'une grande fontaine de lave, haute de 200 mètres, s'individualise. Simultanément, une coulée de lave de 10 mètres de large sort de l'extrémité intérieure de la fissure et s'écoule vers le village de Singani, à la vitesse de 20 km/heure.

LES HABITANTS DE SINGANI sont paniqués et embarrassés. Chacun, tétanisé, ne sachant quoi faire, essaie de se sauver, n'important avec soi aucun objet, aussi nécessaire soit-il. La pluie continue de tomber à torrents et le vent souffle par rafales. Vieux et enfants, malades et infirmes, tous se joignent sans plainte à la foule qui court, trempée jusqu'aux os.

Il est midi quinze. La coulée, épaisse de 1,50 m, atteint déjà la route principale, à 500 m/h. Le sol brûle les pieds nus des sinistrés qui s'éloignent pourtant. Oui,

personne n'ose rester un instant tellement la chaleur est torride. Le sauve-qui-peut est général. A petits pas pour Mariama et Echata, deux génées par une grossesse qui s'était divisée en deux bras, en amont de l'école et de quelques bâtiments administratifs. Le vieil homme, considéré comme fou, avait pourtant prédit qu'une catastrophe allait s'abattre sur le village. Personne ne l'avait cru. D'ailleurs aux yeux de tous, il était un asocial comme en témoigne son surnom : "Piridjas", qui signifie "impie". Soit ! Il a vécu 24 jours d'isolement. Il avait mangé tout ce qui se trouvait à sa portée. Il avait même découpé un

avion de tourisme survolant les lieux, a remarqué la présence d'un homme dans une maison (celle de Mama Sahala) miraculièrement épargnée par la coulée qui s'était divisée en deux bras, en amont de l'école et de quelques bâtiments administratifs. Le vieil homme, considéré comme fou, avait pourtant prédit qu'une catastrophe allait s'abattre sur le village. Personne ne l'avait cru. D'ailleurs aux yeux de tous, il était un asocial comme en témoigne son surnom : "Piridjas", qui signifie "impie". Soit ! Il a vécu 24 jours d'isolement. Il avait mangé tout ce qui se trouvait à sa portée. Il avait même découpé un

heur des uns fait le bonheur des autres !" Brûlés de nostalgie, les rescapés du 5 avril tentent de retourner, reconstruire et habiter là où était leur village. Il ne reste que la lave surmontée de monstres de pouzzolane, de basalte alcalin où rien ne peut pousser pendant plusieurs dizaines, voire centaines d'années. Il n'empêche ! Ici et là de petits "bungalows" se dressent, jour après jour les villageois, clandestinement, regagnent leur lieu. En effet, le gouvernement d'Ali Soilih Mstashiwa a voulu reconstruire le village ailleurs, sur un vaste champ d'ylang ylang appartenant autrefois aux colons, à 2 km au nord de

Personne n'a pu fermer l'œil ce soir-là, parce qu'aucune famille ne se trouvait au complet. Mariama a accouché d'une fille Halim, et Echata d'un garçon Abdillah.

VERS 12H45, APRÈS S'ETRE DIVISÉE en deux branches laissant un îlot au milieu, la lave engloutit Singani qui cède aux forces de la nature. La Radio nationale décrit le spectacle de près. Vers 17 heures, les deux branches, l'une de 40 mètres de large et l'autre de 10 mètres, se rejoignent 50 mètres en dessous de la route. A 18h15, la coulée atteint la mer. La Villa Mamby el Heir sur le toit de laquelle étaient juchés les reporters de Radio Comores vient de céder dans les fournaises, obligeant ainsi le reportage à s'interrompre.

Avis et communiqués : "Un enfant nommé Mwaswil a été trouvé et cherche à rejoindre ses parents - Mwadiifwa demande où se trouve sa femme - Madame Vahudha cherche à savoir ce que sont devenus ses enfants et son mari." Personne n'a pu fermer l'œil ce soir-là, parce qu'aucune famille ne se trouvait au complet. Mariama a accouché d'une fille Halima, et Echata d'un garçon Abdillah. Quelques jours plus tard (dix pour être précis), un petit

cabri à la scie. Il n'avait pas de couteau. Il avait pu traverser la lave encore chaude en se confectionnant une paire de chaussures artisanales. Il frappait le sol avec un bâton pour vérifier s'il ne craquait pas au-dessus de la lave liquide. Il mourut quelques années plus tard.

Pendant des longues semaines, la population sinistrée de Singani, déplacée et réfugiée dans des casernes, s'est nourrie de sardines en conserve, s'est vêtue de couvertures, s'est servie des plats ou marmites métalliques envoyés par les organisations internationales. Durant toute cette période voire plus, les familles se cherchaient encore. Certains, depuis lors, se sont définitivement installés ici et là, où bon leur semblait. Il y en a qui ne sont jamais retournés sur les lieux d'origine.

Quelques personnes intrépides ou plutôt "matérialistes" faisaient le va-et-vient au village-caserne, revenant avec un seul épargné, un cabri immobile, ou tout simplement les bras ballants racontant aux habitants ce qu'il se passait sur place : "Vous savez, nombreux sont les voix qui font fructifier leur marché à partir de nos biens restés indemnes. Ils vendent des bœufs, cabris, assiettes, même des rejets de bananiers ou des cannes à sucre. C'est la ruée vers l'or. Ils se font passer pour les habitants de Singani, ainsi ils sont exempts de frais de taxi. Ils se font un petit business bien payant : le mal-

Singani. D'ailleurs les travaux ayant déjà été entamés, sept logements ont commencé à sortir de terre, d'autres se dessinent non loin. Forcés par les fervents gaillards du "Comité révolutionnaire" du village, tous les habitants y travaillent. Les uns sont salariés, les autres apprennent la maçonnerie, en majorité les filles.

Malgré tous ces efforts déployés par l'Etat, les notables trop conservateurs s'opposent radicalement à l'initiative, faisant valoir que si les victimes de l'éruption de Ndrubini, 430 ans plus tôt, avaient rebâti leur village sur la lave, Singani n'aurait jamais existé et n'aurait pas été détruit à son tour. Les sinistrés ont donc reconstruit et continuent à reconstruire sur la coulée.

D'ABORD RÉTICENTS, ILS CONSTRUISENT des cases en paille, puis à la longue en feuilles de tôle galvanisée. Mais depuis un certain temps, de nouvelles constructions modernes lèchent le ciel, très convoitées. Tout le monde a fini par comprendre que tant que nous vivons sur l'île de Ngazidja, personne n'est à l'abri d'une éventuelle éruption, surtout après avoir lu le rapport du 22 mars 1982 qui conclut : "Le Karthala est (...) l'un des volcans basaltiques à activité hawaïenne les plus dangereux du monde, les éruptions à venir ayant une probabilité presque égale de se produire dans la caldera, les rifts ou n'importe où sur les flancs, même à basse altitude près des nombreux villages qui longent la côte."

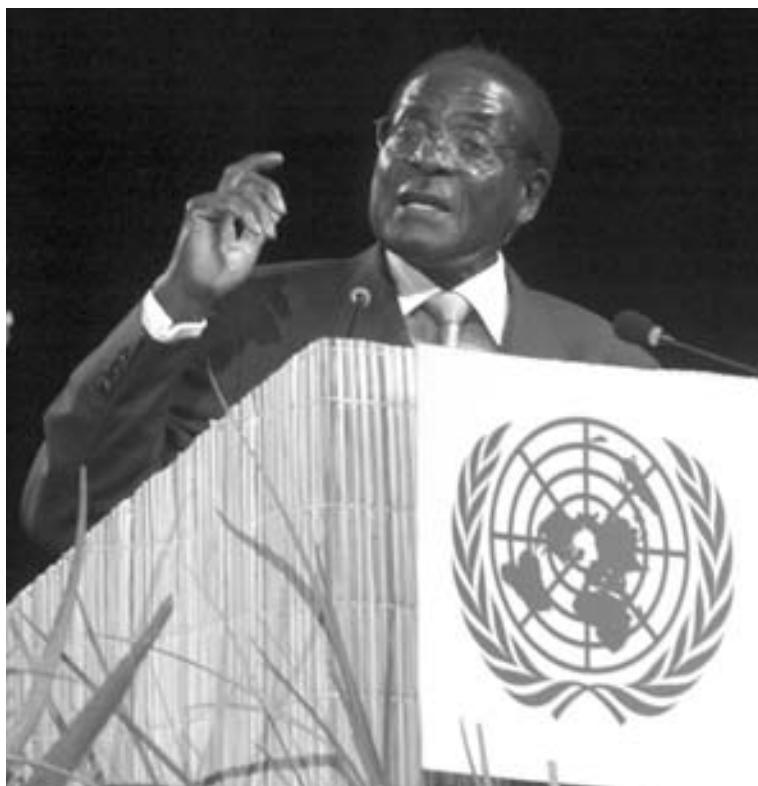
Pendant toutes ces années, les habitants de Singani, d'araché-pied, foulent, bâchent, remuent sans cesse afin de redonner à leur village l'aspect qu'il aurait eu s'il n'avait pas été victime de cette calamité (...) une route longue de 2 km environ traverse actuellement tout le nouveau village jusqu'à la mer (...) un terrain de jeux est tracé pour accueillir le basket, le volley, l'athlétisme mais surtout le football (...) une nouvelle mosquée fut construite et aménagée (...) Une "École communautaire" fut ouverte pour accueillir les élèves de la 6e à la 3e et assure une réusite flagrante (...) Chaque année, le 5 avril (...) est commémoré par les habitants, toutes couches confondues et ce, depuis la veille. Le 4 avril, les experts du CNDRS arrivent au village pour projeter des diapositives relatant l'éruption. De là un débat s'ouvre. Les jeunes surtout veulent tout savoir sur le mécanisme du volcan : "Quand, comment, où ?" (...) Après ces discussions scientifiques, les vieux à longue mémoire racontent comment s'est formé ce village et appellent à rester calmes car "lorsqu'on est marin ou simplement pêcheur, il n'y a aucune raison d'avoir peur. On est nés d'un volcan, certainement on est la lave elle-même." Jusqu'à preuve du contraire, aucun geste émanant des responsables politiques n'a été fait pour soutenir les sinistrés de Singani. Fatalistes, les habitants reconstruisent leurs demeures sur la coulée. (...)"

ATHOUMANI AHMED

# ROBERT MUGABE

## le héros déchu du Zimbabwe

L'ancien guerillero, tombeur du régime raciste de Ian Smith, est désormais à la tête de l'une des dictatures les plus intolérantes de la planète. Comment celui que Nelson Mandela prenait pour un exemple en est-il arrivé là ?



### LE RÈGNE

de Robert Mugabe ressemble de plus en plus à la fin de vie d'un vieil homme aigri par le poids des ans, devenu irascible et incapable d'entendre raison. Un vieil homme que son peuple aimait tant, lui qui avait su le libérer du joug colonial, mais qui, au fil des années, se désolé de ne pouvoir mettre à la retraite ce héros national.

Par deux fois ce mois-ci, le chef de l'opposition zimbabwéenne, Morgan Tsvangirai, a été arrêté et, selon ses proches, battu par les forces de l'ordre. La première arrestation date du 11 mars. Ce jour-là, la police zimbabwéenne a empêché la tenue d'un rassemblement politique à Harare, tué un militant, appréhendé plusieurs parlementaires, et incarcéré dans la foulée le chef de file de l'opposition. Le collectif "Sauvons le Zimbabwe" prévoyait une réunion à laquelle, pour la première fois, l'ensemble des mouvements d'opposition devaient participer (1). Deux jours plus tard, immédiatement après sa libération, Morgan Tsvangirai, le visage tuméfié, était

placé en soins intensifs, après avoir passé un scanner pour une blessure à la tête reçue pendant sa détention. "Les médecins pensent qu'il a une fêture du crâne", indiquait alors William Bangu, du Mouvement pour le changement démocratique (MDC). Tendai Biti, cadre du MDC, a indiqué qu'il s'agissait "de l'assaut le plus violent" qu'il ait jamais vu et que Morgan Tsvangirai était "en très mauvais état". "Ils l'ont frappé sans arrêt avec des bâtons pendant quinze minutes. Il a dû s'évanouir au moins trois fois", a-t-il précisé. Le président du MDC et une cinquantaine d'opposants arrêtés le même jour devaient comparaitre le 14 mars devant la justice, mais aucun procureur ne s'est présenté au tribunal...

A peine deux semaines après cette première arrestation, Morgan Tsvangirai a de nouveau été incarcéré le 28 mars. Selon ses proches, "il se trouvait avec un groupe à Harvest House, le siège du MDC", quand il a été "attrapé". La police anti-émeute avait isolé le siège du MDC, peu

avant l'heure où son dirigeant devait y donner une conférence de presse (2).

À la suite de ces deux coups de force, le régime de Robert Mugabe a une nouvelle fois juré de prendre toutes les mesures nécessaires pour briser l'opposition. "Laissez moi réaffirmer, en des termes sans équivoque et sans ambiguïté, la compétence de la ZRP [Police républicaine du Zimbabwe, ndlr] pour agir sans pitié contre tout voyou attisant la violence dans le pays" -comprendre : tout opposant-, a indiqué le commissaire principal adjoint, Innocent Matibiri, au lendemain de la première libération de Tsvangirai. Déjà mis au ban de la communauté internationale depuis quelques années, le régime de Mugabe a ainsi franchi une nouvelle étape dans son isolement diplomatique.

AU DÉBUT DU MOIS déjà, la politique de Mugabe avait été -pour la première fois- mise à mal par un rapport de l'International Crisis Group (ICG). Selon ce document (3), l'Afrique australie risque de sombrer dans le chaos par la faute du président zimbabwéen. L'ICG estime que la longue

sé en décembre 2006 de repousser l'élection présidentielle de 2008 à 2010, afin qu'elle coïncide avec les législatives. Les libertés s'étoilent : le gouvernement a récemment interdit tout rassemblement ou manifestation de l'opposition. L'économie vacille : autrefois grenier de l'Afrique australie, le Zimbabwe est englué depuis sept ans dans une récession économique marquée par une inflation à quatre chiffres qui flirte désormais avec les 1.600%.

"De toute évidence, la crise qui touche le pays ne cesse de s'aggraver", note le quotidien britannique *The Guardian* (4). "Autrefois l'un des pays d'Afrique les plus riches, le Zimbabwe détient aujourd'hui le triste record d'être le pays connaissant le plus rapide effondrement économique du monde en temps de paix (...). L'économie du Zimbabwe s'est réduite de 40% par rapport à 1998, le chômage a grimpé à 80% et l'inflation devrait atteindre plus de 4.000% d'ici à la fin de l'année."

*The Independent on Sunday* révélait récemment que "sur tous les fronts, Mugabe semble aujourd'hui payer le prix des terribles brutalités policières dont ont été victimes des dirigeants de l'opposition ces dernières semaines.

Les pressions en faveur de sa démission s'accentuent. Dans le pays, les deux branches du

Mouvement pour le changement démocratique

(MDC), le parti d'opposition, ont uni leurs efforts et affichent leur détermination à chasser le président du pouvoir. Sur le plan international, les agressions ont soulevé un tollé et les condamnations s'enchaînent, accompagnées de menaces de nouvelles sanctions. Ces violences ont même poussé des gouvernements d'Afrique australie, qui n'ont jusqu'à présent pas fait grand-chose, à envisager d'agir. Leurs responsables redoutent en effet que l'effondrement économique du Zimbabwe ne déborde sur leurs frontières. (5)" Les 26 et 27 mars derniers, la Tanzanie, la Namibie et le Lesotho, les trois pays actuellement chargés de la sécurité régionale à sein de la Communauté de développement de l'Afrique australie (SADC), se sont rencontrés à Dar es-Salaam pour débattre de la crise.

LES SOUTIENS AU SEIN DE L'UNION africaine se font quant à eux plus rares. Le Sud-Africain Thabo Mbeki et le Nigérian Olusegun Obasanjo, jusqu'à y a peu ardents défenseurs du dictateur, prennent désormais leurs distances. Lors des cérémonies du cinquantenaire anniversaire de l'indépendance du Ghana à Accra, le 6 mars, Thabo Mbeki et Robert Mugabe ont eu maille à part. Les dernières arrestations ont même été condamnées par la diplomatie sud-africaine. C'est que les pressions occidentales sont fortes. Pour les Etats-Unis, le Zimbabwe fait figure d'"Etat voyou", au même titre que Cuba et la Corée du Nord. "Aux yeux du président américain George W. Bush et du Premier ministre britannique Tony Blair, Robert Mugabe est, cela va de soi, un dictateur fou et raciste, un homme à abattre, comme en témoignent les nombreuses mesures de rétorsion prises ces deux dernières années contre son régime : interdiction de séjour dans l'espace européen pour

"Le Zimbabwe a le potentiel de sombrer dans le chaos, et d'emporter de larges pans de la région avec lui."

UN RAPPORT DE L'ICG

Ci-dessus,  
Robert Mugabe  
lors d'une  
Assemblée  
générale des  
Nations unies,  
en 2002.

••• dans l'espace européen pour le président et certains de ses collaborateurs, gel de leurs avoirs dans des banques occidentales, embargo sur le matériel et les équipements militaires", énumérait en 2005 Patrice Kpatindé dans *Jeune Afrique* (6). Dans un tel contexte, même le parti de Mugabe est divisé. "Des rapports témoignent du mécontentement qui règne dans les rangs de la police et de l'armée, où l'on se plaint d'être moins bien payé que les hommes de main engagés pour mater les groupes d'opposition", note *The Guardian*. "Mugabe doit également faire face à des problèmes au sein de son parti", divisé en trois factions, dont deux souhaitent le retrait de Mugabe afin que le parti garde le contrôle du pays. Ainsi, l'avenir de l'ancien héros s'assombrit de jour en jour, au même rythme que celui de son pays. Qui aurait pu prédire une telle déchéance ?

**CELUI QUI PASSE EN EUROPE** pour un dictateur raciste et homophobe, est pourtant considéré, encore aujourd'hui, comme un martyr, voire un héros, par nombre d'Africains. L'histoire parle en effet pour lui, à condition d'omettre la dernière décennie. Robert Mugabe est né en Rhodésie du Sud, l'un des territoires africains le plus terrifiants sous l'ère coloniale, dirigé par les héritiers racistes de Cecil Rhodes. Après des études au Tanganyika et en Afrique du Sud, puis un passage au Ghana, il

réconciliation raciale. Celui qu'ils considéraient auparavant comme le "Satan noir" les rassure. Ils restent finalement au pays. À la tête d'un Etat prospère, l'ancien professeur étend l'éducation à toutes les couches de la société - le taux d'alphabétisation de 85% est le plus élevé du continent. Par rapport à leurs voisins, les Zimbabweens font figures de riches. "Mugabe et son parti ont fait du Zimbabwe un exemple pour nous", déclarera Nelson Mandela en 1990.

Mais les revendications et les attentes sociales des shonas l'entraînent à mener une politique plus nationaliste et ethnique. En 1983, une rébellion ndébelé éclate. L'union ZANU-ZAPU part en fumée, et la répression est sévère jusqu'en 1987 et la fin de la guerre civile. Cette année est doublement symbolique : elle voit la fin du collège électoral blanc et de leur représentation assurée de 20 députés - ce qui signifie la fin du rôle politique des blancs dans le pays ; dans le même temps, Robert Mugabe prend la fonction de président de la République aux pouvoirs élargis. Trois ans plus tard, le président fait partie de son intention d'imposer la ZANU comme parti unique. Mais ce n'est qu'en 1996 que la politique de Mugabe se durcit sensiblement. Après sa deuxième réélection, il lance une réforme agraire qui doit aboutir à l'expropriation des blancs, qui assuraient jusque là 80% du revenu national. C'est à partir de cette date que la communauté

sions néfastes sur l'économie de son pays" (6) qui lui attirent les foudres de Londres et Washington.

"POURTANT", FAISAIT REMARQUER en 2005 Francis Kpatindé (6), "près d'un quart de siècle après la fin du "régime albino-crâne" d'Ian Smith et l'indépendance de la Rhodésie, la quasi-totalité des terres cultivables étaient jusqu'alors aux mains d'une minorité de fermiers blancs, la majorité noire étant confinée dans des lopins arides. Un peu comme si, en Algérie, des descendants d'anciens colons français détenaient, aujourd'hui encore, les terres les plus fertiles, ne laissant aux Algériens que quelques hectares rocheux... Lors des discussions de Lancaster House, qui ont précédé l'accession à la souveraineté internationale du Zimbabwe, Britanniques et Américains avaient promis d'apporter leur concours financier dans le cadre d'une réforme négociée, prudente et graduelle, à la condition que les nationalistes noirs acceptent le statu quo pour une période probatoire de dix ans. (...) Pragmatique, Mugabe a, dans un premier temps, joué le jeu." 27 ans après, les fonds promis par l'ancienne puissance coloniale et Washington se font toujours attendre.

Ne voyant rien venir, Mugabe fait passer sa réforme au forceps, malgré le vote négatif des Zimbabweens consultés pour l'occasion. "C'est, dit-il, sa dernière bataille contre le colonialisme. Et il ne partira pas sans avoir terminé sa révolution" (7). Mais si le problème est bien réel - des millions de Noirs s'entassent sur des bouts de terres arides, leur traitement est dramatique. En 2000, Mugabe annonce l'expropriation quasi générale des fermiers blancs. Les fermes sont occupées et dévastées par des bandes de brigands au service du ZANU-PF, qui intimident les employés et pillent les maisons. Ils vont jusqu'à frapper et assassiner des blancs. Durant l'été 2002, Mugabe fixe un ultimatum à 2.900 des 4.500 fermiers blancs pour quitter leurs fermes. Ceux qui refusent de s'y soumettre sont arrêtés. La réaction ne se fait pas attendre : "Tollé dans les chancelleries occidentales, les ONG, les institutions de Bretton Woods et la presse internationale, sans tenir compte d'éventuelles répercus-

tionale, britannique en tête", remarque F. Kpatindé. "L'ancien guérillero, qui a arraché de haute lutte l'indépendance de son pays et la fin d'un régime raciste, est devenu un paria (7)". Le pays plonge dans la famine, la redistribution ne se fait qu'au profit des proches du régime, et c'est l'économie qui trinque. En 2002, sur les 13 millions de Zimbabweens, 9 millions vivaient en-

"C'est, dit-il, sa dernière bataille contre le colonialisme. Et il ne partira pas sans avoir terminé sa révolution."

ISABELLE HACHEY, HAITIWEB

deçà du seuil de pauvreté. Confronté à la famine, le Zimbabwe doit souscrire au programme alimentaire mondial tandis que les élites émigrent. Alors que le pays est sanctionné, Mugabe durcit plus encore sa politique. Dorénavant, il n'hésite pas à dire que "l'homme blanc est ici comme le second citoyen. Il est numéro deux ou trois. C'est ce qui doit être enseigné à nos enfants"...

**DERNIER AVATAR** en date de cette gestion : son projet dénommé "Chasser la saleté". Un fiasco. Pour nettoyer les bidonvilles des grandes villes, il en crée de nouveaux... en pires. En juin 2005, plus de 300.000 personnes ont ainsi été expulsées. Un rapport des Nations unies, publié en juillet 2005, est accablant à ce sujet. Le président autoritaire s'en moque. Exclu du concert diplomatique en février 2007, il est le seul chef d'Etat africain à ne pas être invité au sommet France-Afrique, il n'en fait qu'à sa tête.

"Robert Mugabe aurait donc bien mal vieilli", conclut Isabelle Hachey. "Mais peut-être, au fond, est-il toujours resté le même. C'est le monde qui a changé. Le régime de Ian Smith était violent, et la résistance était, elle aussi, violente." "L'homme qui fut l'un des plus respectables révolutionnaires de l'Afrique se trouve maintenant du mauvais côté", écrivait en 2005 le quotidien sud-africain *Mail and Guardian*. Qui finissait ainsi : "L'horloge fait tic-tac. Quelle tristesse qu'il ne puisse pas l'entendre."

RC

## NOTES

- (1) AFP, 12 mars 2007
- (2) AFP, 28 mars 2007
- (3) www.crisisweb.org
- (4) The Guardian, 14 mars 2007
- (5) The Independent on Sunday, février 2007
- (6) Jeune Afrique, mai 2005
- (7) www.haitiweb.com

"Un peu comme si, en Algérie, des descendants d'anciens colons français détenaient, aujourd'hui encore, les terres les plus fertiles."

FRANCIS KPATINDÉ, JOURNALISTE À JEUNE AFRIQUE

revient dans son pays converti à l'idéologie marxiste. En 1960, il intègre le Zimbabwe African Peoples Union (ZAPU), immédiatement banni par le gouvernement blanc de Ian Smith. En 1963, Mugabe crée son propre parti, la Zimbabwe African National Union (ZANU) - la ZANU et la ZAPU seront longtemps séparés par la frontière ethnique entre Shonas et Ndébelés. En 1964, il est arrêté avec d'autres leaders nationalistes et jeté en prison pendant 10 ans. Libéré en 1974, il quitte la Rhodésie pour le Mozambique où il prend la direction de la branche militaire de la ZANU, la ZANLA (Zimbabwe African National Liberation Army), pour mener la guérilla contre le gouvernement d' Ian Smith. Déjà, le statut de Mugabe a franchi les frontières : il fait partie de ces résistants héroïques, dont la figure de proue est Mandela. Le 3 mars 1978, les accords de Salisbury signés par Ian Smith avec des dirigeants noirs modérés aboutissent au principe d'élections multiraciales et à la fin de la domination blanche. Mais le nouveau régime n'obtient pas la reconnaissance internationale. En décembre 1979, les accords de Lancaster House aboutissent à un accord général octroyant des garanties économiques et politiques à la minorité blanche et prévoyant des élections multiraciales en février 1980. Ces accords ne seront pas sans conséquences par la suite. A l'époque, 4.000 descendants de colons disposent de 70% des terres arables du pays...

Le 4 mars de cette année, la ZANU emporte 57 des 80 sièges réservés aux noirs alors que les 20 sièges du collège électoral blanc sont remportés par le Front Rhodésien de Ian Smith. Le 18 avril 1980, Robert Mugabe devient le premier Premier ministre du nouvel état du Zimbabwe. Un mois plus tard, alors que le monde libéral se félicite de la chute d'un des derniers régimes racistes, une émeute éclate à Harare : il n'y avait pas assez de place, au stade, pour écouter Bob Marley chanter "Zimbabwe", que le roi du reggae venait d'écrire pour célébrer l'indépendance...

AU POUVOIR, MUGABE tente de bâtir un nouveau pays sur la base d'une alliance entre shonas et ndébelés. "C'était une époque bénie, où les idéalistes revenaient en masse pour construire un nouveau pays, plein de promesses", note la journaliste Isabelle Hachey (7). Au lendemain de sa victoire, Mugabe avait rassuré les Blancs en prêchant la

internationalisation de celui qui faisait officie jusqu'alors de bon élève. On lui reproche ses prises de position contre les homosexuels, les conditions dans lesquelles il a été réélu en 2002 - il a dû recourir à la violence et aux fraudes électorales-, la répression contre les opposants et les journalistes. Mais c'est surtout "l'enfumement du président zimbabwéen à vouloir procéder à une réforme agraire au profit de ses compatriotes noirs, sans tenir compte d'éventuelles répercus-

ions plus développées d'Afrique.

Même s'il reconnaît l'existence de déliés d'initiés, Emmanuel Munyukwi, le directeur de la Bourse, estime pourtant que la plupart des transactions sont légales. A ses yeux, l'inflation et les taux d'intérêt négatifs sont les principaux ressorts de la ruée des investisseurs sur les actifs et de la flambée des cours. "Les fonds de pension et autres investisseurs institutionnels ont réussi des coups fabuleux", dit-il. Mais ce dynamisme financier est sans rapport avec la réalité économique du pays.

Aux yeux du président Mugabe, la crise est due à des sécheresses successives et à la volonté des puissances occidentales de "punir" le Zimbabwe pour l'expropriation des fermiers blancs. Aux yeux des opposants, elle tient à la politique du gouvernement, qui a distribué les terres à des copains n'ayant d'autre but que la prédatation, effarouché les investisseurs, puis fait marcher la planche à billets pour renflouer les caisses de l'Etat.

Les répercussions sur le niveau de vie ont été catastrophiques. Environ 4,6 millions de personnes dépendent aujourd'hui de l'aide alimentaire ; les enfants ne vont plus à l'école, parce que leurs parents ne peuvent pas payer les frais et les hopitaux manquent des équipements et des médicaments les plus élémentaires dans un pays ravagé par le Sida. Pourtant, pour quelques privilégiés, ce sont là des temps bénis. Les investisseurs institutionnels et

des particuliers venus d'Afrique du Sud ou du Royaume-Uni parient sur l'immobilier, persuadés que les prix s'envoleront le jour où Mugabe se retirera et que la confiance reviendra. C'est notamment le cas du magnat britannique Nicholas Van Hoogstraten, qui a massivement investi dans l'immobilier et les mines. S'il n'a pas donné 10 millions de dollars au président Mugabe, il ne fait pas mystère de son engagement financier : "Je suis probablement la seule personne au Royaume-Uni à soutenir ce pays et je crois être aussi le seul gros investisseur."

Les entreprises chinoises et indiennes se sont elles aussi jetées sur les mines et les terres vendues à des prix déifiant toute concurrence, comblant le vide laissé par les investisseurs occidentaux. Certains Zimbabweens voient ces investissements comme une bouée de sauvetage, d'autres les condamnent comme une exploitation du désespoir du pays. Les principaux gagnants sont sans doute les hauts responsables de la ZANU-PF, le parti au pouvoir, qui se sont adjugé les meilleures fermes et les biens les plus juteux. Trois ministres, Joseph Made, Christopher Mushowe et Didymus Mutasa, ont ainsi été accusés du pillage de la ferme Kondzio, une exploitation maraîchère autrefois prospère du Manicaland, aujourd'hui en ruine. Certains membres de cette élite font volontiers étalement de leur richesse.

RORY CAROLL (The Guardian)

## Pendant la débâcle, les affaires continuent

Bienvenue à Harare, sa Bourse florissante, son boom immobilier, ses bars de luxe... Au cœur d'un pays dévasté par la crise, une poignée de proches du pouvoir font fortune.

UN REPORTAGE PUBLIÉ PAR *THE GUARDIAN* (LONDRES) EN 2006

**A UN** bout de la pièce, quelqu'un inscrit au feutre bleu des chiffres sur le tableau blanc : en face, les courtiers tapent des sommes sur d'énormes calculatrices. L'achat et la vente des titres se font à la criée, les transactions sont consignées sur de grands livres de comptes entrelardés de feuilles de carbone. Dans un coin, seule présence informatique ailleurs, un homme enregistre la séance sur un ordinateur portable. La scène a un parfum suranné, mais elle se déroule sur l'une des places financières les plus performantes de la planète : la Bourse d'Harare, qui a vu sa capitalisation doubler au cours du seul mois de janvier. Bienvenue dans l'univers surréaliste de l'économie du Zimbabwe. Ici, au quatrième étage de l'immeuble le moins délabré de l'avenue Nkowane Nkrumah, ce ne sont que profits vertigineux ; dehors, ce ne sont que failles. Le Zimbabwe est le seul pays en paix à connaître un effondrement d'une telle ampleur : le PNB a diminué de moitié depuis 2000, le taux de chômage flirte avec les 80%. C'est donc au milieu d'un champ de ruines que s'enrichit une petite minorité composée d'authentiques investisseurs... et d'escrocs. "La crise des uns est l'aubaine des autres", résume l'économiste Jonathan Waters. Curieux aéropage que ces gagnants de la crise : courtiers, agents de change, intermédiaires immobiliers, petits entrepreneurs et proches du pouvoir. D'un régime que beaucoup tiennent pour responsable du naufrage de cette économie qui fut parmi

## Madagascar 1947 : l'insurrection (et sa répression) oubliée

Le 29 mars 1947, des Malgaches nationalistes se révoltaient. La répression de l'administration française sera terrible : on parle de 40.000 morts. Retour sur des événements qui, aujourd'hui encore, passent difficilement.

### LES CRIMES

coloniaux sont, en France, les plus difficiles à étudier. Un peu parce que l'histoire coloniale reste embryonnaire ; beaucoup parce que le colonialisme est intrinsèquement lié à la République, et qu'il est encore difficile aux générations qui l'ont vécue et appris à l'école de l'aborder dans une perspective dépassionnée et scientifique. Ainsi ne connaît-on toujours pas la vérité sur les événements de Madagascar, qui ont débuté il y a tout juste 60 ans, le 29 mars 1947.

Alors que la société est encore traumatisée par cette période douloureuse, qualifiée par certains de fondatrice de la nation malgache, l'origine de la rébellion, le rôle de l'Eglise et le nombre de victimes sont toujours objets de débats, voire de controverses. Ainsi, pour marquer le soixantième anniversaire de 1947, l'Académie malgache a consacré deux journées de débats à l'événement que les Malgaches appellent le *tabaraba*. Elle a appelé à l'ouverture de champs de recherche restés encore vierges, a exhorté les chercheurs à fouiller dans les archives nouvellement ouvertes, notamment en France, et a incité au développement de l'histoire régionale de ces événements.

Auparavant, courant janvier, un colloque organisé par le groupe d'historiens de l'université d'Antananarivo avait été consacré à la question. Selon un acteur de cette conférence, "les historiens offrent aujourd'hui un nouveau regard sur l'insurrection de 1947." On sait désormais que "tous les Malgaches y ont largement participé", que "les moyens militaires étaient incroyablement faibles" quand la révolte a éclaté, et que "la répression militaire était plus modérée que ne la transmis jusqu'ici la tradition". Le nombre des victimes, lui, reste flou. Longtemps, les historiens ont avancé le chiffre de 80.000, voire 90.000. Elidia M'bokolo est de ceux-là (1). Selon Yves Bénot, "les historiens jugent ce chiffre aujourd'hui excessif, mais leurs calculs n'en mènent pas moins à des estimations de l'ordre de 40.000" (2). Jean Fremigacci, très critique envers l'histoire "officielle" imposée selon lui par les communautés après l'indépendance de la Grande île, évoque lui le chiffre de 20 à 30.000 victimes. "Le nombre donné par l'historien Jean Fremigacci paraît correct à notre milieu de spécialistes : 30.000 à 40.000 morts au lieu des 89.000 annoncés à l'époque par le haut commissaire de Madagascar", expliquait récemment dans *Le Monde* l'historienne Françoise Raison-Jourde, auteure avec Pierrot Men de Madagascar, la grande île secrète (3). "Ce chiffre avait l'avantage de terroriser les Malgaches. Aujourd'hui, les vieilles élites bourgeoisées des Hautes Terres s'accrochent à ces chiffres." Mais, ajoute-t-elle, "que ce soit 40.000 ou 89.000, cela change peu la force du traumatisme". Comme le note Yves Bénot, mais ce à quoi s'oppose Jean Fremigacci, "il s'agit bien d'un massacre". L'un des plus terrifiants de la colonisation française. Tout commence le 29 mars 1947, lorsque des Malgaches attaquent dans toute l'île des postes de gendarmerie. Mais il faut remonter quelques années en arrière pour comprendre les causes de cette insurrection. Comme l'indique l'Histoire

générale de l'Afrique, "le colonialisme français à Madagascar suscita dans la population locale un nationalisme culturel que seul peut-être égala en intensité, dans les territoires sous domination britannique du continent africain, celui des insurgés *mau-mau* du Kenya." Avant la domination française, les merina avaient su faire de cette île-continent un véritable Etat. La colonisation française s'était d'ailleurs heurtée à une résistance organisée, et certaines régions du sud n'avaient rendu les armes qu'après dix années de combats (1) : ceci explique peut-être cela. Ainsi, dès les années 1910 naîtront les premières sociétés secrètes nationalistes, parmi lesquelles VVS (Vato, Sakelika - Fer, pierre, ramifications).

LE COMPORTEMENT DES COLONS a également entretenu des animosités. La côté orientale, où s'est développée l'insurrection, compte à l'époque beaucoup de plantations où l'on cultive le

nouveau gouverneur, de Coppet. Choqué d'entendre dès son arrivée à Tananarive le cri d'indépendance, il s'efforça de "limiter les libertés, de multiplier les arrestations sous des prétextes divers de manière à affaiblir le jeune MDRM. (2)" Fondé par les trois parlementaires, le Mouvement démocratique pour la rénovation malgache (MDRM) réclame l'indépendance, mais il est vite débordé par les plus révoltés, malgré son succès dans les urnes et sa réputation de bête noire des ministres français des Colonies qui se succèdent. Les militants des sociétés secrètes estiment que leur tactique pacifiste n'arrivera à rien. "Il se produisit peu à peu un divorce entre la base et le sommet du mouvement (1)." Pourtant, fin 1946, après l'élection de trois membres du MDRM aux législatives, le pouvoir en place s'attaque à ce parti. "La diffusion de ces journaux est entravée. Les militants et les dirigeants du MDRM sont arrêtés sous les prétextes les plus fallacieux (1)." Le 30 mars 1947 doit se

"La riposte coloniale se déploie sur deux plans : l'atrocité policière en ville et l'atrocité militaire dans les campagnes."

YVES BÉNOT, HISTORIEN

clou de girofle et la vanille. Les habitants de cette région souffrent plus que les autres du travail forcé. Celui-ci, qui donne lieu à de nombreux abus, est remplacé en 1924 par des "travaux d'intérêt général" guère plus réjouissants.

La Seconde guerre mondiale va conforter ce sentiment. "Le conflit mondial fut une expérience traumatisante dont les effets se trouvèrent exacerbés à Madagascar par l'humiliation de la défaite", note E. M'bokolo. "Toutes les colonies européennes en Afrique souffrirent pendant la Seconde guerre mondiale d'une pénurie de produits d'importation et de l'inflation qui en résulte, mais de par sa situation d'île occupée [par les Britanniques] après 1942, Madagascar connaît en plus des problèmes de devises étrangères. En 1943-44, l'île fut en proie à une grave famine. Alors même que l'on parle, notamment à la Conférence de Brazzaville de 1944, d'améliorer le sort des colonies, les dirigeants nationalistes malgaches de l'après-guerre ne se trompent pas lorsqu'ils affirment que la colonisation n'était qu'une exploitation."

APRÈS LA VICTOIRE DES ALLIÉS, les Anglais remettent l'île aux représentants du général de Gaulle. Maladroits, ces derniers multiplient les réquisitions sous prétexte d'accélérer le développement de l'économie. "Il est vrai qu'à l' lendemain du conflit, le système hâti de l'indigénat et du travail obligatoire fut aboli et que Madagascar se vit accorder une représentation politique à Paris. A cet égard, les Français se montrèrent bien plus généreux que leurs homologues britanniques en Afrique orientale", remarque E. M'bokolo. "Mais dès lors qu'il était question d'indépendance, les Français de la métropole devenaient beaucoup plus intransigeants." C'est pourtant ce que demandent les deux (bientôt trois) parlementaires malgaches, qui viennent de déposer en ce début d'année une proposition de loi visant à faire de Madagascar "un Etat libre au sein de l'Union française ayant son gouvernement, son parlement, son armée, ses finances". Jugeé "anticonstitutionnel", cette proposition part aux oubliettes. Mais dans l'île, les plus engagés bouillent.

Face à cette situation, le gouvernement nomme un

dérouler l'élection des conseillers de la République, que le MDRM devrait à nouveau remporter. "Les rumeurs faisant état d'une insurrection imminente se multiplient, et elle éclate effectivement le 29 mars (2)."

A DIEGO-SUAREZ, FIANARANTSOA et Tananarive, les insurgés sont tenus en échec. Selon Yves Bénot, "les services de renseignements français étaient partiellement au courant, puisque à Fianarantsoa et à Diego-Suarez, l'insurrection échoue tout de suite devant des forces militaires dédiées en alerte". En revanche, ils remportèrent des succès le long du chemin de fer allant de Tamatave à Tananarive, avec embranchement à Moramanga, et sur le tronçon allant de Manakara à Fianarantsoa. Cette région est celle où se trouvent le plus grand nombre de plantations coloniales. A Moramanga, les officiers européens, logés en ville, sont tués et les insurgés attaquent la caserne, défendue par les tirailleurs sénégalais. Ceux-ci répliqueront en massacrant une partie des civils. D'après un agronome français présent sur les lieux, le militant communiste Pierre Boiteau, ce fut "l'Oradour-sur-Glane malgache". L'historien Jean Fremigacci rejette ce terme, pour qui "les bruits les plus fous, coprésentés par les Européens eux-mêmes, cherchent à se rassurer et à apaiser leurs propres peurs, circulent sur les massacres perpétrés à Moramanga en réponse à l'attaque du 29 mars. Or, l'enquête historique révèle que les Sénégalais déchaînés, au matin du 30 mars, n'étaient qu'une douzaine dans la petite ville évacuée dans la nuit par sa population (4)."

S'ensuit une rébellion longue de 21 mois. "Jusqu'en juillet 1947, les insurgés gagnent du terrain et maîtrisent une grande partie du pays tanala et bezzabozano. Cependant, en raison des difficultés de liaison entre eux et de l'encerclement dont ils sont victimes, ils sont obligés de se cantonner sur une position défensive à partir du mois d'août." C'est que les autorités françaises ne comprenaient pas de laisser marcher sur les pieds. "La crise indochinoise qui éclate en décembre 1946 a joué un rôle" dans cette réaction, indique Françoise Raison-Jourde. "S'y ajoute le fait que Madagascar, où

ndlr] et d'une certaine façon, le pris le rôle ambigu que certains ont joué durant l'insurrection de 1947".  
Said Tounbou, qui s'était engagé quelques mois auparavant dans l'armée française, a participé à la "pacification", selon le terme de l'époque, de l'île. "Le conflit était très dur", "On restait pendant des semaines parfois sans combattre, puis tout un coup, on devait partir au combat. Ce n'étaient que des actions de guérillas. Pas des batailles rangées. On marchait des heures dans la campagne." Lui-même d'origine malgache - comme la grande majorité des habitants d'Acoua, qui parlent kibushi-, il avoue que "c'était difficile de se battre contre les descendants de nos mêmes ancêtres. Et puis, on les comprenait un peu. Moi, j'avais porté le fitako : je savais ce que c'était que la colonisation". Malgré tout, "nous étions des soldats, nous devions obéir". S'il

(1) Jacques Tronchon, L'insurrection malgache de 1947, Karthala, 1986



vivaient des milliers de créoles "petits Blancs", fonctionnait comme soupe pour la Réunion. Enfin cette île immense était pauvre mais prestigieuse (3)." Si "la répression n'a pas été aussi impitoyable que celle d'Algérie, qui fut autrement organisée et terrible", elle a été sanglante. "La réaction française s'est faite en plusieurs temps, d'abord avec trop peu de troupes au moment de l'insurrection, puis avec des troupes mal armées et mal disposées, enfin avec une "guerre de fantassins", comme en 14. A Madagascar, c'est le nombre des morts de civils réfugiés en forêt, frappés par la faim et les maladies, qui est le pire." Jean Fremigacci l'estime à 10.000.

"La riposte coloniale se déploie sur deux plans que l'on pourrait appeler l'atrocité policière en ville et

Après juin 1947, ils devinrent exceptionnels. Ces crimes, qui pourraient avoir fait entre 1.000 et 2.000 morts, concernaient l'exécution de prisonniers, sur le terrain, et surtout dans les prisons où l'on jeta massivement les membres du MDRM au début d'avril 1947, sans disposer des bâtiments, de l'intendance et des moyens de surveillance nécessaires. Dans les centres côtiers attaqués par les insurgés, une série de massacres, déclenchés par une panique pour les uns, froidement exécutés comme mesure de terreur pour les autres, se produisent (...) et aussi à Moramanga, où l'épisode du train sanglant, le 6 mai, est lié à ce genre de situation."

Ce jour-là, pas moins de 150 suspects sont enfermés dans des wagons d'un train stationné en gare

"Le succès politique remporté par le MDRM et l'inquiétude qu'il suscite dans l'administration coloniale française sont tels que, dès le début de l'insurrection, les dirigeants du territoire accusent le MDRM d'être l'instigateur des événements. Parmi les colons blancs, beaucoup entreprennent de faire justice eux-mêmes dans les campagnes (...) La répression s'abat sur tout le pays : les dirigeants et de simples militants sont arrêtés et le parti dissout le 10 mai 1947. De surcroît, tous les autres partis sont interdits. Des tribunaux siégent sur toute l'île : le procès de Tananarive de novembre 1948, le plus célèbre, prononce six condamnations à mort dont deux frappent les députés MDRM", rapporte Elisia Mbokolo.

Au bout de 21 mois de heurts sporadiques, la rébellion est finalement matée. "Un manque persistant de moyens rendit la tâche très longue", affirme J. Fremigacci. Les dernières rebelles, dans l'est, mourant de faim, finissent par se rendre. Entre temps, "les populations qui avaient fui sous l'emprise de rumeurs terrifiantes, ou sous la contrainte des insurgés, étaient rentrées chez elles (4)." Quant aux leaders du MDRM condamnés à morts, ils seront graciés et déportés en Corse pour n'être libérés qu'en 1956.

Restent deux interrogations majeures. Qui a lancé l'insurrection ? Selon le gouvernement de l'époque, le MDRM. Mais il semble que le parti ait en fait été débordé par les membres des sociétés secrètes. Une autre théorie penche pour le complot ourdi par l'administration coloniale qui, en provoquant une insurrection, a pu liquider un parti qui inquiétait nombreux de colons, à commencer par les planteurs. La seconde zone d'ombre est le nombre de victimes. Longtemps, on a cru que cet épisode avait fait près de 90.000 victimes - chiffre donné par l'état-major français de l'époque. La réalité serait plus proche d'un peu moins de la moitié. (Les insurgés ont, quant à eux, donné la mort à 550 Européens et

## "La répression s'abat sur tout le pays : les dirigeants et de simples militants sont arrêtés."

ELISIA MBOKOLO, HISTORIEN

l'atrocité militaire dans les campagnes. (..) Très vite, l'aviation est intervenue contre des insurgés dépourvus d'armements. Et pire, on a fait monter des prisonniers dans les avions pour ensuite les jeter de là-haut, avec l'intention d'intimider les villageois au-dessus desquels on les larguait", affirme Yves Bénot. Une version que rejette J. Fremigacci, selon lequel ce type de meurtres ne s'est produit qu'une fois.

Yves Bénot affirme en outre que les soldats français ont à plusieurs reprises pillé et incendié les villages reconquis sur les insurgés. "Comme toujours, les suspects ont été tués sans jugement et sans distinction." Cependant, pour J. Fremigacci, "des crimes de guerre ont bien été commis, presque tous, et tous les plus graves, dans les six semaines qui vont du 30 mars au 10 mai 1947.

PARALLÈLEMENT À CETTE CHASSE aux insurgés, la police s'en prend au MDRM. Selon Paris en effet, le parti est responsable de la révolte - ce que nient les cadres du parti qui, peu avant le 29 mars, avaient collé des affiches pour appeler au calme. "Dès le 31 mars, un des premiers militants du MDRM est appréhendé", signale Yves Bénot. Ce sont d'abord les coups de nerf de boutef et les coups de poings. "Puis les adjoints du chef de la Sûreté, Sénégalais ou Comoriens [lire ci-contre, ndlr], lui plongent la tête dans un bidon rempli d'urine et de déjections, longuement (2)."

à 1.900 Malgaches.) Comment expliquer de telles différences ? "Dès le départ", note J. Fremigacci, "l'insurrection du 29 mars 1947 fut vécue et mémorisée sur le mode du fantasme et de l'horreur, tant du côté français que du côté malgache. Après ce coup de tonnerre, la société coloniale, hantée par le complot anticolonial tout en l'estimaient inimaginable, se laissa contaminer par des récits d'atrocités rebelles effroyables." Le bouche-à-oreille aurait ainsi accentué les massacres.

UNE CHOSE EST SÛRE : À PARIS, les autorités savaient. Dans son journal, le président de l'époque, Vincent Auriol, écrit en date du 10 juillet 1947 : "Il y a eu évidemment des sévices et on a pris des sanctions. Il y a eu également des excès dans la répression. On a fusillé un peu à tort et à travers". Par la suite, ce massacre, comme tant d'autres, a été passé sous silence. "L'insurrection de 1947 a été gommée de la mémoire collective des Français mais aussi des Malgaches qui admettent mal que les leurs aient pu très durement s'affronter", écrivait *L'Humanité* en 1997 (5). Il faudra attendre 20 ans pour que le président Tsiranana, fondateur de la première République, décrète le 29 mars "journée de deuil" mêlant bourreaux et victimes, anticolonialistes et collaborateurs. A la fin des années 70, rapportait en 1997 le journaliste Philippe Leymarie (6), "l'anniversaire commence à être célébré dans la fierté et la reconnaissance, comme "une révolution certes manquée, mais préparant la voie aux luttes nationalistes qui devaient suivre". Aujourd'hui, la commémoration de ces événements fait débat. Le président Ravalomanana lui-même dit ne pas être friand de ce type d'introspections. Mais comme l'affirmait en 1997 une animatrice du Comité de solidarité de Madagascar, "il ne s'agit pas de se recourir la tête de cendres. Juste accepter les faits."

RC

Ci-dessus : des tirailleurs sénégalais, qui ont participé à la répression de l'insurrection malgache, aux côtés de nombreux Comoriens.

## NOTES

- (1) Histoire générale de l'Afrique, tome 8, Présence africaine, Edicaf, Unesco
- (2) Y. Bénot, Le livre noir du colonialisme, sous la direction de Marc Ferro, Hachette, 2003
- (3) *Le Monde*, 29 mars 2007
- (4) J. Fremigacci, *Marianne* n° 401, décembre 2004
- (5) *L'Humanité*, mars 1997
- (6) *Le Monde diplomatique*, mars 1997

## TROC l'utopie de la vie sans argent

Des réseaux d'échanges non marchands se multiplient à travers la planète. En Argentine, ils sont devenus voici quelques années une véritable alternative à la crise. Simples clubs ou remise en cause du capitalisme ?



comme celles des autres membres (...) Les échanges sont valorisés en grain d'orge sans qu'aucune référence directe ou indirecte, puisse être faite avec une monnaie usuelle. Chaque membre a accès à la comptabilité de Troc en Sel et à la comptabilité de tous les échanges effectués entre les membres. (...) Des carnets de bons d'échange sont distribués aux membres (...) Le compte de chaque adhérent est ouvert dès l'adhésion payée. Pour faciliter les échanges, chaque adhérent à jour de sa cotisation reçoit la "Corne d'Abondance", soit 1.000 Grains d'Orge par an. Les comptes peuvent être alternativement créditeurs ou débiteurs. Un plafond symbolique de 2.500 Grains d'Orge a été décidé, il sert de repère pour les adhérents."

SELON LE CONTEXTE, les systèmes d'échanges non marchands permettent de valoriser certains groupes de populations mis à l'écart du circuit économique. La Banque du temps italienne est ainsi née dans les années 90 d'une initiative des femmes de Bologne qui souhaitaient que les activités non salariées auxquelles elles étaient cantonnées soient prises en compte.

Mais c'est en Argentine que le troc a connu l'ascension la plus fulgurante, à la faveur de l'énorme crise financière traversée par le pays au début des années 2000. "D'après les estimations disponibles, on comptait 17 clubs en 1996, 83 en 1998, 1.800 en 2001, et 5.000 au milieu de l'année 2002 - point culminant du développement des réseaux - pour environ 2,5 millions de participants actifs (7% de la population) et peut-être quelque 6 millions de bénéficiaires", indique le chercheur Bruno Mallard (lire ci-contre). Le *trueque* argentin, dont les plus grands réseaux se sont même exportés dans les pays limitrophes, s'est révélé surprenant autant par son ampleur que par son caractère global. "La dynamique du troc s'est imposée au tournant du siècle comme une véritable économie parallèle, un système informel de production et d'échange de biens (produits alimentaires, vêtements, accessoires ménagers...) et services (de réparation, médicaux, de transport...) conçu comme ouvert à tous, et notamment aux nombreux exclus ou déçus de l'économie officielle", explique Bruno Mallard. "Les transactions ont lieu dans des centres spécialisés appelés clubs ou "nœuds" (*nodos*), souvent reliés les uns aux autres en réseaux provinciaux ou nationaux." Le troc est devenu une seconde économie, avec ses gigantesques foires (*ferias*) qui rassemblaient des milliers de personnes. Les commerçants ont commencé à calculer leurs prix en crédits, la "monnaie" du Réseau Global Troc.

MAIS CE QUE ces organisateurs voyaient comme une alternative au capitalisme est tombé dans les mêmes pièges que le système marchand : des petites entreprises ont concurrencé l'offre des participants, le désir de "faire des affaires" a pris le pas sur celui de nouer des relations de qualité, et la mise en circulation de faux crédits a discrépété le système. Quand la situation économique du pays s'est stabilisée, la population s'est détournée des clubs. Pour Bruno Mallard, le Réseau Global Troc était alors devenu une pâle copie du système économique classique.

Dans d'autres pays, l'Etat s'est intéressé à ...

### IMAGINONS.

Ahmed, enseignant dans le public, donne des cours de soutien à un lycéen du voisinage.

Ce lycéen rapporte, quand il passe le weekend au village, un régime de bananes et du manioc qu'il donne à Fatima, une autre voisine. Fatima coud une robe pour Hadjariat, qui elle-même donne des cours de mathématiques à la petite Sofia, qui garde le bébé d'Ibrahim, qui répare la voiture d'Ili, qui aide Halima à tenir ses comptes. Quant à Halima, elle fournit des œufs à la famille d'Ahmed. Tout cela sans échanger le moindre franc comorien ni même le moindre euro... On appelle ça du troc, même si ça n'en est pas

changes et de lien social hors du système marchand. Dans des pays riches comme les Etats-Unis, le Canada ou la France, il favorise la solidarité entre classes moyennes, chômeurs et défavorisés. En Argentine, il a duré des mois compensé l'effondrement de l'économie officielle, il y a quelques années.

SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL (Sel) en France, Time Bank aux Etats-Unis, épargne-temps au Japon, Réseau Global Troc en Argentine... Tous ont pour point commun d'avoir été créés spontanément par un groupe de citoyens regroupés autour de leur propre "monnaie", credito, grain d'orge ou time-dollar, qui n'a de valeur qu'au sein du réseau d'échange. Souvent sous la forme d'association, les membres du réseau s'organisent pour tenir la comptabilité des échanges.

Le site Internet de Troc en Sel (2), un système d'échange local français, résume bien l'état d'esprit qui règne dans ces structures : "Troc en Sel permet d'échanger des savoirs, des biens et des services sans recourir à l'argent. Il constitue ainsi un moyen complémentaire au monde marchand et comble une lacune de celui-ci en permettant à des offres et des demandes non satisfaites de s'échanger et à chacun de voir ses capacités reconnues et valorisées." Pour les membres du réseau, "chaque individu dispose de capacités, que le système marchand conventionnel tend trop souvent à ignorer. La solidarité, active au sein de Troc en Sel conduit chacun à mettre en valeur ses compétences

"La dynamique du troc s'est imposée au tournant du siècle comme une véritable économie parallèle."

BRUNO MALLARD, CHERCHEUR EN SCIENCES SOCIALES

vraiment : tandis que le troc est une transaction directe entre deux personnes, Ahmed et ses voisins échangent des biens et des services dans le cadre d'un réseau. Inexistants aux Comores, le phénomène se répand à travers la planète et tente de répondre à deux besoins principaux : permettre à des personnes exclues du système économique d'acquérir des biens, des compétences, des services tout en offrant ce qu'elles-mêmes savent faire ou possèdent ; et créer de nouveaux espaces d'é-

••• l'échange de services et le conçoit comme un complément utile à ses propres politiques sociales. Le troc perd alors toute ambition de contestation du système. Au Japon, les systèmes d'assistance bénévole, où chacun donne et reçoit des services, sont encouragés par les pouvoirs publics. Une commission composée de fonctionnaires et de citoyens fixe le cadre des activités que ces associations prennent en charge, ainsi que les aides financières dont elles bénéficient, et assure de manière collective la formation des bénévoles. En Italie, les Banques du temps sont très liées aux administrations locales qui encouragent leur création.

EN FRANCE EN REVANCHE, la loi prévoit que les activités effectuées dans le cadre des Sel doivent être ponctuelles et non répétitives, et ne pas entrer dans le cadre de la profession habituelle de l'adhérent. "Ce qui veut dire en clair que si vous êtes prof de maths et que vous donnez des cours d'algèbre en échange de la réparation de votre voiture, vous pouvez être poursuivi

vi pour "travail au noir", alors même que vous n'avez pas encaissé ni payé le moindre centime d'euro. Admirable cohérence de la société marchande", ironise André Bercoff. Aux Comores existent quelques formes d'échanges non marchands, non refléchies mais utiles. Autrefois, les élèves du maître coranique cultivaient son champ en échange de son enseignement. Aujourd'hui, des professeurs travaillent dans une école privée en échange de la scolarisation de leur propre enfant au sein de l'établissement. Un peu plus de troc éviterait peut-être des situations absurdes comme celle de ces paysans du Nyumakele vendant l'intégralité de leur récolte pour acheter du riz blanc et des fournitures scolaires, ou de ces enseignants du public qui s'endent pour payer école privée et cours de soutien à leurs enfants.

LG

(1) André Bercoff. Troc et don : peut-on vivre sans argent, *La revue pour l'intelligence du monde* n°5, novembre 2006  
(2) [www.francinet.free.fr](http://www.francinet.free.fr)

## MORCEAUX CHOISIS

BRUNO MALLARD *Essor et faillite des réseaux de "troc" en Argentine : l'échec d'une refondation sociale*

# Le troc comme bouée de sauvetage

**“** Le développement, lors de la récente crise dans le Côte sud [argentine], de vastes réseaux de "troc" constitué à coup sur l'une des formes de mobilisation sociale les plus importantes et originales de ces dernières années dans la région. (...) Il faut dire qu'il a vite démontré sa capacité à améliorer les conditions de vie d'immenses foyers frappés par la récession. En outre, sa popularité a été renforcée par le projet de rénovation sociale dont il s'est voulu porteur, fondé sur une ferme dénonciation des effets pervers de l'économie dominante. Toutefois, malgré ses mérites, il a fini par entrer lui-même en crise et par perdre la très grande majorité de ses adhérents. (...) A la différence de bien des solutions d'urgence mises en œuvre en cas de crise, le projet du troc s'est distingué dès l'origine par sa visée ambitieuse de refondation sociale, nourrie par une réflexion inspirée de l'humanisme critique. Il s'agissait de "construire des pratiques économiques (...) à contre-courant du système capitaliste", d'inventer de nouvelles règles du jeu " et de "forger de nouveaux liens sociaux" pour créer "un ordre social plus juste, démocratique et équitable" : bref ni plus ni moins de "réinventer la vie". Cette utopie n'en est pas restée au stade des idées. Elle a réussi à canaliser dans des démarches concrètes les énergies de larges groupes sociaux et permis ainsi de soulager les pénuries matérielles consécutives à l'explosion du chômage et à la fonte accélérée du pouvoir d'achat des ménages. Selon l'un des fondateurs du principal réseau du pays, le RGT : "Tout club de troc est en mesure d'apporter à un chômeur une réponse dans un délai très bref - balayer, peindre... ou peut-être à son épouse : s'occuper d'une malade, préparer des repas..."

Dans certains cas, les réseaux de troc ont même permis d'éviter la cessation d'activité de petits négocios et suscité l'apparition de nouvelles micro-entreprises. Sur le plan psychologique, le troc a donné la possibilité à nombre de personnes désespérées et engagées sur la pente de la désaffiliation sociale de retrouver une communauté d'appartenance, des repères pour la vie quotidienne et des raisons de garder foi en l'avenir. (...) On ne sou-

lignera donc jamais assez l'importance vitale qu'ont pu avoir les réseaux et qu'au-delà des problèmes d'approvisionnement, les contacts et phénomènes de cohésion communautaire qu'ils ont favorisés ont beaucoup atténué les effets de déstructuration sociale et psychologique liés à l'effondrement économique *en Argentine en 2002*. (...)

Toutefois, dès février 2003, il était estimé que le Réseau Global et le Réseau Solidaire, regroupant la majorité des clubs du pays, avait perdu près de 90% de ses adhérents. (...) Globalement parlant, le troc n'a donc pas frayé la voie à une refondation de la société ; il a plutôt joué le rôle d'un complément social de l'économie libérale en berne. Mais il y a plus. En échouant à instituer un espace social différent, avec d'autres représentations et codes culturels, les réseaux se sont replacés sur le terrain de l'économie formelle et, plus généralement, de la "société de croissance". Ils ont ainsi été amenés à évoluer et à être appréciés selon les critères et logiques de cette dernière : volonté de faire des réseaux un système incubateur d'entreprises efficientes, recherche d'une abondance croissante de l'offre, focalisation sur le "niveau de vie" assuré par le troc... Mais cette orientation les condamnait à la défaite.

Les réseaux ne peuvent en effet engendrer qu'une imitation imparfaite et restrictive du marché classique : offre fréquente de produits d'occasion ou de qualité incertaine et gammes moins larges que dans n'importe quel supermarché, difficulté à assurer certains types de production (...), règles disciplinaires contraignantes de certaines foires de troc... Bref, si l'on adopte une perspective utilitaire, le système du troc n'est pas parvenu à, et ne pouvait pas, devenir autre chose qu'une économie de seconde catégorie, certes ingénieuse et utile, mais globalement moins efficace et attrayante que le marché officiel. Dans ce contexte, on comprend qu'une fois survenues les dysfonctionnements internes aux réseaux et l'amorce de redressement de l'économie formelle, le retour définitif à cette dernière soit apparu préférable à beaucoup.

Extrait d'*Essor et faillite des réseaux de "troc" en Argentine : l'échec d'une refondation sociale*, Bruno Mallard, chercheur au GRESAL-MSH-alpes (groupe de recherche sur l'Amérique latine). <http://risal.collectifs.net>



**Air Madagascar**  
*the natural choice*

**MAHAJANGA et ANTANANARIVO** tous les Mercredis et vendredis

**Une nouvelle desserte :**

**MARSEILLE** tous les mercredis via ANTANANARIVO

Mahajanga	Jour	Vol	Départ	Arrivée
Moroni-Mahajanga	Mercredi/Vendredi	MD 151	10H40	12H10
Moroni-Mahajanga	Mercredi/Vendredi	MD 150	08H35	10H05

Antananarivo*	Jour	Vol	Départ	Arrivée
Moroni-Antananarivo	Mercredi/Vendredi	MD 151/821	10H40	14H15
Antananarivo-Moroni	Mercredi/Vendredi	MD 820/150	06H30	10H05

\*Via Mahajanga

Marseille**	Jour	Vol	Départ	Arrivée
Moroni - Marseille	Mercredi	MD 151/056	10H40	06H50
Marseille - Moroni	Jeudi	MD057/150	17H35	10H05

\*Via Antananarivo

**Air Madagascar**

rue Oasis, immeuble Matelec, BP 1226, Moroni, Comores.  
Téléphone 73.55.40, 33.88.34, télécopie 73.55.41, email : [mdyva@comorestelecom.km](mailto:mdyva@comorestelecom.km)

# AUTO ECOLE RIAMA

Pour une conduite irréprochable !

**Apprenez à conduire dans une 206 neuve et climatisée, avec un moniteur certifié fort de 20 ans d'expérience.**

**Formation au code de la route et à la conduite**

**Forfait normal** : séances de 30 minutes trois fois par semaine pendant trois mois

**Forfait accéléré** : séances d'une heure tous les jours pendant un mois

Contact : 73.56.13 / 33.74.41



# quelle maison pour demain?

Ghettoïsation et crise du logement social à Maore, après 30 années d'expérimentations controversées. Précarité de l'habitat dans l'Union, après des décennies d'immobilisme... L'archipel vit une période charnière dans le domaine du logement. L'enjeu est de taille : la maison comorienne est au centre des problématiques socio-culturelles. Comment éviter les ghettos ? Comment offrir un toit à tous ? Quelle architecture pour répondre aux mutations sociales ?

## MAORE,

terre d'innovation. Terre, également, d'imperfections. Tel pourrait être l'intitulé d'un film sur l'habitat dans l'île qui a choisi, en 1974, de rester française. La frontière se joue entre ceux qui estiment qu'il n'y avait rien ici il y a trente ans, et ceux qui, au contraire, pensent que malgré sa précarité, l'habitat correspondait à une évolution lente mais naturelle des choses.

Si dans les îles voisines, la mode occidentale a également pénétré, la présence sur place de l'administration française et de ses subсидies financières, ainsi que l'implantation d'architectes européens et la mise en place de la Société immobilière de Mayotte (SIM, lire par ailleurs), ont rendu l'habitat perméable à de nouvelles conceptions.

qu'un lieu de vie. Elle ne représente aucune richesse patrimoniale, sauf pour certaines familles aisées. La généralisation de la case dite "SIM", logement social de deux ou trois pièces et d'une couv basé sur la structure traditionnelle rurale, accessible pendant 20 ans à tous les foyers mahorais (lire par ailleurs) va rapidement inverser la tendance. "L'évolution des types d'habitat entre 1978 et 2002 tend à montrer que la mise en place du dispositif de production d'habitat social infléchit très significativement la proportion d'habitats traditionnels dès les premières années. (...) L'habitat traditionnel connaît un déclin autour de 1991, date à laquelle il atteint son niveau le plus bas pour l'ensemble de la période (1978 à 2003)

avec 7.666 habitats, soit seulement 400 habitats de plus qu'en 1978 alors que la population a augmenté de près de 20.000 habitants dans le même intervalle. (1)" Cette politique n'est pas sans conséquences parfois inattendues. "L'Etat et les bons missionnaires qui le servaient

en dur. Mais l'aide de l'Etat a donné une réalité au rêve social. Un rêve que tout le monde pouvait toucher du doigt, car tout le monde avait droit à ces aides. Tout le monde en a profité. Certaines femmes se sont fait construire trois ou quatre cases SIM."

DANS LA SOCIÉTÉ MAHORAISE comme dans les autres îles, le logement (ensemble shanza-nyumba, cour-maison) recèle un incontestable enjeu d'ordre social. "La société mahoraise traditionnelle est une société paysanne", note Monique Richter, dans "Quel habitat pour Mayotte ?" (4) "La propriété des terrains agricoles est transmise de père en fils, alors que la propriété de la terre support de la maison est transmise de mère en fille. Le père a pour obligation de construire une maison pour chacune de ses filles quand elle se marie. C'est ainsi que l'homme habitera dans la maison de son épouse dans le village de naissance de cette dernière." Mais petit à petit, ce fondement va se déliter avec la modernisation des matériaux de construction (de la brique guère appréciée, on passe au parpaing, qui bénéficie d'un incontestable prestige et qui fait passer l'habitat du champ de lieu de vie à celui de richesse), la multiplication des cases servant à gagner sa vie (en louant à des gens de passage ou en y installant une épicerie), et la rarefaction du foncier. La maison devient un enjeu d'ordre financier. Un patrimoine duquel ne veulent pas se laisser écarter les hommes. Rapidement, la maison n'est plus l'apanage de la femme. Sans remettre en cause le schéma traditionnel qui veut que la maison conjugale appartienne à la femme, les hommes issus des classes sociales élévées tentent de se procurer des terres et de se faire construire des maisons. En 1997, au cours de son voyage d'études, Jon Breslar, à la base de la philosophie de la SIM, observe que sa politique a permis aux hommes de s'acquitter, à moindre coût, des devoirs constructifs vis-à-vis des femmes du groupe familial. "Par ailleurs", remarque David Guyot (1), "la demande masculine destinée à servir une clientèle masculine devient opératoire et socialement acceptable dès lors, en effet, que ces hommes se sont acquittés de leurs obligations vis-à-vis des femmes. Les hommes commencent donc à se consacrer à leur propre patrimoine par des stratégies rendues d'autant plus aiguës qu'ils perçoivent leur statut d'héberge conjugal comme une situation de précarité ainsi qu'un handicap à leur propres ambitions sociales et économiques." C'est le début de ce que le sociologue nomme "la guerre des sexes" (lire Kashkazi n°60). "Ce point est tout à fait important puisque, d'un point de vue technique, l'intrusion des demandeurs hommes, homologues des femmes au plan sociologique, sur fond de concurrence conjugale, a pu conduire, à cette époque, à voir l'homme et la femme d'un même ménage tous deux candidats à l'habitat social. Ce phénomène sexuel annonce discrètement en fait les profonds bouleversements des modèles, en particulier matrimoniaux, qui sont en cours et prennent toute leur puissance au cours de la période suivante. L'accès des femmes à des emplois rémunérés, inauguré au cours de la période précédente connaît entre 1990 et 1997 une progression très spectaculaire qui n'est en effet pas sans conséquences sur les modèles traditionnels, en témoigne l'apparition de nouveaux profils de propriétaires : femmes seules, parce qu'elles disposent et du foncier et des moyens pour construire, hommes seuls en phase de conquête du fon-

"Ce qu'on n'a pas vu à l'époque, c'est qu'on allait en même temps à contre courant du cycle culturel."

DAVID GUYOT, SOCIOLOGUE

Mais c'est surtout les changements socio-économiques très rapides qui ont influencé le mode d'habitat. Et vice-versa... Il y a trente ans, nous nous trouvions dans une situation à peu près similaire à celles de Ndzuani ou Mwali : essentiellement rurale, l'île comptait une grande majorité d'habitat traditionnel. "Les données logement en 1978 font état d'une proportion très importante de l'habitat traditionnel (92,3% de l'ensemble des logements), alors que la part des habitats modernes est de 3,8%", notait le sociologue David Guyot en 2004 (1). 90% du parc était précaire, 98% insalubre (2). En 1978, la maison familiale n'est rien d'autre

ont dit : "On va durcifier ces maisons", nous disait en janvier David Guyot (3), "mais ce qu'on n'a pas vu à l'époque, c'est qu'on allait en même temps à contre courant du cycle culturel où sur une surface donnée, le rythme naturel des successions féminines allait de pair avec le remplacement de l'habitat précaire maternel par l'habitat précaire filial. Le rythme naturel a été cassé dans la mesure où les aides de l'Etat sous forme de maisons en dur ont encouragé le rêve social des Mahorais, qui passe désormais par la construction d'une grande maison. Avant, la norme sociale était que tout le monde avait une maison précaire, et quelques notables possédaient une maison



R.A

ciel-logement masculin." D'un objectif louable - la pérennisation de l'habitat-, on en fait un outil d'acculturation, pense le sociologue. Les rapports conjuguaux, mais plus généralement sociaux, ont été chamboulés par cette politique volontariste, mais un brin ethnologique, de la SIM.

CETTE ACCULTURATION est également due à l'adoption de certains critères français dans le cadre de la sacro-sainte avancée "vers le droit commun". "Ainsi distingue t-on un phénomène singulier, l'application du droit commun français (égalité de traitement de tous les territoires, division du territoire entre privé et public, liberté du commerce foncier) a déstabilisé la structure urbaine traditionnelle et produit une "liberté" de construire qui s'exprime sous la forme d'un désordre", écrit dans un article consacré à trente années de politique de l'habitat à Maore l'architecte Dominique Tessier (5). "Ce n'est pas la modernité de l'architecture qui modifie principalement la structure du paysage mais l'application de règles d'intégration d'une communauté (Mayotte) dans une autre (France). Plus la réglementation s'applique, plus la part du domaine foncier privé est reconnue, plus le domaine public est réduit et morcelé, plus la terre devient une marchandise, plus les projets d'intérêt général sont difficiles à élaborer. Les réglementations mises en place progressivement, mais infiniment plus vite qu'en métropole (moins de 20 ans) ont des effets paradoxaux. La réglementation urbaine apparaît plus comme un facteur d'intégration dans une unité politique, que comme un moyen de résoudre des problèmes urbains. En outre, la transposition d'une réglementation de la culture judéo-chrétienne vers la culture islamo-animiste de Mayotte se

juxtapose aux coutumes sans les éliminer."

L'habitat étant intimement lié au foncier, cette superposition des règles françaises sur les droits coutumier - "En droit coutumier, il existe trois critères de détermination de la propriété : une mise en valeur de longue date, une exploitation paisible de la parcelle, et la reconnaissance de la propriété par les voisins"- et musulman - "Selon le droit musulman, appliquée par les cadis, la terre appartient à celui qui la met en valeur"- a joué sur l'occidentalisation de la maison.

"A terme, on devra forcément passer à des maisons en étages", affirme Sylvain Grisot, urbaniste chez RéA, Mahamoud Azihary et Vincent Liétar, respectivement directeur général et directeur adjoint de la SIM, sont du même avis. Mais, ajoute Sylvain Grisot, "les Mahorais n'ont pas attendu qu'on leur dise pour construire des étages. Ils n'avaient plus de place, ils en avaient besoin, ils ont donc construit un étage. Certains

pouvoient loger les filles et leur famille. Chaque niveau disposera d'un accès indépendant." Plutôt que de laisser faire cela de manière anarchique, Sylvain Grisot propose un accompagnement des propriétaires. "Aujourd'hui, certaines familles construisent deux étages. Le problème, c'est que ce n'est pas forcément bien fait, vu qu'ils n'ont pas l'habitude. En bas, il fait frais mais c'est humide ; en haut, il y a une belle vue mais il fait très chaud, et au milieu, on n'a pas la vue."

CETTE ÉVOLUTION n'entraînera toutefois pas forcément les Mahorais dans des maisons de type français, ni dans des barres d'immeubles de dix étages. Pour Vincent Liétar comme pour Sylvain Grisot, c'est inenvisageable. "On s'est rendu compte qu'une barre prend finalement beaucoup de place, et que sur une même surface, on peut rentrer autant de gens avec des bâtiments de deux étages accolés les uns aux autres." Du coup, dans

quelques siècles de décalage les structures urbaines des îles soeurs Anjouan et Grande Comore", note D. Tessier. Un juste retour des choses ?

Certainement. En effet, cette évolution n'est pas forcément subie par la population. Guy Fontaine notait en 1995 que "le développement du secteur public, des entreprises publiques, la promotion de quelques entreprises mahoraises ont rendu possible l'émergence d'une classe dirigeante. (...) Cette élite se comporte en classe dominante préoccupée par le seul maintien de son haut niveau de revenus. [Elle] se fait l'allié des intérêts économiques étrangers et tend à s'isoler des masses laborieuses." L'émergence de cette nouvelle classe coïncide avec celle d'un nouveau modèle d'habitat, calqué sur l'occident. Vincent Liétar remarque d'ailleurs que "des les années 90, des cadres mahorais se sont installés dans des lotissements de maisons construites sur les standards européens", produits, à la base, pour accueillir les métropolitains. La scolarisation, la télévision, l'ouverture sur l'extérieur ont depuis généralisé ces nouvelles considérations. L'eternel duo *shanza-nyumba* semble révolu. D'ailleurs, les nouveaux modèles proposés par la Sim dans le cadre du LAT5 (Logement en accession très social, lire par ailleurs), ainsi que les plans proposés par les architectes privés, ont dépassé ce pour quoi la SIM s'était battue dans les années 80, à savoir la conservation de l'habitat traditionnel. Désormais, on imagine des bâtiments à un ou deux étages, des *patios* plutôt que des cours, des cuisines à l'américaine... "Tout le monde veut avoir une cuisine, une salle de bain ou des sanitaires à l'euroéenne", affirme, après enquête Monique Richter. "Plus personne ne veut vivre dans la cour." On évoque également une chambre séparée par personne.

### Les Mahorais n'ont pas attendu qu'on leur dise pour construire des étages. Pas besoin d'étude.

SYLVAIN GRISOT, URBANISTE

en sont à leur deuxième. En 1997, Attila Cheyssiad s'interrogeait sur l'opportunité ou non de faire un étage. Mais les Mahorais n'ont pas attendu. Pas besoin d'étude ethno-sociologique pour ça." Monique Richter note ainsi que "face à la difficulté d'accès à la propriété de la terre, les shanzas sont souvent morcelés à l'extrême, ce qui génère une forte densification de l'habitat. Si l'occupation de la parcelle n'est plus jugée possible horizontalement, on va monter en hauteur pour

Ci-dessus, une case "SIM", dans les années 80. 17.000 logements de ce type ont été construits en 20 ans.

## NOTES

(1) ISM, IV/03, Etude sur l'avenir de l'habitat social à Mayotte, avril 2004  
 (2) M. Besombes, P-Y. Perrot, *L'habitat mahorais, tome 3, Bilan des premières réalisations*  
 (3) Kashkazi n°60, pp.48-49  
 (4) M. Richter, *Quel habitat pour Mayotte?*, L'Harmattan, 2005  
 (5) D. Tessier, Kashkazi n°17, 18, 19, adapté d'un article intitulé "Paysage et urbanisation par la maison individuelle, l'exemple mahorais", publié dans l'ouvrage collectif "Maison individuelle, architecture, urbaine", édition de l'Aube/P.UCA, 2005  
 (6) G. Fontaine, Mayotte, Karthala, 1995  
 (7) Nous avons volontairement décidé de ne pas aborder en profondeur la thématique foncière, qui mérite un dossier à part entière, que nous proposerons bientôt.

••• re séparée par personne. Sylvain Grisot, qui élabora des plans pour des particuliers, confirme cette tendance.

Conséquence, selon M.Richter : "Le mode de comportement n'est plus conforme à la tradition." L'architecte se demande cependant si cette classe aisée, occidentalisée, est en rupture avec le monde traditionnel ou si elle a composé entre la tradition et la modernité. Autrement dit : représente-t-elle ce à quoi aspirent tous les Mahorais ?

Pour David Guyot, il ne fait aucun doute que la réponse est positive. D'ailleurs, selon lui, la SIM "s'est plantée" dès ses débuts. "Ils ont réfléchi avec un regard d'ethnologues [le premier des trois livres qui ont servi de Bible à la SIM a été écrit par l'ethnologue Breslau, ndlr]. Ils ont dit : 'Il ne faut pas toucher aux traditions', sans demander aux Mahorais si eux souhaitaient continuer à vivre ainsi. Or les Mahorais ne demandent qu'à se moderniser ! On leur a construit des maisons adaptées à un type d'habitat que les architectes européens trouvaient joli, esthétique. Mais les Mahorais, eux, n'espéraient qu'une chose : la modernité." Si la SIM n'a selon lui "rien compris", c'est parce qu'en souhaitant éviter le schéma occidental dans un souci de non-acclimatation, elle est tombée dans le piège inverse du "copier-coller sur le système traditionnel." "Ils se sont dit : 'Nous, on va respecter leur culture.' C'est typique du

regard de l'ethnologue, qui apparaît souvent comme le défenseur d'un musée qui n'existe pas. Penser que l'indigène ne veut pas la modernité, c'est ce qu'on appelle le mythe du primitif : on a enfermé les Mahorais dans cet univers mental, en croyant qu'ils ne voulaient pas évoluer." Toutefois, on peut reprocher à cette conception ethno-sociologique d'avoir cru que l'habitat des Mahorais dans les années 70, cantonné à deux pièces, résultait d'une volonté culturelle, alors qu'il s'agissait d'une résultante économique. A Ndzuani, Mwali et Ngazidja, on retrouve ce même type d'habitat dans les zones rurales et pauvres. Mais dès que le pouvoir financier de la famille augmente, elle s'empresse de construire des maisons en dur, avec étages parfois, sans forcément une grande cour. Pourquoi en trouvait-on peu à Maore à l'époque ? "Tou simplement parce qu'il y avait très peu de riches", note un ancien de Cavan Mamoudzou.

SELON D. GUYOT, il aurait fallu aller voir ce qu'il se passait dans les autres îles de l'archipel, où les moyens financiers étaient plus importants, pour comprendre la véritable évolution de la maison. "Ici, la maison revêt un enjeu social très fort. Ainsi, c'est normal de ne pas finir la maison, de laisser des murs, c'est un message à la fois pour sa famille : 'Je vous laisse le soin de continuer', et à la fois pour le voisinage : 'J'ai les moyens de cons-

truire'. Pour les urbanistes européens, c'est horrible, toutes ces maisons jamais finies. Mais c'est ainsi. On aurait mieux fait de proposer des maisons qui auraient pu s'agrandir en hauteur, que de limiter les constructions au rez-de-chaussée." Le témoignage de CS, dans l'ouvrage de Monique Richter, est en ce sens saisissant : "Ce qui existe ça ne plaît à personne, simplement les gens s'adaptent à ce qu'il y a. Ce qui est là n'est pas du tout l'i-

tion de finances, vu que les matériaux ne coûtent rien. C'était une question culturelle. Ils n'avaient pas besoin de plus." Pour lui, ce débat n'est apparu que récemment. "Avec le développement économique, les aspirations des nouvelles générations sont différentes. Aujourd'hui, ils ne comprennent pas qu'on puisse ne faire que deux pièces dans une maison. Mais avant, c'était logique." Dans l'une des trois Bibles de la SIM, on

**"Ça veut dire quoi, respecter la tradition ? Les Mahorais voulaient une maison, c'est tout !"**

BACAR ALI BOTO, PRÉSIDENT DE LA SIM

mage de ce que les gens veulent. Ce qui est là, c'est parce qu'on n'a pas le choix, on se contente. Quand on prépare à manger sur la véranda, ce n'est absolument pas ce qu'on voudrait, d'autant que la famille entre dans la maison." Bacar Ali Boto, président de la SIM, est plus clair encore : "Ça veut dire quoi respecter la tradition des Mahorais ? Les Mahorais voulaient une maison, c'est tout."

Vincent Liétar reste quant à lui persuadé qu'à l'époque, les Mahorais ne souhaitaient pas voir bouleverser leur schéma traditionnel. "Si les cases n'avaient que deux pièces, ce n'était pas une ques-

peut lire : "La case de deux pièces est donc bien limitée à cette dimension pour des raisons culturelles et non pour des raisons fonctionnelles ou financières (4)." Pourtant, quelques pages plus loin, le même auteur écrivait : "L'aspiration quasi-unanime des préendants à la construction "moderne" est d'abord le passage à un logement comportant un nombre plus important de pièces." Ceux qui avaient les moyens de se construire une maison sans l'aide de l'Etat ont d'ailleurs répondu à cette attente. A Cavan, M'tsapere ou en Petite Terre, nombreuses sont les maisons de type comorien, sur deux ou trois étages. Un juste retour des choses, qui n'a rien à voir avec une autre modification quasi révolutionnaire qui pointe le bout de son nez : le locatif. Tous les acteurs de l'habitat en conviennent : on n'y échappera pas. Entre 1978 et 1997, le nombre de logements a triplé, passant de 12.934 à 35.594. Les terres se font de plus en plus rares, et de moins en moins constructibles, entre les zones des pas géométriques qui appartiennent à l'Etat, les zones à risques définies par le BRGM, les terrains de la collectivités réservés aux bâtiments publics, et, depuis peu, les spéculateurs qui achètent à tout va en espérant que les prix vont augmenter. Mais alors que la location semblait inenvisageable pour les bâtisseurs des années 70-80, tous affirment que cela devrait se faire sans trop de heurts aujourd'hui. Car entre temps, les traditions ont perdu de leur poids. Pour Bacar Ali Boto, "les Mahorais sont prêts à louer. Pas toute leur vie, mais le temps qu'ils gagnent assez d'argent pour s'acheter un terrain puis une maison." M.Azihary pense lui aussi que ceux qui ont fait leurs études en France accepteront, un temps du moins, de louer.

Pour David Guyot, le locatif ne peut qu'explorer, en partie avec la croissance du nombre de couples mixtes qui ne possèdent pas de terres puisque la femme n'est pas mahoraise : "Il y a trois ans, quand on parlait de logement locatif, les élus rigolaient, aujourd'hui ils se rendent compte que ce n'est pas si idiot que cela, avec ces couples d'hommes mahorais et de femmes anjouanaises qui ne possèdent pas de terres. On est à l'aube d'une nouvelle société."

RESTE À SAVOIR quelles en seront les conséquences. Car si les jeunes Mahorais disent dans l'ensemble être prêts à louer avant d'acheter, l'envie foncière pousse certains responsables politiques à craindre le locatif. "Le problème, c'est que pendant que les jeunes louent d'autres qui ont plus de moyens, je pense aux métropolitains, achètent des terrains. Surtout avec la défiscalisation. A terme, on se retrouvera avec des familles sans aucun terrain. C'est pour ça que les élus sont si réticents, ce n'est pas une question de culture, mais d'enjeu économique."

Comme le note Monique Richter, "la société mahoraise étant une société paysanne, la propriété des terres est une notion fondamentale et même vitale. L'attachement à la terre est fort. (...) Rappelons que tout Mahorais en tant que natif d'un village a droit à un terrain dans son village de naissance. (...) A Mayotte, trois événements majeurs permettent de marquer une position sociale : "le grand mariage", le pèlerinage et la construction d'une maison." Quelle sera la réaction des Mahorais s'ils ne peuvent prétendre à la possession de leur propre terre ? Avec les nombreux mouvements d'humour touchant au LATS, on en voit déjà les prémisses (7)."

RC

(1) J. Cassagnaud, *Le banga de Mayotte comme rite de passage*, Connaissances et Savoirs, 2006

# Maore: le paradoxe du banga

Dans les zones urbaines de Maore, le banga en tant que maison de l'adolescent a tendance à disparaître et à prendre une nouvelle forme de lieu-refuge pour les sans-terre et les "marginaux".

LA modernisation de l'habitat mahorais implique la disparition de certaines coutumes. Le banga en pâtit-il ? Il semble que dans les zones urbaines, plus perméables aux modes européennes, mais surtout moins riches en terres disponibles, cela soit déjà le cas. "Bien que les adolescents préfèrent vivre dans un banga, ils ont souvent une chambre dans la maison", note dans son étude sur l'habitat mahorais l'architecte Monique Richter. "Plus que d'être indépendant, il s'agit aujourd'hui de réussir à l'école, clé d'une vie meilleure, et le contrôle familial est nécessaire. Parallèlement, on peut penser que les liens affectifs et familiaux (toujours sous l'influence européenne) sont davantage des liens de proximité qu'ils n'ont pu l'être dans le passé." Prenons le quartier de Cavan Mamoudzou par exemple : sur dix jeunes hommes interrogés en âge d'habiter un banga, un seul dit en posséder un. A l'inverse, les jeunes d'un village comme Iloni, en brousse, habitent en grande majorité leur propre banga.

"Aujourd'hui", écrit Ibrahim Soibahadine en préface d'un ouvrage signé Josy Cassagnaud sur les bangas (1), "il importe de noter que Mayotte s'ouvre au monde (...) De ce fait, le fond de la société mahoraise évolue avec l'île, posant la thématique du devenir de la jeunesse et des bangas. La dynamique démographique, l'urbanisation rapide, la pression foncière et la prolongation des études conduisent les familles, d'une part à mieux utiliser l'espace disponible, et, d'autre part, à mieux encadrer leurs enfants : il s'ensuit une tendance à intégrer, dans les nouvelles habitations, des pièces réservées aux enfants, chaque fois que cela est possible." Docteur en sciences de l'éducation, le sénauteur estime que le banga -dans cette forme-là- sera amené à disparaître des zones urbaines.

EVOLUTION NATURELLE ? Peut-être, car comme l'indique la doctorante en Sciences humaines et sociales Josy Cassagnaud, citant dans son étude G. Lenclud, "tout changement, si révolutionnaire puisse-t-il apparaître, s'opère sur fond de continuité, toute permanence intègre des variations." Mais on peut s'interroger sur leurs conséquences. La délinquance en augmentation peut-elle être liée à ce changement de mœurs ? Josy Cassagnaud estime que la construction du banga serait réductrice d'angoisse pendant l'adolescence. En outre, il s'agit d'un rituel de passage entre enfance et âge adulte : or comme tout rituel, il agit "sur l'intégration de l'individu dans le groupe". La société mahoraise s'efforçait



Ci-dessus, un banga perdu dans la forêt, à Maore.

jusqu'à présent de "réduire le danger que présente la période marginale de l'adolescence" en l'éloignant de la case familiale. "Comment éviter que les pratiques assurant le lien social ne soient écrasées par une acculturation massive et que la culture locale ne se transforme en folklore ?" s'interroge-t-elle.

Cela ne signifie pas pour autant que le banga, en tant qu'architecture -une ou deux petites pièces, construction en matériaux naturels- disparaîtra. C'est son utilisation qui évoluera. D'un "sas" d'évolution à l'âge adulte, il est en train de devenir la maison des pauvres, des sans-terre, ou des "marginaux", remarque le sociologue David Guyot. "Quelque part, il y a un détournement du banga qui traduit une évolution culturelle", pense-t-il. D'une chambre satellisée, le banga est en train de devenir "le refuge masculin" : "Des hommes chassés par leur femme, qui n'ont pas de terre, préfèrent vivre dans le banga que retourner chez leurs familles." Ainsi, le banga a tendance à se pérenniser. "Désormais, on y trouve même des couples qui n'ont pas de terrain ou pas les moyens de s'acheter une mai-

son, et qui n'ont pas accès aux aides sociales. Je pense aux couples mixtes franco-comoriens". C'est notamment le cas dans les zones urbaines. Habités la plupart du temps par des personnes en situation irrégulière, ces logements posent de nombreux problèmes. Outre les dangers sanitaires -aucun assainissement, aucune voie d'évacuation-, les risques naturels sont importants : situés en pentes, les bangas sont sans cesse menacés par les éboulements de terrains.

AINSI, SI LE TERME banga reste, son contenu évolue. D'un habitat de transition pour l'adolescent, dans lequel il apprend la vie d'adulte -sexuelle, matérielle et sociale- et ainsi se forme, il est en train de devenir un lieu de refuge pour les plus démunis. D'un habitat d'émancipation et d'intégration dans la société, il se mue en habitat de mise à la marge et de refoulement de cette même société.

RC

# Sous le règne de la grosse villa

A Ngazidja, la maison de béton massive est devenue le modèle unique. Chère, mal ventilée, peu accueillante, elle est pourtant loin de représenter la panacée.

**CONSTRUIRE** non pour être bien, mais pour être bien vu : tel pourrait être le credo de l'immobilier aux Comores, et particulièrement à Ngazidja. Comment pourrait-il en être autrement quand la majorité des insulaires capables de financer le chantier d'une maison vit à l'étranger et ne passe dans la demeure qu'un ou deux mois de l'année, durant lesquels se joue tout son prestige social ? "Ici, ce n'est pas comme en Occident ou en Afrique", remarque Mohamed Abdou, directeur de l'Urbanisme au sein de l'Union. "On ne construit pas une maison pour loger une famille. La plupart des maisons construites sont inoccupées et juste à côté, on trouve des cases en double tôle."

Le phénomène de la villa, qui a remplacé à la fois la maison de médina et la concession familiale traditionnelle en tant que modèle, débute sous la colonisation, estime l'archéologue Mohamed Gou (lire ci-dessous). Jusqu'alors, le modèle importé était plutôt celui de la maison zanzibarite, avec sa citerne, sa terrasse et sa cour intérieure qui collaient au mode de vie comorien. "Suite au bous de l'économie de la vanille, les gens se sont enrichis et ont envoyé leurs enfants étudier là-bas", rappelle Ahmed Ouledi. "Ils en sont revenus avec ce modèle d'habitation. C'est d'ailleurs l'apparition des citermes qui a provoqué l'épidémie de paludisme de 1923-1924 à Ngazidja, qui ignorait jusque là cette maladie."

**Sous la colonisation** française, le style swahili perd son prestige au profit de la maison occidentale. "Quand les Européens arrivent, ils essaient d'être un peu à l'écart de la ville et apportent une autre architecture", indique Mohamed Gou. "A partir de là, la classe bourgeoise proche des colons glisse vers ce type de constructions en dur. A leur tour, les paysans qui peuvent vendre leurs produits de rente vont commencer à construire dans les villages reculés, jusqu'à une généralisation progressive." Aucune localité grand-comorienne n'y échappe désormais. "Quand on entre dans village, on a toujours ces grandes villas", observe Mohamed Abdou. Mais si le phénomène est omniprésent, il est loin de profiter à tout le monde. La proportion de familles logeant dans ces "châteaux" est faible au regard des habitants de cases en tôle ou en végétaux. Parce qu'elle est systématiquement associée à des maisons de grandes dimensions, la construction en dur



comorienne, qu'il nomme par "les quatre V" (voiture, vidéo, voyages et villa), le sociologue écrit : "Le dernier "V" concerne la villa, de loin le marqueur le plus significatif et qui nous retiendra quelques instants. Alors que traditionnellement le Comorien cherche au maximum à créer autour de lui un environnement humain aussi chaleureux et aussi communautaire que possible, les membres de la classe politico-administrative marquent une nette préférence pour le logement individuel, autant que possible isolé, et légèrement éloigné de la ville. C'est un renversement total de perspective, puisque, dans la société traditionnelle, le prestige de l'habitat tient à sa position centrale dans la ville qui relègue dans une lointaine périphérie extra-murs les groupes considérés comme inférieurs. C'est un habitat qui néglige les espaces de convivialité : par exemple, il n'est pas prévu d'arrière-court protégé, réservée aux femmes qui peuvent discuter entre elles des sujets qui n'intéressent pas les hommes. La cuisine, pièce importante de la maison traditionnelle (...) est réduite à sa plus simple expression, et ne prévoit pas l'utilisation de ces grandes marmites de plus de 70 litres destinées à la cuisson des grands plats de riz. L'agencement intérieur, en général, traduit bien la conception autocentrique de la maison qui n'est pas aménagée pour accueillir l'étranger de passage, ou l'ami", conclut Sultan Chouzour qui précise : "Dans l'habitat traditionnel, il est toujours prévu au salon un lit richement décoré destiné à accueillir le voyageur, l'invité."

**"Quels que soient leurs revenus, les gens construisent toujours sur le même modèle."**

MOHAMED ABDOU, DIRECTEUR DE L'URBANISME AU NIVEAU DE L'UNION

demarie un luxe que ni les fonctionnaires de base, ni les agriculteurs ou les pêcheurs ne peuvent s'offrir. Pour Mohamed Abdou, l'absence d'interlocuteurs pour conseiller les citoyens aux revenus modestes explique l'éternelle reproduction des villas géantes. "Quels que soient leurs revenus, les gens construisent toujours sur le même modèle. Ils peuvent y passer dix ans, parce que personne ne leur a jamais dit qu'ils pourraient faire autrement. Quand les Comoriens veulent construire, à qui peuvent-ils s'adresser ? Ils se fient à ce qu'ils voient, ils se disent "Until a fait ça, je veux faire pareil". Ils vont voir "l'ingénieur" du village, un technicien qui fait à la fois les plans, le devis estimatif et supervise la construction et qui leur dit : "Ton salon doit faire 5 sur 5", même s'ils n'ont rien à mettre dedans. Soit ils suivent le plan, soit ils se disent que construire, c'est pour les riches." Ainsi, par mimétisme, chacun reproduit ou rêve de faire ce que Sultan Chouzour décrivait en 1994 dans sa thèse *Le pouvoir de l'honneur* (1). Enumérant les marques sociales du prestige de la nouvelle élite

trée de la maison qui n'est pas aménagée pour accueillir l'étranger de passage, ou l'ami", conclut Sultan Chouzour qui précise : "Dans l'habitat traditionnel, il est toujours prévu au salon un lit richement décoré destiné à accueillir le voyageur, l'invité." SI LE TRAIN DE VIE des élites ou de la diaspora leur permet de s'accommoder du nouveau mode de vie induit par ces habitations, celles-ci se révèlent inadaptées à bien des Comoriens. D'autant plus que leur conception, rarement réfléchie, offre un confort de vie tout relatif à leurs occupants. "Ils veulent des grandes maisons pour recevoir pas mal de gens, mais ne cherchent pas à construire pour trouver un réconfort", regrette Mohamed Abdou. "Les salons paraissent, vides, démesurés, gigantesques et même un peu sinistres à côté des petites maisons de tôle voisines. Sans chaleur." Les propriétaires ne sont souvent pas préparés à assurer l'entretien de ces grosses baraquas. "Tout est à l'intérieur, cuisine, toilettes et, quelques années après, des problèmes de réhabilitation se posent", note le directeur de l'urbanisme. "Les

gens n'arrivent pas à observer le comportement qui doit accompagner une construction pareille." L'architecte Moussa Dada, qui travaille aujourd'hui pour une société de construction, partage au même constat : les maisons actuelles sont non seulement inadaptées, mais souvent mal conçues. "Les gens croient qu'en construisant en dur avec des baies vitrées et du béton, on va améliorer l'habitat", souligne-t-il. "Ils viennent en ayant vu une maison qui leur a plu et veulent la même sans réfléchir à comment ils y vivront. Or non seulement ces maisons coûtent cher,

sont peu esthétiques, mais elles sont peu confortables." En désirant un maximum de pièces dans un espace limité et en économisant les matériaux, les Comoriens se condamnent à souffrir de la chaleur. "Le béton absorbe déjà la chaleur dans la journée et la restitue le soir", explique Moussa Dada. "Il faudrait au moins des volumes d'air importants pour que les maisons soient ventilées. Au contraire, les plafonds sont bas et souvent en dalles de béton."

L'UTILISATION de matériaux locaux amélioreraient le confort thermique des habitations, estime l'architecte qui verrait bien la conception de cases SIM (les habitations sociales de Maore, lire par ailleurs) améliorées pour les ménages comoriens modestes : "On pourrait utiliser le schéma d'habitat traditionnel avec la cour et la case divisée en deux, une grande véranda, tout en ajoutant une troisième pièce, un patio avec cuisine, un magasin de stockage et les toilettes", imagine-t-il. "Avec des briques de terre stabilisées, un toit en tuiles si on recommence à en produire, un faux plafond en cocotier tressé. Mais l'habitat, ce sont aussi les équipements en eau et en électricité. Equiper chaque maison d'un petit panneau solaire permettant d'alimenter un éclairage simple, serait peu coûteux."

Concevoir des logements pilotes suffirait-il à pousser les Comoriens à se réapproprier leur espace de vie ? Car c'est bien de cela qu'il s'agit. L'habitat est devenu dans les têtes une question de murs et de briques, occultant l'importance de l'environnement immédiat. La terrasse de la plus luxueuse des villas peut ainsi donner directement sur un sol jonché de déchets ou une carcasse de voiture.

LG

Ci-contre : entre parpaings et cocotier tressé, à Mdjankanwa, un village de Ngazidja.

## NOTES

(1)Sultan Chouzour, *Le pouvoir de l'honneur*, L'Hamattan, 1994

## "Tout était hiérarchisé"

L'archéologue Mohamed Gou a étudié les premières traces d'habitat aux Comores.

**A partir de quand est-on renseigné sur l'habitat des Comores ?**

**MOHAMED GOU** : On a des renseignements sûrs dès le début du peuplement des Comores, à partir du VIII<sup>e</sup> siècle. On distingue deux périodes dans la phase médiévale, qui dure du VIII<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. Jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle, l'habitat est purement villageois. On a à cette époque au moins deux villes par île, des villages de bord de mer, construites à partir du matériel local. Une centaine de personnes en moyenne sont regroupées par familles, un peu éparses dans des zones des 5 à 7 hectares. La maison est un bloc uni auquel s'ajoutent les toilettes et la cuisine.

**Quand apparaît l'habitat en dur ?**

**MOHAMED GOU** : Le début de la construction en dur se situe au XII<sup>e</sup> siècle avec, d'abord, les mosquées. Cela correspond à l'intensification des activités liées à l'islam. On trouve notamment des mosquées au centre de la ville à Sima (Ndzuni), Mbashile (Ngazidja), Dembeni (Maore) et Mwali Mdjini (Mwali). Vers la fin du XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup>, progressivement, apparaissent des structures complètes en dur : les maisons plus la place publique, *bangwe* ou *pangarhi*. Ces maisons sont serrées les unes contre les autres, selon l'architecture swahili. Il n'y avait pas alors de problème d'espace, mais cela répondait à une situation sociale : il fallait vivre ensemble. Ces maisons sont construites en chaux, roche basaltique, avec du bois pour les portes et le toit. Souvent, le bas est en dur, et on utilise des matériaux végétaux pour le haut. Entre la fin du XII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle, les villes connaissent une explosion démographique et leur taille augmente jusqu'à 9 ou 10 hectares. Leurs cimetières s'agrandissent aussi. C'est la période de l'épanouissement culturel

grâce à l'artisanat, au commerce, aux échanges.

Durant cette période on assiste à l'épanouissement des grandes villes portuaires pendant que les hauts restent dans le schéma de village, soumis aux grandes villes. Au moment des invasions malgaches [fin XVIII<sup>e</sup> début XIX<sup>e</sup>, ndlr] les matériaux naturels prenaient feu rapidement. On s'est donc déplacé à l'intérieur de fortifications et on a accéléré la construction de maisons en pierres. On a aussi renforcé les constructions elles-mêmes, épaissies d'une coulée, environ 50 cm.

**A quoi ressemblait la vie dans ces villes ?**

**MOHAMED GOU** : Tout était hiérarchisé. Les quartiers des grandes familles étaient en dur, les maisons serrées, peu ouvertes, avec des niches plutôt que des fenêtres, tandis que les quartiers des classes inférieures, travailleurs ou esclaves, restaient avec les matériaux végétaux. Dans les maisons en pierres, on avait réduit l'espace pour la cour et construit un grand salon à l'intérieur pour la famille. Tout était lié. On faisait de petites pièces : chambres, toilettes, cuisine avec un espace ouvert pour la fumée. Pour les toilettes, les gens aimaient creuser jusqu'à 10 ou 15 mètres ; l'idéal était d'avoir de l'eau. Les chambres à coucher étaient richement décorées de bois et de niches. Les maisons étaient suffisamment serrées pour que les femmes passent de l'une à l'autre sans traverser de grands espaces. Elles avaient leur cour au centre, et l'étranger qui entrait s'arrêtait au salon. Les hommes, eux, aménageaient leur espace à l'extérieur, sur les places publiques et dans les mosquées. Mais à cause de la chaleur, de l'épaisseur des murs, de l'humidité, les femmes qui passaient tout leur temps à l'intérieur se sont mises à avoir des problèmes de stérilité.

RECUEILLI PAR LG



Majicavo-Koropa, comme un symbole de la ghettoïsation de Maore : en haut, un des m'zunguland les plus cloisonnés ; dessous, des maisons de type comorien en permanente construction et un bidonville fait d'amas de tôles et de torchis.

# Le spectre

Après 20 ans de ghettoïsation parfois inconsciente,

## S'IL FALAIT

résumer à des visiteurs découvrant Maore le problème de la mixité dans l'habitat de l'île, nul doute que le lotissement privé de Majicavo-Koropa serait un lieu d'explication idéal. Voilà le tableau : un portail gris, un digicode, et des voitures qui sortent et entrent régulièrement. Rapidement aussi. Comme s'il était imposé à la conscience de ceux qui habitent dans ces enclos bien gardés - au portail, une caméra, derrière, un gardien, une difficile épreuve chaque fois qu'ils quittent leur refuge haut perché. En face, des gamins dépenaillés jouent avec une roue de vélo déchirée. Le taudis qui leur sert de maison, fait d'amas de tôles et d'objets trouvés dans la décharge de Hamaha, observe jours et nuits le lotissement qui le nargue, décoré de ces paraboles accrochées à chacun des balcons d'où la vue sur le lagon... "est imprévisible". Une caricature, diront certains, qui ne représente pas la majorité des lotissements locatifs. Un symbole, pensent d'autres. Celui de l'apartheid qui caractérise l'urbanisme mahorais.

Assisés. Voilà comment nous commençons notre dossier consacré en septembre 2005 à ces lotissements. "Certains wazungu de Maore semblent vivre dans une forteresse menacée par d'innassables envahisseurs. Les barrières ne sont jamais assez étanches à leurs yeux, les gardiens jamais assez attentifs pour remporter la bataille contre l'ennemi cambrioleur", écrivons-nous (1). Valérie (2), alors professeur d'Education physique, nous disait qu'ici, "toutes les nuits ou presque, il y a des intrusions dans la résidence. Quelqu'un a déchiré la moustiquaire de la fenêtre et m'a volé la bombe anti-agression que j'avais laissée sur la table de nuit. Les grilles peuvent être descellées..." Les vols sont l'une des grandes préoccupations majeures des habitants de ces quartiers.

S'il est excessif, ce site est un exemple parmi d'autres de la ghettoïsation qui, durant plusieurs années, a primé dans la conception de l'habitat. D'un côté, les quartiers composés de logements sociaux à la structure spartiate (quatre murs, deux varangues,

pée du monde d'en bas. Quitte à ne rien connaître des gens qu'ils sont censés côtoyer, ne serait-ce que durant quatre ans.

Comment en est-on arrivé à cette situation ? Un chiffre tout d'abord : entre 1980 et 2002, 1.600 logements de ce type ont été produits, cela donne l'ampleur de la tâche et explique les erreurs. Et un rendez-vous, pour comprendre, dans un autre quartier haut perché. Le plus connu de tous : les Cent villas, à Mamoudzou. C'est là que fut construit le premier lotissement de ce type. "Lorsque Mayotte a décidé de rester française, il a fallu construire en toute urgence des maisons pour les enseignants qui allaient arriver", affirme Vincent Liétar, directeur adjoint de la Société immobilière de Mayotte (SIM) et membre vivante de la société. Tous les quartiers construits pour accueillir les métropolitains les années suivantes ont suivi la même voie. "On avait un vrai programme de pompier. On n'avait pas le temps de réfléchir. Il fallait à tout prix loger les enseignants." L'architecte reconnaît les erreurs du passé. "Effectivement, on a créé des ghettos, avec d'un côté les lotissements sociaux, donc pour les Mahorais, de l'autre les lotissements locatifs, donc pour les gens de passage, essentiellement des métropolitains. C'était une comerie de faire des paquets de 40 ou 50 logements qui accueilleraient les mêmes personnes." Toutefois, il assure qu'il ne s'agissait en aucun cas d'une volonté délibérée de séparer les populations. "On courait, on avait la programmation un an avant la livraison, c'était très court. On travaillait dans l'urgence permanente, on courrait le quantitatif au fur et à mesure selon le nombre de fonctionnaires qui devaient arriver. C'était un travail quotidien plus qu'une démarche d'aménagement. Il y avait des réunions à la préfecture avec les syndicats d'enseignants, pour vérifier si les logements seraient livrés à temps. Il fallait produire 1200 à 300 logements en moins d'un an -parfois huit mois. Le tout aux normes acceptables pour un Européen. "Quand vous êtes pressé, vous ne faites pas dans la demi-mesure. On avait un terrain, on construisait sur ce

"Il pourrait se passer une catastrophe en bas... en haut, ils ne le sauraient même pas. Ce sont deux mondes cloisonnés."

MARIE, UNE ANCIENNE OCCUPANTE D'UN M'ZUNGULAND

une cour) ; de l'autre, les quartiers destinés aux métropolitains de passage, faits de maisons affichant les standards européens (cuisine et salle d'eau, climatisation, étages). Plus schématiquement, il faudrait dire : en haut, les m'zunguland, en bas, les quartiers des autochtones, pour ne pas dire des indigènes.

DEUX ANCIENS habitants d'un m'zunguland nous expliquaient en 2005 que dans ces quartiers, "les gens se parquent. D'ailleurs quand on était haut on avait peu de visites, il fallait monter nos connaissances mahoraises en voiture et les raccompagner parce qu'elles avaient peur des chiens. Aujourd'hui on connaît très bien des Mahorais qui vivent à proximité du lotissement. Ils n'ont aucun contact avec les m'zungu. Il pourrait se passer une catastrophe en bas... en haut, ils ne le sauraient même pas. Ce sont deux mondes cloisonnés." Antoine et Marie collectionnent les exemples de l'attitude rocambolesque de leurs collègues : "Le jour de l'Idé, certains nous ont demandé de les accompagner au village pour prendre des photos. Ils n'osaient pas y aller seuls."

Ce que nous écrivions il y a un an et demi n'a pas évolué. Ceux qui habitent ces quartiers sont eux-mêmes prisonniers de ces murs que l'administration leur a en quelque sorte imposée à leur arrivée. Certains s'en échappent et vont habiter au village - "ils sont de plus en plus nombreux", note un habitant de M'tsamboro. D'autres se font à cette vie cou-

terrain. Or bien souvent, ces terrains étaient à l'extérieur du village."

Le sociologue David Guyot, qui a fait de nombreuses enquêtes sur l'habitat, est guère convaincu par ces arguments. S'il reconnaît l'urgence dans laquelle tout a été fait, il reproche aux architectes de la SIM une réflexion "doublement raciste". "Raciste envers les Mahorais, pour qui on faisait des maisons sans toilettes, sans cuisine, sans rien, juste des murs et une dalle de béton, sous prétexte que c'est ce qu'ils voulaient. Et raciste envers les métropolitains, dont on pensait qu'ils ne supporteraient pas les appels à la prière de la mosquée et qu'il leur fallait à tout prix voir le lagon. Mais au Maroc, les expatriés acceptent l'appel à la prière ! Pourquoi pas ici ?" Résultat : "Une méconnaissance totale des deux populations. A la limite, les seules personnes locales que les "métros" connaissent, c'est leur femme de ménage, et bien souvent elle ne sont même pas mahoraises, mais grand-comoriennes ou anjouanaises..."

Pour Vincent Liétar, le principal défaut de ces quartiers n'est cependant pas leur emplacement, mais leurs dimensions. "Je ne pense pas que les sites choisis soient mauvais mais il y a eu des erreurs d'échelle", observe-t-il. "Les lotissements SIM avaient parfois la même surface que le village initial." C'est le cas de Compani : plus de 120 maisons de type occidental, sur un espace immense, à proximité d'un village pauvre. "Quand on a commencé à rencontrer des réticences de la part des

# des ghettos n'est pas mort

les pouvoirs publics ont enfin changé d'option et envisagent de mêler les populations. Mais le privé est arrivé...

communes, vers 1994-95, c'était d'ailleurs le problème : les lotissements étaient perçus comme une concurrence faite aux habitants dans l'occupation de l'espace. En plus, les gens voyaient d'un côté une SIM très, voire trop efficace, capable de faire sortir un lotissement de terre en une année, et de l'autre un habitat social beaucoup plus long à construire." Vincent Liétar ne renie cependant pas le passé. "Il y avait des priorités et elles n'étaient pas de faire dans la dentelle. Il nous était intitid de rater la rentrée scolaire", explique-t-il. C'est ce que vers 1997-98 que la stratégie de la SIM a changé. "On s'est dit qu'il fallait revenir à des petites opérations. La trame que nous nous sommes par exemple fixée avec le vice-recteur, c'est de faire maintenant des opérations denses, qui ne dépassent pas dix ou douze logements, et qui s'intègrent dans les quartiers. Il faut surtout qu'il y ait une continuité urbaine entre le village et le lotissement."

Ainsi, des exemples de mzunguland -qui du coup n'en sont plus bien mieux intégrés dans le village datent de cette période. L'urbaniste Sylvain Grisot habite l'un de ceux-là, en plein cœur de Tsoudzou. "Le mzungu se sent chez lui, parce que la maison est construite selon ses normes, pas trop près de la route, en surplomb. Et le villageois n'est pas choqué, parce qu'il peut venir frapper à la porte, parce qu'en jette les poussières dans le même endroit." Le problème, selon Sylvain Grisot, c'est que pendant longtemps, "on a fait des lotissements avec une route qui les traverse, puis une impasse. C'est le contraire de la rue. Il ne peut pas y avoir d'échange avec l'exté-

rieur." D'autre part, "on a trop sectorisé. Ici, on ne faisait que du social, là que du locatif. Il aurait fallu faire des deux. Aujourd'hui, nous avons les outils de penser dans la globalité. Mais chacun travaille dans son coin. Il faudrait une institution qui puisse chaperonner tout ce travail, afin d'aménager des vrais quartiers, avec des commerces, des logements sociaux, du locatif plus huppé..."

DEPUIS L'ARRÊT PROVISOIRE du programme locatif en 2002, les différents responsables ont pris le temps d'analyser la situation. Une prise de conscience s'est effectuée tant au niveau des architectes que des décideurs. Pour la première fois, un candidat à des élections législatives a osé briser le tabou. Récemment, Bacar Ali Boto, d'autant mieux placé pour évoquer le sujet qu'il est président de la Société immobilière de Mayotte, a annoncé que l'un de ses objectifs est de casser ce système. Lui-même parle de ghetto. "Pendant 30 ans, on a fait de l'habitat, mais pas d'aménagement. Or la mixité, c'est dans l'aménagement qu'elle se conçoit. Mais pour cela, il faut mettre en place des moyens." Le directeur général de la SIM, Mahamoud Azihary, assure que c'en est fini de ces lotissements situés à l'extérieur du village. "Pendant 30 ans, on a construit à la va-vite. Aujourd'hui, on a le temps. On a aussi les outils, avec la ZAC [Zone d'aménagement concerté, ndlr], qui permet de réfléchir une vaste zone. C'est notre volonté de devenir bien plus qu'un bâtisseur, mais un aménageur." L'idée est de mêler toutes ces populations. Blanches et noi-

res, mais aussi riches et pauvres. Car un autre problème se pose : la fin de la ghettoïsation raciale pourrait marquer le début de la ségrégation financière. Si la SIM assure qu'il n'en sera rien, un autre acteur est apparu depuis peu : le secteur privé. Or celui-ci (en partie) n'a que faire de ces questions, affirme Sylvain Grisot. "Le marché spéculatif est là pour rentrer de l'argent. Les personnes qui achètent des places et des maisons avec la défiscalisation sont souvent des personnes de passage, qui ne souhaitent pas y vivre mais louer. La qualité est moins importante. Ce qui compte, c'est le gain financier." On risque ainsi de retomber dans les mêmes tristes ghettos de ghettoïsation, mais cette fois-ci pour les riches.

Ainsi, si le secteur public peaufine sa nouvelle politique, certains opérateurs privés prennent -volontairement, cette fois- le relais dans le secteur du mzunguland, exploitant le filon (rentable) du sentiment d'insécurité souvent exacerbé chez les métropolitains. Les résidences fermées qu'ils proposent ont pour principaux arguments commerciaux la tranquillité et la sécurité... autant dire l'isolement.

"On a commencé ce type de construction dans la banlieue toulousaine il y a une dizaine d'années" indiquait en 2005 Daniel Baras, alors directeur de la Société Le Toit végétal, proposant de la résidence située sur les hauteurs de Majicavo-Koropa. "Il y avait une demande de parcs fermés et gardés. On a reproduit ça ici et ça s'est avéré plus qu'utile : l'ensemble de la clientèle est demandeuse d'un excès de

protection. Les gens se font plaisir en s'enfermant. C'est très mal vu par les Mahorais, je m'en rends compte. Les Mahorais sont un peuple sans barrière alors que les Européens mettent des barrières."

Si l'apparence est différente, l'énorme complexe des Trois Vallées qui se situe derrière le centre commer-

"Le marché spéculatif est là pour rentrer de l'argent. La qualité est moins importante."

SYLVAIN GRISOT, URBANISTE

cial, à Majicavo-Lamir, se place également dans cette perspective. Ici, pas d'enceinte ni de gardiens, mais une sélection des habitants au portefeuille. "C'est un vrai ghetto", affirme Bacar Ali Boto. "Les prix sont inabordables." Ainsi, si la mixité raciale existe -on trouve des blancs, des noirs, des Indiens...-, la mixité sociale est totalement absente. "On risque de se retrouver dans une autre problématique, mais avec le même résultat : ces gens formeront une tribu qui fonctionnera sur les mêmes schémas", analyse David Guyot. On n'est pas sortis de l'auberge...

Pourtant, un exemple de mixité sociale quasi parfaite existe dans l'île. Et c'est à la case SIM, qui fut accessible à quasiment toutes les bourses pendant 20 ans (lire ci-dessous), qu'en le doit. En effet dans les villages, les riches côtoient les pauvres sans séparation naturelle ni artificielle. Et sans heurts.

RC (avec LG)

## NOTES

(1) Kashkazi n°7  
(2) Prénom d'emprunt

# La case SIM n'est plus, vive la case SIM ?

Le système de logements sociaux accessibles à tous ou presque est mort. Mais depuis, rien ne l'a remplacé. Un drame social.

**QUATRE** murs, deux varangues, un sanitaire à l'écart et une cour d'environ 150 à 200 m<sup>2</sup>. Pendant plus de vingt ans, le logement social s'est résumé à cette structure certes spartiate, mais qui a eu le mérite d'offrir un toit à la grande majorité des Mahorais (17.000 cases SIM construites en 25 ans) pour un coût de production très faible, essentiellement financé par l'Etat.

"La demande initiale des Mahorais a été formulée en termes simples : ils souhaitaient un habitat capable de résister aux cyclones, tremblements de terre, pluie et chaleur tropicales, termes", résume l'architecte Dominique Tessier. "Les hommes qui ont initié la démarche ont conduit deux types d'investigations, l'une de caractère anthropologique et l'autre de caractère technique pour élaborer un habitat moderne et reloger à très bas prix "in situ", les familles." Inspiration par les travaux de l'ethnologue Jon Bresler, qui recommande de respecter certains principes de la case traditionnelle rurale, puis par ceux de l'architecte Attila Cheyssial, la politique de l'habitat social menée exclusivement par la SIM depuis le tourment des années 70-80. En 1983, 534 logements sont livrés, en 1990, 941, deux ans plus tard, 1080 - le record. C'est un chantier énorme, qui permet, au bout de dix ans, à l'habitat en dur de dépasser en surface l'habitat précaire. "A l'époque, nous sommes en 1981, il y a 47.000 habitants. Le Smig est à 600 francs. Il y a environ 1.000 salariés", se souvient Vincent Liétar, directeur adjoint à la SIM.

"On s'était dit qu'il fallait à tout prix éviter l'endettement des familles. En même temps, elles devaient participer à la construction de leur logement. Contrairement à ce que certains disent, nous n'avons pas "développé une philosophie mzanga dans un pays arrêté". Nous avons utilisé les matériaux locaux. Nous avons fait participer les familles. Au début, c'est elles qui appartaient la main d'œuvre. Ce fut l'époque de l'auto-

construction. Nous fournissons les matériaux, eux construisaient, sous notre contrôle. C'est un facteur très important car cela a responsabilisé les familles. On dit souvent qu'à l'arrivée des cases, ce n'est pas vrai !" Pendant dix ans, l'auto-construction est le fer de lance de cette politique, accompagnée par la formation des artisans, l'implantation de 17 usines de fabrication de brique en terre - qui n'a jamais été appréciée par la population-, la mise en place d'une coopérative d'importation de matériaux...

Dès le début en outre, la SIM opte pour des logements en accession à la propriété. "Il n'était pas concevable à l'époque de louer pour des Mahorais. Notre idée allait à l'inverse de ce qui se faisait en France : on voulait donner des terres aux pauvres. L'idée, c'est qu'ils n'ont pas de salaire, ils vivent en autosubsistance, mais au moins, ils sont propriétaires." C'est la première des priorités", affirme Mahamoud Azihary, directeur de la SIM depuis 2005. "Fournir aux plus pauvres une terre, c'est leur apporter la sécurité à laquelle tout le monde aspire." L'accueil réservé à ces cases aujourd'hui décriées était excellent, se rappelle Liétar.

AU DÉBUT DES ANNÉES 90 débute une nouvelle étape : les familles ne prennent plus en charge la construction, qui passe aux mains des artisans, mais elles doivent participer au financement des cases, à hauteur de 6 à 12.000 francs, pour des logements qui coûtent alors 40.000 francs. C'est à ce moment qu'apparaît le parpaing. "Les maisons sont de moins en moins précaires", note l'architecte, pendant que la production ne cesse d'augmenter. Mais la case devient un enjeu économique, et les perversions du système, sans véritable garde-fou, apparaissent. Des personnes se font construire trois voire quatre maisons, en se faisant prêter des noms différents. Après la livraison, elles les louent.

pour que Mayotte conserve son côté exotique (...) cela fait longtemps qu'à M'gombani [un quartier bidonvillage de Manoudzou, symbole des dérives de la case SIM, ndlr] nous n'élevons plus de cabris". "On aurait dû proposer d'autres types d'habitat plus tôt", reconnaît V. Liétar.

Viennent les heures sombres. Un rapport issu de l'Inspection générale des finances en 2004 est accablant. Nombre de politiques et d'administrateurs souhaitent la mort de la SIM. Seule la mobilisation des agents de la société et la reprise en main par Bacar Ali Boto la sauvent. "A cause d'un énarque incapable de comprendre tout ce qui a été fait sur place, tout le système a été bloqué", se désole Vincent Liétar. Et qui dit SIM paralysée, dit logement social sclérosé. La production, qui avait entamé sa chute à partir de 1996-97, redescend à environ 400 logements en 2003. Depuis, plus rien ou presque.

Près de 3.000 dossiers qui avaient été déposés

avant la crise sont dès lors réunis pour que la réponse foncière à l'habitat social se mette en fait au service des stratégies individuelles d'extension foncière. (...) Il ne reste plus, comme mode de recrutement possible de candidats que le recours à l'utilisation de prêts-noms (...)", assure David Guyot, dans un rapport consacré en 2004 à l'habitat social. En parallèle, la case SIM, au début accueille avec le sourire, est de plus en plus critiquée : trop petite, trop spartiate, pendant qu'on construit de beaux lotissements aux wazungu. Bacar Ali Boto notait récemment qu'en "nous construit des cases SIM avec un shanza

avant la crise sont en attente de traitement. La plu-

part des familles ont déjà payé une partie de leur participation, mais l'Etat décide d'en finir avec cette case, et par là-même de mettre au pilori ces demandes. Deux ans plus tard, un nouvel outil apparaît : le LATIS (logement en accession très sociale), qui doit succéder à la case SIM.

Problème : ses critères décidés par la direction de l'Équipement excluent une très grande partie de la population. Les élus locaux s'opposent en bloc aux critères jugés trop stricts pour avoir droit à un LATIS. "Tout d'abord, on ne peut pas accepter les critères financiers. Il faut pour avoir droit au

pour faire d'une pierre deux coups : toucher les allocations et avoir une maison à soi, même en tôle. "La vie est invivable pour eux", affirme Bacar Ali Boto.

EN FÉVRIER, les maires défilent dans la rue. En janvier, un collectif se crée à M'tsapéré. Saïd Moindjé, son leader, n'en revient pas. Comment sa mère ne peut-elle toujours pas bénéficier d'un logement social, alors que d'autres personnes arrivées récemment dans la commune, viennent de s'en faire livrer un ? Comme de nombreux autres M'tsapérios -il les estime à 200-, elle avait été délogée dans les années 1990 pour des impératifs d'aménagement -construction de voies, d'écoles, du dispensaire. Depuis, ils attendent qu'on leur livre ce qu'en leur avait promis : un logement social en accession à la propriété. Récemment, lorsqu'un lotissement a été livré à Doujani, certains M'tsapérios ont la surprise de ne pas figurer parmi les bénéficiaires. Pis selon eux : "Des étrangers en situation régulière ont obtenu une maison. Cela signifie non seulement qu'on donne ces maisons à des gens qui n'ont pas été décédés, mais en plus, qu'on donne de la terre à des étrangers alors que des Mahorais n'en ont pas. Mais dans quel pays voit-on ça ?" Du côté de la mairie, on répond que ces personnes vivaient là depuis plusieurs années.

Comment dépasser le blocage, alors que des logements n'attendent que leurs occupants ? La solution n'est pas forcément dans l'ampliement du système LATIS. Selon Mahamoud Azihary, il est impératif de proposer autre chose, en parallèle : logement social, logement en accession sociale, etc... La diversité qui a manqué à Maore ces dernières décennies pourrait ainsi permettre de répondre à toutes les attentes, celles des très pauvres comme de ceux qui, en 30 ans, se sont incontestablement enrichis.

RC

# Dans l'Union, un nouveau modèle ?

Le président Sambi amorce son projet Habitat tant annoncé lors de sa campagne électorale, en 2006. Parviendra-t-il à répondre aux enjeux économiques, sociaux, et architecturaux, après des décennies sans politique du logement ?

## JE VAIS

*lutter contre les habitations en paille. Il faut que chaque Comorien, riche ou pauvre, ait un "chez lui". Il n'est pas normal que des gens continuent à dormir dans des paillettes."* A l'instar de la maison qu'il avait choisie comme symbole sur les bulletins de vote, le projet Habitat est resté l'un des sujets phares du candidat Sambi, élu à la présidence de l'Union des Comores en mai 2006. Près d'un an après son succès, le chantier tant annoncé - et tant attendu par la population - a été lancé avec la construction d'unités de fabrication de briques. De nombreuses questions restent cependant en suspens. Comment sera géré le projet ? Sera-t-il accompagné d'une réflexion globale sur l'habitat ? Permettra-t-il vraiment aux plus pauvres d'accéder à un logement en dur ?

La stratégie adoptée par le gouvernement se démarque de celle privilégiée dans de nombreux pays africains, mais également à Maore (lire pages précédentes). Plutôt que de créer une société immobilière publique chargée de concevoir des logements sociaux en location, location-vente ou de subventionner la construction, Sambi opte pour une intervention en amont, directement sur les matériaux de construction. A Ngazidja (Vuvuni) et à Mwali (à l'écart de Fomboni), les "usines" de fabrication de briques sont en cours de construction, tandis que les travaux ont été retardés à Nduzuan par la recherche d'un terrain. Prévues pour produire

30.000 briques en terre stabilisée par jour, ces unités alimenteront un réseau de magasins dans chacune des îles. "Ces mêmes usines vont servir d'école de formation pour les employés et les maçons", indique Al Habib Bourhane, spécialiste en travaux publics et conseiller de Sambi en matière d'habitat, tandis que des officiers de l'armée nationale sont partis à la Réunion suivre une formation en bâtiment.

CES USINES NE CONSTITUENT que le premier maillon d'un long processus qui doit s'étaler dans le temps. "Le projet consiste à faciliter l'accès de la population aux matériaux de construction. Il faut que les prix des produits nécessaires pour l'habitat soient les plus bas possible. On a commencé par les anglos, mais d'autres initiatives vont suivre. On envisage de réduire le prix du ciment, du fer... L'Etat souhaite aussi mettre en place une société de science", annonce Al-Habib Bourhane. L'équipe de Sambi a divisé les pays en quinze régions dont les spécificités seront prises en compte dans la fabrication des matériaux de construction.

Difficile de contester la pertinence de l'initiative, quand construire relève du parcours du combattant. La tonne de ciment atteint 80.000 fc (160 euros). Il faut 11.000 fc (22 euros) en moyenne pour obtenir un mètre cube de sable, sans compter le transport qui peut coûter jusqu'à 5.000 fc (10 euros). "Il faut au moins 10 millions de fc [20.000 euros, ndlr] pour

puvoir construire une simple maison de 70 m<sup>2</sup> sans carreaux", affirme Darouche Naguib, qui dirige une société de production de matériaux de construction et regrette le manque de concertation entre l'Etat et les privés. "Mais", ajoute-t-il, "si les matériaux coûtent cher, c'est qu'il y a une mauvaise organisation des importateurs. Avec un minimum d'organisation, on pourraient obtenir les produits à moindre prix. Il est temps aussi que l'Etat diminue ses taxes qui rendent encore plus cher les matériaux."

Dans ce contexte, la brique de terre stabilisée apparaît comme une solution permettant d'amoindrir les coûts. Son utilisation permet de réduire la quantité de sable utilisée pour talocher les murs, de même que l'enduit et la peinture. Cette technique a déjà fait ses preuves dans certaines écoles de Ngazidja et des bâtiments touristiques de Mwali. Elle permet de réduire de 30% les coûts de production.

Si le prix de revient d'une maison devrait donc sensiblement baisser, il n'est pas dit que la construction deviendra accessible aux couches les plus démunies de la population, pourtant visées en premier lieu par les discours de Sambi. A Mwali notamment, le chiffre qui circule sur le coût minimum d'une petite maison -1.500.000 fc (3.000 euros)-, bien que dérisoire à côté des sommes dépensées pour construire une villa, laisse les plus modestes penser qu'ils resteront sur la touche. "Est-ce que les gens à qui l'on destine le projet vont pouvoir le comprendre et se mobiliser ?" s'interroge Salim Djabi. "La précarité dans laquelle ils vivent fait qu'ils pensent d'abord à trouver quelque chose à manger, avant de savoir là où ils vont dormir."

Un système de location-vente qui leur faciliterait l'accès à la propriété, s'il n'est pas exclu par la présidence, n'est cependant pas d'actualité pour l'ins-

de cette envergure réussisse, il faut l'implication et l'association de la population. Pour un projet d'urbanisation durable, il manque d'organisation. Le citoyens sont mal informés". Ce sentiment est partagé par les entrepreneurs. "On ne sait rien. Personnellement, j'ai saisi le conseiller du président pour qu'il m'en parle ou qu'ils nous impliquent, mais jamais il ne réagit", dit Darouche Naguib. Une agence nationale d'exécution du projet Habitat est néanmoins sur le point d'être créée. "Nous voulons pérenniser le projet. Pour cela, on envisage de monter une structure indépendante qui va suivre le projet dans le temps.", dit Al-Habib Bourhane.

DEPUIS L'INDÉPENDANCE (et avant), les Comores se sont en effet illustrées par une absence quasi-totale de politique du logement. Le seul projet, lancé dans les années 80 avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud), a avorté après la construction de quelques logements. "Ce Programme Habitat prévoyait un système de location-vente pour les personnes à revenus moyens comme les fonctionnaires", indique Mohamed Abdou, responsable de l'Aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat au niveau national. "Les gens devaient payer en mensualités sur 10 ans. Le Pnud finançait la construction, et les recettes devaient permettre la création d'une société immobilière. Mais à cause des arrivées de salaire, les gens n'ont jamais été en mesure de payer leurs mensualités..." Depuis, plus rien. "Il n'y a jamais eu de politique de l'habitat", regrette Mohamed Abdou. "C'est parmi les domaines les plus délaissés. Les gens n'ont jamais construit selon les normes. L'élaboration d'un Plan de développement urbain de Moroni a été financée par la Banque mondiale. Les Comores ont adhéré à ce plan mais ne l'ont jamais adopté!"

Or une véritable politique de l'habitat demande une réflexion globale et la gestion de problèmes parfois conflictuels, allant des enjeux fonciers à la prise en compte de la sociologie et des mentalités, en passant par la définition de zones constructibles. L'effacement de l'Etat n'a pas seulement laissé s'installer l'anarchie urbaine, qu'il faudra résoudre si la brique doit remplacer la tôle facilement expulsable. Il a aussi découragé toute recherche, de la part des rares architectes du pays, sur un nouveau modèle d'habitat comorien qui prenne en compte, à la fois l'évolution du mode de vie, la culture et l'organisation sociale de la population, ainsi que les contraintes climatiques et géographiques du pays. Pour Moussa Dada, le premier architecte comorien, il y a eu "l'ruption". Un passage sans transition de l'habitat comorien, rural ou urbain, à la villa "à l'occidentale". "On a essayé de calquer les nouvelles constructions sur ce que les ingénieurs occidentaux qui étaient passés pendant la colonisation ont fait", explique-t-il. "Ce qui est dommage, c'est que l'on a copié le pire des réalisations coloniales. Lors du transfert de la capitale de Dzaoudzi à Moroni, des logements ont été construits très rapidement pour les fonctionnaires à la Coulée de lave. Ils ont fait ça n'importe comment mais les gens ont pris ça comme modèle."

Mohamed Abdou fait le même constat : "Quels que soient les revenus, les gens construisent toujours en dur sur le même modèle, même s'il leur faut quinze ans, parce qu'ils n'ont pas eu d'autre proposition." L'enjeu du projet Habitat ne se cantonne donc pas seulement au plan économique. Pour réussir, Sambi devra réunir une équipe capable d'imaginer de nouveaux schémas de construction et de conduire les Comoriens à envisager autre chose qu'une simple transposition, en briques de terre, de la sempiternelle et ruineuse villa d'appart.

AA et LG (avec DOM)

Ci-dessous :  
sur le chantier  
de l'usine  
de briques  
de Mwali.



# Mwali entraînée dans la folie des "chaudières"

Adieu cases traditionnelles... Ceux qui le peuvent se doivent de construire en dur. Et tant pis si la chaleur rend invivables les nouvelles maisons.

**RICHE** de ses cadres et "intellectuels", Djoiezi, à quelques kilomètres de Fomboni, se distingue par ses nombreuses maisons en dur construites de chaque côté de la route principale. Une fierté pour les habitants, quand la plupart des villages sont presque intégralement bâti en matériaux végétaux. Pourtant, l'une des plus éminentes personnalités locales refuse d'apporter son parapluie à l'édifice, résistant encore et toujours aux préjugés sociaux... Au cœur du village, sa Clio toute blanche -une rareté à Mwali- est garée devant une petite case de terre, au toit de chaume, qui n'est que l'antichambre de la concession familiale. Assez spacieuse pour accueillir l'une de ces demeures massives qui font se ranger les riches, celle-ci est organisée à l'ancienne, avec autour de la cour un bâtiment pour chaque composante de la famille vivant sur place. Au fond, une petite maison en dur, occupée par sa fille, fait face au logis de Soilihi Mohamed.

Les murs de terre mêlé de paille de la demeure de Ba Soilihi datent de 1965. La toiture est changée tous les deux ans. Sur la dalle cimentée de son salon reposent fauteuil, télévision et buffet, et aux murs sont accrochés portraits et miroirs. Bref, un intérieur ordinaire.

Trop ordinaires aux yeux de l'entourage et des fréquentations de ce riche producteur de vanille, de girofle et de café, qui fut député et conseiller à la présidence sous Azali. "On n'ose pas forcément le lui dire, mais on se demande pourquoi il ne construit pas en dur alors qu'il a du fric", répètent les curieux à Fomboni. "Dire qu'il a reçu les présidents chez lui ! Mais beaucoup de gens ne vont pas le voir là-bas parce qu'ils estiment que ce n'est pas digne de lui. Malgré sa carrière, il n'est pas totalement considéré socialement à cause de ça." Quand on lui pose la question, Soilihi Mohamed hausse les épaules : "J'ai des maisons en dur mais je les ai transformées en magasins. Je préfère habiter là. Il fait moins chaud. Même si je construisais en dur, il me faudrait à côté une maison comme celle-ci." Un argument dérisoire pour ceux qui lui reprochent de sacrifier son prestige.

Mwali semblait pourtant relativement détachée de l'impératif de construction en dur par rapport aux autres îles. Salim Djabir, qui effectue des recherches sur l'histoire et la sociologie de la région, explique cette particularité par deux phénomènes. "Les Mohéliens font passer la nourriture avant tout", affirme-t-il. "Pour

Cependant, au fur et à mesure que des habitants viennent à construire en dur, la case végétale ou en terre devient de plus en plus honteuse. "Si vous en construisez une dans la rue principale de Fomboni, la communauté vous demandera de l'enlever pour ne pas gâcher le paysage", assure Saindou Mihidjae. Il n'en sera rien en revanche si vous laissez des parpaings nus, gris et sans toit, à l'abandon pendant des mois.

Directeur de la Santé de l'île, ce jeune père de famille

"Si vous en construisez une [case végétale] dans la rue principale de Fomboni, la communauté vous demandera de l'enlever."

SAINDOU MIHIDJAE

eux, c'est primordial de bien manger. C'est honteux de ne pas nourrir correctement sa famille. Le reste passe après. D'ailleurs, il est courant de dire qu'on peut dormir à la mosquée ou sur la plage, mais que si on n'a pas le ventre plein on ne dort pas." Les spécificités du système coutumier (lire notre gros plan sur Fomboni, p. 16) ont également joué. Chaque village intégré à la coutume mohélienne disposait en effet d'un foyer à Fomboni, où les membres du clan pouvaient célébrer leur Grand mariage. "Une maison suffisait pour toute une communauté", indique Salim Djabir. "On a contourné le problème de la maison pour chaque fille. Si par exemple, les gens de Domoni veulent marier une fille, ils l'amènent là. Et on ne refuse pas les mariages dans une maison en terre." La plupart des Mohéliens passent facilement d'un type d'habitation à l'autre au gré des circonstances. Ainsi le Grand cadi fraîchement retraité a construit en dur dans son village, mais occupe une maison de terre à l'écart de Fomboni.

téléphone, le frigo, une voiture, une moto. Je suis hygiéniste de formation et je sais qu'une maison comme la mienne peut être propre. Mais on ne le voit pas comme ça. C'est psychologique. Ce sont les pauvres qui doivent se mettre là-dedans."

LES MÊMES AMIS qui maillent sa "cabane" viennent pourtant profiter de sa fraîcheur quand le béton de leurs "chaudières", comme les appelle Saindou, leur tient trop chaud. "Mes copains viennent l'après-midi se reposer dans ma maison en paille", confie-t-il. "Je reçois des gens qui viennent se mettre par terre, s'allonger pour sentir la fraîcheur du sol." Car en construisant leurs "belles" demeures, beaucoup se sont condamnés à ne plus tenir en place chez eux à la saison chaude. "C'est insupportable, invivable, les gens ne tiennent pas, ils dorment dehors", observe Saindou. "Alors que moi, je suis bien." Et de se pencher sur la moustiquaire de sa fille, qui fait la sieste dans la chambre des enfants : "Elle dort très bien ici, elle n'a pas chaud." Selon le directeur de la Santé, ce n'est pas le cas des enfants vivant dans les "chaudières" de parpaings : "On reçoit à l'hôpital des tas d'enfants déshydratés, ou qui attrapent des maladies de peau à cause de la chaleur. Leurs mères ne savent plus quoi faire, elles les font dormir sur la terrasse, leur mouillent le front toute la nuit... Les femmes qui viennent d'accoucher vivent un calvaire pendant les 40 jours où elles ne doivent pas sortir."

Malgré l'absurdité de la situation, Saindou Mihidjae aligne les parpaings de sa future "chaudière". "A mon tour, j'irai m'allonger chez un copain" annonce-t-il, songeur, avant de se raser : "Quand j'aurai fini la maison en dur, je ferai une petite paillote à côté. Je l'aménagerai bien pour y passer de bons moments."

LISA GIACHINO



Objets de toilette rangés sur le mur d'une case végétale, à Djoiezi.

## Inflation sur la case végétale ?

A Fomboni, les maisons en terre et en feuilles sont pour la plupart habitées par les habitants pauvres des quartiers "périphériques", peuplés de descendants de la main d'œuvre agricole coloniale, mêlés à une population issue des villages de l'île et des migrations anjouanaises récentes. Leur technique de construction, la moins coûteuse de toutes, revient cependant de plus en plus cher, assure le maire de Fomboni. "Ça demande beaucoup d'entrepreneur", rappelle-t-il. La toiture, qui garantit la conservation des murs en les protégeant de la pluie, doit être changée régulièrement. "Les gens qui vendent les feuilles de cocotier ne sont pas nombreux. Aujourd'hui il faut payer 150 fc [30 centimes, ndlr] par tige." Le bois aussi coûte cher, insiste le maire. "Il faut parfois le faire venir de loin. Du coup, les gens réduisent les dimensions de la maison qui a souvent de très petites ouvertures." Les améliorations qui pourraient rendre ces cases plus salines, solides et confortables -application de chaux voire de ciment sur les parois, création d'une dalle de ciment- sont du coup hors de portée de cette catégorie de population.

# Au cœur du Port, un squat' nommé “Rwanda”

**BIENVENUE** au Triangle de l'Oasis. Une terre battue où la vie semble s'être arrêtée à l'ère des "pionniers du désert", ces ouvriers qui ont fondé la ville à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La route suit un tracé contournant cet enclos et dessine une frontière involontaire qui sépare deux univers à la fois proches et inaccessibles. D'un côté, les tours et les barres d'une ville en béton. De l'autre, de bric et de broc, un amas de tôles à perte de vue. Seule passerelle entre ces deux mondes, un chemin de terre qui disparaît quelques mètres plus loin, comme évanoui dans le chaos de ce paysage.

A première vue, on s'attendrait à un *no man's land* tellement l'endroit paraît calme et serein. De temps en temps, une silhouette d'enfant franchissant le chemin de terre vient troubler cette quiétude et laisser poindre un souffle de vie, sans totalement lever le voile sur le mystère de ce lieu. Consciemment ou pas, les Portois (habitants du Port, commune de 38.000 habitants au dernier recensement, en 1999) ne se hasardent pas à braver la frontière de bitume.

Une vidéaste qui voulait prendre quelques plans, s'est rapidement ravisée devant l'étonnement des occupants qui soupçonnent chez tout intru l'œil ou l'oreille indiscrète de la mairie. Pas de réaction de violence, mais un réflexe de prudence. Celui du squatteur qui guette toute "intrusion" de peur de se faire déloger. Une manière de préserver une intimité jugée dégradante.

Anchimia est en classe de seconde à Saint-André, mais passe ses vacances au Port. "Ici, je retrouve la vie mahoraise" avoue-t-elle. Elle n'est pas la seule à choisir de "descendre jus-

que au Port" pour se fondre dans la masse d'ronymes qui peuplent le Triangle de l'Oasis. Derrière ces parois de tôles, les habitants du Triangle ont réussi à reproduire un cadre de vie "normal" à l'instar de leur environnement d'origine, qui leur permet de supporter le destin en s'offrant un va-et-vient entre le village ainsi reconstitué et leur quête d'un ailleurs que représenterait la ville d'accueil, avec tout ce qu'elle offre de splendide et de moderne.

*"Une centaine de familles vit dans ce triangle"*, estime Alain Drenaud, le coordonnateur Habitat de la ville du Port. Pas moins de 600 personnes dont une majorité de Mahorais, quelques ressortissants des autres îles de l'archipel et un petit groupe de Malgaches.

## Vers des logements adaptés à la réalité mahoraise

"LES PERSONNES VENANT DE L'OCEAN INDIEN ONT TOUJOURS TROUVÉ AU PORT UN BON CLIMAT D'ACCUEIL" affirme Alain Drenaud. Le coordonnateur Habitat de la ville du Port estime que ces populations ont toujours trouvé leur place dans les différentes opérations de Résorption de l'habitat insalubre (RHI) lancées depuis 1971 pour briser "la couronne de bidonvilles" qui avait fait du Port la ville qui a eu, un temps, les plus grands bidonvilles de l'île, dont le plus célèbre est le "Cœur saignant", 320 logements. Parmi les sites en cours de réhabilitation, les habitants du Triangle de l'Oasis espèrent une solution de logement à la Rivière des galets, un projet ciblant 400 familles, ou à Say Piscine, un projet pilote qui a inscrit 20 logements spécialisés destinés à des familles mahoraises. Défendu par Attila Cheyssal, architecte en charge de plusieurs projets de logements sociaux et qui connaît bien Maore pour y avoir vécu plusieurs années -il est à l'origine de la politique de la Simr-, cette expérience n'est pas une

sorte de "discrimination positive" en faveur des Mahorais, mais "une manière de retrouver le principe du *mraba*, l'espace de vie intérieur de la case traditionnelle mahoraise" soutient l'architecte. Une innovation qui ne pouvait que susciter des réticences de la part de ceux qui y voyaient une démarche communautariste. "On ne peut pas se contenter de construire des logements. Il faut un accompagnement, un soutien aux familles et aux enfants. Cela n'est pas du communautarisme, mais une manière d'utiliser les ressources du groupe" pour réussir son intégration, poursuit A. Cheyssal. Les premiers spécimens sont prêts. Mais déjà deux questions se posent : les Mahorais accepteront-ils ce traitement différencié ? N'y a-t-il pas des risques de ghettoïsation ? "Je crois que l'égalité en droit n'est pas incompatible avec les différences culturelles et qu'on peut prendre en compte ces réalités pour que le logement soit une vraie réponse à l'intégration", défend l'architecte portois.

Appuyé sur le tronc d'un arbre, ce jeune qui ne souhaite pas décliner son identité semble se complaire dans cette posture reposante, sous l'ombre du feuillage qui lui rappelle certainement le village. Le squat' du Port est sans doute l'un des plus grands regroupements de Mahorais sur l'île de la Réunion. Beaucoup y viennent se ressourcer, manger local ou prendre des nouvelles du pays. Une convivialité que ne retrouve pas Anchimia dans sa solitude de Saint-André, et qui au Port réunit des amis qui se retrouvent les après-midi sur une petite place à l'abri du soleil, pour discuter en toute décontraction.

LES HOMMES LES PLUS ÂGÉS ont leur lieu de rendez-vous, de l'autre côté du chemin de terre, dans une sorte de banga où l'on entretient leurs rituelles parties de cartes. Les enfants eux, partagent leur temps entre l'école de la République et l'école coranique. Les plus jeunes sont aux mains de fundis, des femmes en général, qui profitent de leur temps libre pour donner les bases religieuses, à l'intérieur de la maison, à la manière traditionnelle. Les plus âgés se déplacent à la madras dans l'enceinte de la mosquée de la ville, pour poursuivre

"Ça sonnerait mal de chasser les gens au Port, une ville qui défend des valeurs humaines et sociales."

UN RESPONSABLE DE LA MUNICIPALITÉ DU PORT

"Seules deux familles créoles, installées depuis longtemps à cet endroit, ont choisi de rester dans leur case traditionnelle pendant que les autres déménageaient pour de nouveaux logements", explique un jeune du coin. Cette importance numérique n'en fait pas moins des occupants du Triangle de l'Oasis un monde invisible, discret, que l'on n'aperçoit que furtivement, à certains moments particuliers. "Venez à la fin de la journée, vous verrez plein de gens qui se promènent aux alentours", insiste un jeune Mahorais comme pour justifier que ceux qui se terrent profitent du crépuscule de la nuit pour quitter leur repaire.

vre leur formation. A l'intérieur de l'enclos, l'un des baraquements en tôles sert de mosquée et réunit les fidèles. "Les événements importants de la vie sociale et culturelle sont également célébrés dans ce territoire à l'instar du Maoulid. Le jour de l'Aïd, la plupart des Comoriens du Port se réunissent ici pour communier ensemble" assure Saïlane, un militant associatif anjouanais qui connaît bien la vie du quartier de l'Oasis, où il a débarqué en 1982 pour rejoindre des membres de sa famille.

Bien que les occupants essaient de s'approprier l'espace pour améliorer leur vie et ne pas tomber dans la psychose de l'expulsion,



DR

ces aires de loisirs cachent mal la dégradation des conditions sanitaires dans le Triangle de l'Oasis. "Les créoles qui furent les premiers habitants de ce lieu ont été relogés par la commune" explique Saïlane. Le départ de ces premières populations devait aboutir au démantèlement du bidonville et libérer le terrain pour un projet de construction d'un pôle universitaire de formation continue. Un arrêt d'expulsion a d'ailleurs été rendu par la justice en 1980, mais n'a pas été exécuté directement par la

commune, qui n'avait alors pas envie de se donner une mauvaise publicité. Ce qui n'a pas empêché le quartier de continuer à accueillir de nouveaux flux migratoires.

UN RECENSEMENT effectué en 2000 dénombrait environ une trentaine de familles. Elles seraient une centaine aujourd'hui. "C'est l'un des rares bidonvilles vivants qui se renouvellent" fait remarquer Attila Cheyssal, architecte connu pour ses travaux en matière de logements sociaux, notamment à Maore

(lire notre dossier). Cet afflux continu s'expliquerait par plusieurs facteurs, parmi lesquels la priorité donnée au logement par la municipalité qui, au cours de ces trente dernières années, a affecté 70% de son parc immobilier au logement social. Selon un responsable de la commune, "les Comoriens [y compris les Mahorais, ndlr] se sentent mieux intégrés au Port en raison notamment d'une présence ancienne qui donne à cette communauté, une certaine légitimité dans la vie du Port". Une quarantaine de familles issues de l'archipel

ont d'ailleurs accédé à un logement social au cours de ces dernières années. Mais alors que cet appel d'air fait affluer les candidats vers Le Port, la commune est embarrassée et se trouve prise à son propre piège. Elle n'a pas les moyens d'assurer un relogement à tous, ne peut pas permettre aux squatteurs de rester sur place, et ne souhaite pas régler un problème social concernant des Français qui ont droit à un logement par des moyens coercitifs. "Ça sonnerait mal de chasser les gens au \*\*\*

Ci-dessus, un enfant du quartier "Rwanda". Cette image est tirée d'un film réalisé sur le quartier par des étudiants.

# **hors-piste** les mahorais à la réunion

●●● *Port, une ville qui défend des valeurs humaines et sociales. Dans une autre commune, ce serait déjà fait. Pas ici."*

Ce *statu quo* occasionne cependant une précarisation accélérée des conditions de vie dans le ghetto. Et c'est cela qui pose le plus de problèmes. *"On nous a coupé l'eau et l'électricité pour nous pousser à partir"* fait remarquer un habitant. De son côté, Sainale parle de *"ruine la plus totale. C'est pour cela qu'on appelle le quartier 'Rwanda'". On est en Afrique ici. Les nuits sont sans lumière. Même pas un lampadaire dans toute la zone"*. *"Nous n'existons pas officiellement. On ne dispose pas d'adresse, on n'ose même pas dire qu'on est ici"* lance un troisième jeune homme. La communauté qui

“On est en Afrique ici. Les nuits sont sans lumière. Même pas un lampadaire dans toute la zone.”

## UN JEUNE HABITANT DU QUARTIER

compte pousser les occupants à quitter ce terrain de leur propre chef, n'est pas prête à intervenir en faveur de ces populations, à l'exception des situations de catastrophes naturelles. "Le Triangle de l'Oasis ne peut pas faire l'objet de mesures de résorption de l'insalubrité puisqu'il s'agit d'une occupation illégale" soutient un administrateur. Saïlane, qui comprend la nécessité de quitter le Triangle en cherchant des solutions négociées pour réinstaller les gens dans d'autres sites, trouve cependant "désagrément" qu'on laisse des populations vivre dans l'insalubrité totale, "sans toilettes, sans égout". Pour lui, "les habitants de l'Oasis ont honte de dire qu'ils habitent là. Ce qui les rend aussi méfiantes envers tous ceux qui ne sont pas du quartier". Les conséquences de cette préca-

risation se remarquent bien au-delà de l'Oasis et développent une discrimination sociale contre les habitants du Triangle. "Il est difficile de faire participer des jeunes d'ici dans des opérations vacances, or Le Port est une commune qui donne beaucoup au monde associatif. Quand on est exclu de l'habitat, on l'est souvent des autres activités", soutient un acteur social.

CETTE REPRÉSENTATION NÉGATIVE à l'égard des occupants du Triangle de l'Oasis rejouillit sur l'ensemble de la communauté comorienne, considérée par une partie de la population réunionnaise comme envahissante. La problématique posée par ce dernier bidon-

ville, n'intéresse pas seulement les services Habitat de la municipalité. Les milieux artistiques s'y sont également penchés à l'instar de ces travaux menés l'année dernière sur ce site par des élèves de l'école des Beaux-Arts du Port, qui comme le reste des Portois, passaient à côté de ce quartier insolite qui surplombe leur établissement, sans jamais y pénétrer. Ce travail a donné lieu à des œuvres plastiques ou des performances qui ont permis d'établir un lien social. Contrairement aux attentes, ce n'est pas tant le matériau du bidonville qui a choqué les étudiants. *"Tout le monde a habité à un moment donné dans une case traditionnelle. Le problème n'est donc pas tellement de savoir ce qui se passe à l'intérieur de ce lieu de vie, mais de comprendre l'effet de l'absence de communication. Un déficit de communication dresse nécessairement une barrière que nous n'arrivons pas à franchir et qui nourrit les préjugés"* observe Guillaume Savignan, l'un de ces étudiants. Yannick Hoareau, un élève du même établissement qui

## Une nouvelle communauté

DERNIER BIDONVILLE DU PORT, LE TRIANGLE DE L'OASIS passionne les acteurs du logement social. La commune communiste qui a des scrupules à faire appliquer la décision judiciaire d'expulsion des occupants de ce ghetto, ne peut pas non plus assurer un relèvement à plus d'une centaine de familles. *"Il est impossible de reloger 100% des familles."* Pourtant, le plan de réhabilitation et de construction de logements sociaux lancé par la commune est très ambitieux. Mais la mixité entre les Mahorais et les Réunionnais n'est pas toujours facile à surmonter. *"Il s'agit d'une immigration d'opportunité qui pose des problèmes sociaux du fait des grandes difficultés économiques des familles"* explique un cadre au fait de ce dossier. *"Le logement va apporter 50% de la solution"* soutient Attila Cheyssial, défenseur d'une diversification des modes d'habitat afin de répondre *"à une efficacité sociale"*. En tant que communauté nouvelle, en compétition directe avec les Réunionnais au niveau des allocations familiales, les Mahorais sont tentés par le regroupement. D'où

l'attrait vers le Triangle de l'Oasis, malgré les conditions d'insalubrité. *"Ils sont dans un processus de construction d'espace homogène dans lequel ils peuvent reproduire des pratiques culturelles rassurantes telles que la pratique culturelle"*, analyse un sociologue. Ce sont *"les ressources du groupe"* qu'Attila Cheyssial propose de prendre en compte dans des espaces de concentration qui ne seraient pas des ghettos "ethniques", mais qui permettraient un accompagnement des familles, l'expression de l'autorité sur les enfants et des échanges avec les autres communautés. Cela suppose que *"la communauté d'accueil accepte des pistes de solution"* qui sembleraient nécessairement décalées des schémas habituels des modes d'habitat réunionnais. Un processus sans doute long, *"qui demande d'abord d'admettre qu'il n'y a pas nécessairement quelque chose de malin dans la migration"* poursuit le sociologue. Pour l'instant, on est loin du compte entre les résistances populaires et les réticences idéologiques.

KES

a participé à ce projet artistique, pense au contraire qu'il faut pénétrer l'intimité pour améliorer le regard et "mettre un peu de gaieté à l'intérieur en faisant intervenir les gens qui y habitent" dans la transformation de leur propre cadre de vie. Deux démarches opposées dans leur élaboration, mais qui visent toutes les deux à rompre les barrières entre ces univers. "Ce n'est pas le matériau qui fait le cadre de vie" conclut Yannick Hoareau. Mais pour la municipalité, pas question de maintenir un bidonville debout. Le Triangle de l'Oasis devra nécessairement subir la loi du bulldozer, comme tous les autres quartiers insalubres.

KAMAL'EDDINE SAINDOU

# Les logements de l'indignité

Les Mahorais sont nombreux, à la Réunion, à vivre dans des bidonvilles. Une situation alarmante que dénonçait en décembre 2005 *Le Quotidien de l'île de la Réunion*.

**IL Y A** seulement cinq ans, cinq villes réunionnaises regroupaient plus de 80% des Mahorais ayant migré à la Réunion. Ces derniers se concentrent surtout à Saint-Denis (27,9%), à Saint-André (18,9%), puis au Port (18,3 %), à Saint-Louis (10%) et à Saint-Pierre (9,8%). "La capitale étant le point d'entrée à la Réunion, 41% des migrants y trouvent leur premier logement", précisait en décembre 2004 l'étude de l'ODR-Credoc. Pas moins de 80% des quelque 500 familles mahoraises interrogées par les enquêteurs ont considéré cette installation comme une "épreuve difficile". "Vraisemblablement en raison du nombre de femmes seules avec des enfants", soulignent ces derniers. Hébergées dans un premier temps le plus souvent à titre gratuit chez des parents ou des proches, 62% des familles estiment que ce premier logement était en mauvais état. Souvent, une construction sommaire "bâtie à partir de tôles ou de planches", constate l'étude de l'ODR-Credoc. Un tiers d'entre elles affirme avoir souffert de la promiscuité ; un autre tiers met en avant le trop mauvais état des lieux. Au bout d'un an, près de sept familles sur dix ont quitté ce logement provisoire pour s'installer dans leur propre case. Seules 13% d'entre elles habitent dans un logement social - une proportion particulièrement faible qui s'explique notamment par le manque de logements sociaux susceptibles d'accueillir des familles de cinq enfants ou plus. Les autres familles se débrouillent comme elles peuvent ; neuf

sur dix sont locataires et un grand nombre de migrants tombent à leur tour entre les mains des marchands de sommeil, pour aller grossir ainsi les quartiers populaires dans lesquels se développent de nouveaux bidonvilles.

LES ENQUÊTEURS de l'ODR-Credoc ont relevé que 67% des logements de leurs interlocutes s'avéraient en mauvais état. Selon eux, 30% relevaient de "l'habitat précaire". Pour l'architecte urbaniste Attila

## Les fermentations d'une explosion

**LES CONDITIONS DE VIE PARTICULIÈREMENT** sordides de la grande majorité des Mahorais de la Réunion constituent les meilleurs ferment pour une explosion sociale. *“Dans de nombreux quartiers se développe une forte hostilité”* à l'égard de cette communauté, constate la Fondation Abbé Pierre. Les propos et les attitudes xénophobes se multiplient, illustrées entre autres par les graffitis “Comor déor” qui fleurissent sur les murs de l'île. Un pseudo-ultimatum qui s'adresse bien davantage aux Mahorais qu'aux Comoriens, dont l'importance de la communauté dans l'île s'avère dix fois moindre. *“Nous assistons à un phénomène classique de rejet de l'étranger qui s'implante, parce qu'il revendique une place qui ne lui est pas réservée, parce qu'il bouscule les équilibres établis et qu'il ne respecte pas les protocoles plus ou moins informels de la société qui l'accueille malgré elle”*, analyse la FAP. *“Les manifestations de rejet ou les abus prennent quelquefois des formes graves : mise à la rue des familles, caillassages, viols sur mineurs...”* Toujours d'après la FAP, *“se superajoute des phénomènes de délinquance gagnent les plus jeunes, pour beaucoup livrés à eux-mêmes en dehors de tout contrôle familial”*. Selon la FAP, cette perte de contrôle est due à *“l'absence du père, mais plus encore à l'absence du clan, qui constitue une instance de régulation à Mayotte, tout au moins dans les villages”*.

constaté la création de nombreuses poches d'habitat malheureusement surpeuplées. "Des exemples ? Le quartier de l'Oasis ou bien celui de Say Piscine, au Port, à Saint-André du côté du Colosse, ou bien encore au centre-ville de Saint-Pierre et de Saint-Louis", remarque Aimé Rouquette, un bénévole particulièrement actif de la FAP. "Le schéma se répète partout de la même manière : il se fond au départ sur une simple maison de quatre chambres avec sa cour classique tellement

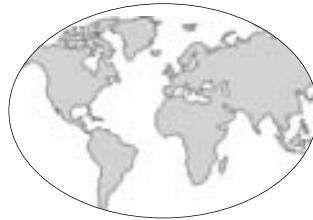
échancrées avec sa colonne classique, l'ensemble dégradée que le propriétaire ne veut pas la réhabiliter", raconte ce retraité de la préfecture. "Soit le propriétaire lui-même, soit un Comorien -mieux à même de trouver des clients- va louer une chambre à quatre familles différentes ; puis le garage s'y en a un. Cinq familles s'installent donc tout d'abord. Ça crée comme un appel d'air et des abris de fortune en vieilles îles apparaissent alors aux quatre coins de la cour. Neuf familles vivent là, soit 45 personnes. Très vite, le robinet de la salle de bains et les WC -utilisés par tous les occupants- ne fonctionnent plus. Le propriétaire ou son représentant va creuser des latrines dans la cour et installer un robinet en extérieur, que tous les habitants utiliseront pour la toilette comme pour la vaisselle."

*"Les tarifs de location sont exorbitants", remarque-t-on à la Fondation Abbé Pierre. "Plus de 100 euros mensuels pour une simple pièce dans un taudis." "Les standards de confort des populations mahoraises ne correspondent pas aux nôtres", renchérit*

pour sa part son directeur, Alain Compagnie. Pour cette raison, les Mahorais constituent selon lui "une clientèle captive" et très rémunératrice pour les marchands de sommeil. Faute de foncier disponible ou faute de trouver des propriétaires suffisamment complaisants, des bidonvilles apparaissent aujourd'hui en milieu rural. "On ignore que derrière le barreau de telle ou telle maison s'entassent autant de familles", remarque Aimé Rouquette.

LOIN D'ÊTRE SUSPECT de xénophobie, le bénévole de la Fondation Abbé Pierre conçoit que "la Réunion ne peut pas supporter toute la misère de Mayotte". "Pour soulager notre département, il faut développer Mayotte, faire en sorte que les Mahorais ne soient plus contraints de venir à la Réunion pour y trouver de meilleures conditions de vie." Instaurer le RMI ne serait pourtant pas selon lui la solution idoine : "Plus personne ne voudrait travailler", lance Aimé Rouquette. La Fondation Abbé Pierre estime en outre absolument nécessaire d'aider réellement les autres îles de l'archipel des Comores dans leur propre développement, "afin de réduire la migration de Comoriens sur l'île Hippocampe". Et Aimé Rouquette de s'exclamer : "Pour tout cela, il faut absolument que les élus réunionnais poussent à la roue !"

PASCAL NEAU  
(*Le Quotidien de la Réunion*, déc. 2005)



# L'expérience vous déménage !

**Vous quittez les Comores**, vous venez vous y installer ? Forts d'une expérience de plus de 15 ans dans le métier et d'une solide maîtrise du transport logistique international, nous prenons en charge votre déménagement dans des conditions optimales de sécurité et de suivi.

**Notre réseau international** de bureaux et d'entreprises partenaires vous permet d'organiser entièrement le transport de vos biens à partir de Moroni, auprès d'un seul interlocuteur. Nos plate-formes à Johannesburg, Dar es-Salaam, Nairobi, et à l'aéroport Charles De Gaulle garantissent nos dessertes en Afrique, Europe, Asie, Etats-Unis, Amérique latine, Australie... nous maîtrisons le monde entier et nous vous déménageons où vous voulez.

**Grâce à nos équipes** locales et internationales de professionnels, nous proposons des prestations à la carte, depuis le simple fret par avion ou bateau jusqu'au "porte à porte" : emballage de vos biens à votre ancien domicile, installation dans votre nouveau "chez vous".

**Une directrice commerciale** pour écouter au mieux vos besoins, un directeur de l'exploitation pour coordonner nos équipes, un service

de transit chargé des formalités d'embarquement et de douane, et enfin un service de livraison à domicile : CMTI Déménagement se démarque par la spécialisation, l'organisation et le professionnalisme de ses services.

**Par la qualité de nos services** et notre respect des cahiers des charges internationaux, nous avons su instaurer la confiance avec les meilleurs prestataires de services dans toutes les régions du monde. Nos prestations sont certifiées par HHGFAA (l'association américaine Household Goods Forwarders Association of America), dont nous sommes membre, et qui rassemble des déménageurs de toute la planète.

**CMTI Déménagement** est par ailleurs le correspondant aux Comores de la société parisienne **AGS Déménagement**, dont nous bénéficions de la logistique et qui assure nos livraisons en France.

**Assuré à 100% de sa valeur** déclarée, votre déménagement est en sécurité entre nos mains -nous vous informons à chacune des étapes de son acheminement. Parce que vos biens sont précieux, nous mettons un point d'honneur à les protéger jusqu'à leur arrivée à destination.



Notre directrice commerciale vous écoute et contacte nos partenaires internationaux pour vous satisfaire au mieux.



Aux Comores, notre équipe prend soin du transport de vos biens.



Par bateau ou par avion selon votre choix, nous gérons toute la logistique et les formalités de l'expédition.

**CMTI déménagement**  
BP 1685 Moroni Djivani  
directeur d'exploitation : Ahmed Soilihi (00269) 33.74.41 / 73.56.13  
cmtahmed@hotmail.com  
directrice commerciale : Mme Zarina Sombe 33.32.12 - cmtzarina@hotmail.com  
secrétariat : 73.56.13 - fax : 73.41.74

# Google un ami

## UN JOUR

de 1938, le mathématicien américain Edward Kasner se demanda quel nom donner au nombre formé

du chiffre 1 suivi de 100 zéros (je vous laisse imaginer). Il se tourna alors vers son neveu âgé de 9 ans, en visite à la maison, et lui posa la question. Celui-ci répondit un mot d'enfant : "un googol". Edward Kasner retint le mot, mais se trompa sur son orthographe -devenu googol. Il était alors à des années lumières de se douter que cette erreur, 60 ans plus tard, donnerait son nom à ce que nombreux observateurs n'hésitent pas à décrire comme le nouveau Big Brother du monde moderne -le "centre de l'Internet" comme l'affirme le géographe spécialiste de la toile, Boris Beaude (1)-, qui lui-même a donné naissance à un néologisme : *to google*, un verbe qui signifie aux Etats-Unis "rechercher sur Google"...

C'est dire la place qu'occupe sur Terre -

du moins celle qui a accès au Net- ce qui est bien

plus qu'un site : une utopie au service du "Bien"

pour ses fondateurs ; un outil devenu indispensable

-incontournable ?- pour ses utilisateurs ; un insup

portable centralisateur d'informations publiques et

privées pour ses détracteurs...

66 ans plus tard. Nous sommes en avril 2004. Le

29. Les deux fondateurs de Google, Sergey Brin et

Larry Page, visages de gamins qui cachent de manière quasi démoniaque des cerveaux hors normes guidés par une soif insatiable de pouvoir présentent ce jour-là leur projet d'entrée en Bourse, six ans après la naissance officielle de Google.Inc. Les dix premières pages de projet ne se distinguent en rien, dans le fond ni dans la forme, des autres

société, qui cultive une culture d'entreprise marginale, réservant le vendredi aux recherches personnelles, proposant gratuitement des jus de fruit bio dans les bureaux, faisant la promotion de la voiture électrique auprès de ses employés et se défendant de ne pas proposer un moteur de recherche qui valorise plus les offres commerciales que la recherche

vernement de Pékin, Google censure sa version chinoise. Dans l'empire du Milieu, quiconque fait une recherche sur "Tibet libre", "Tiananmen 1989" ou "Falungong" se retrouve aiguillé vers les sites officiels ou se voit interdit d'accès à [www.google.cn](http://www.google.cn) pendant quelques heures... Depuis, les critiques à l'égard d'une des entités (Etats compris) les plus puissantes au monde, viennent de toutes parts...

C'est que Google a bien changé depuis ses débuts discrets dans le monde du Net. Lorsque Larry Page et Sergey Brin fondent en 1996 Backrub, le nom d'un projet de recherche sur lequel travaillent ces deux étudiants de l'université Stanford, cracks des mathématiques, la toile n'a conquis qu'une minorité d'Américains, et s'installe à peine dans les foyers européens. Ils imaginent alors un moteur de recherche qui analyserait les relations entre les sites Web avec de meilleurs résultats que ceux donnés par les moteurs de recherche de l'époque. "Le succès de Google, dit-on, repose sur la pertinence de l'algorithme utilisé pour classer les résultats d'une recherche", indique B. Beaude. Appelé "PageRank", cet algorithme devenu célèbre se résume à quelques principes élémentaires : à la différence des moteurs les plus courants, Google ne se limite pas à la recherche de la pertinence des résultats en fonction de l'occurrence des mots-clés présents dans une page. Afin d'obtenir un classement plus pertinent des résultats, Google prend aussi en compte les relations qui existent entre les pages. Un lien vers une page est considéré comme une forme de reconnaissance de son contenu. Le succès est immédiat.

**"Google revendique ne pas être une société comme les autres, défendre les valeurs morales et ne pas respecter les règles du capitalisme."**

BORIS BEAUME, GÉOGRAPHE SPÉCIALISTE DE LA TOILE

documents que reçoit la SEC, l'autorité boursière américaine. Mais, rapporte le magazine américain Focus (3), "en arrivant à la onzième page, les investisseurs ne manquèrent pas d'être surpris en lisant "Don't be evil" [Ne rien faire de mal] - un engagement personnel à l'intégrité morale, imprimé pour la postérité."

**BIENVENUE CHEZ GOOGLE**, l'entreprise qui vous veut du bien. C'est du moins le message qu'entendent faire passer ses dirigeants. "On retrouve dans cette démarche l'esprit même de cette

che elle-même", note Boris Beaude, selon lequel "Google revendique ne pas être une société comme les autres, défendre des valeurs morales et ne pas respecter les règles du capitalisme". Une utopie ? Peut-être à ses débuts, mais depuis que Google embauche 100 personnes par semaine et est entré en bourse, les actionnaires ont leur mot à dire. Et ce mot peut parfois être "la censure".

Nous voilà désormais début 2006. C'est une autre facette du moteur de recherche le plus utilisé au monde que les militants des droits de l'Homme découvrent : le 24 janvier, sous la pression du gou

**LE NOM DE DOMAINE** [google.com](http://google.com) est enregistré le 15 septembre 1997 et révolutionne la recherche "virtuelle". En février 1999, c'est 500.000 requêtes par jour que Google doit gérer, puis en aout 3 millions. En juillet 2000, Google est le premier moteur de recherche à avoir référencé un demi-milliard de pages Web. Google signe cette année-là un partenariat avec Yahoo!, commence à proposer la publicité ciblée en fonction des mots-clés. L'année 2004 marque pour Google l'apogée de sa domination en matière de recherche : 84,9% des requêtes sur le Web sont faites auprès de Google. "Réputé pour sa sobriété de son interface, sa rapidité et la pertinence de ces résultats, ce site s'est imposé rapidement comme le meilleur moyen de trouver une information sur l'Internet, au point d'être sollicité plus de 200 millions de fois par jour. Son interface, proposée en 88 langues, permet de chercher en 35 langues parmi plus de 4 milliards de pages. En cela, Google est devenu incontournable, en se contentant de relier efficacement des choses existantes plutôt qu'en créant de nouvelles", note Boris Beaude.

"En à peine huit ans, cette société née dans un garage est devenue l'un des cybergroupes les plus puissants de la planète, avec un chiffre d'affaires de 6 milliards de dollars et un trésor de guerre de 10 milliards", affirme Focus (2). Ses bénéfices ont été multipliés par 14,6 en quatre ans (2002 à 2005). Plus de deux ans après son entrée en Bourse, l'entreprise de Mountain View, en Californie, pèse 105 milliards d'euros, et son moteur de recherche domine largement -de façon qu'il se situe en quasi situation de monopole- le secteur de la recherche en ligne.

Comptant 83 services, Google représente ainsi une part sans cesse croissante du cybermonde. En 2006, l'entreprise a passé des accords spectaculai



Celui qui se présente comme le garant du bien dans le cybermonde est désormais attaqué de toutes parts. Son omniprésence sur le Net et son contrôle sur des quantités impressionnantes de données commencent à effrayer.

# qui vous veut du

# bien

res avec le fournisseur d'accès AOL, le site d'enchères en ligne Ebay, la chaîne musicale MTV, le géant de l'information Dell et le site communautaire MySpace.com. Si bien que Google n'a rien à envier à celui qui jusqu'à présent paraissait le maître de l'information, Microsoft. *"Il y a certes une limite à la croissance"*, explique Eric Schmidt, le PDG de Google (2), *"mais, pour l'instant, je ne la vois pas."* L'aspect le plus connu de Google est son moteur de recherche. Mais l'entreprise propose également des services spécialisés. Ainsi Google Actualités permet des recherches parmi des millions d'articles de presse, parmi les blogs, parmi les groupes de discussion, parmi les textes de livres, parmi les travaux des chercheurs... Les loisirs sont aussi devenus quasi entièrement "google". Avec l'achat de YouTube, Google diffuse 100 millions de clips par jour, soit 43% du trafic Internet de vidéos, auquel il faut ajouter son propre système ([www.video.google.com](http://www.video.google.com)). L'entreprise a également racheté Picasa, qui permet d'échanger des photos en ligne. Quant à Google Earth, le célèbre logiciel utilisant des photos satellites, son succès, qui s'explique entre autres par les nombreuses fonctionnalités que les internautes peuvent lui adjointre (lire ci-dessous), est universel.

LA SUPRÉMATIE DE GOOGLE n'est pas sans soulever de réelles interrogations, note le spécialiste de la toile Pierre Lazuly (3). "Comment un algorithme, si "génial" soit-il, peut-il choisir les dix réponses "les plus pertinentes" pour la requête "Irak", sur trois millions de pages contenant ce mot ?" se demande-t-il. Régulièrement, le panel de sites proposé par Google est remis en question. La mouvance altermondialiste perçoit dans ses "choix" une propagande capitaliste et américaine. D'autres craignent des censures, surtout depuis l'affaire chinoise. Plus récemment, Google a été accusé de censurer un site d'informations critique sur la guerre en Irak (Uruknet), à la demande de Washington...

D'autre part, "comme tout moteur de recherche, l'outil souffre d'une limitation importante : il ne peut proposer que l'information offerte au grand public. (...) En faisant appel à Internet, on n'interroge pas l'ensemble des connaissances disponibles, mais seulement celles que différents contributeurs - universités, institutions, médias, particuliers... - auront choisi de proposer en libre accès", affirme P. Lazuly. L'idée selon laquelle on trouve tout - et notamment tous les courants de pensée - sur Internet est fausse... mais pourtant bien ancrée.

*"PageRank repose sur la nature purement démocratique du Web"*, affirment les fondateurs de Google. Une démocratie étonnante, analyse P. Lazuly, où les acteurs déjà influents disposent d'un droit de vote beaucoup plus important que les nouveaux entrants. Ceux qui connaissent les rouages de la toile imposent en quelque sorte leur(s) site(s), donc leur(s) vision(s). Cette faille, certains l'ont perçue depuis longtemps : "Des agences se font ainsi une spécialité de réaliser, pour le compte de divers lobbies, des sites d'information dont le contenu pourrait à première vue laisser penser à des dépêches d'agence. Cette objectivité apparente suffit souvent à leurrer l'internaute qui, croyant à une information sérieuse, pourra être tenté de la référencer sur son propre site... et donc de lui accorder un pouvoir symbolique dont elle pourra profiter par la suite." Certains sujets sensibles, comme le conflit israélo-palestinien, font ainsi

l'objet d'une lutte acharnée dans laquelle chacun s'efforce de rendre son idéologie "plus légitime" aux yeux de Google. Mais ceci n'est rien en comparaison avec l'autre critique qui vise Googleland : la quantité monstreuse de données dont l'entreprise dispose. Des informations portant sur 8 milliards de sites et des renseignements personnels sur chaque utilisateur sont regroupées sur les serveurs Google, une centralisation unique de la connaissance dans l'histoire de l'humanité, note *Focus*. "Or qui dit connaissance dit pouvoir. Dès lors, le noble idéal des fondateurs, qui souhaitaient "organiser les informations du monde et les rendre accessibles et utilisables par tous", paraît d'autant plus menaçant que Google s'approche de l'objectif déclaré de sa "mission"..." "D'autunc se demandent aujourd'hui si derrière le masque de l'homme de bonne volonté se dissimulent les traits grimaçants d'un redoutable Big Brother. Du reste, dans quelle mesure une entreprise peut-elle être bonne, au sens éthique du terme, quand sa responsabilité vis-à-vis de ses investisseurs se chiffre en milliards ?" s'interroge *Focus*.

**DANS LE MICROCOOSME** de la Silicon Valley, on compare déjà Google aux Borgs, référence à la série *Star Trek*, où la race des Borgs détruit les civilisations les unes après les autres avec une précision mécanique", remarque le magazine américain. "Autrefois, seul Microsoft faisait les frais de ce genre d'al-

lusions. (...) Certains se demandent si cela ne s'inscrit pas dans cet élément auréolé de mystère de l'histoire de Google que l'on a surnommé le *Plan for World Domination* ["plan pour la domination du monde"]".

*"AVEC LE GOOGLE ACCOUNT, toutes ces informations séparées sont rassemblées en un seul profil"*, explique Jo Blager, spécialiste de Google et rédacteur de *c't* [quinzomadaire allemand spécialisé en informatique] (2). Si l'on en croit les assurances données par Google, toutes ces informations ne seraient pas reliées entre elles. Mais qui sait, par exemple, que, sur Google, un internaute active des cookies qui ne seront périmés qu'en 2038 et fournissent à l'entreprise le moyen de l'identifier avec précision ? Jusqu'à maintenant, aucun scandale lié à l'information n'a suscité d'action contre Google. *"Google reste totalement focalisé sur l'intérêt général, si bien qu'une utilisation détournée des informations serait rapidement dévoilée"*, affirme Jo Blager (2).

Cependant, pour le journaliste Adam L. Penenberg, de *Mother Jones*, "la question n'est pas de savoir si Google agira toujours bien. Il s'agit de savoir si Google, animé d'une soif inextinguible pour vos données personnelles, est ou non devenu la plus grande menace de tous les temps sur la vie privée". Il poursuit : "Au fil des

années, Google a collecté des quantités astronomiques de données et admet avec enthousiasme que, depuis sa création, en 1998, il n'a jamais effacé volontairement aucune recherche effectuée sur le moteur. C'est le plus grand accumulateur d'informations derrière la NSA, l'Agence de sécurité nationale américaine."

Ainsi, si vous êtes un utilisateur de Gmail, sachez que Google enregistre des copies de chaque cour-

**"Rien n'empêche Google de combiner toutes ces informations pour créer des dossiers détaillés sur tous ses clients."**

PIERRE LAZULY, ANIMATEUR DU SITE REZO.NET

riel expédié et reçu. Si vous utilisez un autre de ses produits (Google Maps, Froogle, Google Earth, Google Images, Google Actualités, etc), vous serez également suivis à la trace : dans quelles directions vous avez fait la recherche, quelles produits vous avez achetés, quelles phrases vous avez recherchées dans un livre... Pris isolément, ces renseignements ne représentent pas grand-chose. "Le problème", note Boris Beaude, "c'est que rien n'empêche Google de combiner toutes ces informations pour créer des dossiers détaillés sur tous ses clients, et la société admet elle-même que cette éventualité est possible, en théorie."

Mais, "Don't be evil", disent-ils...

RC

## NOTES

- (1) *Le Monde diplomatique*, avril 2006
- (2) *Focus*, décembre 2006
- (3) P. Lazuly, auteur, sur Internet, des Chroniques du menteur, et animateur du portail Rezo.net.

## Google Earth à Bagdad : entre carte routière et attaques terroristes

Faute de disposer de plans de leur ville, interdits sous Saddam Hussein, les Bagdadis utilisent ceux de Google Earth pour circuler. Mais aussi pour définir les cibles d'attaques...

UN REPORTAGE PUBLIÉ DANS THE DAILY TELEGRAPH (LONDRES)

**POUR** s'orienter dans les différents quartiers - chiites ou sunnites - de Bagdad, les Irakiens utilisent des plans de la ville adaptés des images satellites Google Earth. Nous avions d'ores et déjà révélé que des terroristes chiites du sud de l'Irak avaient utilisé des photos aériennes issues de Google Earth pour situer certaines bases britanniques. Il apparaît désormais que ces images de la capitale sont copiées sur CD et revendues ou distribuées gratuitement à la population locale. Les points chauds y sont repérés, ainsi que l'appartenance religieuse des quartiers, grâce à des notes inscrites en surimpression sur les plans. Ces notes mettent en garde contre des périls tels qu'une "zone de combats" ou la présence dans une mosquée d'insurgés ou de milices, prompts à tuer ou à kidnapper.

D'après un milicien chiite, ces plans peuvent servir à calculer le bon endroit où placer un mortier pour frapper la communauté sunnite. Mais d'autres habitants affirment qu'ils les utilisent pour établir des itinéraires permettant d'éviter les zones dangereuses, pour faire varier leur trajet habituel entre leur domicile et leur travail, voire pour cibler des zones

habitées par des membres de sectes rivales. C'est l'absence de cartes et plans sur papier, interdits sous Saddam Hussein de crainte d'une invasion étrangère, qui explique l'attrait qu'exerce Google Earth aujourd'hui en Irak.

Tous les matins, Hussein Ama, 22 ans, calcule son itinéraire sur Google Earth pour se rendre à l'université de Bagdad. Conscient que le danger se déplace, il n'emprunte jamais le même chemin trois jours de suite. *"Si j'apprends qu'il y a des combats, je consulte Google Earth pour trouver un nouvel itinéraire"*, commente-t-il. *"Comme je suis chiite, je dois éviter de passer devant des mosquées sunnites. S'il y a un point de contrôle à l'extérieur, je risque d'être enlevé et de me faire égorgé."* Un chauffeur de taxi, Mohammad Sami, consulte les cartes en ligne pour d'autres raisons. *"Je m'en sers pour repérer les croisements"*, explique-t-il. *"Comme ça, si je suis pris dans un embouteillage et que ça chauffe, je peux filer."* Google Earth est aussi le seul moyen de voir une partie de la ville, même pour qui y vit. En effet, en raison des menaces qui pèsent sur les

autorités irakiennes et les forces de la coalition, plusieurs rues et de nombreux bâtiments sont dissimulés par des murs pare-balles. Mais certains Irakiens ne se servent pas de Google Earth à des fins pacifiques. Salim Al-Saïdi, 23 ans, est informaticien. Il travaille pour l'armée du Mahdi, dirigée par le religieux [chiite] exalté Moqtada Al-Sadr. Cette milice est responsable de l'élimination de familles sunnites de plusieurs quartiers de Bagdad. Il affirme que Google Earth lui a montré que le village sunnite d'Al-Girthana était à 4,8 kilomètres d'un mortier. *"Si nous nous étions rendus sur place, nous n'aurions pas eu le temps de le voir"*, assure-t-il. *"Nous aurions été tués dans le village. Après cette découverte, nous avons tiré chaque jour des obus et des roquettes sur le village."*

Selon un porte-parole de Google, *"les images sur Google Earth ne sont pas mises à jour en temps réel et nous ne sommes pas les seuls à les proposer. Google Earth est destiné à des gens qui veulent explorer des cartes en ligne pour leur plaisir."*

AQEEL HUSSEIN (The Daily Telegraph)

# Religieuses francofolies

par Mohamed Toihiri

IL EUIT ÉTÉ D'UNE PROFONDE ABSENCE d'esprit d'à-propos et d'un égoïsme presque psychotique, si je n'eusse saisi l'occasion de la célébration de la langue française d'une part et de celle qui constitue l'avenir de l'homme et Que Dieu créa d'autre part, c'est à dire la Femme, pour inviter les fins et subtils lecteurs de *Kashkazi* à partager avec moi la succulence d'un copieux festin littéraire servi dans la copie ci-après. J'eusse même été un faux francophone et un piètre pédagogue. Quel est en effet le professeur des écoles ou de collège, de lycée ou d'université, frappé d'impuissance imaginaire, au point de ne pouvoir bander son esprit et trouver dans cette extraordinaire copie (sens étymologique) de partiels de 1<sup>re</sup> année de lettres modernes, du grain à moudre pour illustrer un cours de grammaire, de vocabulaire, de littérature, de religion, de sociologie de la littérature, de linguistique ou même d'éducation sexuelle ?

C'est donc dans un dessein purement pédagogique que je vous l'offre. Le menu de ce festin satisfera les fins gourmets car il est composé d'une langue. Pas d'une langue de boeuf ni d'une langue de bois, mais d'une langue juteuse. Foin donc de salamalecs et veuillez, honorables invités, jouir de cette langue que nous avons en partage. C'est exquis.



**SUJET : "LA FEMME AFRICAINE AUJOURD'HUI JUDAISÉE, CHRISTIANISÉE OU ISLAMISÉE, EST CONSIDÉRÉE COMME QUANTITÉ NÉGLIGEABLE", DIT F. DOUMBI DANS L'AFRIQUE LA RENAISSANCE.**

"En Afrique, on obtient plusieurs religions au niveau de la société. Aujourd'hui la femme africaine qu'elle soit judaïsée, chrétienne ou Islam adore la religion qu'elle aime sur la société. Elle s'oblige en soi-même de négliger la religion qu'elle ne fait pas. C'est pour cette raison que Doumbi dans l'Afrique la Renaissance affirme que : "La femme africaine aujourd'hui judaïsée, christianisée ou islamisée, est considérée comme quantité négligeable."

Quelle est la place de la femme en Afrique envers la religion qui règne en Afrique ? Avant de répondre à cette problématique dans la conclusion, nous étudierons d'abord dans notre analyse les différentes couches sociales envers les femmes africaines.

En effet, la femme chrétienne en Afrique vive dans l'Eglise. Elle suit la religion du christianisme. Elle suit la religion de Marie, mère du prophète Jésus.

Les femmes restent et vivent sans le mari et sans des enfants. Les filles sont en virginité c'est-à-dire qu'elles gardent leurs vierges comme celle du vierge marie qu'on avait jamais touché par un garçon. Mais la plupart de ces filles sont fausses parce qu'elle vit dans l'Eglise et dise qu'elle voulait pas déflorer pas des garçons ; et elle fond de l'amour envers les hommes en cachette.

Par exemple aussi dans cette religion christianisme, les hommes restent sans épouser des femme et ils restent célibataire. Mais il n'y a pas une différence sur l'habillement des femmes chrétiennes vivant dans l'Eglise et les femmes musulmanes parce que ces deux femmes de différent religion habillent dans tous le corps. On ne voyait qui la visage tous simplement.

La femme islamisée en Afrique vit dans l'Islam. Elle suit les paroles de Dieu publiés par le prophète Mohamed. Elle suit le Coran et elle suit les paroles de Coran. La femme musulmane en Afrique différencie à la femme chrétienne. Elle n'est pas comme celle qui ne veut pas qu'on le fasse de l'amour. Elle a de mari et possède des enfant. Elle ne vit pas comme les femmes chrétiennes qui restent et sortent pas déhors dans l'Eglise. Les femmes chrétiennes meurent dans l'Eglise, par contre les femmes musulmanes sortent déhors de leurs maison et promènent dans les rues par leurs maris.

Par exemple, la femme musulmane est obligée de suivre les cinq pilier de l'Islam, par contre au femme chrétienne elle néglige les règles causé dans l'Islam. Elle a d'honneur envers son religion qui est le christianisme.

Aussi au femme musulmane néglige la religion de l'Islam.

On peut dire que cette assertion au niveau des femme africaine est vraie parce que chacune observe ce qu'elle voulait dans la société et elle néglige ce qu'elle ne veut pas.

Par exemple dans le Xala et la place de femme selon Issa, de Mohamed Toihiri, la place de femme en Afrique est réservée par les hommes. Ce sont les règles de leurs mari qu'ils doivent suivre et elles sont obligées de faire le mariage.

En guise de conclusion, la place de la femme en Afrique est très naïf. Elle peut suivre les ordres de leurs mari. Si elle est chrétienne et son mari est musulman, elle doit suivre la religion de son mari. Dans ce cas elle sera musulmane. C'est-à-dire qu'elle restera dans la religion de l'Islam. Mais plus souvent en Afrique les femmes musulmanes n'aiment qu'elles fassent de mariage avec un homme chrétiens. Si elle est chrétienne et son mari est musulman, elle doit suivre la religion de son mari. Dans ce cas elle sera musulmane. C'est-à-dire qu'elle restera dans la religion de l'Islam mais plus souvent en Afrique les femmes musulmanes n'aiment qu'elles fassent de mariage avec un homme chrétiens. Et les femmes chrétiennes restent dans la solitude, elles sont célibataires.

Mais aujourd'hui en Afrique les religions qui règnent c'est le Christianisme et l'Islam.

Dans les pays arabes africaine, la religion qui règne c'est l'Islam par contre aux autres pays qu'il y a peu de l'Islam. Et dans les pays arabes on peut trouver aussi des chrétiens." (1)

■

JE VOUS ENTENDS D'ICI. D'aucuns crient au massacre d'une langue sans égale qui a produit un mot éternel et merveilleux tel que Amour. D'autres au contraire, pensant aux cubistes, aux surréalistes et à leur collage, crient au génie d'un créateur jouant avec le cryptage et l'encodage pour piéger l'indécible et l'inouï d'une langue que certains appellent de Molière et que moi, je qualifierai en la circonstance de rabelaisienne. Ou d'autre en effet, à part chez l'auteur de Gargantua, peut-on trouver ce style dans lequel si vous n'y prenez garde, on peut vous enlever, subrepticement votre vierge sans crier gare, avant même qu'une vierge ait eu le temps de s'ériger en ôteur de viergeneté ? Qui d'autre, à part le créateur de Pantagruel, est capable d'inventer des filles qui fond de l'amour envers les hommes en cachette ? Qui d'autre, à part le père de Grandgousier, peut vous parler de ces célibataires qui, parfois dans leur isolement monacal- Frères Jean d'Entourmeures- sont obligées de s'adonner à ces libations pas toujours orthodoxes...oh pardon, catholiques ? Ce qui ne les empêche toutefois pas, à ces filles [d'être] en virginité comme on peut être en retraite.

A part Rabelais, il y a peut-être aussi le divin Marquis, celui-là qui peut parler des Infortunes de la Vertu, de ces fausses filles qui ne peuvent donc être que des Brésiliens du Bois ou de ces filles fausses, lesquelles, sans aucun doute, sont des garces ou des Sainte-Nitouche.

S'IL VOUS PLAÎT, QU'ON NE S'AVISE surtout pas, à la lecture de cette copie, comme s'amusaient à le faire mes profs de lycée, à propos de mes devoirs, d'invoquer de dous substantifs comme sabir, galimatias, barbarisme, embrouillamini ou charabia. Car en fin de compte, quoi qu'on dise, on s'aperçoit que l'écriture reste toujours une question d'obsessions et de perversions textuelles. C'est pour cela, que je ne vous dirais pas : bon appétit messieurs et mesdames les censeurs de langue ; mais que j'appellerai plutôt, à une sincère prise de conscience sur la problématique de l'avenir fortement tragique de la langue française dans cet archipel aux talents polyglottes.

Adieu, goûteurs d'encre et festoyeurs de bonnes copies.

MOHAMED TOIHIRI, écrivain et enseignant,  
auteur de *La République des Imberbes*, *Le kafir du Karthala*, etc...

(1) Le texte a été retracé dans sa version originale, sans correction aucune.

Où d'autre en effet, à part chez l'auteur de Gargantua, peut-on trouver ce style dans lequel si vous n'y prenez garde, on peut vous enlever subrepticement votre vierge sans crier gare, avant même qu'une vierge ait eu le temps de s'ériger en ôteur de viergeneté ?

## le mois prochain

analyse

### quid du post-colonialisme dans l'archipel

quel héritage la France a-t-elle laissé dans ses anciennes colonies en général, dans l'archipel en particulier ? Pourquoi le fonctionnement de Maore s'apparente à un système de type colonial ?

politique

### présidentielles des îles, législatives à Maore : le point sur les scrutins de juin

migrations

### comment vivent les Comoriens à la Réunion

hors-piste

### ASEC, retour sur une période folle

dans les kiosques le jeudi 3 mai 2007

# kashkazi

Participez à l'indépendance de votre journal  
**ABONNEZ-VOUS**

#### LES TARIFS (pour 1 an, 12 numéros)

Mwali, Ndzuani, Ngazidja /  
particuliers : 8.500 fc /  
administrations, entreprises : 12.000 fc

Maore /  
particuliers : 48 euros /  
administrations, entreprises : 60 euros

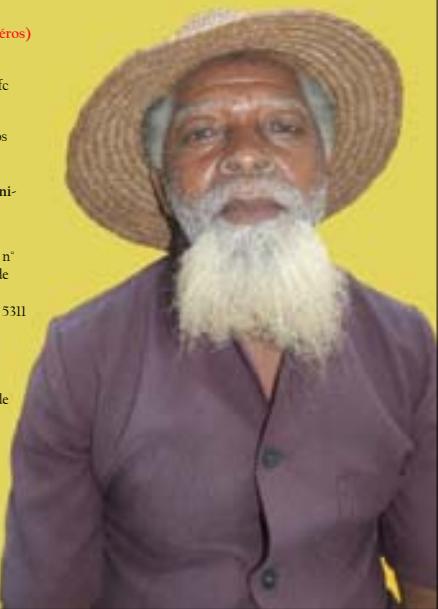
#### COMMENT S'ABONNER

(renseignements au 76 17 97 -Moroni-  
ou au 02 69 21 93 39 -Maore-)

Mwali, Ndzuani, Ngazidja /  
envoyez vos nom, prénom, adresse et n°  
de téléphone + le paiement à l'ordre de  
BANGWE PRODUCTION  
à l'adresse suivante : KASHKAZI, BP 5311  
Moroni, Union des Comores

Maore, La Réunion /  
envoyez nom, prénom, adresse et n°  
de téléphone + le paiement à l'ordre de  
RÉMI CARAYOL  
à l'adresse suivante : Nicole Gellot,  
BP 366, 97615 Pamandzi

L'abonnement est un  
soutien indispensable  
à la presse  
indépendante.



## Moroni Blues

de soeuf elbadawi

éd. Bilk & Soul

"Le livre que tout le monde critique  
mais que personne n'a encore vraiment lu"  
est toujours en vente au Foyer de Bargum à Moroni  
dans les librairies à Mamoudzou / à la Bouquinerie d'Anjouan  
à Mutsamudu / à Ocomores.com et à Komedit.org sur le net

plus d'infos: washkonet@yahoo.fr

**www.kashkazi.com**

chaque mois,  
achetez le journal  
en ligne

des documents inédits,  
les archives gratuites,  
tous les anciens numéros

**www.kashkazi.com**

**www.kashkazi.com**

Concassage  
Terrassement  
Travaux routiers  
VRD

# CBE

Siège social : Moroni Hadoudja BP 536  
Carrière Handouli, Pvamamboini, Moroni  
Standard : 75 40 12 - Bureau : 73 38 21 - Télécopie : 75 40 13  
[www.construction-comores.com](http://www.construction-comores.com)

## Bundo lantsi, iyohazi ya maesha Bâtir un pays, c'est construire pour la vie



Après **22 ans** de carrière hors des Comores dont 10 ans auprès de deux multinationales américaines basées à Chicago et Detroit, **Mahamoudou Ali Mohamed** a choisi de quitter son dernier poste de Directeur Financier Europe basé à Wiesbaden (Allemagne) pour investir dans son pays. Le lancement de sa **SARL CBE (Concassage Bétonnage Enrobage)**, financé par un emprunt participatif du fonds d'investissement I&P Capital et par ses deniers personnels, a représenté un engagement d'**1,5 million d'euros**, dont 80% ont été consacrés à l'outillage industriel : station de concassage et engins de travaux publics. "L'activité est **suffisamment rentable** pour assurer le remboursement des équipements industriels et payer régulièrement les salariés", indique Mahamoudou Ali Mohamed. "On pourrait gagner plus maintenant, mais on préfère sacrifier le profit à court terme pour **stabiliser la société et investir sur le long terme.**"

Ci-contre : chargement du concasseur



Dès sa création, CBE a investi dans un équipement industriel permettant de **produire du gravier et du sable à partir du basalte**, présent en grandes quantités à Ngazidja. La station de concassage, **implantée dans la carrière de Handouli, à Pvamamboini**, produit **600 m3** de granulat par jour dont 200 m3 de sable. "La demande est très au-dessus et nous espérons mettre en service dans moins d'un mois un nouveau broyeur "sablier" pour y répondre", précise Mahamoudou Ali Mohamed. Si l'offre est rare, c'est selon lui en raison du poids des investissements de départ nécessaires à l'installation d'une station de concassage.

Ci-dessus : la station de concassage.



Les **70 salariés** bénéficient d'un strict respect de la législation sociale comorienne. "Nous sommes une entreprise qui se veut citoyenne", souligne le Directeur général. Tous les salariés ont un contrat et profitent des visites médicales, de la cantine et de la mosquée de la société. "Un salarié serein et respecté travaille bien et protège la société", affirme M. Mahamoudou qui souhaite qu'un jour l'encadrement soit pris en charge par des Comoriens.

Ci-dessus : une partie de l'équipe de CBE.



Après un an d'existence, CBE s'est équipée et orientée vers la **construction de routes** suite à un appel d'offres du FADC. Débutée en octobre, la **route Dzoldjou-Famar-Kourani** (5 km), dans le Mbadjini, a déjà été livrée. Le **tronçon Djoledzi-Hetsa**, dans le Hambou, est en cours de réalisation. CBE travaille désormais pour les communautés villageoises, le gouvernement de Ngazidja (travaux actuels dans le quartier Sanfil) et a postulé pour la **réfection des routes de Moroni**.

Ci-dessus : chantier du tronçon Dzoldjou-Famar-Kourani.